LA PREMIÈRE MOITIÉ

DU

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

L'année 1850 vient de commencer, et la première moitié du XIXe siècle est déjà tombée dans le domaine de l'histoire et du passé. Né sur un sol nu, sur une terre couverte de ruines, bercé dans les batailles, élevé dans les insurrections, il a commencé par une reconstruction et il continue par une immense destruction. A le considérer dans son ensemble, il est confus, sans ordre, sans logique, sans tendances nettes et définies. Des tâtonnemens, de périlleuses expériences, des aspirations inouies, des désirs vagues, d'excessives passions, des puérilités farouches, sont jusqu'à présent ses caractères distinctifs. Au-dessus de tous ces élémens qui s'assemblent sans se mêler, se heurtent sans parvenir à s'entre-détruire, plane comme le grand fantôme de la fatalité. Jamais siècle n'a été autant un siècle de vieillards et d'enfans, de radotage et de puérilité. Les ruines, malgré tous les efforts du radicalisme, persistent à vivre avec une ténacité singulière; les germes, malgré le sang et les larmes dont on les arrose sans cesse, ne peuvent grandir; la séve ne peut pas se développer, la mort ne peut pas arriver. Jamais société n'a été placée dans des conditions de santé plus déplorables, n'a eu des fortunes plus diverses. Le XIXe siècle a jusqu'ici mené une vie d'aventurier et de courtisane : aujourd'hui au plus haut degré

de la fortune, demain dans la rue; spéculations hasardeuses, méthodes de conduite paradoxales, expédiens ingénieux, luxe acheté à crédit, misères somptueuses, rien n'y manque, la ressemblance est complète.

Cinq gouvernemens usés en cinquante ans, une demi-douzaine de philosophies construites *à priori* pour devenir le code des esprits épuisés, trois ou quatre théories de gouvernement démolies, voilà le bilan politique et moral des productions du XIXe siècle. Jamais l'homme ne s'est drapé dans de plus somptueux haillons, et jamais sa misère native n'a mieux apparu à travers les déchirures de ses systèmes que dans ce temps-ci. Cependant les faits matériels se produisent toujours, s'entassent toujours comme des végétations stériles dans des champs laissés sans culture. Ces faits, inférieurs encore aux idées, aussi mauvaises que soient celles-ci, démentent à chaque instant les aspirations et les élans du siècle. Le siècle pense d'une manière et agit d'une autre. Avant tout, semble-t-il dire, il faut vivre, et il vit comme il peut.

Ainsi, pour peu qu'on prenne en bloc les événemens de ces cinquante dernières années, voici ce qu'on trouve, à quelque époque que l'on se place : promesses d'avenir magnifique, passé infime et grelottant, présent précaire. Bien des gens pensaient aussi, il y a deux ans, qu'avec un gouvernement républicain, les horizons seraient plus beaux encore et les lointains plus riches; mais il n'en est rien, hélas! et, au moment où nous sommes parvenus, ce caractère particulier du XIXe siècle semble vouloir disparaître pour être remplacé par l'anxiété, la crainte, la défiance de l'avenir, et enfin par tout ce qu'il y a de plus contraire à l'aspiration et aux ambitions qu'il avait manifestées jusqu'alors. Puisque nous voilà au moment décisif où les siècles transforment leurs tendances et changent les couleurs et les formes extérieures qui les rendaient reconnaissables, puisqu'au lieu d'une jeunesse guidée par une ambition audacieuse et ne doutant de rien, nous arrivons à une maturité pleine d'expériences, de remords, de soucis et d'anxiétés, considérons un moment ce XIXe siècle dans lequel nous sommes appelés à vivre et à combattre, résumons toutes ses expériences et tâchons de démêler quelques lueurs d'avenir.

Il est incontestable que le plus grand événement des temps modernes est la révolution française, qu'on la considère sous tel ou tel point de vue, peu importe. C'est de là que datent tous nos malheurs. Le temps approche où la révolution française sera jugée tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et ne croyez pas que nous parlions avec passion, non : Dieu nous garde de méconnaître tout ce que contenaient d'utile et de salutaire les idées de 89; mais, encore une fois, la révolution ne fut bonne et salutaire que par l'intention. Oui, il fallait certaines réformes : cependant je ne puis pas croire que la révolution ait

été faite simplement pour réprimer quelques abus et introduire la liberté dans les institutions françaises; je ne puis admettre que la fatalité soit l'unique cause des malheurs de cette révolution; je ne puis jeter sur le compte du destin ou du hasard tous les crimes et tous les désastres qui l'ont suivie. Si la révolution n'était qu'une tentative de liberté, qu'un essai de gouvernement constitutionnel, tout le monde y applaudirait; mais alors bien certainement elle ne serait pas le plus grand événement des temps modernes. Non, il y a bien autre chose dans cette révolution, et le XIXe siècle tout entier n'est que l'histoire de ses maladies, de son adolescence, le long récit de ses ambitions, de ses désirs et de ses passions.

C'est en 1789 que commence, à proprement parler, le XIXe siècle, et il ne cessera que le jour où une direction différente de la direction révolutionnaire, supérieure à cette dernière, sera imprimée à l'esprit humain. La révolution française restera le phénomène dominant des temps modernes, tant que la société n'aura pas devant elle un idéal meilleur, plus pur que les intérêts matériels, moins effacé que l'idéal du passé, plus original que les imitations constitutionnelles dont on nous a dotés; car voilà le caractère principal de la révolution, c'est une complexité fatale, et qui semblerait formée par l'esprit du mal lui-même pour égarer les hommes les meilleurs et les plus mauvais. On dirait un mélange singulier du bien et du mal qui porte au crime, pousse à la grandeur, invite au mouvement et effraie la raison. L'idéal de la révolution française, véritable monstre, Protée insaisissable, est plus généreux et plus pur, après tout, que les intérêts matériels, plus vivant que l'ancien idéal des nations européennes, plus *original*, et j'insiste à dessein sur ce mot, plus spontané, plus près des instincts de l'homme, plus propre à remplir son imagination que les importations politiques de l'Angleterre et des États-Unis. Cette complexité est la chose la plus propre à effrayer un philosophe, et c'est pourquoi la révolution française nous a toujours paru un fait très discutable, très équivoque, en tant que fait politique et moral. Ce qui le prouve le mieux, ce sont les explications singulières, toutes différentes, qui ont été données de ce fait si rapproché de nous. C'est un changement de régime, dit l'un; c'est une crise dans l'humanité, dit l'autre; c'est une régénération politique, c'est l'aurore d'une nouvelle humanité. Si vous vous attachez à 89, si vous en adoptez les principes, soudain le monstre change et devient 93; si vous vous effrayez de sa transformation, il se replie sur lui-même et apparaît ivre et couronné de roses fanées sous la forme du directoire; si cette apparition orgiaque vous répugne, soudain il revient en uniforme militaire sous la forme glorieuse du consulat. Il n'y a pas de moment, dans la révolution française, où l'on puisse dire : Voilà l'année fondamentale, le point décisif, le moment

tout-à-fait important. Toutes ses phases, toutes ses périodes sont également importantes, car toutes répondent à une passion, à un désir de l'homme. Maintenant, vous étonnez-vous de ce caractère complexe de la révolution française? La nature humaine est au fond de cette révolution, elle en fait comme le sol naturel, sol, hélas! plein de crevasses, de volcans, de laves qui coulent toujours et ne refroidissent jamais. Il n'y a pas autre chose dans la révolution française, et c'est pourquoi, tant que vous n'aurez pas un idéal plus sublime que celui des intérêts matériels ou des équilibres et des pondérations constitutionnelles, il faut vous attendre à voir la révolution française, qui repose sur les fondemens de la nature humaine laissée à elle-même, désertée de Dieu, vide d'humilité, dominer en souveraine, car elle a encore une fois cet immense avantage, d'être une chose réelle, palpable, et de ne pas être une abstraction.

En vérité, plus je considère l'histoire de la révolution, et mieux je m'explique les convulsions de notre temps. Voici une réalité terrible, et pour la contenir, pour la limiter, pour la fixer, quels moyens emploie-t-on? — Des abstractions. — Pour la vaincre, quel adversaire lui oppose-t-on? — Des abstractions. — Cette lutte, ou, si l'on aime mieux, cette marche parallèle de la révolution, qui, comme une inondation, va s'étendant toujours, et des abstractions imaginées pour la contenir ou la diriger (systèmes représentatifs, constitutions, assemblées parlementaires), remplit tout le XIXe siècle, et en forme le fait le plus considérable, le plus continu, le plus obstiné, dirai-je. Arrêtons-nous un instant; ce fait, malheureusement, se produit encore à l'heure où nous écrivons.

Système des deux chambres, pairie viagère, cens électoral, instruction primaire, responsabilité ministérielle, charte octroyée, constitutions, suffrage universel, voilà bien des remèdes; ils ont tous été sans efficacité; ils n'ont pas même été des palliatifs, ils n'ont pas été à la révolution même ce qu'un amendement est à un projet de loi. Il est remarquable aussi que tous les moyens employés comme digues, comme bornes, ont tous servi en fin de compte à la révolution, ont été pour elle des instrumens, et ont tourné à son profit. Pourquoi? C'est qu'au lieu de s'emparer de la direction des esprits, d'ouvrir hardiment une autre inondation d'idées opposées, tous les gouvernemens, toutes les assemblées, tous les corps officiels et non officiels ont cherché dans des abstractions, des compromis et des arrangemens politiques, ce qu'il n'est pas en leur pouvoir de donner. Ce sont de purs moyens mécaniques auxquels il ne faut pas se fier, des rouages qui s'usent et que malheureusement on ne remplace qu'avec une extrême difficulté; ce ne sont pas des moyens naturels portant en eux-mêmes leur fécondité. Ainsi, par exemple, l'autorité est détruite : comment va-

t-on la remplacer? Va-t-on protester contre le renversement du principe d'autorité? Non, on transigera, on avouera que le principe absolu d'autorité a fait son temps, mais qu'il faut cependant qu'il reste quelque chose de ce principe, une moitié, ou un quart seulement, car enfin il faut toujours un gouvernement. On oublie qu'autre chose est le gouvernement, autre chose est l'autorité; que l'autorité qui n'est plus *autonome*, comme dit le vocabulaire philosophique d'aujourd'hui, que l'autorité qui n'a plus sa loi et sa vie en elle-même, qui ne puise plus en elle-même sa propre force, et qui est obligée de chercher en dehors d'elle son ressort moral, tantôt dans une fraction du pays, tantôt dans une autre, tantôt dans un parti parlementaire, tantôt dans un autre, qui prend sa force dans l'initiative ambitieuse et fatale de tel ou tel homme, n'est plus l'autorité, mais une simple machine gouvernementale. Autre exemple : la foi est éteinte, on le dit du moins; les hommes d'état se hâtent de le croire, s'empressent de le publier, et demandent comment ils vont remédier à cette absence de croyance. Par l'instruction primaire, répondent-ils; puis, comme Pilate, ils se lavent les mains et dorment tranquilles. On enseigne donc aux enfans les vingt-quatre lettres, les quatre règles de l'arithmétique, la position géographique des capitales de l'Europe, et puis tout est fini. Avez-vous remédié par là à cette absence de foi? avez-vous créé des hommes? Nullement. Vous avez créé des automates sans force morale, sans ame pour se guider; comme dans la légende, ils accourent vers vous, et vous demandent une ame; ils n'obtiennent aucune réponse; ils rencontrent sur leur chemin la révolution, qui leur en fournit une enflammée, mais bien réelle; les automates que vous aviez créés par votre instruction mécanique se retournent contre vous et vous dévorent.

Il n'est plus temps maintenant de renoncer aux moyens mécaniques; ils se sont usés d'eux-mêmes, il n'y en a plus. L'instruction primaire a montré manifestement sa faiblesse, ses dangers, son impuissance absolue à donner l'éducation, c'est-à-dire à former des hommes réels, capables de sentir leur responsabilité, de répondre de leur conduite au lieu de la mettre sur le compte de la société; car, pour le dire entre parenthèses, à force de parler par abstractions, nous avons fini par fournir des excuses à toutes les passions. C'est là le plus grand danger de toutes ces manières de langage qui n'ont pas un sens résolu et définitif. Quant aux constitutions, elles semblent avoir fini leur temps. Qui s'en soucie aujourd'hui? Une chose m'a toujours beaucoup tourmenté : si par hasard cette constitution vient à périr, me suis-je dit souvent, je voudrais bien savoir s'il se trouvera des hommes assez héroïques pour avoir le courage d'en créer une autre. Quant au gouvernement parlementaire, il meurt tous les jours, tantôt sous les coups que lui porte la constitution qu'il a créée lui-même, tantôt sous les

fatigues qu'engendrent ses propres excès. Nous voilà donc maintenant obligés de chercher d'autres moyens de gouvernement que ceux que nous avions employés jusqu'à ce jour. Les trouverons-nous? Nous ne savons, car par deux fois, depuis cinquante ans, on a rencontré des réalités, on s'est appuyé sur elles, et elles ont succombé ni plus ni moins que nos abstractions et nos toiles d'araignée parlementaires.

La plus grande de ces réalités est, à coup sûr, Napoléon; chez lui, rien d'abstrait, tout est concret, précis, *formé*, dirions-nous presque. Dans les tristes jours que nous avons traversés, souvent, en pensant au passé, nous avons trouvé une consolation infinie en jetant nos regards sur l'histoire de Napoléon. Depuis la révolution de février, peu s'en est fallu que nous ne devinssions coreligionnaire de Mickiewicz et disciple de Towianski. Oui, Napoléon est un révélateur, on sentira de plus en plus cette grande vérité. Il a révélé les notions fondamentales des sociétés, notions que la France avait oubliées; il a révélé l'autorité, révélé l'action salutaire de la discipline et de la force militaire, qui n'avait jamais été bien connue en France, et qui, malgré tout, a été pour elle un dernier moyen de salut; il a révélé toutes les choses absolues, toutes les nécessités morales, toutes les fatalités inhérentes à la société, l'inégalité, l'obéissance, la règle, le devoir. Napoléon, après le *Contrat social*, après la *Déclaration des Droits de l'Homme*, peut, à bon droit, être nommé un révélateur; en tout cas, c'est un prodige, un véritable miracle que son apparition dans un temps où la doctrine d'égalité courait le monde; il consacra par son exemple l'inégalité sociale, partout il a remplacé par le fait naturel, original, spontané, le fait matériel, mécanique, artificiel, créé par le *Contrat social*. Quelque temps avant lui, on posait les bases de la société sur des constitutions, des chartes, des contrats, des conventions tacites ou expresses, des délégations; aussitôt qu'il parut, il montra combien il était peu vrai que le gouvernement fût fondé sur des délégations et des mandats. Dans un temps où régnait le scepticisme absolu, où circulaient les plaisanteries les plus philosophiques sur le droit divin, il montra combien ce droit divin était en lui, l'homme nécessaire, fatalement imposé, et qui semblait tenir son pouvoir de Dieu lui-même. Dans un temps où les railleries contre les rois avaient allumé l'incendie le plus immense qui ait été allumé jusqu'alors, il montra combien la royauté est un fait naturel, inhérent à des natures comme la sienne; il montra qu'il était né roi. Dans un temps de persiflage à l'endroit de tout ce qui était noble et digne de respect, il sut faire jaillir de toutes ces ames qui semblaient desséchées les sources profondément cachées de l'enthousiasme, du respect et de l'admiration. Le peu qui nous reste de toutes ces choses, c'est à lui que nous le devons. Il a offert au monde civilisé, qui survivait aux ruines de toute une civilisation, le spectacle

le plus instructif, et que l'étude de l'histoire ne pourrait apprendre : il a montré de quelle manière se fondent les sociétés. A la fin du XVIIIe siècle, deux systèmes sur l'origine des sociétés ont été mis en pratique, celui du *Contrat social*, celui de Napoléon. Le *Contrat social* avait créé un essai de société où les hommes, sous prétexte d'être libres, étaient emprisonnés dans la lettre morte d'une constitution, où ils étaient tenus d'être frères et de s'aimer d'une certaine manière, où ils étaient égaux par force, dût la nature en gémir, où ils étaient tenus de se perfectibiliser de par un décret, d'être vertueux de par la loi; en un mot, le *Contrat social* avait créé une société où le système des poids et mesures était substitué aux inclinations, aux aptitudes et aux différences créées par la nature. Napoléon fit tout le contraire, il parut, et soudain les hommes reconnurent leur maître, leur frère aîné, l'enfant de prédilection de leur mère commune et l'élu de Dieu; ils le reconnurent tel par le simple effet de l'admiration, par intuition, dirons-nous, et sans raisonner sur leurs droits, sans disputer sur les limites de leur devoir, ils le proclamèrent leur roi. L'héroïsme remplaça les symétriques arrangemens constitutionnels, la force morale remplaça la stérile logique; le fondement des sociétés, et, qui mieux est, le fondement de notre société européenne fut retrouvé par instinct, la tradition véritable de l'humanité ressaisie comme par un bond. N'est-ce pas ainsi, par acclamation et sous l'impression de leur enthousiasme, que les anciens guerriers barbares, gens peu raisonneurs, mais braves, héroïques et humains après tout, procédaient à l'élection de leurs chefs? C'était là toute leur science politique; cette acclamation instinctive contenait toutes leurs théories constitutionnelles, toutes leurs machines à voter, toute leur stratégie parlementaire. De son côté, Napoléon retrouva d'instinct les fondemens et les origines de l'aristocratie : il choisit autour de lui parmi ses soldats les plus braves et les plus dévoués, et il leur dit : Allez et commandez. Ce fut une société recréée, ressaisie à ses origines. De ces deux essais, quel fut le meilleur à votre sens?

O rois de l'Europe, lorsque vous avez poursuivi cet homme de votre haine et de vos clameurs, lorsque vous avez excité contre lui la haine et les clameurs des peuples, avez-vous bien réfléchi aux conséquences de votre action? Vous l'appeliez voleur de couronnes, mais vous auriez dû plutôt le considérer comme ayant consolidé pour jamais votre droit à porter vos couronnes. Où donc, en France, était cette couronne? Elle était ternie, souillée de sang, cachée dans les décombres : il sut la retrouver. Auriez-vous mieux aimé qu'il l'eût brisée à jamais, lorsqu'il en avait la puissance? Maintenant, les peuples, instruits par votre exemple, se sont retournés contre vous; ils ont appris, par vos leçons, combien pesait une couronne, combien c'était une chose facile à trans-

porter d'une tête à une autre. Lui, il leur avait appris que l'autorité est une chose naturelle, fondée sur le devoir et l'obéissance : vous leur avez appris, en le renversant, que c'était une chose factice qui se donnait, qui s'imposait et s'enlevait au gré des intérêts et des ambitions. Le jour où Napoléon est tombé, l'autorité a reçu le coup le plus fatal qui lui ait jamais été porté. Les blessures que le peuple lui avait faites en 93, Napoléon les avait fermées, et vous, ô rois de l'Europe, vous les avez rouvertes.

La seconde réalité, après le gouvernement de Napoléon, c'est le gouvernement de Louis-Philippe, ou plutôt les bases sur lesquelles reposait le gouvernement de Louis-Philippe. Ces bases étaient les classes moyennes. Cet avénement subit des classes moyennes est peut-être le fait le plus important de ce siècle et le seul digne d'attention après Napoléon. Malheureusement ces classes ont été, à un moment donné, à elles seules, les bases, les colonnes, les appuis et les décorations du trône de juillet. Elles étaient assez nombreuses pour le fonder, elles n'étaient pas assez disciplinées pour le soutenir, et à l'heure du danger, elles n'ont pas été assez choisies, assez *triées*, dirons-nous, elles présentaient encore un aspect trop confus, trop mélangé, pour le défendre et le sauver. L'avénement des classes moyennes, quel que soit le sort qui leur est réservé, est une réalité, car ces classes sont la mesure de l'état social, le chronomètre de la civilisation, de l'élévation des intelligences et de l'accroissement des richesses; elles sont la mesure de tout le mouvement de la nation, de son abaissement ou de son élévation; rien n'indique mieux qu'elles, malheureusement nous l'avons vu, les fluctuations de l'opinion publique, les changemens des mœurs, la direction des esprits. Eh bien! cette dernière réalité nous a échappé aussi; il ne reste rien de l'empire que quelques institutions déjà minées et le prestige d'un grand nom, il ne reste de la bourgeoisie que des débris de fortune, des tentatives de renaissance, la confiance dans le travail et l'amour de l'industrie.

La révolution française est donc, dans cette première partie du XIXe siècle, l'élément le plus important, le fait principal. Sa lutte avec les divers gouvernemens constitue jusqu'à présent toute l'histoire du XIXe siècle. Elle a emporté, disons-nous, non-seulement les moyens mécaniques abstraits qu'on lui avait opposés, mais encore les réalités les plus fortes, celles qui, par leur nature et leur origine, semblaient les plus propres à la contenir et à la rendre impuissante en se l'assimilant. Aujourd'hui, quels moyens propose-t-on, quels expédiens a-t-on inventés pour l'empêcher de continuer ses ravages? Un gouvernement démocratique est-il un remède, et, nous dirons mieux, la démocratie porte-t-elle en elle-même les moyens d'apaiser cette tourmente qui se continue depuis soixante ans? Sans doute, diront

quelques-uns, puisque la révolution française est la démocratie, et *vice versâ*. Nous ne le pensons pas. La démocratie sera impuissante comme tous les autres remèdes : nous l'avons essayée depuis deux ans, nous l'essayons encore, et nous ne voyons pas qu'il y ait lieu de se féliciter des résultats. Ceux qui pensaient qu'avec le suffrage universel cesserait la révolution doivent être fort détrompés. Au contraire, la démocratie la secourt, lui prête sa force et son appui, la protége pour ainsi dire, mais il est aisé de s'apercevoir que la révolution ne s'arrêtera pas là : elle passera par-dessus la démocratie, et ses folles vagues continueront de rouler vers des rivages indéfinis et dont le nom est inconnu. Il est vrai que, dans le parti démocratique, beaucoup répètent que la révolution continue, parce que la démocratie n'est pas encore complétement victorieuse, parce qu'elle est obligée de subir ou au moins d'accepter le pouvoir des autres élémens dont se compose la France. C'est une démocratie de transition, disent-ils, pour arriver à la véritable démocratie.

Que signifie donc, dans leur langage, le mot de véritable démocratie? Il signifie que le pouvoir devra passer au plus grand nombre, c'est-à-dire aux classes les plus nombreuses, par conséquent aux classes populaires. C'est une grande erreur de croire que la révolution cesserait parce que nos ouvriers ou nos paysans seraient les maîtres; elle continuerait plus terrible que jamais. Et ici je ne parle pas des malheurs inévitables qui viendraient fondre sur la France, non, mais du résultat qu'aurait cette étrange expérience politique. Par leur nature, les classes populaires sont incapables de vie politique réelle. De deux choses l'une : ou bien leur gouvernement serait, comme certains journaux nous en menacent tous les jours, un gouvernement de passions, une sorte de vengeance temporaire et qui ne saurait durer, ou bien elles devraient cesser d'être les classes populaires pour devenir nous ne savons quelle classe dont le nom est encore inconnu dans l'histoire. Les imbéciles politiques qui parlent d'organiser un gouvernement au moyen des classes populaires sont les plus fourbes des hommes, s'ils n'en sont pas les plus ignorans. Il n'y a pas pour les classes populaires possibilité de devenir des classes politiques. Les classes moyennes, nous en avons tous été témoins, ont eu une extrême difficulté à gouverner, et encore, à un certain moment, l'inexpérience politique s'est montrée, la clairvoyance a fait défaut. Or, dans tous les états possibles, chez toutes les nations, dans les civilisations les plus différentes, au-delà des classes moyennes il n'existe rien comme classe politique. Ces mots, à une autre époque, auraient pu sembler un pur lieu commun; aujourd'hui ils peuvent sembler une hardiesse, une insolence aristocratique, et, pour les plus calmes des démocrates, ils peuvent paraître une audace philosophique. La bourgeoisie n'est pas une classe,

à proprement parler, et voilà pourquoi il lui est possible de gouverner. Ce n'est pas une classe, c'est une *collection* d'hommes de toutes les professions, de toutes les origines; c'est une collection d'individus. Ce n'est pas une classe enchaînée par la solidarité de la naissance, immuable par son origine, réunie par les mêmes intérêts. Les classes moyennes sont l'addition de tous les hommes qui, par leurs efforts et par leur initiative individuelle, sont parvenus à se dégager des entraves de la nécessité. La bourgeoisie peut donc jouer un rôle politique, elle peut prendre part à la vie politique, parce qu'elle n'est qu'un composé d'individus; mais au-delà des classes moyennes, qui représentent ce qu'il y a de plus intelligent et de plus excellent au sein des masses populaires, nous déclarons qu'il n'y a rien; car, si les individus sortis de ces masses obscures peuvent gouverner et prendre part à la vie publique, les masses elles-mêmes ne le peuvent pas.

Reste donc le socialisme. Nous devons rendre cette justice aux véritables chefs du socialisme, à Saint-Simon, à Fourier, à M. Proudhon, qu'ils n'ont jamais cru que la prépondérance des masses démocratiques fût le moyen d'apaiser la tempête. Le seul moyen, disent-ils, de terminer la révolution, c'est de l'organiser : c'est en cela que se résume tout leur système; mais la révolution est ingouvernable, l'organiser est une véritable chimère. On n'organise pas la destruction. Le socialisme échouera comme tous les autres partis; il échoue déjà. En effet, des symptômes sinistres commencent à nous apprendre que les masses démocratiques sont aussi dégoûtées du socialisme que de tous les autres systèmes. Les épouvantables rêves du socialisme commencent à se dissiper devant cette terrible réalité de la révolution; ils ne sont déjà plus que comme des brouillards qui naissent d'un océan plein de tempêtes. L'esprit révolutionnaire passera sur le socialisme, comme il passe déjà sur la démocratie.

A quelles épreuves sommes-nous donc destinés, tous tant que nous sommes? Dieu seul le sait. Ah! lorsque nous nous plaçons à une certaine hauteur, lorsque nous voyons la marche du temps du haut d'une indifférente élévation, alors un sentiment de concorde, de pitié et de pardon s'éveille dans notre cœur. Nous plaignons sincèrement nos amis et nos ennemis, ceux qui s'intitulent absolutistes et constitutionnels, ceux qui s'intitulent démocrates et socialistes. C'est entre nous, après tout, qu'est la lutte. Nous différons grandement sur les moyens, mais, au fond, il n'y a qu'une pensée chez les meilleurs et les plus purs d'entre nous tous : finir la révolution. C'est entre nous, bourgeois et aristocrates, qu'est la lutte; elle n'est pas ailleurs. Nous sommes bien quelque cent mille individus en France qui formons ce qu'on appelle les partis, le reste de la nation s'en soucie peu. Et au-dessous de nous souffle sans cesse l'esprit révolutionnaire qui nous absorbe tous. Et

puis, par momens, lorsque la colère fait place à ce sentiment de sympathie que je viens d'indiquer, la plus grande consolation qui se présente, c'est de se dire que, si la tempête se met de nouveau à souffler, elle nous engloutira tous, oui, tous, amis et ennemis. Voilà notre *suave mari magno*, comme disait le grand poète Lucrèce, la joie sinistre qui peut saisir chacun des malheureux passagers dans un vaisseau naufragé, la joie qui saisira chaque habitant de la terre au jour du jugement dernier.

De plus en plus deviendra manifeste ce fait effrayant, c'est qu'aucun gouvernement ne peut s'appuyer sur la révolution française. On peut construire avec des débris et des ruines, mais on ne peut pas construire sur la destruction elle-même. Cette impossibilité absolue de construire un gouvernement sur les bases de la révolution (le mot bases n'est-il pas lui-même impropre?) est démontrée par l'histoire des soixante dernières années. Tous les gouvernemens sont sortis du droit d'insurrection. Pour vivre, ils ont été obligés de combattre le principe qui leur avait donné naissance; ils se sont mis en opposition avec lui, et ils ont été emportés. C'est le droit d'insurrection qui crée les institutions, qui promulgue les constitutions, qui fait et défait les lois : institutions, lois, constitutions, gouvernemens, sont comme les caprices, les fantaisies passagères, les improvisations de l'esprit révolutionnaire. C'est cette origine qui fait si précaires, si timides, tous les gouvernemens qui se succèdent. Ils sentent trop qu'ils sont fondés sur le droit d'insurrection, qu'ils n'ont pas en eux-mêmes leur force morale, et la société, elle aussi, a si bien senti le danger, qu'elle avait créé, dans ces derniers temps, une doctrine qui s'appelait la doctrine du fait accompli. Qu'est-ce donc, au fond, que cette doctrine? C'est le corollaire nécessaire du droit d'insurrection; c'est un moyen pour la société de rejoindre les événemens, alors même qu'ils sont allés plus vite qu'elle ne l'aurait voulu; mais cela ne peut durer. Quelque chose qui arrive, la société ne pourra plus accepter ces conquêtes de l'esprit révolutionnaire; elle ne peut se suicider : l'instinct de conservation l'empêchera de donner son adhésion à de nouvelles victoires, et alors qu'arrivera-t-il?

Voilà, au fond, toute l'histoire du XIXe siècle. Maintenant, en cette année 1850, quelle est la situation des choses? L'esprit révolutionnaire n'est pas vaincu, mais ses doctrines sont percées à jour. Ce que l'on avait coutume de nommer les idées françaises n'existe plus à l'état de conviction que dans la tête des ignorans, des sots et des méchans. Au fond de la situation européenne, il y a une crise terrible : l'esprit révolutionnaire veut aller toujours plus loin, les sociétés refusent obstinément d'avancer. Voilà, à proprement parler, la situation du monde à l'heure où nous écrivons. Qui l'emportera?

Le XIXe siècle n'est, à proprement parler, que la continuation du XVIIIe en toutes choses. Ainsi, pendant que la révolution continue de faire le tour du monde, construisant et démolissant d'éphémères gouvernemens, les créations véritables du XVIIIe siècle continuent à se développer toujours davantage. Il y a comme une nouvelle humanité qui menace la vieille humanité, et ici nous ne parlons pas de l'esprit révolutionnaire; Dieu nous garde d'écrire une phrase aussi socialiste que peut le sembler celle-là! Mais l'Amérique est une création du XVIIIe siècle; il y a soixante et dix ans, les États-Unis étaient une simple réunion de colonies occupées de leur commerce, réclamant de l'Angleterre la permission de faire leurs affaires en toute liberté, et maintenant leur ambition est sans bornes, leur soif insatiable. Tour à tour, ils incorporent dans leur domination l'Orégon, le Mexique, la Californie; ils pressent l'Angleterre au Canada, ils menacent, eux aussi, de prendre la route des Indes; ils enserrent déjà l'ancien continent, et de plus en plus pèseront sur le nouveau. Et la Prusse, où était-elle il y a un peu plus d'un siècle? C'était une simple province, un simple duché, et maintenant elle est à la tête de l'Allemagne, soit qu'elle la trouble par ses révolutions, soit qu'elle réprime les insurrections qui veulent l'imiter par ses armes et son gouvernement. Et la Russie, qui jadis vivait reléguée dans un lointain vague, comme une fabuleuse Thulé, et cela au plus beau temps de la civilisation française, voyez ce qui est arrivé : elle est, d'un côté, à Constantinople, menaçant à son tour ce peuple qui jadis effraya l'Europe, et, de l'autre côté, elle est à Vienne, elle met un pied sur cet empire qui pendant tant d'années a protégé l'Europe en réunissant sous un sceptre européen tant de populations qui ne sont européennes que par leur position géographique. Autour d'elle viennent se réunir toutes ces populations étranges, inconnues à l'ancienne Europe, ou dont elle ne s'inquiétait pas. Ah! comme le dit un écrivain anglais, nous vivons dans un monde fertile! Les choses vont vite dans ce monde : tout cela s'est fait en moins d'un siècle!

Ainsi donc, d'une part les ravages révolutionnaires, de l'autre l'accroissement successif des empires fondés au XVIIIe siècle : voilà toute l'histoire de la première moitié de ce XIXe siècle, si orageux et si menaçant.

Maintenant quelle conclusion? direz-vous. La conclusion, c'est que, si l'Europe veut être sauvée, il faut qu'elle abandonne au plus vite ses principes hasardés, ses frénésies humanitaires, et ce que j'appellerai volontiers ses ambitions cosmopolites; il faut qu'elle renonce à dire en phrases sonores, comme elle l'a fait jusqu'ici, qu'elle travaille pour l'humanité, et qu'elle songe un peu plus à elle-même. Elle s'arrache le cœur chaque jour dans ses luttes intestines : qui sait s'il lui en res-

tera assez lorsque l'heure suprême sonnera? Et, de jour en jour, cette heure approche, et l'insouciance sera expiée aussi bien que les sentimentalités philosophiques dont elle se décore. Il faut parvenir à trouver une foi supérieure à celle de la révolution; sinon, soyez-en sûr, tôt ou tard nous succomberons.

Nous pouvons encore nous sauver matériellement par l'action de la force; mais là n'est pas la question, car la force n'est qu'un pouvoir temporaire, et l'esprit révolutionnaire est une chose tout intellectuelle. S'il nous paraît si matériel, c'est qu'il ressemble aux rêves d'une imagination sans loi, au délire physique des facultés qui s'éparpillent et courent çà et là comme des bacchantes. Ce qui fait sa force, c'est qu'il se proclame un progrès sur ce qui fut, et c'est par là qu'il est attaquable. La révolution, qui n'est qu'un moyen de destruction, un expédient, une machine de guerre, un fait, s'est posée comme étant une loi. Là est son point tout-à-fait faible. Eh bien! en face du temps, il faut poser hardiment l'éternité; en face de la révolution, des besoins nés d'une époque évanouie, il faut poser des idées *essentielles*, éternelles, nécessaires à la nature même de l'homme et aux fondemens du monde. J'indique le remède intellectuel, religieux, philosophique; d'autres chercheront les moyens matériels.

Toutefois on ne trouvera point ces idées victorieuses, si l'on ne s'est fait d'abord un cœur exempt de ressentimens, de passions et de préjugés, si l'on ne s'est fait une ame morale, impartiale, indifférente aux systèmes. Je vois trop de préjugés parmi nous. Ce n'est pas la forme de l'ancienne société qu'il faut présenter aux yeux des nouvelles générations, c'est l'idéal éternel des sociétés. Il faut leur apprendre que les hiérarchies et les aristocraties sont le fondement des sociétés, mais non pas que les parchemins et les titres sont les bases de l'univers. En toutes choses, aujourd'hui, il faut montrer l'esprit, l'idée, le principe, jamais les formes. Les anciennes formes sont détruites, vous ne les ferez pas revivre. Sauvez le principe d'autorité, et peu importe après qu'il revête cette forme ou cette autre. Sauvez l'idée de hiérarchie, et peu importe ensuite comme elle s'organisera, et si l'échelle sociale s'élèvera du simple chevalier jusqu'au duc et pair; les chevaliers, les ducs et pairs, sont des titres et des étiquettes de choses réelles, mais il ne faut pas prendre ces étiquettes pour la réalité. J'en dirai autant de l'esprit religieux : sauvez l'esprit chrétien et laissez au temps le soin de recréer une nouvelle forme. Imprégnez les esprits, remuez les cœurs, faites circuler le souffle des idées pures, mais ne présentez pas des formes vermoulues et des couleurs effacées. Soyez sûr que, si vous répandez l'esprit religieux, vous aurez plus fait pour la conversion des cœurs et des ames qu'en continuant à combattre protestans contre catholiques et *vice versâ*. Vous ne ressusciterez pas la noble che-

valerie, les monastères, le moyen-âge, tout cela est de la poésie et n'est plus de la réalité, mais vous devez sauver les idées nécessaires à toute société. Si vous essayez de ressusciter des formes évanouies, la révolution a raison contre vous; si vous sauvez les principes dégagés de toute enveloppe matérielle, elle est vaincue, car la révolution n'a pas pris forme, figure, couleur; elle est toujours comme un esprit qui cherche un corps, et qui, par sa nature, ne peut en trouver; jamais elle ne se soutiendra devant les idées absolues, mais elle renversera les formes vermoulues que vous placerez devant elle comme des barrières.

Souvent, durant ces longues nuits d'hiver, seul, au coin du feu, d'étranges visions m'ont assailli. Il me semblait souvent que la nuit ne devait pas finir, et, du sein de cette nuit, je voyais sortir les ombres des temps passés qui souriaient de dédain et me jetaient en passant ces mots vibrans : Morts pour la liberté, morts pour la patrie, morts pour la religion, morts pour avoir obéi aux lois morales. Les martyrs avec leurs yeux évangéliques, les héros antiques avec leurs calmes regards m'apparaissaient le plus souvent. Deux apparitions surtout m'étaient chères : l'image du noble Épaminondas, mon héros favori, et puis l'image de ce chevalier qui, pris par les infidèles et mutilé horriblement, resta tout un jour dans un champ avant de rendre l'ame, et redisant ces dernières paroles : Mort pour notre Seigneur Jésus-Christ! A leur place apparaissaient les ombres des morts contemporains qui tous me répétaient : Morts pour satisfaire aux exigences de nos passions, morts pour la conquête du bonheur, morts pour le triomphe du plaisir sur le devoir! Et alors je voyais dans le fond la vieille Europe qui me souriait d'un air égaré; autour de moi, les commères du radicalisme criaient leurs hymnes d'une voix chevrotante; les bayadères du socialisme, au lieu de la myrrhe et de l'encens, me présentaient les parfums voluptueux et les épices excitantes. Au-dessus de moi planait l'image gigantesque du temps; mais ce n'était plus ce conteur inépuisable qui savait autrefois tant d'histoires charmantes, ce n'était plus cet improvisateur merveilleux qui savait inventer tant de faits héroïques et tant de gracieuses intrigues; ce n'était plus ce sphinx aimable, sympathique à la race humaine, qui lui proposait jadis tant de problèmes à résoudre pour son bonheur et sa rédemption; non, maintenant il proposait des énigmes dont il ne savait pas lui-même le sens. Autour de moi retentissaient des voix qui criaient : Tout est fini! Les Parques filaient les derniers jours des anciennes civilisations; elles filaient une laine noire et grossière dans laquelle brillaient de rares brins de soie dorée; puis soudain le fil fut coupé, et les trois sœurs crièrent en chœur : Voilà le cadavre de l'Europe, ô inflexible Minos; vieux Rhadamanthe, juge ta proie!

Les hommes cependant refusaient de mourir, ils résistaient de toutes

leurs forces et se débattaient sous les étreintes de l'impitoyable mort. L'arrêt fatal est prononcé. — Avez-vous une parole supérieure à celle de la mort? Pouvez-vous invoquer une puissance plus forte que la sienne? criaient de toutes parts des voix sinistres. Soudain un homme se prosterna la face contre terre et s'écria : Oui, il y a une puissance plus forte que celle de la mort, c'est celle de la vie; il y a une puissance plus forte que celle du destin, c'est celle de la divine Providence. Sources de la vie, revenez en nous, nous récusons nos rêves. Non, la vie n'est pas le bonheur humain. Nous l'avions cru jusqu'alors; maintenant nous voyons combien nous étions coupables. — Aussitôt que cette parole fut prononcée, la nuit s'évanouit, et une voix s'écria : — Non, ce monde n'est pas le monde des Parques et des sorcières. — Les hommes regardèrent autour d'eux : tout avait fui; mais quelle débâcle et quelle fuite! La nuit avait été si longue, que les herbes avaient poussé hautes et droites, et couvraient la pierre des tombeaux. Des spectres qui tout à l'heure encore regardaient ce monde comme leur appartenant cherchaient et ne trouvaient plus leur sombre demeure, et c'était un bizarre spectacle que de les voir se heurter et courir, frappant leurs squelettes retentissans les uns contre les autres, criant dans un langage inconnu aux régions qu'éclaire le soleil et tout empreint des usages du monde souterrain. Les oiseaux murmuraient leurs chansons amoureuses avec tant de gaieté, la nature s'étendait si fraîche, la lumière brillait si pure pendant que s'opérait cette fuite des spectres, qui ne savaient où se cacher! Les hiboux si fiers de leur science, éblouis et surpris, volaient au hasard; les chouettes prophétiques criaient, non plus pour prédire le malheur, mais pour déplorer leurs déceptions; les loups et toutes les bêtes carnassières et radicales que la nuit amène s'enfuyaient dans leurs cavernes. Les hommes tombèrent à genoux et prièrent Dieu, et un hymne universel s'éleva pour le remercier d'avoir forcé l'aurore à briller et d'avoir ramené avec elle les parfums et les espérances, les rayons et les murmures, et tout ce qui enveloppe d'harmonie, d'enchantement, d'admiration l'ame immortelle et invisible. Les champs recommencèrent à s'emplir de musique; les villes lointaines et les hameaux perdus entonnèrent les mêmes hymnes, et il ne resta plus de tout cela que le souvenir d'un mauvais rêve. L'esprit révolutionnaire était vaincu, et le gouvernement de la Providence, avec tout ce qui accompagne nécessairement ce gouvernement, — l'ordre, la hiérarchie et la religion, — continuait à régler le monde comme par le passé.

*****

MADRID

ET LES MADRILÈGNES.

***DICCIONARIO GEOGRAFICO-ESTADISTICO-HISTORICO DE ESPAÑA Y SUS POSESIONES DE ULTRAMAR*, par Pascual Madoz.**
16 vol. in-4o. Madrid, 1848-49.

J'aime la statistique, quand elle n'est pas trop officielle, quand le travail curieux, passionné du chercheur volontaire s'y substitue à la négligence ennuyée des bureaux. Que de choses dans un menuet, mais que de choses aussi dans un chiffre formulé avec conviction, classé avec à-propos et surtout sans parti pris! Voici, par exemple, un livre presque aussi hérissé de nombres qu'une table de logarithmes, et qui, sous ces dehors rebutans, nous en apprend plus sur l'état matériel et moral de la société espagnole que l'œuvre combinée d'un grand économiste, d'un grand philosophe, d'un grand écrivain de mœurs. A coup sûr, M. Madoz est le dernier qui s'en doute. Je ne sais rien de plus désintéressé et de moins ambitieux que sa laborieuse encyclopédie, où le commentaire n'intervient que s'il est indispensable, où l'auteur s'efface volontiers toutes les fois qu'il peut laisser au lecteur l'honneur d'apprécier et de conclure pour lui; et, puisque j'y songe, n'est-ce pas là que réside l'attrait imprévu de cette lecture? On la commence par manière d'acquit, et on la poursuit par vanité.

M. Madoz a d'autant plus de mérite à ne pas faire étalage de toutes les conclusions fécondes de son œuvre, que cette œuvre est bien sienne, exclusivement sienne. Avant lui, la statistique était tout entière à créer chez nos voisins. Ce n'est pas qu'on y manquât de relevés officiels de toutes sortes : l'Espagne a précédé à cet égard de plusieurs siècles les autres nations; mais ces relevés fourmillaient tour à tour de lacunes et d'erreurs.

Le premier dénombrement raisonné de la population et de la richesse de la Péninsule, exécuté sous le règne de Philippe II, reflète, par exemple, un peu trop naïvement les préoccupations de l'époque. Dans ce travail, du reste immense et qu'un despote était peut-être seul capable de mener à bonne fin dans l'Espagne du XVIe siècle, quelques lignes sont à peine consacrées à des villes importantes, tandis que la description et l'histoire du moindre reliquaire y embrassent la matière d'un demi-volume. Quoique mieux dirigées, les tentatives faites sous les règnes suivans furent moins heureuses encore. L'ignorance, la paresse, l'absence de toute émulation qu'un népotisme traditionnel entretenait dans le personnel administratif, une décentralisation excessive, l'intérêt qu'avaient les employés concussionnaires à dissimuler le chiffre réel de la matière imposable, l'extrême confusion de l'état civil, dont le clergé, les communes et les agens de l'administration se partageaient les élémens, et enfin l'ombrageuse susceptibilité des corporations devant ce qui pouvait ressembler à une immixtion du gouvernement dans leurs franchises, tout conspirait pour épaissir ici les ténèbres. Les grands réformateurs du dernier siècle échouèrent tour à tour à la tâche. Le célèbre ministre de Ferdinand VI, Ensenada, qui, pour restaurer les finances, avait conçu l'idée assurément très discutable, mais très hardie pour son pays et pour son temps, de l'impôt unique, dépensa en vain des sommes énormes (*quarante millions* de réaux) pour arriver à la formation d'un cadastre complet (1); il dut finalement demander à la théologie les expédiens financiers que la statistique lui refusait, et la théologie, par l'organe de ses docteurs, délia Ferdinand VI d'une partie des dettes léguées par les règnes précédens. Sous Charles III, l'encyclopédiste d'Aranda, qui n'avait pas les théologiens dans sa manche, essaya de refaire ce cadastre; il commit malheureusement la faute de s'écarter du plan primitif, ce qui ne permettait pas d'utiliser les laborieuses recherches du marquis de la Ensenada. Ce second travail resta plus incomplet encore que le premier. Après d'Aranda, Campomanès et le ministre Lerena furent successivement réduits à déclarer qu'une statistique exacte et complète

(1) Tout incomplète qu'elle est, la statistique dressée par ordre du marquis de la Ensenada remplit *cent cinquante volumes*.

de l'Espagne était impossible, et Florida Blanca ne démentit pas plus tard ce décourageant arrêt par la publication de la sienne, où les données les plus indispensables se trouvent souvent oubliées.

Le règne de Ferdinand VII vit cependant éclore un essai heureux : nous voulons parler du *Dictionnaire* de M. Miñano, qui, comme statistique d'ensemble, serait un chef-d'œuvre, si une méthode parfaite, la clarté et la précision des développemens, une grande finesse d'observation, qui, avant de passer aux choses, avait appris à s'exercer sur les hommes, pouvaient suppléer à l'inexactitude des chiffres. Malheureusement la crise politique et financière, en rendant de plus en plus urgente la nécessité d'un relevé exact de la population et de la richesse du pays, avait surexcité dans la même proportion les causes de fraudes, fraudes dont l'administration elle-même, — et cet abus s'est reproduit à des époques beaucoup plus récentes, — se rendait souvent complice. Tel député influent, pour épargner à sa province, à son district, à sa commune, une aggravation possible dans la répartition de l'impôt ou du contingent militaire, sollicitait et obtenait un faux, comme ailleurs un chemin vicinal. Le travail de M. Miñano, basé qu'il était presque toujours sur des documens officiels, reflétait la plupart de ces inexactitudes, et il s'y en était même glissé bien d'autres. Un mauvais plaisant de l'époque s'avisa de dresser une carte sur les renseignemens géographiques transmis par des correspondans à M. Miñano et acceptés de confiance par le spirituel pamphlétaire, qui avait parfois la tête ailleurs : les latitudes et les longitudes se livraient, dit-on, sur cette carte à des excentricités peu pardonnables, à ce point que telle ville de l'intérieur s'y surprenait en pleine mer. M. Miñano n'en a pas moins légué un cadre excellent, et personne ne pouvait mieux le remplir que M. Madoz. A une pratique consommée de ces sortes d'études, à une fougue de travail que rien ne lasse et n'effraie, et qui est devenue proverbiale chez ses amis, M. Madoz joint une qualité non moins décisive : c'est celle de député opposant. On peut traiter à la diable une enquête officielle; mais, depuis le haut fonctionnaire jaloux de faire acte d'impartialité jusqu'au simple particulier heureux de faire preuve d'indépendance, qui oserait refuser toute sa complaisance et tout son zèle à un député de l'opposition? Comment le soupçonner surtout d'une arrière-pensée fiscale? A telle enseigne que M. Madoz a pu rallier à son entreprise plus de deux mille collaborations, soit officielles, soit officieuses, qui, tour à tour se corroborant, se complétant, se corrigeant l'une par l'autre, donnent à chacun des faits ou des chiffres qu'il accepte un grand degré de probabilité.

Ce gigantesque travail, qui a déjà atteint quinze énormes volumes in-quarto, et qui en aura plus de seize, se ressent d'ailleurs des difficultés sans nombre contre lesquelles l'auteur a dû lutter. Tantôt de

nouveaux renseignemens surviennent durant le cours de l'impression, et M. Madoz, sacrifiant avec une bonne foi dont il faut lui savoir gré la symétrie à l'exactitude, se résigne à les faire entrer dans un cadre qui ne leur était probablement pas destiné; tantôt les élémens d'un même relevé, n'ayant pas pu être tous recueillis avec la même rapidité, se rapportent à des années différentes, ce qui gêne les vues d'ensemble. Les scrupules même de l'auteur, le soin qu'il prend de mettre sous nos yeux toutes les pièces du procès, chaque fois qu'il a à justifier un chiffre ou une lacune, jettent dans cet ouvrage une lourdeur fatigante. J'insiste sur ces imperfections, car il sera facile d'y remédier dans les éditions suivantes, et le *Dictionnaire* de M. Madoz est destiné à avoir de nombreuses éditions. L'état l'a adopté, et le mode de subvention qu'a imaginé le gouvernement espagnol ne manque pas d'une certaine couleur locale : il a offert aux employés, en guise d'à-compte sur leurs arriérés, un exemplaire de l'ouvrage. La plupart des employés, autorisés par une triste expérience à croire qu'un bon livre valait bien une créance sur le trésor, ont pris cette offre au mot. A quelque chose malheur est bon, comme on voit : avec un déficit moindre, l'état n'aurait pas été en mesure d'encourager cette œuvre capitale, qui, par ses difficultés et son étendue, dépassait les limites d'une spéculation privée.

Je ne crains pas d'avoir trop longuement insisté sur l'importance de cette immense statistique, qui, dans un moment où la production et la consommation espagnole essaient de nouer des rapports réguliers avec le commerce des autres pays, a véritablement un intérêt européen : essayons maintenant d'en tirer parti. Le volume qui concerne Madrid nous occupera de préférence, car c'est là que l'auteur a accumulé le plus grand nombre de résultats comparatifs. Nous serons obligé parfois de remplacer les chiffres par des inductions. M. Madoz ne nous dit pas, par exemple, comment se décompose la population de plus de 235,000 ames qu'il a relevée à Madrid pour 1848. Or, ce sont précisément ces détails qui, rapprochés de quelques données correspondantes des années antérieures, pouvaient le mieux nous éclairer sur les destinées de la capitale espagnole, en permettant de distinguer, entre les diverses influences qu'elle subit, celles qui sont purement accidentelles de celles dont l'action est permanente. Malgré ces lacunes, les renseignemens recueillis par M. Madoz n'ouvrent pas moins la porte à des aperçus très intéressans et surtout très nouveaux sur la situation matérielle, le rôle politique et les mœurs de la société madrilègne.

I.

Madrid a d'abord cela de particulier, entre toutes les capitales européennes, qu'il n'est, à proprement parler, ni agricole, ni commercial,

ni industriel. A part deux ou trois domaines royaux, les cultures comprises dans son ressort municipal ne représentent qu'un revenu inférieur à 150,000 francs. Et ce n'est pas faute d'espace : une immense ceinture de terrains vagues, où n'apparaissent souvent ni une maison ni un clocher, entoure Madrid à perte de vue. Cet abandon des travaux agricoles s'explique par l'importance exceptionnelle donnée de temps immémorial dans les Castilles au pâturage. Au XVIe siècle, la Castille-Nouvelle possédait à elle seule plus de six millions de mérinos, sans compter les autres variétés ou espèces de troupeaux, et la *mesta*, partout où elle a apparu, a fait le désert. Quand la translation de la cour à Madrid, sous Philippe II, et l'affluence subite de population qui en résulta vinrent offrir aux habitans un meilleur emploi de leur sol, les immenses forêts vierges qui entouraient la ville au moyen-âge, et qui l'avaient fait surnommer *la Osaria* (la ville aux ours), étaient incendiées ou rasées. Les cours d'eau avaient disparu et avec eux les principes fertilisans du terroir, qui n'était plus désormais qu'une énorme tache de sable entre les oasis lointaines d'Aranjuez et de Guadarrama. Les progrès même de la population madrilègne vinrent hâter cette disparition des cours d'eau. Madrid, qui n'avait, en 1560, date de son érection en capitale, que 2,500 maisons, en avait 7,000 en 1597, et ce développement rapide des constructions ne dut s'accomplir qu'aux dépens des forêts les plus voisines. La position centrale de Madrid, qui est de toutes les villes d'Espagne la plus éloignée des deux mers, lui interdisait également tout essor commercial. Madrid pouvait encore moins viser à devenir un centre industriel, car ses produits fabriqués n'auraient franchi le vide qui le séparait des marchés extérieurs de consommation que pour rencontrer, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, la concurrence manufacturière de Ségovie, de Tolède, de Talavera, de Valence et d'Avila.

L'octroi est aussi pour beaucoup dans le triple interdit qui est venu peser sur l'activité madrilègne. Jusqu'en 1848, et sauf quelques exceptions temporaires, nous voyons le tarif municipal frapper de droits exagérés, non-seulement les denrées de première nécessité, dont la cherté paralyse *extrà muros* la production agricole et réagit *intrà muros* sur les salaires (1), mais encore les produits fabriqués, et, qui pis est, les matières premières de ces fabrications (2), c'est-à-dire le commerce dans son seul mobile, l'industrie à la source même de son développement. Ce n'est pas tout : l'état, sous forme de droits de *portes*

(1) Par le droit d'octroi, le prix du charbon, seul combustible dont on fasse généralement usage à Madrid, est presque doublé. Le vin est plus surtaxé encore. Le tarif municipal frappe jusqu'aux légumes et n'excepte même pas les grains et les farines.

(2) Par suite d'une mesure générale, l'octroi sur les objets fabriqués et les matières premières a été supprimé en 1848.

et de droits de *consommation*, ajoute à l'octroi municipal une surtaxe qui le double, ce qui porte à environ 134 réaux (33 fr. 50 c.) *par habitant* les charges indirectes qui entravent aux portes de Madrid la consommation et la production locales. Si l'on tient compte du bon marché relatif de la vie en Espagne et de la sobriété proverbiale qu'y comportent les mœurs et le climat, cet impôt local de 33 francs que paie en moyenne l'habitant de Madrid est l'équivalent de 60 francs par tête, ou environ 250 francs par famille à Paris. Pour ne pas sortir d'Espagne, une comparaison donnera la mesure des causes d'infériorité que l'octroi et les deux surtaxes dont l'état le grève apportent au travail madrilègne. Ces deux surtaxes seules prennent en moyenne au consommateur de Madrid *deux fois* plus qu'au consommateur de Barcelone, et *trois fois* plus qu'à celui de Cadix, bien que Madrid soit de toutes les villes celle qui approche le moins des conditions agricoles, commerciales et manufacturières qui font la prospérité exceptionnelle de Barcelone et de Cadix.

Ajoutons que, par un de ces procédés de logique comme le fisc sait seul en trouver, le montant des droits locaux de *consommation* est considéré plus tard par l'administration des contributions directes comme l'une des bases de la richesse imposable, de sorte que, plus la commune aura été appauvrie par cette taxe indirecte, plus elle devra contribuer pour l'impôt direct. C'est ce qui peut expliquer encore comment la moyenne individuelle de l'impôt immobilier, qui est de 25 réaux dans la province de Barcelone, s'élève pour la province de Madrid à plus de 32 réaux. Le système des patentes, basé qu'il est dans la plupart des cas sur la population, est encore plus défavorable à Madrid; chaque patenté y paie en moyenne 97 francs, tandis que le patenté de Cadix ne paie que 54 fr. et celui de Barcelone 47 francs. Ainsi, Madrid devait voir tourner contre lui-même jusqu'à la supériorité numérique de sa population, seule compensation qu'il pût trouver aux inégalités forcées ou factices qui paralysent son progrès matériel.

Dans ces conditions, et en attendant une transformation dont il est déjà possible d'apercevoir les symptômes, Madrid ne pouvait viser qu'au rôle de métropole officielle, sans autres branches de commerce ou d'industrie que celles qui correspondent aux besoins les plus immédiats de la consommation locale. La classe réellement dominante à Madrid devait donc être celle qui se rattache directement ou indirectement au monde officiel. Essayons de déterminer son importance numérique. Madrid n'est politiquement intelligible qu'à cette condition. Nous prendrons pour base de nos calculs le recensement municipal de 1846, le seul, d'après M. Madoz, qui offre des garanties d'exactitude, et le seul aussi qui n'échappe pas entièrement à l'analyse. Ce recensement assignait à Madrid environ quarante-neuf mille domici-

liés, correspondant, avec les femmes, les enfans, les domestiques, à une population totale de près de 207,000 ames.

Si l'on excepte les journaliers et les domestiques, l'impôt des patentes atteint en Espagne toutes les professions non officielles susceptibles d'être classées, depuis l'avocat et le banquier jusqu'au plus humble revendeur ambulant. Or, les relevés que fournit le livre de M. Madoz évaluent, pour 1846, le chiffre des patentés de Madrid à près de 16,700. Le personnel des journaliers correspond à environ 7,000 feux. Les quatre ou cinq manufactures auxquelles se réduit la grande industrie madrilègne nous donnent au plus, avec les imprimeries, un millier d'ouvriers chefs de familles ou célibataires vivant seuls. Quant aux ouvriers qui forment le personnel des mille petites industries courantes de Madrid, la plupart travaillent pour leur compte et rentrent dans la masse des patentés; d'autres se mêlent à la catégorie des hommes de peine ou journaliers; d'autres enfin vivent chez leurs patrons et se confondent, dans les relevés municipaux, avec les familles de ceux-ci : la majorité des commis-marchands est dans ce dernier cas. Nous exagérons donc en portant à 2,000 les commis et les ouvriers qui ont un domicile distinct et qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes. Ajoutons 2,300 pour le personnel des deux chambres, les employés municipaux et ceux des gens de lettres, artistes, etc., qui échappent à toute classification officielle. Il y a à Madrid 6,400 maisons particulières; mais plusieurs de ces maisons appartiennent soit aux mêmes personnes, soit à des personnes exerçant des professions déjà classées, soit enfin à des capitalistes de province que le danger des placemens agricoles pendant la guerre civile et l'affluence exceptionnelle d'étrangers que jetaient au siége du gouvernement les vicissitudes politiques ont amenés à placer leurs fonds sur des immeubles de Madrid. Déduction faite de ces absences et de ces doubles emplois, c'est tout au plus si les propriétaires d'immeubles domiciliés à Madrid atteignent le chiffre de 4,400. Nous ne devrions parler que pour mémoire des familles riches qui viennent habiter Madrid sans autre but que d'y jouir de leur fortune; car, en Espagne, où la vie de château n'existe pas, la plupart des riches oisifs ne se rejettent sur les villes que pour s'y fixer définitivement, y acquérir des immeubles et s'y confondre avec les propriétaires locaux. Madrid, vu l'inclémence relative de son climat et la cherté de la vie, est même beaucoup moins favorisé sous ce rapport que les autres grands centres. Ajoutons cependant pour cette classe 600 familles. Total général : 34,000 domiciliés, ce qui laisse, pour les célibataires ou chefs de famille vivant du budget ou qui aspirent à vivre du budget, le chiffre de 15,000 feux, correspondant à près du tiers de la population inscrite.

II.

L'énormité relative de ce dernier chiffre ne doit pas surprendre; comme métropole administrative et politique, Madrid appelle dans son sein autant et même plus d'employés actifs que Paris (1), ce qui, vu la différence numérique des deux populations, équivaut proportionnellement au *sextuple*. Les mêmes causes ont fait de Madrid le principal théâtre de cette guerre de grades et d'emplois qui était de temps immémorial la grande maladie sociale de l'Espagne, et que le va-et-vient administratif de la dernière période révolutionnaire a si violemment surexcitée. Aux employés en activité et aux solliciteurs proprement dits il faut ajouter ces myriades d'employés, de magistrats, d'officiers en disponibilité ou en retraite qui, à chaque remaniement de personnel, venaient patiemment réclamer le règlement sans cesse ajourné de leurs pensions (2), et dont la plupart, soit pour surveiller de plus près le résultat de leurs démarches, soit parce qu'ils n'avaient pas ailleurs de moyens d'existence, finissaient par rester à Madrid. Les statistiques de l'intendance, qui, tout inexactes qu'elles sont, présentent une sorte de vérité comparative, puisque chacune a été influencée par les mêmes causes d'erreur, nous donnent sur les fluctuations de ce personnel des chiffres fort significatifs. La population totale de Madrid, évaluée en 1833 par l'intendance à 166 mille ames, s'élevait trois ans après, au fort même de la guerre civile, qui devait avoir cependant appauvri la capitale d'hommes et d'argent, à 224 mille ames, ce qui n'était possible que par une invasion combinée des victimes officielles qu'avaient faites les changemens de systèmes survenus dans l'intervalle et des ambitions qu'ils avaient mises en éveil. En 1842, au contraire, alors que la politique exclusive et violente du régent repousse impitoyablement tout ce qui n'est pas *ayacucho*, ce chiffre redescend à 157 mille ames, pour remonter à plus de 200 mille en 1846, quand l'éclectisme conciliant des modérés vient tendre la main aux éclopés de tous les partis.

Comprend-on maintenant le passé politique de Madrid, son manque absolu d'initiative dans les mouvemens des trente dernières années, sa déférence proverbiale pour le fait accompli? Tout s'explique par l'absence à peu près complète des grandes industries (3), ces serres-

(1) Les rouages de l'administration centrale sont beaucoup plus compliqués en Espagne qu'en France. Pour ne citer qu'un exemple, le prélèvement et l'application des recettes publiques sont dans les mains de cinq ou six ministères, de sorte que chacun d'eux a pour annexe un véritable ministère des finances. La nouvelle loi sur la comptabilité tend à faire disparaître cette confusion.

(2) En 1848 et malgré des extinctions nombreuses, on en comptait encore en Espagne 57,000, plus 15,000 religieux décloîtrés, également pensionnaires de l'état.

(3) Je n'ai pas à parler des gens sans aveu, autre élément d'insurrection qui se con-

chaudes d'insurrection, et par la prépondérance relative des employés et des solliciteurs, élément passif par excellence, n'abandonnant jamais qu'à bon escient le parti sur lequel il a hypothéqué ses positions et ses espérances, mais d'autant plus empressé, celui-ci tombé, à porter son dévouement banal aux nouveaux venus. Fractionnée qu'elle est en une vingtaine de classes bien distinctes, la population madrilègne proprement dite, malgré sa supériorité numérique, et quelles que fussent ses sympathies ou ses antipathies pour les partis qui se succédaient au pouvoir, était forcément entraînée par l'invisible ascendant de ces quinze mille conspirateurs occultes qui, sans avoir besoin de se donner le mot, apportaient dans la résistance comme dans le mouvement l'unité et la simultanéité d'action d'un intérêt commun. De là aussi cette apparente animation politique qui donnait à Madrid une physionomie si révolutionnaire et contrastait si plaisamment avec sa condescendance moutonnière pour tous les *pronunciamientos* du dehors. Ces sinistres agitateurs à la mine sombre, au regard investigateur, aux colloques mystérieux, qui, à chaque symptôme de crise, se postaient par milliers au carrefour central de Madrid, ces terribles habitués de la *Puerta del Sol* enfin, dont chaque froncement de sourcil faisait tressaillir les bourses de Paris et de Londres, étaient pour la plupart de malheureux solliciteurs ou de plus malheureux retraités, se communiquant à voix basse leurs faméliques inquiétudes et guettant patiemment, par le soleil et par la bise, l'apparition du supplément de journal qui devait leur apprendre à quelle puissance du lendemain irait s'adresser leur centième placet.

Madrid n'a eu dans le cours de son histoire qu'un jour de véritable initiative, le 2 mai 1808, quand partit de la place du palais, aux premiers indices du complot de Bayonne, ce formidable cri d'insurrection qui devait faire le tour de la Péninsule. Les Madrilègnes venaient de découvrir qu'il s'agissait, cette fois, de l'existence même du trône, et c'est le seul point sur lequel leur politique, d'ailleurs si accommodante, ne saurait transiger. Madrid comprend instinctivement qu'il n'a qu'une vie factice, et que la présence de la cour, les étrangers qu'elle appelle, le luxe qu'elle fomente, peuvent seuls remplacer pour lui les élémens de prospérité dont le déshérite sa position. Le sentiment monarchique, qui tendit constamment chez nous à se réfugier vers les extrémités, a ainsi chez nos voisins sa plus forte raison d'être au centre. N'est-ce pas là ce qui explique en partie comment la royauté espagnole a si énergiquement résisté aux mêmes secousses qui, trois fois, ont renversé la royauté française? Siégeant au foyer même des révolutions, celle-ci se

centre habituellement dans les capitales. En Espagne, c'est la contrebande qui les enrôlait et les disséminait sur tous les points du pays.

trouvait d'avance cernée et paralysée, tandis que celle-là, au milieu de sa capitale fidèle, a toujours pu garder la liberté de ses mouvemens.

Ce n'est, du reste, qu'à la maison de Bourbon que Madrid a voué sa prédilection monarchique. Les Madrilègnes, qui, avant l'érection de leur ville en capitale, s'étaient trouvés associés à la défaite des *comuneros* de Castille, tinrent toujours rigueur à la maison d'Autriche. Entretenue par l'horrible misère qu'avaient léguée les guerres de Charles-Quint et de Philippe II, surexcitée à deux reprises par l'impopularité du duc d'Olivarès et du père Nithard, cette opposition avait en outre un dangereux aliment dans les intrigues d'une partie de la grandesse, qu'un vieux levain d'indiscipline féodale soulevait de temps à autre contre le pouvoir royal. En 1620, les ducs d'Osuna et d'Uceda encourent, l'un la prison, l'autre l'exil. En 1621, le comte de la Oliva meurt dans un cachot. En 1648, deux Silva et deux Padilla conspirent contre la vie du roi. Un peu plus tard, le marquis de Liche est convaincu d'avoir introduit plusieurs barils de poudre dans le théâtre du Buen-Retiro pour faire sauter le roi. Une hostilité qui se traduisait par des faits pareils devait avoir de menaçans échos dans la population, à une époque où chaque grand d'Espagne disposait à Madrid d'une armée de cliens et de valets. Les scandales de la cour offraient d'autres prétextes à l'esprit de sédition, car l'austérité gourmée de la grande époque de Philippe II avait peu à peu fait place à des mœurs assez décolletées. C'était par anticipation notre histoire : après le grand siècle, le siècle de Louis XV. Le Louis XV espagnol, c'est Philippe IV, « roi débraillé et libertin » (*rey majo y libertino*), comme l'appelle Marchena; très dévot au demeurant, voire un peu cruel, mais passant volontiers de la dame d'honneur à la danseuse, à ce qu'assure le révérend père Florez, qui lui donne jusqu'à huit bâtards de différens lits, et épiçant au besoin de sacrilége ses royales amours, témoin certaine scandaleuse aventure avec une bénédictine. La cour se modelait naturellement sur le roi. D'après des mémoires contemporains, les dames de la reine vivaient tout bonnement en lorettes, « recevant de leurs amans joyaux, habits et sommes considérables. » Lisez aussi le poète Argensola : « C'est ici cour plénière de tous les vices.... jeu, mensonge, gourmandise et adultère, brutale lignée de l'oisiveté, et pires encore, tels qu'en vit Rome au temps de Tibère et de ses horribles successeurs; les nuits de Caligula et de Néron sont par nos déportemens effacées. » Lisez surtout Quevedo, le grand, l'étrange satirique espagnol, qui laisse si souvent pressentir, sous le rire éclatant de Rabelais, le sanglot intérieur de Molière. « Tu salues, dit Quevedo à son ennemi, le tout-puissant Olivarès, tu salues avec plaisir les donzelles; par toi prévalent les catins, par toi parviennent les truands, et tels montent par toi l'échelle des honneurs qui ne devraient monter que l'échelle des po-

tences, des piloris et des échafauds. » Ailleurs, Quevedo fait parler Olivarès lui-même : « ..... Tandis que moi, par les parcs, jardins, maisons de campagne et autres passe-temps, je restais noyé dans le lupanar de mes appétits, entre les cotillons des madames ou diablesses, ce qui est tout un (*entre las faldas madamas o diablas*), les Français prirent tout ce qu'ils purent en Flandre et en Hollande.... »

Le siècle des moralistes n'est jamais bien loin du siècle des révolutions, et le discrédit moral de la royauté ne pouvait guère s'arrêter sous la régence de Marie-Anne d'Autriche, ou plutôt de son favori don Fernando Valenzuela. Celui-ci, qui avait deux genres d'influence à se faire pardonner, n'épargnait rien pour capter l'indulgence des Madrilègnes. Non content de prodiguer sa fortune pour entretenir dans la ville le bon marché des subsistances et pour procurer du travail aux habitans, il donnait à ceux-ci toutes sortes de divertissemens gratuits, fêtes, combats de taureaux où il payait de sa personne, comédies qu'il composait lui-même. Le peuple, qui riait apparemment très peu à ces comédies, ne fut pas désarmé. Une nuit, on placarda près du palais le portrait de la reine et du favori. Valenzuela tenait la main sur les insignes des différentes charges et dignités avec cette inscription au bas : « Ceci se vend, » et aux pieds de la reine, qui était représentée la main sur la poitrine, était cette autre inscription : « Celle-ci se donne. » C'en était fait de la maison d'Autriche, on ne croyait plus à sa majesté. Ne trouverait-on pas une dernière analogie entre notre Louis XVI et le successeur du Louis XV espagnol, le débile Charles II, qui clot la liste des rois de cette maison? Chez tous deux, même impuissante bonhomie entre les égoïstes calculs de popularité de quelques personnages et l'inintelligente fureur des masses. A deux reprises, la populace de Madrid se rue menaçante sur le palais, demandant à grands cris du pain et accusant la cour « de piller le trésor de la nation; » les plaintes feintes ou sincères du ministre disgracié Monterey contre les prodigalités de la cour servent de prétexte à ces clameurs, et l'on ne sait si le corrégidor Ronquillo, qui apparaît à cheval au milieu de l'émeute, vient pour la contenir ou pour l'encourager : — voilà les journées des 5 et 6 octobre, et voici presque Necker et Lafayette. — On fait en outre courir le bruit que Charles II est possédé du diable : le diable, c'est le « Pitt et Cobourg » du temps. Le 93 espagnol n'alla pas heureusement aussi loin que le nôtre. Le peuple de Madrid se borna à décapiter moralement la dynastie autrichienne, en exigeant du débile monarque, que des raisons de parenté faisaient pencher du côté de l'archiduc, un testament en faveur du duc d'Anjou. Quand Madrid tomba au pouvoir de l'archiduc, presque tous les habitans en état de porter les armes étaient allés se ranger sous les drapeaux de Philippe V. Les courtisanes de la ville se mirent elles-même de la partie, sollici-

tant de préférence les adhérens et les soldats du prétendant, pour les exterminer à leur manière, comme dit M. Madoz. Plus de 6,000 soldats en restèrent à l'hôpital, la plupart pour y mourir. « L'histoire n'osera pas consigner l'exemple d'une aussi impie vertu civique, » écrivait à ce propos le grave marquis de San Felipe (*no se leera tan impia lealtad en las historias!*) En effet, nous comprenons l'embarras de l'histoire.

III.

Si, des mœurs politiques de Madrid, nous passons à ses mœurs privées, un chiffre nous fournira encore à cet égard de nombreux éclaircissemens.

En comparant, toujours d'après le relevé de 1846, le nombre des maisons avec celui des habitans, nous trouvons en moyenne un peu moins de huit domiciles et environ 32 habitans par maison. Cette proportion n'a d'analogie ni avec la banalité des habitations parisiennes, où chaque voisin n'est souvent qu'un inconnu de plus dans la foule inconnue des voisins, ni avec cet exclusivisme domestique qui, dans la plupart des quartiers de Londres, ne tolère qu'une famille sous chaque toit. De là, pour la capitale espagnole, une physionomie à part. La communauté de toit est presque à Madrid une amitié à laquelle viennent peu à peu converger les amitiés et les relations du dehors, de sorte qu'au Prado, au théâtre, à la Puerta del Sol, presque tous les gens de même classe s'abordent ou se saluent. Un autre détail de statistique vient puissamment influer sur la sociabilité madrilègne. La période d'âge comprise entre vingt et trente ans, la période des bals, des rendez-vous, des bouquets et des éventails qui parlent, est celle qui compte, à Madrid, les représentans les plus nombreux (près de 51 mille pour les deux sexes, le quart environ de la population totale). Je laisse à penser les brèches que ce personnel conquérant pratique dans les remparts de la vie privée. L'élégante facilité des mœurs péninsulaires s'y prête du reste merveilleusement. L'amour est une bienséance en Espagne. Rester deux minutes auprès d'une jeune femme et surtout d'une jeune fille que le hasard a fait, à la promenade ou au bal, votre voisine, sans provoquer la conversation, — et causer cinq minutes avec elle sans l'entraîner sur le terrain glissant du madrigal, — ce serait violer, en Espagne, les deux prescriptions les plus vulgaires du savoir-vivre. A la seconde rencontre, on se donne mutuellement son petit nom, et il n'est pas rare de s'entendre, dès la troisième, appeler *amigo* (ami), sans que les mères ou les jaloux puissent s'en offusquer, et sans que la fatuité la plus robuste, disons-le aussi, ait droit de s'en prévaloir. Le cas ne devient sérieux que si cette gracieuse familiarité de langage tourne au diminutif, si l'*amigo*, par exemple, passe au rang

d'*amiguito*. L'*ito* est, chez nos voisins, le Rubicon du sentiment, et tel qui, se méprenant à ce feu roulant d'agaceries qui donne un charme si terrible à la conversation écrite ou parlée des Espagnoles, espère chaque jour le franchir, est fort exposé, dit-on, à se morfondre indéfiniment sur l'autre rive. Une Madrilègne n'a pas sa pareille, fût-ce au « pays de Jésus (1), » dans cette scabreuse gymnastique, qui est l'esprit des femmes au-delà des Pyrénées.

On devine qu'avec de pareils élémens de sociabilité Madrid doit personnifier assez mal l'austérité castillanne, et en effet on y mène la vie assez grand train. Outre ses courses de taureaux, qui se renouvellent presque sans interruption chaque semaine, Madrid a sept théâtres, ce qui, toute proportion de population gardée, est l'équivalent d'environ *quarante* théâtres à Paris. Le carnaval y dure en outre deux fois plus qu'à Paris. Du milieu de l'automne au commencement du printemps, tout jeune Madrilègne croirait se compromettre en paraissant au bal sans un nez de carton. Les bals masqués manquent du reste, en Espagne, d'animation et de piquant; que reste-t-il à dire sous le masque quand on a pu presque tout se dire à visage découvert? Les mots *me conoces?—te conozco* (2), répétés par mille voix dans cet odieux gloussement qui est le diapason obligé du lieu, y sont à peu près tout le fond de l'intrigue. Un seul détail, véritable invention de fille d'Ève, relève d'un certain haut goût la fade monotonie de ces bals. Par un artifice de coquetterie que n'admettraient pas nos mœurs, mais qui n'a rien de choquant en Espagne, où la plus dévote compte volontiers ses amoureux sur les grains de son rosaire, la plupart des danseuses s'y montrent déguisées en nonnes. Avec les plaisirs bruyans qu'appelle toute métropole, Madrid cumule les distractions plus patriarcales qui sont le lot de la vie de province. Les foires, les pèlerinages, les fêtes patronales, sont pour la jeune population madrilègne des rendez-vous obligés. Il s'y fait grande consommation de bonbons et de soupirs. La veille du jour de l'an fait surtout époque dans les cœurs. Ce jour-là, on jette séparément dans deux urnes les noms des soupirans des deux sexes, puis on tire au hasard, un à un, les bulletins de chaque urne, de façon à toujours faire coïncider avec un nom masculin un nom féminin, et chacun des joueurs est proclamé pour toute une année l'adorateur officiel de la señora qui lui est échue à cette loterie. On recommence la veille des *rois*. Le hasard accouple quelquefois les mêmes noms, et, pour si peu que le candidat deux fois favorisé se connaisse en complimens et en sucreries, il est fort rare que cette plaisanterie ne finisse pas en *ito*. Revenons à la statistique.

(1) C'est le nom d'amitié que les Andalous donnent à leur province.
(2) Me connais-tu? — Je te connais.

Le maximum annuel des mariages de Madrid a lieu pour les hommes vers trente-un ans et pour les femmes vers vingt-six ans seulement, presque la trentaine pour une Espagnole, qui est nubile à peine elle cesse d'être enfant. Ce long célibat s'explique par la liberté même dont jouissent les jeunes filles en Espagne. Pour la Française, le mariage est une émancipation, tandis que l'Espagnole, dans cette atmosphère de galanterie où elle entre de plain-pied au sortir du couvent, peut égrener sans trop d'impatience le chapelet de ses jeunes années. L'une, qui n'a pas le droit d'appeler les temporisations de la coquetterie à son aide, met son amour-propre à trouver le plus tôt possible un mari; l'autre le met à désespérer le plus long-temps possible ses amoureux. De quel côté le diable trouve-t-il mieux son compte? Je ne suis pas compétent. Il faut cependant avouer que l'Espagnole, libre qu'elle est de provoquer ouvertement les hommages et d'avouer ses préférences, reste par cela même sous le contrôle permanent des médisans et des jaloux, ce qui vaut bien une sauvegarde plus austère. Ajoutons que les ardeurs de la vanité, constamment surexcitées chez elle, la distraient d'autres ardeurs. Virginie faillirait moins difficilement peut-être que Célimène, ce qui, disons-le en passant, ne prouve rien contre Virginie. Enfin, et ceci répond à tout, les fenêtres de rez-de-chaussée et les guichets intérieurs de premier étage où les filles à marier de Madrid donnent leurs audiences confidentielles aux soupirans, sont en général très solidement grillés.

Quant au groupe masculin de la jeunesse madrilègne, l'action moralisatrice de cette liberté de mœurs n'est pas contestable. Chez nous, grace au rigorisme mal entendu qui élève comme un mur de glace autour des jeunes filles, nous sommes arrivés à ce résultat profondément triste, que les affections honnêtes ne sont pas toujours les plus attrayantes. Agnès, eût-elle de l'esprit à en revendre, est parfois condamnée, de par la pruderie maternelle, à paraître infiniment moins adorable que Frétillon. Ce contre-sens est inconnu chez nos voisins. En Espagne, Agnès c'est Rosine, moins Bartholo, et tenant au besoin tête, avec un aplomb tout virginal, un entrain pétillant de malice et de fraîcheur, à une demi-douzaine d'Almaviva qui en pâtissent fort, mais n'en sont que plus captivés. Frétillon et ses amours chiffonnées n'auraient que faire ici. Comprenant quelle serait à armes égales son infériorité, l'immoralité n'y prend pas la peine de se mettre en frais de folle ou de poétique élégance; il n'y a pas d'intermédiaire à Madrid entre l'amour épuré des soupirs et des sérénades et le vice terne, platement vénal de la rue. Ajoutons, puisqu'il s'agit de statistique sociale, que les malheureuses qui font ici cet horrible métier n'en ont même pas la verve cynique. N'étant pas officiellement séquestrée comme ailleurs de la société commune, la courtisane espagnole en conserve le

décorum; elle l'exagère même, comme si, par la pruderie contrainte de son langage et de ses manières, elle voulait instinctivement racheter le reste. L'étranger qui, sur la foi des apparences, irait respectueusement saluer ces drôlesses, ne trouverait à reprendre en elles qu'un peu de sauvagerie.

Je fais exception pour les *manolas*, variété de vierges folles spécialement et exclusivement madrilègne, et que les Espagnols les plus austères entourent de ces égards indulgens qui, chez ce peuple artiste, pardonnent tout à la grace. Grace n'est pas le mot : c'est plutôt, chez la manola, je ne sais quelle originalité brutale et contrastée qui résulte à la fois d'un certain port de mantille, du rhythme grave et lascif de la démarche, de l'excentricité élégante du costume, de la crudité noire et venimeuse du regard :

. . . . . .
Ancha franga de velludo
En la terciada mantilla.
Aire recio, gesto crudo;
Soberana pantorrilla.
Alma atroz, sal española...

« Large frange de velours — à sa mantille croisée. — Air âpre, geste cru.— Jambe de reine. — Ame atroce, sel d'Espagnole.... »

J'ai dû renoncer à faire passer dans la traduction l'onduleuse ampleur de ce *soberana pantorrilla;* la poétique des Espagnols a des licences qui ne s'arrêtent qu'à la jarretière, ce qui lui donne des ressources d'expression inconnues à la nôtre. A propos de ces jarretières-là, je m'empresse de réfuter un préjugé fort injuste : le poignard qu'on a reproché aux *manolas* d'y tenir n'a jamais existé que dans les jeunes imaginations françaises de 1808. Ces dames ont bien parfois la main plus prompte que la langue, mais d'ordinaire cette arme-ci leur suffit. Malheur à l'imprudent qui se hasarde à croiser avec elles le fer du dialogue sans posséder à fond les passes et les feintes du beau style manolo! C'est l'équivalent de notre *poissard*, mais plus épuré, presque toujours élégant, exempt surtout de ces odieuses souillures de vin bleu qui aujourd'hui déshonorent la langue pittoresque arrêtée par Vadé et parlée par les dames de la halle devant les rois de France. C'est un fait très remarquable que cette horreur instinctive du bas peuple espagnol pour le grossier et l'ignoble, qui, chez le bas peuple de Paris et de Londres, sont souvent prétention et manière. Comme s'il était donné à l'ardent soleil d'Espagne de sécher toute boue, il n'est pas jusqu'à la crapule qu'il ne dore çà et là de quelque poétique reflet. Le rufian le plus avili des cabarets borgnes de Madrid, de Saragosse ou de Séville vous a des mots et des poses de donneur de sérénades, et

on pressent un râclement de guitare près de la voix la plus rauque et la plus avinée.

Mais voilà de belles affaires qu'à propos de manolas j'allais me faire avec l'aristocratie féminine du quartier de Lavapiés, du quartier des Vistillas et du quartier des Maravillas! Toutes les manolas, hâtons-nous donc de le dire, ne vont pas prendre le frais aux environs de la Puerta del Sol. C'est même là une infime minorité, où il se glisse, qui plus est, de fausses manolas; car telle est la popularité dont jouit à Madrid le beau monde manolesque, qu'on lui fait les honneurs du plagiat. Quelle aristocratie oserait en dire autant dans ce temps d'aristocraties déchues ou écroulées? La manola de bon aloi, celle qui règle le goût aux courses de taureaux, et qui, les jours de *romeria* et de *verbena* (1), éblouit un public souriant par le luxe insensé de couleurs, de pompons, de grelots dont resplendit et bruit l'équipage improvisé qui la transporte avec sa suite au bord du Manzanarès ou sur la route du Pardo, cette manola est une respectable commère qui n'a vendu de sa vie que des melons « d'Hanovre » ou des oranges « de la Chine, » et mène haut la main ses filles et leurs galans. Celles-ci ne résistent guère à l'offre d'une orangeade chez le glacier valencien du coin; mais il serait présomptueux de leur parler sentiment quand on ne porte pas une veste de velours aux boutons de verre, une écharpe de soie aux reins et une épinglette d'argent à la chemise, trois conditions essentielles du dandysme manolo :

Si algun galan boquirubio
Babeando tràs se vá
Se revuelve, tuerce el morro
Y le dice : Arrè allà!
Que no gusto de parola...

« Si quelque muguet, la bouche en cœur, — va mignardant après elle, — elle se retourne, tord son museau — et lui dit : Arrière! — je n'aime pas les fariboles... »

Et la manola, à tout prendre, fait preuve de bon goût en préférant les « fariboles » du manolo. L'élégance, qui, pour les femmes, est en Espagne de tous les rangs, s'est réfugiée, pour les hommes, dans les rangs du peuple, qui s'en prévaut, car on le lui rappelle tous les jours. Chez nous, l'ouvrier s'endimanche en « bourgeois, » tout en jurant haine à la bourgeoisie, tandis qu'en Espagne c'est le bourgeois à prétentions qui s'endimanche volontiers en *majo*, en dandy populaire. Envieux et plagiaire partout ailleurs, le peuple est, en Espagne, orgueilleux de lui-même, voire un peu exclusif. Faites donc ici de la propagande démocratique et sociale! Pour en revenir à l'éloignement

(1) Pèlerinages et fêtes patronales.

des jeunes manolas pour tout amour de contrebande, je dois dire que le couteau du manolo y contribue aussi un peu. Plus d'une en porte fièrement la marque :

..... Y que tiene un no sé que
En aquella cecatriz
Que lleva junto á la gola.

« Et elle a je ne sais quel charme — dans cette cicatrice — qu'elle porte au bord de la collerette. »

Malgré ce penchant naturel des manolos pour l'emploi du couteau, les crimes et délits contre les personnes, qui, dans le reste de l'Espagne, représentent les deux tiers environ de la criminalité totale, sont moins nombreux à Madrid que les crimes et délits contre les propriétés. Bien plus, la proportion des accusations d'homicide et de blessures est moins forte à Madrid (1 sur 667 habitans) que dans l'ensemble de son ressort judiciaire (1 sur 556 habitans). Sur la totalité des crimes et des délits, la proportion est encore plus honorable pour les manolos. Les quartiers essentiellement plébéiens de Lavapiés, des Maravillas et des Vistillas ne présentent qu'un accusé pour 293 habitans, tandis qu'au foyer même de la civilisation madrilègne, dans les quartiers du Barquillo, du Rio et du Prado, chaque accusé correspond à 150 habitans seulement. Ces chiffres désespèrent M. Madoz, qui se donne des peines inimaginables pour les infirmer et établir qu'on ne saurait s'en prévaloir contre l'influence moralisatrice de l'instruction. Pour notre part, nous donnerions tout à la fois raison aux conclusions de M. Madoz et à ses chiffres. Que l'instruction, par cela même qu'elle développe les facultés mentales, puisse, dans certains cas, surexciter les mauvaises passions, cela n'est pas douteux; mais elle surexcite d'une façon plus directe encore les bonnes, et, comme il y a en somme plus d'honnêtes gens que de coquins, ou, ce qui revient au même, plus d'intérêt à rester dans la probité qu'à en sortir, la somme du bien qui résulte de l'instruction s'accroîtra toujours dans une proportion beaucoup plus forte que la somme du mal. Parce qu'il y a des enragés qui mordent, faudrait-il arracher à l'humanité ses dents? Je sais bien que si l'Europe, à l'heure qu'il est, pouvait tout à coup désapprendre à lire, certaine doctrine qui, pour n'être pas prévue par le code, n'en est pas moins très malhonnête ne ferait pas de si rapides progrès; mais on avouera que, si cette doctrine envahissait des populations complétement ignorantes, le plus sûr moyen d'arrêter le mal, après tout, serait de leur enseigner à lire. L'inoculation peut donner la fièvre, ce n'en est pas moins le meilleur préservatif de l'épidémie. J'en dirais autant des inconvéniens accidentels qu'entraîne la diffusion illimitée de l'enseignement secondaire. Il n'est pas douteux que, s'il y

avait, de nos jours, en France, moins de bacheliers ès-lettres, il y aurait moins de révolutions et moins de procès en police correctionnelle; mais l'équilibre naîtra peu à peu ici de l'excès même de la lutte. A force de perdre à cette loterie, où les mises se multiplient à mesure que les lots s'épuisent, les ambitions déclassées finiront par comprendre que tout le monde n'est pas nécessairement né pour devenir ministre ou millionnaire.

L'Espagne a d'autant moins à redouter pour son compte ce double écueil de toute initiation intellectuelle qu'elle l'a déjà franchi. La moralité relative des classes inférieures de Madrid ne correspond nullement à leur ignorance, car l'instruction est beaucoup plus répandue chez elles qu'on ne croit; les écoles primaires publiques ou privées de la ville reçoivent environ 6,700 garçons, dont près de 5,000 sont admis gratuitement. La période d'âge comprise entre *sept* et *quatorze* ans pouvant être considérée comme celle qui correspond à l'enseignement primaire, et cette période comprenant à peu près 8,700 garçons, dont un millier se répartit entre les 32 colléges qui desservent l'enseignement secondaire, il en résulte qu'*un huitième* environ des enfans mâles est seul privé de toute instruction. La proportion est à peu près la même pour les filles. Beaucoup de villes françaises, et ce ne sont pas précisément celles où le peuple est le plus moral et le plus pacifique, sont loin d'occuper un rang aussi honorable sous ce rapport. L'enseignement secondaire ne produit pas non plus en Espagne ces tristes conflits de la vanité et de l'impuissance qui ont signalé chez nous son extension. Grace aux couvens, qui lui facilitaient l'accès des universités (1) à une époque où les idées de hiérarchie n'avaient encore reçu aucune atteinte, le prolétariat espagnol a pu s'habituer de longue main à ne pas considérer l'égalité intellectuelle comme incompatible avec les inégalités sociales. On voit encore, chez nos voisins, plusieurs de ces débris universitaires se réfugier sans révolte jusque dans la domesticité. Dans un restaurant de Madrid, je reprochais un jour au garçon de laisser pour la dixième fois brûler mon dîner. Il voulut bien m'apprendre avec une dignité modeste qu'il n'avait pas la surintendance des fourneaux, et que mon argumentation se réduisait dès-lors à une *ignoratio elenchi*, le troisième des sophismes de pensée énumérés par Aristote. A sa place, un bachelier français m'eût répondu moins poliment, et il n'eût pas été capable de citer Aristote. Je me trompe : il aurait recouru au suicide plutôt que de se résigner à ceindre la serviette. Ces catastrophes de l'ambition méconnue sont excessivement rares en Espagne. A Madrid, où se donnent rendez-vous

(1) Dans la plupart des centres universitaires, je l'ai dit un autre jour, les couvens pourvoyaient à la subsistance des étudians pauvres.

presque toutes les existences déclassées, il n'y a que vingt suicides par an.

La misère et non pas cette impatience de jouir, ce dédain des positions humbles ou obscures, qui semblent inhérens chez nous à toute éducation libérale, voilà la véritable explication du chiffre qui est assigné aux classes éclairées de Madrid dans la répartition de la criminalité. L'homme du peuple madrilègne a tout à la fois moins de besoins et plus de facilité pour les satisfaire. Presque toujours né sur les lieux (car Madrid, comme on l'a vu plus haut, ne pouvait attirer ces immigrations d'ouvriers qui s'abattent sur les autres grands centres), il s'y est créé de père en fils des moyens réguliers d'existence. Les milliers de solliciteurs qui peuplent les quartiers aristocratiques de Madrid y arrivent au contraire du dehors, y épuisent peu à peu leurs avances, et n'y trouvent pas plus tard les ressources momentanées de travail que leur offrirait l'activité matérielle de Londres ou de Paris. La nécessité de dissimuler leur position pour ne pas rebuter les protecteurs et pour tenir tête aux rivaux, l'humanité même de la loi espagnole, qui, en protégeant, dans certains cas, le débiteur insolvable, a pour effet nécessaire de resserrer le crédit, viennent encore multiplier autour d'eux les inexorables tentations du besoin. Les classes éclairées de Madrid se présentent, en un mot, à la statistique correctionnelle et criminelle avec ce double désavantage, qu'elles fournissent à elles seules presque tout le contingent de la misère (1), et que les occasions de faillir se trouvent plus accumulées chez elle que partout ailleurs. S'il faut s'étonner ici, ce n'est pas de les voir au premier rang, c'est de la moralité relative dont elles font preuve dans ce silencieux duel entre l'indigence qui se dissimule et la probité.

Nous trouvons dans la liste des professions soumises à la patente un chiffre qui jette de tristes lueurs sur ces misères secrètes. Les prêteurs sur gage et la friperie à tous ses degrés sont représentés dans la capitale espagnole par 445 patentés. Ainsi, et sans parler des usuriers ni des brocanteurs marrons, sur 14 maisons de Madrid équivalant tout au plus à 7 maisons de Paris, il y a assez d'existences équivoques pour alimenter une de ces industries qui ne vivent guère que par l'alliance du décorum extérieur et du dénûment intérieur. En regard de cet effrayant relevé de la misère chez les classes moyennes, plaçons celui de la charité publique, dont les classes inférieures se résignent presque seules à profiter. Les hôpitaux, les hospices, les maisons de travail et autres établissemens charitables dépendant de la municipalité donnent une assistance accidentelle ou permanente, selon le cas,

(1) Je ne mets pas en ligne de compte les mendians, qui appartiennent d'ordinaire aux autres classes. La mendicité avouée doit être considérée, au point de vue qui nous occupe, comme un métier, un moyen régulier d'existence.

à 25,000 individus par an. C'est presque le huitième de la population : proportion énorme, en ce sens que Madrid n'a pas cette population flottante d'ouvriers qui, dans nos grandes villes, absorbe à elle seule presque tout le budget de l'assistance publique. Outre ces établissemens de charité, Madrid en possède environ vingt autres, dotés ou dirigés par des associations particulières, et qui secourent 4 ou 5,000 autres individus. Tout conspire, en un mot, à soustraire les classes inférieures de Madrid aux mauvais conseils de la pauvreté, si nombreux et si poignans autour de la classe moyenne.

Les 656 crimes ou délits qui sont jugés annuellement à Madrid ne correspondent qu'à 1,065 accusés ou prévenus. Il faut en conclure que les crimes ou délits concertés, qui seuls dénotent une perversité systématique, sont proportionnellement peu nombreux à Madrid. Les femmes figurent sur la totalité des accusés ou prévenus pour plus d'un sixième, et ce n'est pas là le seul manque de galanterie que se permette à leur égard la statistique. Les célibataires, déduction faite de ceux qui ne sont pas encore d'âge à se marier, figurent sur le total des accusations et des préventions dans une proportion moindre que les mariés. Si le mariage n'est pas à Madrid un préservatif moral, c'est en revanche une excellente précaution hygiénique. A l'exception de deux célibataires obstinés qu'on voit, en 1846, atteindre l'un cent cinq ans, l'autre cent sept, c'est dans l'arche sainte du mariage que se réfugient tous les exemples de longévité exceptionnelle. Les hommes se lassent, du reste, plus tôt que les femmes de ce long duo. Nous trouvons dans le relevé total de la population madrilègne 15,175 veuves et rien que 5,571 veufs, de sorte que les dames de Madrid ont près de trois chances contre une de commander l'épitaphe de leurs époux. Les femmes ne cèdent, sous ce rapport, le pas aux hommes que de trente à quarante ans; passé cette période, les chances relatives de la mortalité s'accroissent tellement pour les hommes, que, de quatre-vingts à cent ans, elle est double. Ces chances ne tendent à s'équilibrer pour les deux sexes qu'après cent ans : c'est bien la peine! Encore est-ce à trois femmes que revient l'honneur de tirer l'échelle : deux vers cent huit, une vers cent dix ans.

IV.

J'ai dû me hâter de saisir les traits les plus caractéristiques de la physionomie de Madrid, car cette physionomie, je l'ai dit plus haut, tend à s'effacer. Quelques années encore, et sa triple originalité aura en partie disparu sous l'uniforme badigeon où se confondent déjà les aspects moraux, politiques et matériels de la plupart des capitales européennes.

Et d'abord, plus de *rejas* de rez-de-chaussée, plus de ces énormes cages de fer qui débordaient de la façade des maisons à hauteur du passant; le soir, bourdonnantes corbeilles de mantilles et de fleurs, autour desquelles venait papillonner la fashion masculine; la nuit, rendez-vous officiel des soupirans sous l'œil bienveillant et discret du *sereno* (1), qui avait moins à faire à dépister les voleurs qu'à surveiller les jaloux. L'*ayuntamiento*, sous prétexte d'alignement, a récemment proscrit toute *reja* qui se détache des façades à moins de six pieds au-dessus du sol. Comprenez-vous la perfide tolérance de cet arrêté? Chaque Almaviva reste libre, comme devant, de venir chuchoter à la grille des *rejas*, mais à la condition de dépasser la taille d'un hallebardier de la reine, et les Madrilègnes sont généralement de petite taille : la statistique en fait foi. C'est là un grave échec pour les causeries sans prétentions et en plein air, ce grand élément de la sociabilité madrilègne. Ce n'est pas tout : la spéculation tend déjà à agrandir démesurément les maisons de Madrid, dont la distribution se prêtait si bien aux liaisons de voisinage. Faut-il ajouter qu'une autre innovation anglo-française, celle des cercles, commence à enlever aux salons madrilègnes leurs plus intrépides diseurs de madrigaux? Que les femmes, à leur tour, en viennent à proscrire la fumée du cigare, et c'en est peut-être fait pour Madrid de ce roman si animé de la vie espagnole, où héros et héroïnes se trouvaient constamment en présence. Autre danger : grace au progrès de la stabilité gouvernementale, Madrid voit graduellement disparaître ces milliers de solliciteurs dont les oscillations révolutionnaires l'avaient peuplé, et, avec eux, ces façons liantes et faciles qui sont la condition première du métier de solliciteur. Ainsi, tout se conjure pour dépouiller les mœurs madrilègnes de cette familiarité semi-provinciale qui en fait le charme et l'entrain. La rapidité avec laquelle se multiplient les théâtres (il s'en est fondé quatre nouveaux depuis 1840) est, sous ce rapport, un symptôme non moins inquiétant : la vie publique ne se développe guère qu'au détriment des relations privées.

Politiquement, Madrid est également menacé d'une transformation profonde. En même temps que disparaît de ses murs cette coalition de solliciteurs systématiques dont le tacite ascendant le pliait au fait officiel, quel qu'il fût, la tolérance calculée du gouvernement à l'égard des vaincus de tous les précédens régimes désorganise peu à peu cette autre coalition de solliciteurs rebutés, d'employés et d'officiers destitués, qui, dans les provinces, était le principal foyer des *pronunciamientos*. Ainsi, d'une part, l'inertie politique disparaît du centre; d'autre part, l'initiative politique disparaît des extrémités. Un avenir

(1) Crieur et gardien de nuit.

qu'on peut croire prochain complétera cette transposition de rôles en appelant à Madrid l'élément dominant des autres capitales, l'élément commercial et manufacturier.

Oui, en dépit des obstacles combinés qui semblent fermer à son activité toute issue, Madrid est à la veille de devenir un grand centre commercial, manufacturier et au besoin même agricole. Si factices que soient les causes auxquelles il doit son développement, ces causes, en s'exerçant d'une façon persistante, n'ont pas moins produit des résultats sérieux et définitifs. A importance égale, une ville qui est le siége de tous les pouvoirs de l'état aurait la chance d'être privilégiée dans ce système d'améliorations qui s'attache depuis quelques années à vivifier, en les reliant l'une à l'autre, toutes les grandes villes de la Péninsule. Or, Madrid, même sous ce premier rapport, peut revendiquer une supériorité réelle. C'est, en somme, la ville la plus peuplée d'Espagne, et c'est aussi celle qui a le plus de droits à se montrer exigeante, car elle est la plus imposée. Dans la totalité des impôts directs et indirects perçus au profit de l'état, l'habitant de la province de Madrid contribue en moyenne pour 169 réaux par tête (environ 43 fr.), moyenne qui est de *deux fois* à *sept fois* plus forte que celle des charges générales supportées par l'habitant des autres provinces (1). Le Madrilègne proprement dit paie même en réalité beaucoup plus de 169 réaux, car les districts ruraux de la province de Madrid, qui entrent dans la formation de cette moyenne, sont en général plus pauvres et par suite moins imposés que les districts ruraux des autres provinces. A des droits exceptionnels Madrid joint des moyens d'action exceptionnels. La guerre civile, en détournant long-temps la spéculation des placemens agricoles et industriels de province, et en surexcitant les affaires de bourse, a accumulé dans la capitale, centre naturel de l'agiotage, des masses énormes de numéraire et de papier que la consolidation graduelle de l'ordre refoule aujourd'hui vers des destinations plus utiles; l'esprit d'entreprise s'en est naturellement emparé sur les lieux mêmes. De là la fièvre financière qui marqua pour Madrid la période 1843-47. Dans cette période, Madrid, qui était déjà le siége social de plus de deux cents compagnies minières, vit surgir coup sur coup quatre-vingt-quinze projets de sociétés anonymes pour l'exploitation de banques, d'assurances, d'entreprises commerciales, agricoles et industrielles de toute nature, représentant ensemble un capital nominal de près de 2 milliards de francs, dont les versemens devaient être échelonnés sur quatre ou cinq années à peine. C'était du délire. La moitié de ces sociétés n'a pas pu arriver à se constituer, et celles qui survivent n'y sont

(1) L'habitant de la province de Séville, qui est le plus fort contribuable après celui de Madrid, et l'habitant de la province de Pontevedra, qui est le moins fort contribuable (les provinces basques exceptées), paient, l'un 96 réaux, l'autre 23 réaux seulement.

parvenues qu'en se fusionnant par groupes de deux ou trois, ou en restreignant considérablement leurs émissions; mais ce n'est pas moins là le signe d'une immense accumulation de forces productives qui ne demandent qu'à être utilisées. Une ville où se trouvent à la fois concentrées les plus grandes influences, les plus impérieuses exigences et la plus forte masse de capitaux disponibles, ne saurait être long-temps condamnée à ce rôle d'impasse commerciale que la difficulté des communications et les vices de la législation ont fait à Madrid; en effet, un mot vient d'être prononcé qui lève l'interdit dont semblait irrévocablement frappée la capitale espagnole. Il ne s'agit de rien moins que de la construction d'une voie ferrée de Madrid aux deux mers.

Qu'on ne se récrie pas: plus l'Espagne est arriérée sous le rapport des voies de communication, plus elle est accessible à l'innovation des chemins de fer; car, chemins pour chemins (et tout le monde est d'accord, au-delà des Pyrénées, sur la nécessité d'en ouvrir), le simple bon sens conseille de débuter de préférence par le système le plus perfectionné. Disons plus: les chemins de fer sont, de toutes les voies de communication, celles dont l'exécution offre, chez nos voisins, le moins de difficultés financières. La création et l'amélioration des routes ordinaires ont partout des résultats trop lointains ou trop peu saisissables pour tenter les capitaux particuliers, et l'état, les provinces, les communes sont tellement obérés en Espagne, qu'ils ne peuvent consacrer à ces entreprises que d'insignifiantes allocations. Un chemin de fer, au contraire, ouvre à la spéculation privée des perspectives assez larges et assez immédiates pour qu'une compagnie se substitue à ces agens impuissans. L'état peut même intervenir ici d'une façon très efficace. Une loi récente a accordé des exemptions temporaires d'impôt aux capitaux engagés dans les travaux d'irrigation. Pourquoi n'accorderait-il pas un privilége analogue aux capitaux engagés dans la construction des chemins de fer? Le trésor n'y perdrait presque rien d'un côté, car la plupart des capitaux disponibles sont aujourd'hui inactifs et échappent par cela même à l'impôt, et il y gagnerait beaucoup de l'autre. Calculez en effet par la pensée l'énorme accroissement de production et de consommation, c'est-à-dire de matière imposable, qu'amènerait la création d'une grande ligne de chemins de fer dans un pays où, faute de voies de communication, telle denrée vendue à vil prix sur un point donné du territoire devient presque un objet de luxe à sept ou huit lieues plus loin! L'état le comprend si bien, qu'il n'a pas hésité à offrir aux compagnies concessionnaires des avantages plus directs encore. En attendant une loi définitive sur les chemins de fer, loi dont les chambres sont déjà saisies, le congrès vient de décider en principe et à l'unanimité que le trésor garantirait à ces sortes d'en-

treprises un minimum d'intérêt de 6 pour 100, plus 1 pour 100 par an consacré au rachat graduel des voies construites.

Les mille accidens du sol espagnol, la nécessité de faire traverser trois chaînes de montagnes au chemin de fer qui relierait, par exemple, Valence à la Corogne par Madrid, voilà, je le sais, des obstacles exceptionnels. Il ne faut pourtant pas se les exagérer. L'expérience a prouvé qu'il était souvent moins coûteux de percer des montagnes que des collines, car, dans le premier cas, les travaux de maçonnerie sont presque toujours inutiles. En supposant d'ailleurs que les difficultés topographiques à vaincre atteignissent ici les dernières limites, la compagnie concessionnaire trouverait deux compensations pour une à ce surcroît de frais. En premier lieu, vu le faible rapport des propriétés rurales dans l'état actuel des voies de communication, elle aurait beaucoup moins à dépenser qu'en d'autres pays pour l'achat des terrains et les indemnités à accorder aux propriétaires. La moitié du territoire espagnol se compose d'ailleurs de pâtures et de communaux, appartenant à l'état, aux provinces, aux communes, qui trouveraient profit à en abandonner gratuitement le parcours à une voie ferrée. En second lieu, la compagnie pourrait compter sur des bénéfices bien plus considérables qu'en d'autres pays. En Angleterre, en Belgique, en France même, où les chemins de fer venaient se juxtaposer, en double et triple emploi, à d'autres voies de communication que cette formidable rivalité n'a pas fait abandonner entièrement, les capitaux engagés dans la construction de ces chemins s'en sont fort bien trouvés (1). Que serait-ce donc en Espagne, où les nouvelles voies n'auraient à lutter contre aucune concurrence sérieuse, et où d'immenses accumulations de richesses minérales, végétales et animales n'attendent que des moyens de transport pour déborder à l'intérieur et à l'extérieur?

Admettons cependant toutes les mauvaises éventualités. Voici un projet qui les élude à coup sûr. Un ingénieur anglais a publié récemment dans *l'Heraldo* le devis des frais de construction et d'exploitation d'un chemin de fer de Valence à Ségovie, en se contentant momentanément d'une seule voie qui offrirait même quelques solutions de continuité au passage des points les plus difficiles, tels que les montagnes de Guadarrama, et d'une vitesse de vingt milles anglais à l'heure pour les voyageurs, réduite à la moitié pour les marchandises. Il résulte de ce devis que le mouvement actuel des transports sur toute l'étendue de cette ligne et sur ses différentes sections, mouvement relevé aux portes des villes et dans les stations de péage

(1) Les crises politiques, l'agiotage, l'imprévoyance de certaines compagnies qui avaient fait des appels exagérés de fonds, sont seuls responsables des mécomptes financiers auxquels a donné lieu la création de quelques chemins de fer, ce qui ne prouve rien contre les avantages de ces sortes d'entreprises.

établies sur les grandes routes (1), suffirait pour laisser aux actionnaires un intérêt de 5 pour 100, plus un excédant qui serait graduellement employé à compléter les travaux d'art et à construire la seconde voie. Le problème des chemins de fer espagnols se réduit dès-lors à ces termes : — est-il possible de supposer qu'avec une vitesse *cinq fois* plus forte et un tarif *trois fois* moins élevé qu'aujourd'hui pour les voyageurs, avec un tarif *six fois* moins élevé et une vitesse incomparablement plus forte pour les marchandises, le mouvement des voyageurs et des marchandises décroîtrait sur la ligne de Valence à Madrid et de Madrid à Ségovie? Ainsi posée, la question doit être assurément considérée comme résolue.

Par l'ouverture de la ligne de Valence à Ségovie, et en supposant même que les nombreux capitaux intéressés à utiliser l'excellente position maritime de la Corogne ne s'empressent pas de prendre à leur charge le prolongement jusqu'à ce port, la jonction de Madrid aux deux mers sera en quelque sorte réalisée. A Ségovie, le chemin de fer rencontrera, en effet, le canal de Castille, lequel, après Valladolid, se divise en plusieurs bras. L'un de ces bras, déjà terminé jusqu'à Medina de Rioseco, va être continué jusqu'à Zamora sur la frontière du Portugal et à une faible distance du point où le Duero, qu'une union douanière désormais inévitable va livrer au commerce espagnol, commence à devenir navigable : voilà l'Océan presque conquis. L'autre se prolonge jusqu'à Alar-del-Rey, dans la direction de Santander, qui cherche déjà à se relier par un chemin de fer avec les ports voisins, et où il est en outre fortement question, rien qu'en vue de profiter du canal de Castille, d'une autre voie ferrée jusqu'à ce canal. L'ouverture de la ligne de Valence à Ségovie, qui décuplerait pour Santander le bénéfice de cette jonction, ne pourrait que l'accélérer : voilà donc Madrid en contact, et cette fois sur le littoral espagnol même, avec trois ou quatre ports de l'Océan. Ce n'est pas tout : dès que le canal de Castille sera devenu la tête d'une grande communication transversale du nord au sud-est de l'Espagne par Madrid, le canal d'Aragon, dont une faible distance le sépare, ne tardera pas à venir s'y relier; or, ce dernier canal, après avoir vivifié l'agriculture et le commerce d'une des plus riches provinces de la Péninsule, se termine non loin du point où l'Èbre pourrait être aisément rendu navigable jusqu'à son embouchure : autre jonction de Madrid avec la Méditerranée. Arrêtons-nous là : par l'accomplissement de ce rêve, qui, pour se transformer en réalité, n'exige, d'après les devis cités plus haut, qu'une première mise

(1) Beaucoup de voyageurs et de marchandises prennent en Espagne les chemins de traverse pour échapper aux péages, ou circulent entre des points où il n'existe pas de bureaux d'octroi, de sorte que ce relevé nous paraît être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité.

de fonds de *quarante millions de francs risqués à coup sûr*, Madrid, aujourd'hui séquestré de tout mouvement commercial au centre du plus riche pays d'Europe et entre cinq ou six provinces dont chacune tour à tour regorge d'une des denrées de première nécessité qui manquent absolument à l'autre, Madrid, disons-nous, deviendrait l'entrepôt des deux tiers de la consommation intérieure et le transit naturel d'une bonne partie du commerce extérieur. Et nous ne parlons pas encore du nouveau surcroît d'activité que lui apporterait nécessairement dans l'avenir le prolongement de ses voies, soit ferrées, soit navigables, jusqu'en France d'une part, et jusqu'en Andalousie et en Estramadure, d'autre part (1).

Toutes les conquêtes matérielles s'enchaînent. La multiplication rapide des capitaux, la baisse de salaires qu'amènera une grande abondance de denrées, le bon marché des matières premières, résultat naturel de la multiplicité, de la rapidité et du bas prix des moyens de transport, enfin l'ouverture du plus vaste réseau de débouchés intérieurs qu'il soit donné à une capitale européenne d'espérer, appelleront inévitablement à Madrid l'activité nanufacturière. Les mille petites industries individuelles qui végètent aujourd'hui au service de la consommation locale se développeront, soit isolément, soit en s'agglomérant entre elles, et la diminution relative de leurs frais généraux, conséquence première de ce progrès, sera, à son tour, le mobile de progrès nouveaux. Madrid aura même à redouter, dans l'intérêt de son commerce de transit, l'exagération de ces tendances industrielles. La carrosserie, la fabrication des tapis, celle des porcelaines et enfin la métallurgie sont les seules industries qui puissent prospérer dans son sein sans nuire aux autres élémens de sa future activité. Les trois premières s'y sont naturalisées à la faveur du luxe que la présence de la cour et de l'aristocratie et l'affluence des capitaux déclassés entretiennent dans toute capitale. Quant à la quatrième, elle doit être bien essentiellement madrilègne pour avoir pu braver les obstacles sans nombre qu'y a rencontrés jusqu'ici son essor. Chose étrange en effet, et qui ne s'explique que par l'abondance du minerai dans les Castilles, malgré son éloignement des ports de mer et des centres manufacturiers, éloignement qu'aggrave la difficulté actuelle des communications, Madrid a vu naître et prospérer quatre grandes usines métallurgiques qui ont pu aborder avec succès la fabrication des machines les plus

(1) Une compagnie anglo-espagnole s'est déjà constituée pour la construction d'un chemin de fer qui reliera Madrid à Badajoz, et plus tard à Lisbonne, avec embranchement sur Séville. Les études préparatoires de ce tracé ont démontré que la ligne de Madrid à Badajoz était celle où les difficultés topographiques à vaincre sont les moins nombreuses. L'Espagne est déjà en mesure de préjuger à coup sûr les devis de ces sortes de travaux par l'expérience qu'elle en a faite dans les tronçons de Barcelone à Mataro, et de Madrid à Aranjuez.

compliquées et les plus volumineuses. Encore un encouragement à la construction d'un grand chemin de fer transversal. Le jour où les mines du nord, du midi et de l'ouest seront accessibles pour elle, et où tous les grands débouchés intérieurs et maritimes se trouveront directement reliés à Madrid, la métallurgie madrilègne se développera dans d'immenses proportions.

L'accroissement de population, et par suite de consommation, qui résultera pour Madrid de sa transformation, naguère si imprévue, en centre industriel et commercial, réagira tôt ou tard sur son travail agricole. La stérilité du terroir environnant n'est qu'apparente. Partout où l'on a pris la peine de faire circuler un peu d'eau, une végétation magnifique est venue défier l'incurie madrilègne, et l'eau est ici beaucoup plus abondante qu'on ne croit. Dans les bas-fonds, on la trouve presque à fleur de terre, et quelques appareils hydrauliques, aussi simples que ceux qu'emploient nos maraîchers, suffiraient à convertir ces arides bas-fonds en jardins. Quant à la fécondation des plateaux élevés, ne serait-il pas possible d'utiliser à peu de frais les nombreux aqueducs qui, de dix et douze lieues à la ronde, viennent alimenter les cent trente-sept fontaines de Madrid? Ajoutons qu'une compagnie, formée il y a déjà plusieurs années, se propose de terminer le petit canal de Guadarrama, qui pourvoira à l'irrigation de plus de trente mille mètres carrés de terrain aux portes mêmes de Madrid.

L'avenir intellectuel de Madrid s'annonce plus brillant encore que son avenir matériel. La révolution, en ruinant les grandes universités de province et en refoulant dans la capitale cette multitude d'existences déclassées qui est partout le principal foyer de l'activité morale, est venue dessiner très nettement la suprématie littéraire et scientifique que Madrid devait, depuis près de trois siècles, à la présence de la cour. Madrid compte, à l'heure qu'il est, dix-sept académies ou sociétés analogues. Voilà bien des académiciens; mais, manie pour manie, il faut se féliciter de celle-là, qui décèle, faute de mieux, dans le public madrilègne, des goûts intellectuels très prononcés. Les chefs-d'œuvre apparaissent tôt ou tard là où ils savent qu'un public les attend. Madrid ne se borne pas, d'ailleurs, à attendre; il a déjà beaucoup produit. Brusquement initiés à la vie politique et ballottés, durant dix ou douze ans, entre mille vicissitudes qui ne laissaient à aucune coterie locale le temps de s'enraciner, les électeurs espagnols se trouvaient naturellement attirés vers les noms qui avaient une notoriété publique, de sorte qu'il n'est guère d'écrivains un peu distingués qui n'aient été envoyés au parlement, c'est-à-dire à Madrid. Aucun d'eux n'a été ingrat envers sa première renommée : qu'il soit député, sénateur ou ministre, l'écrivain espagnol tient avant tout à rester écrivain. La plu-

part des livres marquans de l'Espagne sortent ainsi des imprimeries de Madrid. De là aussi la supériorité incontestée qu'a su conquérir, dès le début du nouveau régime, la presse madrilègne, bien que les journaux de province fussent aux véritables centres de l'action révolutionnaire. Les tendances littéraires de Madrid se seraient bien plus rapidement développées encore sans la manie de ces traductions qui, au théâtre, dans les livres, dans les feuilletons, ont disputé, pendant quinze ans, aux écrivains nationaux leur place au soleil. Une réaction commence, du reste, à se manifester. Les principaux journaux de Madrid prêtent déjà de préférence leur publicité à la littérature indigène, et le gouvernement vient d'affecter un théâtre à la représentation des ouvrages exclusivement nationaux. Concluons par des chiffres : une université de premier rang, qui donne l'enseignement supérieur à près de 5,000 élèves, et d'où sortent annuellement près de 1,100 gradués, treize écoles spéciales, quatre bibliothèques, vingt et une collections d'archives, dix musées, collections ou dépôts scientifiques, un observatoire, quatre théâtres non lyriques, sans compter de nombreuses troupes d'amateurs, cinquante et un journaux et recueils périodiques de toute nature, d'innombrables imprimeries enfin, dont une seule a jeté, en 1847, dans la circulation près de 183,000 volumes, fournissent tour à tour des recrues, des matériaux, des débouchés au mouvement intellectuel de Madrid dans ses trois principales manifestations : littérature, presse, sciences.

Un conservatoire de musique et de déclamation, trois théâtres lyriques, trois musées, voilà le lot officiel des arts proprement dits. C'est déjà beaucoup moins, et l'intérieur du sac ne répond même pas à l'étiquette. Et d'abord, comme il est matériellement impossible que trois théâtres lyriques, même en se résignant tour à tour à des repos forcés, puissent faire leurs affaires dans une ville qui, avec quatre autres théâtres, n'a pas 240,000 ames de population, Madrid ne sait retenir ni bons chanteurs, ni bons compositeurs. On n'y entend guère que l'opéra italien, desservi presque toujours par des compagnies nomades. Ajoutons que les autres théâtres admettent le ballet, qui, à Paris et à Londres, est l'appât qui recrute une bonne partie du public d'opéra.

Quant aux arts du dessin, l'Espagne vit un peu sur son passé. La révolution, qui a si puissamment surexcité le mouvement intellectuel proprement dit, a porté de rudes coups à la peinture et à la sculpture en réduisant les fortunes particulières et en fermant les couvens. M. Frédéric de Madrazo et deux ou trois autres maîtres soutiennent cependant avec un certain éclat la vieille renommée de la peinture espagnole, qui, si elle doit renaître, ne renaîtra qu'à Madrid, car là sont les amateurs les plus riches et les plus éclairés. On peut y compter jusqu'à huit galeries particulières que plus d'un grand musée envierait. La

sculpture trouvera, elle aussi, tôt ou tard, un immense débouché dans les développemens matériels que l'avenir réserve à Madrid, d'autant plus qu'au point de vue monumental, tout est encore à faire dans la capitale espagnole. Complétement oublié jusqu'à l'époque où Philippe II y transporta le siége du gouvernement, c'est-à-dire durant toute la grande période architecturale de l'Espagne, Madrid n'a pas d'édifices remarquables. Je ne fais exception que pour le château royal, véritable masse cyclopéenne où plus d'un détail mérite le reproche de lourdeur, mais qui, vu d'ensemble, se détache avec je ne sais quelle légèreté colossale de la colline à pic que couronne le blanc amoncèlement de ses ailes inachevées. La cherté de la pierre, par suite de la difficulté des transports, contribue beaucoup à la pauvreté architecturale de Madrid. Sauf quelques hôtels de la grandesse et de la banque, que les Madrilègnes sont réduits à citer aux étrangers, la plupart des édifices particuliers dissimulent sous le plâtre, ou qui pis est, sous le badigeon, l'économique indigence de leur maçonnerie. Madrid n'en a pas moins un assez grand air de capitale. La décoration de ses promenades, la somptuosité de ses principales fontaines, les accidens même de son sol, qui font le désespoir des ingénieurs de la ville, mais qui agrandissent pour l'étranger celle-ci en variant à l'infini les aspects, enfin le dessin vraiment grandiose de quelques rues où la largeur monumentale de l'ensemble rachète la mesquinerie des constructions, tout rappelle que Madrid a déjà pour passé l'orgueil de Philippe II, le goût éclairé de Charles III, et la pensée inexécutée, mais cependant féconde, de Napoléon.

En attendant qu'il puisse appeler dans ses murs le luxe architectural des grandes métropoles, Madrid songe au comfortable. L'administration municipale supprime les antiques gouttières, qui, les jours d'orage, vomissaient 7,000 cascades sur les passans; elle ouvre des égouts, bombe les rues, les borde de trottoirs, et fait exécuter 3,000 pieds de pavage par semaine jusqu'à parfaite mise en état des 510 rues et des 69 places, remplissant ensemble un périmètre de plus de 47,000 pieds. Ce développement de travaux, qui n'a occasionné jusqu'ici qu'un déficit minime, donne la mesure des nombreuses ressources que la commune, après avoir pourvu au nécessaire, pourra consacrer aux embellissemens. L'asphalte se naturalise à Madrid. L'éclairage au gaz, quoique d'importation récente, y aura bientôt supplanté les 9,000 réverbères et lanternes qui ne font aujourd'hui qu'une concurrence impuissante aux étoiles, mais aussi quelles étoiles! Ailleurs, et j'en demande pardon aux poètes de Paris et de Londres, on dirait des lampions suspendus à une voûte de verre terni; ce n'est qu'à Madrid qu'elles nagent dans l'immensité de l'éther. L'extrême pureté du climat, qui fournit aux relevés annuels de l'observatoire 251 beaux

jours, dont 132 légèrement nuageux et 119 absolument sereins; la sécheresse du sol environnant, qui boit avidement la moindre particule d'humidité, et surtout l'élévation exceptionnelle de Madrid à près de 640 mètres au-dessus du niveau de la mer, expliquent ce phénomène d'optique. Le jour offre d'autres magnificences, surtout l'été. Madrid a vraiment alors des heures fantastiques, par exemple à midi, quand la raréfaction ordinaire de l'air, doublée par une chaleur torride qui donne souvent à l'ombre plus de 38 degrés centigrades, agrandit et rapproche au débouché de chaque rue, comme de mobiles décors d'opéra, les perspectives les plus lointaines, ou bien encore vers le soir, quand les rayons obliques du soleil, déjà décomposés en teintes indécises, mais plongeant dans la transparence de l'atmosphère avec une brutalité que n'ont pas nos couchans, ruissellent en tons de cuivre sur l'essaim noir des mantilles, poudrent à blanc la cime obscurcie des arbres, et changent en flammes de Bengale l'auréole de vapeurs où s'éveillent les dieux mythologiques des fontaines du Prado. Ces effets de climat donneront toujours à la capitale espagnole une physionomie à part, quand même l'invasion des habitudes anglaises et françaises la dépouillerait de toute autre originalité. Ne désespérons même pas, au point de vue politique et moral, de la ténacité du caractère madrilègne : le climat n'a-t-il pas encore ici sa part d'action? Je doute fort, par exemple, que ce lugubre *spleen* des lendemains d'orgie révolutionnaire, qui a nom socialisme, se naturalise jamais dans la splendide atmosphère de Madrid, Madrid appelât-il dans son sein le personnel révolutionnaire des métropoles du nord. Plaisanterie à part (car ceci est du domaine de la physiologie la plus sérieuse), que de maussades rêveries d'hiver ne découvrirait-on pas au fond de certaines monstruosités écrites? Tel qui refait la société a commencé peut-être par rêver une société où il n'y aurait ni pavés gluans ni rhumes de cerveau. Le lazare de Naples aurait cent fois plus de raisons d'être socialiste que l'ouvrier parisien, et le lazare, enivré de soleil, est plus conservateur que M. de Metternich. Sur les mœurs privées, l'influence du climat est plus visible encore : la vie tout extérieure, presque publique, des pays méridionaux, comporte et autorise entre les deux sexes une plus grande liberté d'allures que la vie essentiellement intérieure des pays froids. La pruderie naquit en Angleterre dans le brumeux demi-jour d'un *parloir* calfeutré. Puissent les Madrilègnes rester pour leur part fidèles à cette loi du climat! Puisse ce progrès, qui doit un jour initier Madrid à l'activité matérielle de Paris et de Londres, lui laisser moins de *respectabilité* qu'à Londres, plus de sagesse qu'à Paris!

GUSTAVE D'ALAUX.

LA BAVOLETTE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Peu de temps après la mort du roi Louis XIII, il y avait au village de Saint-Mandé une pauvre paysanne dont une méchante masure, une vache et quelques poules composaient tout le bien. On l'appelait dame Simonne. Au point du jour, elle allait vendre du lait à la porte Saint-Antoine, et revenait travailler jusqu'au soir pour gagner le juste nécessaire. Souvent elle prenait encore sur le temps du sommeil pour sauver à grands coups d'aiguille les débris de son trousseau. A force de courage et d'industrie, elle aurait pu joindre les deux bouts de l'année, si son mari n'eût apporté dans le ménage plus de désordre que de profit. Maître Simon faisait des corbeilles d'osier qu'un marchand de Paris lui achetait; mais il en allait boire régulièrement le produit, et ne rentrait à la maison que les poches vides et l'estomac plein pour quereller sa femme; c'est pourquoi le chagrin et la misère avaient flétri le visage de dame Simonne plutôt que les années. L'unique consolation que le ciel eût donnée à cette paysanne était un enfant frais et charmant, d'un esprit précoce et du meilleur naturel du monde. C'était pour sa fille qu'elle veillait et travaillait assidûment. Dieu seul, qui sait le compte des peines et soucis des mères, pourrait dire à quel

prix celle-ci vint à bout d'élever son enfant. Quoi qu'il en soit, la petite Claudine poussa comme une plante vivace en dépit des privations. Elle atteignit sans accident sa douzième année, et, avant qu'on eût songé à la remarquer, elle était déjà la plus jolie fille de son village.

Le curé de Saint-Mandé, en lui enseignant le catéchisme, s'aperçut que Claudine avait une intelligence et des instincts au-dessus de son âge et de sa condition. Elle embarrassait le bonhomme par ses questions et l'étonnait par ses réponses. Elle semblait deviner ce qu'il lui voulait apprendre, et ajoutait des réflexions aux leçons qu'il lui donnait, en sorte que dame Simonne trouvait la récompense de ses soins et le soulagement de ses maux dans les éloges et les bénédictions du curé. Claudine témoignait à sa mère plus de respect et d'affection que n'ont accoutumé de faire les enfans de la campagne, dont la vie laborieuse éteint souvent tous les sentimens. Au rebours de la plupart des paysannes, qui ne voient dans leur progéniture que des bras à employer, Simonne ménageait les forces de sa fille et ne la quittait presque point. La petite jeunesse de Claudine échappait ainsi à ces deux écueils du corps et de l'esprit, l'excès de fatigue et le défaut de surveillance.

Un jour d'hiver que sa mère l'avait laissée au logis pour ne point l'exposer au mauvais temps, Claudine entendit une troupe de cavaliers passer au galop sur la route. Elle se mit à la fenêtre et vit un seigneur petit de taille accompagné de trente gentilshommes au moins qui paraissaient être à lui, car ils le suivaient à distance. Ils étaient tous jeunes, richement équipés, coiffés de larges chapeaux dont les plumes volaient au vent, et ils voyageaient à franc étrier. Tout à coup la sangle de l'un des chevaux se rompit, la selle tourna, et le cavalier tomba dans la boue. La bande entière s'arrêta et mit pied à terre, hormis le seigneur, qui demeura sur son cheval. On s'empressait autour du cavalier démonté. Celui-ci riait de sa mésaventure, mais on voyait, à sa pâleur et au tremblement de ses mains, que la chute avait été rude. Il s'apprêtait à sauter sur le cheval d'un laquais de la suite, lorsqu'il aperçut devant lui une petite paysanne qui lui présentait d'une main un verre d'eau et de l'autre une serviette pour essuyer la boue dont il était couvert.

— Je n'ai que faire de cela, dit le gentilhomme. Il ne faut point retarder son altesse pour si peu de chose.

— Rien ne presse, dit le seigneur que l'on traitait d'altesse; nous n'avons pas d'ennemi à surprendre. Buvez cette eau, monsieur de Buc, et prenez le temps de vous remettre de la secousse. Vous vous êtes fait mal.

Tandis que M. de Buc nettoyait à la hâte ses habits, le grand seigneur, en manœuvrant son cheval, se vint mettre devant Claudine et lui demanda son âge, son nom, si elle avait des parens, à quel métier

ils gagnaient leur vie, ce qu'on vendait une pinte de lait et une douzaine d'œufs, comme si tous ces détails l'eussent fort intéressé. La petite fille répondait avec assurance et simplicité. Le seigneur, touché de sa gentillesse, lui dit d'un air où la bonté se mêlait à la brusquerie :

— Je veux faire quelque chose pour toi. Que désires-tu? Parle vite. Point de bavardages inutiles.

— Ce que je désire? répondit Claudine. Je ne suis point en peine de le trouver. Il me faudrait quatre écus, non pas pour moi, mais pour mon père.

— Et pourquoi, reprit l'altesse, cette somme de quatre écus?

— Parce que monsieur de l'impôt doit venir demain et que nous n'avons pas de quoi le payer.

L'altesse tira de sa poche un louis d'or et le mit dans la main de Claudine en lui disant d'un ton sévère :

— Cette pièce vaut le double de la somme que tu demandes. Demain, quand je retournerai à Paris, tu me rendras douze livres.

— Je n'y manquerai point, monseigneur.

Le prince avait déjà lancé son cheval au galop et s'éloignait suivi de ses gentilshommes. Claudine demeura long-temps plongée dans la contemplation du louis d'or; elle en admira la face où l'on voyait le portrait du feu roi; elle fit le signe de la croix pour se remettre de son émotion, et rentra toute pensive dans sa cabane. Au retour des champs, dame Simonne apprit avec bien de la surprise l'aventure de sa fille. Il en fallut recommencer deux fois le récit. La mère couvrit de bénédictions le bienfaiteur inconnu, et se perdit en conjectures pour découvrir qui ce pouvait être. Comme elle était peu versée dans l'état de la famille royale et de la cour, elle ne sut à quel nom fixer son esprit, mais elle se promit de payer le percepteur des impôts et de rendre au généreux seigneur les douze livres de surplus. Quant à maître Simon, il fut résolu qu'on ne lui dirait rien de cette rencontre.

Par malheur, des enfans qui jouaient sur le bord de la route avaient vu de loin la chute du cavalier, les secours apportés par Claudine et le geste remarquable du chef de la troupe fouillant dans sa poche et donnant une récompense à la petite fille. Ces enfans trouvèrent maître Simon battant les murs le long de l'avenue, et n'eurent rien de plus pressé que de lui raconter l'aventure de sa fille, si bien qu'en rentrant au logis, le maudit homme, instruit de ce qu'on lui voulait cacher, ne manqua pas d'interroger, de crier à tue-tête, et de lever le bâton, jusqu'à ce qu'il eût saisi le louis d'or, à quoi il attachait au fond plus d'importance qu'à la confession de la vérité. Ce fut le tour de la mère à crier comme une aigle, quand elle vit la plus grosse somme qu'elle eût jamais possédée tomber dans les mains de son mari, c'est-à-dire prendre le plus court chemin du cabaret. A force d'éloquence, elle fit

comprendre à maître Simon que, si elle ne payait l'impôt, les gens du roi lui vendraient ses meubles. Pour avoir la paix, le mari consentit à changer le louis d'or. Il donna douze livres à sa femme et s'empara du reste en déclarant qu'il n'en lâcherait pas une obole. A ces mots, la petite Claudine fondit en larmes et se jeta aux genoux de son père.

— Au nom de la sainte Vierge, lui dit-elle, laissez-moi cet argent qui ne m'appartient pas. J'ai promis de le remettre fidèlement au seigneur de ce matin. Le retenir serait un vol et un péché. Voulez-vous déshonorer votre fille et vous-même?

— Tu es une sotte, répondit le père. Crois-tu que ce prince attende après douze livres? En te commandant de lui remettre la moitié de son louis, il a fait une plaisanterie, et, si tu t'avisais de lui porter son argent, ses gentilshommes et lui se moqueraient de toi. Qu'on ne m'en parle plus; je garde les douze livres; c'est une affaire qui n'incommodera point ma conscience.

Claudine voulut insister, mais le père lui ordonna de se taire et se jeta sur son lit, où il s'endormit du lourd sommeil des ivrognes. La petite fille ne ferma point les yeux de toute la nuit. Il lui semblait qu'elle mourrait de honte, si le jeune seigneur venait à passer sans la trouver au bord du chemin. Pour soulager son cœur, elle résolut de consulter son curé. Elle se leva doucement au point du jour, sortit de la maison sans réveiller ses parens, et courut tout émue au presbytère. Le curé prit d'abord la chose en riant. Il ne parut point comprendre la gravité des scrupules de l'enfant, et commença par dire qu'il n'y avait point d'apparence qu'un prince voulût marchander son aumône, à quoi Claudine répondit avec vivacité qu'il ne lui appartenait pas de juger si le prince avait ou non parlé sérieusement, que ce prince n'avait donné que la moitié du louis d'or, qu'elle s'était engagée à lui remettre le surplus, et qu'elle lui devait tenir parole. Le curé, entendant cela, devint confus. Il posa sa main sur les cheveux blonds de Claudine en murmurant tout bas :

— Mon Dieu, disait-il, depuis trente ans j'étudie votre loi, et je la trouve gravée plus avant dans le cœur d'un enfant que dans le mien.

Le bonhomme prit ensuite sa canne et son chapeau et se rendit au logis de maître Simon. Tandis que sa femme travaillait à l'étable, l'ivrogne ronflait encore. Au bruit que fit le curé, il ouvrit des yeux hébétés en demandant ce qu'on lui voulait.

— Je viens, lui répondit le vieillard, pour vous empêcher de commettre une méchante action.

Maître Simon eut quelque peine à se rappeler l'aventure de la veille; mais, si les fumées du vin avaient embrouillé ses souvenirs, l'engourdissement du réveil, la faiblesse qui suit un excès et l'embarras de sa langue ne lui laissèrent point de défense contre les argumens de son

curé. Moitié par surprise et moitié par respect, il consentit à rendre les douze livres sans trop savoir ce qu'il faisait. Le curé prit l'argent, et, le donnant à Claudine :

— Ma fille, lui dit-il, remplissez vos engagemens. Ces quatre écus vous seront comptés là-haut.

A peine le bon vieillard eut-il fait vingt pas hors de la maison, que le dormeur éveillé, reprenant ses esprits, se mit en fureur. Il comprit d'autant mieux ce qui s'était passé, que Claudine, ne voulant point mentir, lui confessa tout ce qu'il voulut savoir. Maître Simon redemanda les douze livres avec des cris épouvantables, en menaçant sa fille de la rouer de coups; mais, tandis qu'il s'habillait, Claudine s'enfuit et courut au presbytère, se souciant peu d'être battue, pourvu qu'elle sauvât son honneur d'un si grand péril. Elle se tint dans un grenier, regardant avec constance si le seigneur et son escorte retournaient à Paris. Enfin, vers deux heures après midi, ses yeux de douze ans distinguèrent une troupe de cavaliers qui sortait du bois de Vincennes. En reconnaissant les armes qui brillaient et les panaches qui flottaient au vent, elle se mit à battre des mains.

— Les voici! monsieur le curé, dit-elle; voici le prince qui revient à la tête de son armée tout exprès pour recevoir l'argent que je lui dois. Quel bonheur de pouvoir le lui rendre!

La petite fille courut se planter au milieu de la route. Le prince arrêta son cheval, et l'escorte entière fit une halte.

— C'est toi, Claudine, dit le seigneur; tu viens chercher des nouvelles du gentilhomme blessé. Il va bien, ma mie. Nous te remercions de ta civilité.

— Monseigneur, répondit la petite fille, j'avoue que je ne songeais point au gentilhomme blessé. Je ne pensais qu'à vous rendre les douze livres que je vous dois. Elles m'ont donné bien du chagrin.

— Comment cela? demanda le prince.

— Mon père les voulait garder, reprit Claudine; il assurait que votre altesse s'était divertie en me commandant de lui rapporter la moitié du louis d'or. Si M. le curé ne s'en fût mêlé, j'aurais manqué à ma parole, et votre altesse m'aurait soupçonnée d'infidélité. Heureusement j'ai pu ressaisir ces quatre écus. Reprenez-les, monseigneur, afin que je dorme en repos.

Le prince fixa un regard énergique et perçant sur les yeux bleus de la jeune fille, comme s'il eût voulu lui pénétrer au fond de l'ame. Il tira lentement de sa poche une grosse bourse remplie d'or, et puis, comme s'il se fût ravisé, il remit la bourse dans son haut-de-chausse.

— Tu as bien fait, dit-il après un moment de silence, de me rapporter fidèlement mon argent. Il ne faut jamais manquer à payer ce qu'on doit ni à tenir ce qu'on a promis. Garde ton honnêteté, ta bonne

réputation avant toutes choses, et si quelqu'un te les voulait ravir, ou si la misère t'exposait à les perdre, viens me trouver. Tu auras en moi un défenseur et un ami. Je suis le duc d'Enghien. Souviens-toi de mon nom. Adieu, Claudine.

Après le départ du prince, la jeune fille, assise au bord de la route, réfléchissait aux paroles qu'elle venait d'entendre. Son aventure lui paraissait ressembler à ces contes où l'on voit souvent des génies revêtir des formes humaines pour donner aux enfans des leçons de morale, ou pour exercer une heureuse influence sur leur destinée. Avec le goût du premier âge pour le merveilleux, Claudine se demandait si cette altesse au galop, répandant des avis et des louis, n'était pas un personnage surnaturel. Elle eut soin de se bien graver dans la mémoire le nom du prince, et se rendit à la maison dans le dessein de consulter sa mère. Maître Simon, dont la colère n'était point passée, commença par interroger sa fille avant de la battre. Lorsqu'il apprit la conclusion de l'histoire du louis d'or et le nom du seigneur, il déposa le bâton dont il s'était armé, car le duc d'Enghien ne lui était point inconnu, et l'on s'entretenait alors jusque dans les cabarets de la victoire de Rocroy. Simon se mit donc à rêver aux moyens de tirer parti de la protection d'un prince si puissant. De son côté, dame Simonne bâtissait des châteaux en Espagne, et, dans l'instant même où ces châteaux imaginaires s'élevaient un peu bien haut, Claudine se promettait au fond de son cœur de n'avoir recours au prince que dans la dernière détresse, ainsi qu'il le lui avait recommandé.

A compter de ce jour, maître Simon traita sa fille avec plus de douceur et lui témoigna le respect des ames basses pour les gens de qui elles peuvent espérer quelque avantage. Du reste, il ne fit qu'ivrogner, comme auparavant, et se vanter des bontés et de l'amitié extrême dont le premier prince du sang honorait sa personne.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'un matin un carrosse s'arrêta devant la chétive masure. On vit descendre de ce carrosse une demoiselle que dame Simonne prit tout d'abord pour une princesse, et à laquelle la pauvre paysanne répondit si sottement par excès d'émotion, que la demoiselle en éclata de rire.

— Ne vous troublez point, bonne femme, dit l'inconnue, et ne vous fatiguez pas à me faire tant de révérences. Je vous suis envoyée par Mme de Boutteville. Vous avez une petite fille de qui son altesse le duc d'Enghien a remarqué la gentillesse. Ma maîtresse et ses enfans ont l'envie de voir votre Claudine. Je viens vous prier de me la confier pour un jour seulement. Je l'emmènerai dans ce carrosse et je vous la rendrai ce soir quand ces dames auront passé leur fantaisie. Elle se divertira en compagnie d'autres enfans, et vous rapportera sans doute des nippes ou de l'argent. Mettez-lui donc sa robe des dimanches, et

lui lavez le visage et les mains. Je vous y aiderai; ce sera l'affaire d'un moment.

Dame Simonne n'osa s'opposer au désir de l'étrangère, qu'elle reconnut enfin pour une femme de chambre de bonne maison. Le nom du protecteur de sa fille, le prestige du carrosse, des grands laquais et du cocher, ne lui laissèrent pas la force d'élever des objections. Elle tira de l'armoire une petite robe de laine brune, et se dépêcha d'habiller Claudine. La femme de chambre voulut poser elle-même sur la tête de l'enfant le bonnet de toile bise appelée bavolet; elle y ajouta un ruban rose qu'elle ôta de sa coiffure, et trouva Claudine si jolie dans ses habits de paysanne, qu'elle lui promit une pluie de gâteaux et de caresses. Lorsqu'elle fut remontée dans le carrosse avec l'enfant, la demoiselle donna l'ordre aux laquais d'aller *à l'hôtel*, et les quatre chevaux partirent au grand trot. Dame Simonne, debout sur le seuil de la porte, suivit du regard cette lourde machine qui emportait son unique bien, et puis elle rentra dans sa maisonnette en soupirant.

II.

En aucun lieu de la terre on ne disait de si jolies choses qu'à l'hôtel Rambouillet. Le salon de la marquise était, comme chacun sait, le rendez-vous des beaux-esprits de la cour et de la ville, d'où vient que ce salon était appelé le pays de conversation. Il y avait une grace ou une profondeur incomparables dans les propos de ces messieurs et de ces dames, selon le sujet des entretiens. La vicomtesse d'Auchy, qui avait commenté les pères de l'église, feignait de savoir le latin, et Mme de Rambouillet le savait naturellement sans l'avoir appris. Mlle Paulet et la princesse de Condé, les plus belles personnes de leur temps, et que Henri IV avait aimées toutes deux, n'avaient point leurs pareilles pour dénicher ces termes gaulois qu'elles appelaient de *méchans mots*. Toutes ces dames enrichissaient le vocabulaire des précieuses d'une quantité de périphrases et de tours ingénieux. On s'inclinait devant les arrêts de ce tribunal, et l'autorité des noms et du lieu était si grande, qu'on se serait fait lapider, si on les eût traités de sornettes. Cela dura jusqu'en 1659. L'on vit alors un comédien tourner si outrageusement en ridicule le monde précieux, que le prodigieux élan du bien-dire en fut arrêté court, au moment où il n'y avait bientôt plus dans notre langue une seule chose que l'on appelât par son nom.

Un soir, la réunion était peu nombreuse chez Mme de Rambouillet. Les plus intimes habitués de l'hôtel étaient convoqués pour une causerie familière. On avait choisi, dès la veille, un sujet de conversation, car on ne se laissait point prendre au dépourvu. Il s'agissait de dis-

serter sur la *clémence*. Chacun s'était mis en mesure d'improviser sur cette riche matière, en y songeant d'avance. Quelques-uns avaient écrit des notes dans leurs portefeuilles, afin de ne point oublier leurs réflexions. Je n'entreprendrai pas de rapporter ici les choses sublimes qui furent récitées dans ce huis-clos du temple d'*Arthénice*. On y parla de la clémence de telle sorte que, si un libraire eût imprimé un juste volume de ces grands propos, il n'eût jamais été possible aux beaux esprits à venir de trouver rien de neuf sur cette matière. Le poète Gombauld parla de cette vertu chez les anciens et cita force exemples, tels que ceux d'Alexandre et de Titus. Voiture rencontra les plus délicates nuances et les mots les plus piquans; Des Iveteaux s'éleva aux plus hautes considérations; M. de Montausier se montra homme de grand cœur et philosophe. La marquise de Rambouillet loua fort Louis XII d'avoir oublié les injures qu'il avait reçues étant duc d'Orléans, et la princesse de Condé prouva que les rois, régnant par droit divin, se devaient tenir pour obligés à la clémence, afin que cette vertu répondît en eux à la miséricorde divine que la religion nous montre infinie, d'où les plus grands criminels sont autorisés à ne jamais désespérer de trouver grace.

Mme la princesse allait dire encore furieusement de jolies choses, lorsqu'elle fut interrompue par l'arrivée de M. le duc son fils, qui avait à lui parler. Le duc d'Enghien, à peine âgé de vingt-deux ans, uniquement occupé de guerre et doué d'une activité incroyable, se sentait peu de goût pour les dissertations précieuses. Cependant, après avoir dit tout bas à sa mère ce qu'il lui voulait communiquer, il prit part à la conversation. Pour divertir ce jeune prince par des propos légers, à la portée de son âge, la marquise n'insista plus sur le sujet convenu d'avance. Elle consentit à parler d'autres vertus que la clémence, par exemple du courage et de la magnanimité. Finalement on en vint à citer des traits de générosité de toutes sortes. Mme de Rambouillet raconta l'historiette d'un valet qui était parti pour le Maroc afin de tirer de captivité son maître, prisonnier d'un pirate barbaresque. Ce récit, plus attachant que vraisemblable, fut fort applaudi. Voiture, pour louer la marquise en feignant de la vouloir critiquer, déclara qu'un serviteur si dévoué ne se trouverait point dans tout le domestique du royaume, et que l'ingénieux narrateur avait dû puiser cette anecdote dans sa riche imagination. Mme de Rambouillet s'en défendit faiblement. Tandis qu'elle faisait assaut de badinage avec Voiture, M. le duc prit la parole :

— Le trait de vertu cité par Mme la marquise, dit-il, est le plus beau du monde. Il n'y manque, à mon sens, qu'une chose à laquelle j'attache du prix dans une historiette, c'est le nom de chaque personnage,

la date de l'anecdote et les circonstances précises qui donnent au récit la netteté d'une histoire véritable. Puisque vous êtes de loisir ce soir et que je vous vois en humeur de disserter, je vous en puis fournir à tous un sujet, en vous racontant un trait de vertu qui n'est point une fable. Je l'ai vu de mes yeux aujourd'hui même. L'héroïne est une petite fille de douze ans appelée Claudine, qui demeure au village de Saint-Mandé.

M. le duc raconta l'historiette du louis d'or. Lorsqu'il en vint à dire comment Claudine avait pris au sérieux l'ordre de rapporter les douze livres, et toutes les peines qu'elle avait eues à remplir fidèlement sa promesse, il s'interrompit, et, se tournant vers les dames :

— Que pensez-vous, leur dit-il, que j'aie fait en cette rencontre, ou plutôt qu'auriez-vous fait à ma place?

Mme la princesse n'hésita point à dire qu'elle eût donné tout de suite dix autres louis d'or à la jeune fille. La marquise assura qu'elle eût pris l'enfant dans son carrosse pour le mener à Paris et l'arracher à sa misérable condition. Mlle Paulet aurait souhaité que cette jeune fille reçût une pension. La vicomtesse d'Auchy lui aurait voulu enseigner elle-même le latin.

— Eh bien! reprit le jeune prince en souriant, je pensai tout autrement, et je ne fis rien de tout cela. Ma première envie fut de jeter à l'enfant une bourse remplie d'or; mais je songeai aussitôt qu'une récompense apprendrait à Claudine le mérite et la rareté de son action. C'eût été détruire l'innocence et la simplicité de son ame en lui montrant le monde si méchant et si corrompu que la probité y passe pour une merveille. Je me reprocherais à cette heure d'avoir porté dans son esprit ce fatal trait de lumière. Cette honnêteté naturelle sera déflorée par l'expérience, il est vrai; mais le plus tard sera le mieux, selon moi, et, s'il arrive qu'elle se fixe par un long séjour dans ce cœur enfantin, j'aurai rendu à la petite Claudine un plus grand service en n'ayant pas l'air surpris de sa vertu que si je lui eusse ouvert les mines du Pérou. J'ai donc remis ma bourse dans ma poche, et j'ai poussé la cruauté jusqu'à reprendre les douze livres que j'avais pourtant données tacitement.

Les belles dames de l'hôtel Rambouillet trouvèrent en effet le procédé du prince d'une cruauté horrible; mais, à force de disserter, elles tombèrent d'accord sur la justesse des scrupules de M. le duc. La marquise se creusa fort l'esprit pour chercher des moyens mystérieux de faire du bien à la jeune paysanne, sans lui dire de quelle main ni pour quelle raison ce bien la venait chercher dans son village. On imagina plusieurs expédiens fort habilement ménagés; mais le lendemain les précieuses et leurs amis avaient à préparer pour la suivante séance

de beaux discours sur la vengeance, sur la piété filiale ou sur quelque autre sujet, et, comme ces conversations méditées n'offraient point de rapprochement avec Claudine, on l'oublia.

Il faut savoir que M. le duc avait épousé, deux ans auparavant, Mlle de Brézé, nièce du feu cardinal ministre, et si jeune qu'elle jouait encore à la poupée. Chez cette princesse venaient beaucoup d'enfans et de jeunes filles, entre autres Mlle de Boutteville, fille du fameux batailleur, et qui fut plus tard Mme de Châtillon, l'une des plus aimables personnes de son siècle. Elle avait alors seize ans approchant. Mme la princesse étant Montmorency, de même que les Boutteville, tous ces enfans étaient cousins et cousines par alliance ou autrement. Un jour, le duc d'Enghien, en rentrant chez lui, surprit ce petit monde jouant à des jeux innocens. Il se mit de la partie, et, comme il y prenait plaisir, il s'avisa de dire en riant que les beaux esprits de l'hôtel Rambouillet, avec leurs raffinemens, l'avaient moins diverti que la main-chaude et le colin-maillard. Il en vint naturellement à raconter sa visite dans le salon d'Arthénice et l'aventure qui avait fourni matière aux discours de ces dames. Mlle de Boutteville, qui avait autant de cœur que d'esprit, se prit incontinent d'une belle passion pour Claudine; au lieu de se borner, comme les précieuses, à de vaines suppositions, elle voulut voir l'héroïne de l'historiette. Elle importuna Mme de Boutteville avec l'ardeur de son âge, jusqu'à ce qu'on eût envoyé une femme de chambre chercher la petite paysanne au village de Saint-Mandé. C'est ainsi que Claudine fit son entrée dans ce grand monde.

Les promesses de la femme de chambre à dame Simonne ne manquèrent point de se vérifier. On caressa fort Claudine; on admira son air naïf, sa bonne mine, ses yeux intelligens, et par-dessus tout son bavolet de toile bise, qui lui allait à merveille. Mlle de Boutteville se sentit une furieuse envie de se coiffer de ce bavolet. Quand elle l'eut sur sa tête, elle voulut aussi essayer la robe de laine, la gorgerette de fil rouge, et puis les bas bleus et jusqu'aux souliers à lacets. L'idée vint ensuite à la duchesse d'Enghien d'habiller la petite paysanne en fille de qualité. Pour cela, on fouilla dans les armoires. Parmi ses robes de l'an passé, Mme la duchesse en trouva une en soie de Naples et presque neuve. Claudine, grande et précoce comme elle était, se trouva de taille à mettre les habits d'une personne plus âgée qu'elle, grace à la science des habilleuses et aux épingles dont elle fut bardée. On lui accommoda les cheveux au goût du jour; on la couvrit de rubans; on lui prêta des souliers de satin, et, quand elle eut le bras nu jusqu'au coude, les doigts enfermés dans des mitaines et l'éventail à la main, on s'aperçut que sa beauté n'avait point de rivale.

— Gageons, dit Mme de Boutteville à sa fille, que vous n'oseriez point aller en public sous ce costume de bavolette. Vous y seriez éclipsée,

ma chère Angélique, et ce serait une leçon profitable que de voir cette petite paysanne remarquée de tout le monde, tandis que nul ne prendrait garde à vous.

— Partons à l'instant, répondit la jeune fille avec impétuosité. Vous me faites injure, madame, en pensant que je serais mortifiée du triomphe de Claudine; au contraire, j'en serais ravie, et je m'amuserais prodigieusement à voir nos amis détourner les yeux sans me reconnaître. Allons à la place Royale, je vous en prie; c'est l'heure où l'on s'y promène. Mon frère mènera Claudine à son bras, et je les suivrai de loin avec ma gouvernante.

Le petit Boutteville, plus jeune que sa sœur, accepta la proposition avec joie. Toute la compagnie applaudit fort à ce projet. On fit la leçon à la gouvernante et l'on se rendit à la place Royale. Les violons de Monsieur y jouaient sous les arbres la plus douce musique du monde. Quantité de dames s'y reposaient. Les jeunes cavaliers passaient devant elles, le manteau sur l'épaule, la rapière au côté, balayant le sable avec les plumes de leurs chapeaux en saluant à chaque pas, riant du haut de leur tête et formant des groupes où l'on s'entretenait du retour de Monsieur à la cour, des débuts de sa fille, la grande Mademoiselle, et des affaires d'Allemagne, le tout assaisonné d'épigrammes contre les ministres. Le chevalier de Grammont s'y trouvait, qui préludait à ses succès de conversation et de galanterie. Pour les yeux d'une paysanne, ce spectacle était éblouissant; aussi Claudine éprouvait-elle un plaisir et une ivresse qu'elle n'avait osé concevoir, pas même en rêve. Il lui semblait qu'une fée l'avait transformée, d'un coup de baguette, en fille de condition, et, pour peu qu'elle regardât ses habits magnifiques, le souvenir de sa masure, de son père ivrogne et de son enfance misérable s'effaçait de son esprit, tant les sensations ont de force dans l'âge tendre! La bonté, les larmes et les soins de sa mère résistaient pourtant à l'étourdissement, et le visage doux et flétri de dame Simonne était la seule image qui surnageât dans le passé de Claudine.

Au bout de vingt pas, Mme de Boutteville et le duc d'Enghien trouvèrent des gens de connaissance près desquels ils allèrent s'asseoir en faisant signe aux enfans de poursuivre leur promenade. Avec ses quinze ans, le petit Boutteville avait l'air d'un nain auprès de la belle fille qu'il menait à son bras. Il était laid et mal bâti; mais, sous ses traits grossiers, on commençait à démêler l'énergie de son caractère. Il se tenait aussi fièrement que s'il eût été plus haut de deux coudées, et il affectait de parler gravement avec une civilité respectueuse à sa compagne. Claudine, droite comme un cierge, marchait d'un pas dégagé sans être trop embarrassée de ses jupes longues, et montrait en souriant deux rangées de perles qui relevaient l'éclat de ses joues colorées comme des pêches. Mlle de Boutteville observait de loin et se cachait le

visage dans un gros mouchoir de couleur, lorsqu'elle rencontrait une personne qui la pouvait reconnaître sous son déguisement. Enfin, les trois enfans jouèrent si bien leurs personnages, que les passans y furent pris, les uns en s'écartant pour faire place à la demoiselle inconnue, les autres en ne daignant pas abaisser leurs regards jusqu'au bavolet de la fausse paysanne.

Le tour de la place Royale n'était point achevé, lorsque Mlle de Boutteville entendit quatre gentilshommes, dont était M. de Candale, demander d'où venait ce joli minois promené par le petit Boutteville. Trois de ces messieurs confessèrent qu'ils voyaient cette jeune fille pour la première fois; mais M. de Candale se serait cru déshonoré s'il n'eût pu dire le nom d'une personne de qualité :

— Je la connais parfaitement, s'écria-t-il sans hésiter, et je m'étonne que vous ne deviniez point qui ce doit être.

Mais, quand on lui demanda le nom, il chercha, maugréa contre sa mémoire infidèle, jura qu'il ne connaissait autre et promit de se le rappeler avant la fin de la promenade. Le duc d'Enghien, qui entendit cela, mit M. de Candale au défi de lui dire le nom, et, en le voyant courir d'un groupe à l'autre pour s'enquérir de ce maudit nom sans le pouvoir découvrir, M. le duc se tenait les flancs de plaisir. Pendant ce temps-là, le petit Boutteville et Claudine s'arrêtèrent devant un tas de sable où jouaient des enfans. Tout près d'eux se trouva un gros militaire dont le ventre, sortant d'une cuirasse, retombait jusque dans ses bottes évasées. Son baudrier dessinait une large zone sur le globe de sa personne, et son hausse-col lui montait aux oreilles. Ce vieux militaire portait l'habit de major du régiment de Royal-Italien. Il regarda du coin de l'œil les deux enfans debout auprès de lui, et salua le jeune Boutteville d'un air obséquieux. Il appela ensuite un garçon de quinze ans plongé dans le sable jusqu'aux chevilles et qui se divertissait de tout son cœur.

— Mon fils Thomas, dit le major, n'avez-vous point de honte de jouer avec des enfans? Venez çà; présentez vos respects à M. de Montmorency-Boutteville et à cette belle demoiselle.

Le fils Thomas, encore essoufflé de ses jeux, obéit aux ordres de son père avec la gaucherie mêlée de franchise d'un écolier qui ne sait point son monde.

— Vous ne serez pas souvent, reprit le père, en si bonne compagnie, car vous allez mener avec moi la vie des camps et manger le pain du soldat. Profitez donc de l'occasion. Faites votre cour à cette aimable demoiselle. Allons, mon fils Thomas, soyez galant, mordieu! A votre âge, je ne m'endormais point sur la paille ou sur le pré sans rêver à quelque jeune fille. Ce n'est pas que je vous autorise à élever si haut vos prétentions que de faire le soupirant auprès d'une personne

comme mademoiselle; mais au moins faut-il témoigner que l'on sent l'honneur de fréquenter avec des gens de qualité. Sans cela, on ne vous croirait point gentilhomme.

Et le major tâcha d'adoucir sa voix de stentor, pour ajouter en regardant Claudine :

— Souffrez, belle demoiselle, que je sollicite pour mon fils Thomas l'avantage de se déclarer votre serviteur. Il se nomme Des Riviez. Je suis Jacques Des Riviez, major au nouveau régiment de Mazarin, levé par décret du 27 mars 1642, aux frais du grand ministre qui gouverne aujourd'hui la France (1).

Claudine allait sans doute répondre qu'elle n'était point demoiselle, mais bien une pauvre paysanne de Saint-Mandé, lorsque le petit Boutteville lui serra le bras et lui fit signe de poursuivre une comédie qui commençait si bien.

— Ma foi, dit le fils Thomas, je ne sais trop ce que c'est que d'être votre serviteur, mademoiselle; mais, si vous m'en accordez le titre, je m'en tiendrai pour fort honoré.

— Puisque monsieur votre père le désire, répondit Claudine, je vous accepte volontiers pour mon serviteur, à condition que tout ceci ne sera qu'un badinage.

— Monsieur Thomas Des Riviez, dit Boutteville, vous allez sur mes brisées, car je suis plus ancien que vous en date; mais il n'importe : je consens que vous fassiez votre cour à mademoiselle, afin qu'elle puisse compter deux serviteurs au lieu d'un.

— Bon, cela, dit le père; voilà prendre galamment une rivalité. Mon fils Thomas se peut donc flatter de faire amitié avec vous, monsieur de Boutteville?

— Assurément, monsieur.

— Il se souviendra de cette heureuse journée. On en parlera en mon château des Riviez, car j'écrirai la relation de cette rencontre à ma femme. Je pourrai dire à mon colonel, M. le marquis d'Anizy, que mon fils Thomas et moi sommes amis de M. de Boutteville.

C'était là le fond de la pensée du major, mais, en bon courtisan, il s'empressa d'ajouter :

— Et tous deux serviteurs de mademoiselle de...

— Claudine Simon, dit Boutteville.

Le major s'inclina d'un air pénétré, persuadé qu'il entendait un nom illustre.

— Mon fils Thomas, reprit-il, demandez à baiser la main de mademoiselle.

(1) Le régiment de Mazarin ou Royal-Italien devint régiment d'Orléans en 1660, et enfin le 27e d'infanterie en 1666.

L'écolier déposa un gros baiser sur les gants parfumés de la jeune fille.

— Pour cette fois, s'écria le père, vous êtes engagés tous deux. N'allez point me renier mon fils, mademoiselle.

— Ne craignez rien, répondit Claudine, jusqu'à ce qu'il me renie lui-même.

— Mordieu! reprit le major, je lui couperais les oreilles plutôt que de souffrir une pareille félonie.

Mlle de Boutteville, qui écoutait cette conversation et observait ce manége, courut en avertir sa mère et le duc d'Enghien. Le prince ne se sentit pas d'aise; il voulut aussi jouer son rôle dans ce divertissement, et il s'avança vers le major, en feignant de le reconnaître :

— Eh! lui dit-il, n'est-ce point M. Des Riviez que je vois? Je vous salue, major; vous êtes du régiment de Royal-Italien. Ce garçon est sans doute votre fils Thomas, que vous destinez à la carrière des armes.

— Quoi! s'écria le major, votre altesse nous connaît!

— Je connais tous les braves militaires et leur lignée. Votre fils Thomas est un galantin, à ce qu'il me paraît. Ne l'ai-je point vu baiser la main de Mlle Claudine? Il a raison de débuter de bonne heure. Une balle impériale peut briser le fil de ses amours.

— Votre altesse est d'une bonté qui me confond, reprit Des Riviez. Mademoiselle accepte en effet mon garçon pour son serviteur, mais sans porter atteinte aux droits plus anciens de M. de Boutteville.

— Fort bien, dit le prince. Boutteville était inscrit le premier. Eh bien! puisque la demoiselle a deux galans, il faut deux maîtresses à votre fils Thomas. Je lui en veux bâiller une de ma main.

— Il la prendra sur votre parole, monseigneur, et les yeux fermés.

— Venez donc, Angélique, reprit le duc d'Enghien, je vous ai trouvé un amoureux dans le régiment de Mazarin. Monsieur Des Riviez, voici la seconde maîtresse de votre fils Thomas. Ce n'est qu'une simple bavolette, mais elle a sous son bavolet toutes sortes de vertus et de l'esprit comme un démon. L'amitié d'une grande demoiselle sera utile à votre fils Thomas; il est juste qu'en revanche il accorde sa protection à une pauvre fille. En votre qualité de père, vous ferez du bien à ma protégée, n'est-ce pas, Des Riviez?

— Monseigneur, répondit le major en balbutiant, l'honneur que votre altesse daigne me faire... Sans aucun doute, je voudrais pouvoir... Nous ne sommes point riches, monseigneur...

— Point riches, interrompit le duc, mais ambitieux et passablement courtisans. Fi! Des Riviez, pour un militaire, cela n'est guère généreux. Vous imaginez-vous par hasard qu'on vise à votre bourse et qu'on vous demande l'aumône? Puisque je protége cette bavolette,

elle n'a pas besoin de vous. Je plaisantais, monsieur, et je mettais votre noblesse d'ame à l'épreuve.

Et se tournant vers Mlle de Boutteville, le prince ajouta :

— Je vois bien que ce galant chevalier vous accepte pour dame, parce qu'il n'ose me refuser, ma pauvre Angélique.

— N'insistez point, monsieur le duc, dit la fausse bavolette; ce badinage est assez mortifiant pour moi; je me souviendrai de cet affront, monsieur Thomas.

— Ne pleurez pas, reprit le duc d'Enghien, je vous trouverai un autre amoureux.

— Hélas! dit Angélique en feignant de pleurer, c'était celui-là que j'aurais souhaité.

— Voilà qui est sérieux alors, murmura le prince. Monsieur Des Riviez, accommodons-nous : voulez-vous fiancer votre fils? Je me charge de lui.

Le major fit une grimace de possédé.

— Monseigneur, dit-il, ce serait pousser la plaisanterie un peu bien loin.

— Considérez, mon cher, que de ces deux jeunes filles, l'une est de telle qualité que votre garçon ne saurait prétendre à sa main; l'autre, à la vérité, est d'une condition au-dessous de la vôtre, mais, en se mariant, on élève sa femme jusqu'à soi. Si messire Thomas déroge à la haute naissance des Riviez, je l'en récompenserai quelque jour. Qu'il choisisse donc entre les deux jeunes filles. S'il prend l'une, ce ne peut être qu'une plaisanterie; s'il se détermine en faveur de l'autre, ce sera tout de bon, et j'en ferai mon affaire.

— Tenons-nous où nous sommes, monseigneur, et que le badinage commencé demeure badinage.

— C'est votre dernier mot?

— Le dernier, monseigneur, bien décidément.

— Comme il vous plaira, reprit M. le duc. Je vais donc vous expliquer l'énigme. Cette jeune fille, habillée en bavolette et qui a essuyé vos mépris, est ma cousine, Angélique de Montmorency-Boutteville. Cette autre, vêtue en personne de qualité, est une petite paysanne du village de Saint-Mandé. Sa mère vend du lait à la porte Saint-Antoine. Ma femme, qui joue encore à la poupée, s'est amusée ce matin avec d'autres enfans à tous ces déguisemens. C'est donc d'une véritable bavolette que votre fils se déclare le serviteur; mais il est entendu que ceci est une plaisanterie, et que vous m'avez assez mal fait votre cour. Adieu, major.

Des Riviez, les yeux ronds et la bouche ouverte, se tira la barbe d'un air qui signifiait : « J'ai commis une bévue en voulant jouer de

finesse. Le prince s'est moqué de moi, et je perds sa protection, que je pensais conquérir. »

Le duc d'Enghien, enchanté de sa mystification, ne manqua point de l'aller raconter aux promeneurs. Il se donna aussi le passe-temps de railler M. de Candale sur sa prétention de tout connaître, en sorte qu'au bout d'un moment on ne parlait que des deux jeunes filles et de leur travestissement. Les uns s'avisèrent tout à coup de la gentillesse de Mlle de Boutteville sous son bonnet de toile bise, les autres admiraient le bon air de la paysanne. Claudine se vit encore fêtée par une foule de dames et de seigneurs inconnus, et puis, l'engouement et la curiosité s'éteignant, on ne fit plus attention à elle. Thomas Des Riviez, qui la guettait de loin, vint l'aborder.

— Mademoiselle, lui dit-il, vous me feriez une injustice, si vous pensiez que je vous ai recherchée pour vos beaux habits. Je vous aimerais autant bavolette que grande dame. Vous m'avez accepté pour serviteur avec l'approbation de mon père et celle de M. le duc; je le suis sérieusement. Je m'y engage de nouveau, et je vous demande un peu d'amitié en échange de mon dévouement et de mon respect.

— Vous savez qui je suis? dit Claudine.

— Je le sais, et je ne changerai point de sentiment lorsque vous changerez de robe. Vous êtes la plus jolie et la plus aimable fille que j'aie rencontrée. Je veux être votre fiancé, s'il est possible, et vous épouser quand vous serez plus grande et que j'aurai gagné mes éperons à l'armée. Si la proposition vous convient, donnez-moi la main en gage de votre foi.

— De tout mon cœur, répondit Claudine. Recevez ma parole : nous serons mari et femme, et, en vous attendant, je prierai Dieu qu'il vous protége à la guerre.

Thomas Des Riviez pressa la main de la jeune fille d'un air solennel et s'enfuit en courant. A quelques pas de là était assise sous les arbres une dame d'une beauté incomparable. Sur ses habits, on ne lui voyait des pieds à la tête que des dentelles et des perles. Cette dame fit signe à Claudine d'approcher, et lui dit d'une voix douce et harmonieuse comme le gazouillement d'une fauvette :

— Mon enfant, ces gens-là vont faire de vous la fille la plus malheureuse du monde. Ils s'amusent de vous comme d'un jouet. Ils vous régaleront de crêmes et de fruits, et n'oublieront qu'une chose, de vous donner le nécessaire pour retourner avec moins de peine dans votre maison. Demain, M. le duc ira au camp, Mme de Boutteville à son château, ses enfans à d'autres jeux, et vous retomberez dans votre village, où vous retrouverez votre pauvreté plus amère qu'auparavant. Je n'ai point ma bourse sur moi. Prenez ce bracelet. Vous direz à votre

mère de l'aller vendre chez maître Cambrai, orfévre au Pont-au-Change. Cela vaut quelque argent.

— Madame, répondit Claudine, je garderai plutôt ce bijou comme un souvenir de vos bontés. Il me portera bonheur.

— Non, mon enfant, vendez-le. C'est la vertu qui porte bonheur, et je sais que Dieu vous a donné ce trésor-là. Continuez à vivre honnêtement.

— Au moins, reprit Claudine étonnée du ton singulier de la dame, vous plaît-il me dire à qui je dois un si riche présent?

— Quel besoin avez-vous de savoir mon nom? Je préfère que vous l'ignoriez. Regardez-moi bien seulement, et, si vous tombiez dans quelque détresse, venez me chercher sous ces arbres. Si je ne meurs pas avant cela, vous me trouverez ici. Mettez le bracelet dans votre poche, et ne parlez de ceci à personne.

L'air mystérieux, la beauté de la dame, sa magnifique parure et sa générosité produisirent sur l'esprit de Claudine une vive impression. Elle obéit au commandement de l'inconnue, lui fit une révérence et s'éloigna, persuadée qu'elle avait eu commerce avec une princesse.

Pour terminer dignement la partie de plaisir, Mme de Boutteville emmena chez elle les enfans, écoliers et jeunes filles, qui voulurent accompagner Claudine. On leur servit un *cadeau*, comme on appelait alors une collation, et le héros de Rocroi en daigna manger sa part. Quand la nuit vint, la bande se dispersa. Claudine reprit ses habits de paysanne, et redevint bavolette. On lui donna tout ce qu'elle put porter de fruits et de friandises. Elle glissa furtivement le bracelet de perles fines dans la pochette de son jupon. Le duc d'Enghien, la voyant chargée des restes du *cadeau*, dit à Mme de Boutteville :

— Vous me l'avez gâtée, ma cousine. Cette petite fille va s'imaginer que, pour avoir été honnête une fois en sa vie, on mérite toutes sortes de chères et d'honneurs. Encore une bonne action, et quel sera son étonnement de ne point se voir appelée à la cour!

Claudine, entendant cela, rougit jusqu'aux oreilles.

— Monsieur le duc, dit-elle avec vivacité, me croyez-vous donc une ingrate? Comment ai-je eu le malheur de vous donner une si méchante opinion de moi? Je n'avais fait que mon devoir, et je le ferai encore à l'avenir, sans souhaiter d'autre récompense que le souvenir de vos bontés.

— Ma foi, j'en tiens, s'écria le prince. Cette petite en sait plus long que moi. Adieu, ma mie; je vois bien que mes conseils sont inutiles. C'est moi qui t'en demanderai, s'il arrive que mes yeux ne distinguent pas clairement le chemin de l'honneur. Va, n'oublie point que nous sommes une paire d'amis tous deux.

Le duc d'Enghien souleva la jeune fille entre ses bras et la pressa contre sa poitrine avec tant d'impétuosité, que les fruits et les gâteaux roulèrent sur le pavé. Le carrosse était prêt et la femme de chambre attendait. Il faisait nuit noire quand l'équipage s'arrêta au village de Saint-Mandé devant une masure sans fenêtre. L'ombre d'une femme se dessinait sur la porte éclairée par la lueur d'une chandelle. Claudine sentit deux mains chercher ses mains. Elle se jeta dans les bras de sa mère, et au bout d'une heure, la petite bavolette, couchée sur son grabat, entre des murs lézardés et de misérables ustensiles, témoins éloquens de sa pauvreté, prenait cette journée pour un songe charmant, et le retour pour un affreux réveil. Sa douleur allait éclater, quand le sommeil la surprit si brusquement, que la première larme s'arrêta comme une goutte de rosée au bord de ses paupières.

III.

En s'amusant de la bavolette comme d'un jouet, le duc d'Enghien et Mme de Boutteville l'avaient rendue la plus malheureuse fille du monde, ainsi que l'avait dit le dame mystérieuse. L'une des plus antiques chansons de l'Italie est celle où les pauvres gens ont mis cette vieille vérité, qu'il n'est pas de tourment plus cruel que de se rappeler son heureux temps dans la misère. En ces pays-là, les voix de ceux qui souffrent ont souvent répété cette chanson, et il n'y a pas d'apparence qu'elle y soit de si tôt oubliée.

Quatre ans s'étaient écoulés depuis les événemens qu'on a vus au précédent chapitre, et le souvenir du seul beau jour que Claudine eût encore eu ne lui sortait point de l'esprit. Au milieu des soins du ménage et des travaux qu'elle partageait avec sa mère, elle ne cessait de rêver à ce paradis dont elle n'avait connu les délices que pour les regretter. Le coup d'œil éblouissant de la place Royale avec ses belles dames et ses cavaliers galans, le *cadeau* de Mme de Boutteville avec les têtes blondes des enfans et les éclats de leur joie, formaient comme une galerie de tableaux que la musique des violons de Monsieur assaisonnait d'un charme enivrant. Lorsque sa besogne était finie, Claudine, assise sous un vieux pommier, s'abîmait dans ses pensées durant des heures entières. Sa mémoire lui rappelait, comme un miroir fidèle, chaque détail de son grand jour de fête. En songeant aux dernières paroles de M. le duc et au baiser dont il l'avait honorée, elle croyait sentir encore contre sa poitrine les boucles d'acier, les aiguillettes, le baudrier, et autour de sa taille les bras robustes du jeune guerrier de Rocroy. Parmi toutes ces images, celle de la princesse mystérieuse et celle de Thomas Des Riviez venaient ajouter aux souvenirs l'espérance d'un avenir meilleur.

Dans le sentiment du juste et de l'honnête que le ciel lui avait gravé au fond du cœur, Claudine découvrait un motif puissant de se rattacher au monde qu'elle n'avait fait qu'entrevoir. Elle avait reconnu à n'en point douter que ce monde-là était meilleur que le sien. Les gens de loisir y pratiquaient le bien, les autres parlaient d'honneur, de gloire, de vertu, mots sublimes qu'on ne prononçait point chez les paysans, hormis au sermon du curé. Ces dames de l'hôtel Rambouillet, qui dissertaient jusque fort avant dans la nuit sur la générosité ou la clémence, étaient au-dessus des humaines faiblesses, et la seule pensée d'une chose condamnable leur devait donner des syncopes. Par conséquent elles vivaient sans reproche et leurs maris de même, autrement elles ne les auraient point épousés. A la cour et à la ville, on ne faisait évidemment que se chérir, se dévouer les uns aux autres, s'unir contre le malheur, mettre sa personne et sa fortune au service de ses amis. L'ingratitude, l'orgueil et la cruauté y étaient ignorés, et, si quelqu'un se fût rendu coupable d'un grand péché, on l'aurait sans doute expulsé de la compagnie. Lorsque, par un retour naturel vers les gens qui l'entouraient, Claudine observait leurs manières rudes, le peu de facilité de leurs mœurs, l'humeur silencieuse que leur donnait le travail incessant, leur passage subit des champs à la table et de la table au lit, souvent sans prendre, par excès de fatigue, le loisir d'embrasser leur femme et leurs enfans; lorsqu'elle voyait les uns ivrognes, comme son père, les autres intéressés, d'autres encore frappant sans pitié des bêtes de somme, elle pensait être parmi des barbares livrés aux vices de la nature, tandis que le monde des gens de cour n'était évidemment que vertus, mœurs parfaites, culture du cœur et de l'esprit.

En souhaitant de quitter son village, Claudine croyait donc aspirer au bien plus encore qu'au bonheur. Pour toutes ces raisons, elle fréquentait ses voisins le moins possible, sans pourtant leur témoigner ni fierté ni aversion. Lorsqu'elle eut seize ans accomplis, sa beauté donna dans les yeux de plusieurs garçons. Elle fut demandée en mariage, mais elle déclara qu'elle avait d'autres desseins. Maître Simon, qui considérait Claudine comme une personne de condition, n'osa murmurer, et les questions pressantes de dame Simonne sur les desseins de sa fille n'obtinrent pour toute réponse que des caresses. Les garçons impatiens d'avoir femme et ménage trouvèrent d'autres partis, et ne se tinrent pas pour offensés d'un refus. On pensa bonnement dans le village que Claudine voulait demeurer fille, et l'on ne songea point à contrarier son inclination.

Les bruits publics entretenaient la bavolette de ses amis de cour. Pendant la campagne d'Allemagne, il n'y avait point de jour où l'on n'apprît quelque victoire du duc d'Enghien, le nom de quelque ville

assiégée et presque aussitôt prise. Spire, Philipsbourg, Mayence, s'étaient rendues au jeune prince. Le petit Boutteville avait fait ses premières armes auprès de son cousin, et l'on disait qu'il s'était bien conduit. Si l'on ne parlait point de Thomas Des Riviez, c'est qu'il ne portait pas un nom si fameux; mais assurément il avait dû se battre aussi bien que les autres pour l'amour de sa fiancée. La bataille de Nortlingue et ses graves conséquences portèrent si haut la gloire du duc d'Enghien, que la France entière couvrit ce prince de bénédictions. Il y eut des réjouissances publiques, et Claudine, au fond de son ame, en était aussi aise que si on l'eût élue reine de Pologne, comme Mlle de Nevers. L'échec de son héros devant Lérida lui fut sensible et la rendit triste durant un mois; mais d'autres succès la consolèrent. Elle comprit que les amours et leurs sermens passaient après les devoirs de la guerre, et elle ne s'étonna pas trop des lenteurs de son ami à venir réclamer la foi promise. En un mot, la bavolette était dans ces conditions où les filles se mettent si volontiers, et qui consistent à dépenser pour une idée fixe leurs plus belles années et la fleur de leurs sentimens.

On commençait à s'émouvoir des querelles entre la cour et le parlement. La fronderie allait éclater. Le village de Saint-Mandé, accablé d'impôts, faisait des vœux pour les magistrats courageux qui prétendaient mettre un terme aux abus. Claudine penchait pour le parti de la reine, sans en rien dire, de peur d'être appelée *mazarine*. Un matin, l'on vit, sur la route de Saint-Mandé, un grand mouvement de troupes. Un détachement de dragons sorti de Vincennes occupait l'avenue. Les paysans laissèrent leurs travaux pour s'enquérir des nouvelles, et on leur apprit que Paris était tout hérissé de barricades. La cour pliait bagages pour fuir une population en fureur. La journée du 26 août 1648 répandait d'un bout à l'autre de la France l'agitation dont Paris donnait le signal. Claudine, se glissant parmi les curieux, s'approcha d'un vieux dragon placé en vedette, le pistolet au poing.

— Monsieur, lui dit-elle, savez-vous ce que fait le régiment de Royal-Italien, et en quel pays il est à cette heure?

— Je l'ai laissé, répondit le dragon, au siége d'Ypres, il y a trois mois. A cette heure, il bat les Espagnols sous les murs de Lens; mais il va revenir, car le blocus de Paris est résolu. Est-ce que vous avez un parent dans ce régiment?

— Un ami, dit Claudine en baissant les yeux.

— J'entends : un amoureux. Peut-on savoir comme il se nomme?

— Thomas Des Riviez.

— Oui dà! mais c'est un officier. Je le connais. La belle, vous prenez vos amoureux parmi les gentilshommes. On sait ce que cela veut dire. Et vous portez un méchant bavolet de toile? Votre galant ne vous paie donc guère pour être sa maîtresse?

— Nous sommes fiancés, monsieur, s'écria Claudine avec indignation. Je l'attends pour l'épouser.

— C'est-à-dire qu'il vous a promis mariage. Encore une fille enjôlée. Ils n'en font pas d'autres.

La bavolette s'enfuit épouvantée par les regards et les cyniques paroles de ce soldat.

— Voilà bien ces hommes de sac et de corde, pensait-elle. Ils ne croient à rien d'honnête.

Cependant l'armée de M. le prince arriva sous les murs de Paris. Le blocus commença, et Claudine apprit, un beau jour, que le Royal-Italien était campé depuis deux mois tout près d'elle, au bourg de Charonne. A cette étrange découverte, un nuage lui passa devant les yeux; mais sa foi robuste ne fut qu'à peine ébranlée. Il fallait que, dans les escarmouches contre les rebelles, Thomas eût reçu quelque blessure, peut-être mortelle. Sans prendre conseil de personne, la bavolette partit incontinent à travers la plaine inondée de soldats et de maraudeurs. Elle gagna Montreuil, afin d'éviter les lieux inhabités, et redescendit vers Charonne. A l'entrée du bourg, un factionnaire l'interrogea. Comme l'armée royale manquait de vivres, un panier que Claudine avait au bras, et dans lequel étaient quelques provisions, lui servit de prétexte pour franchir les lignes du camp. Sur la place du marché, elle reconnut un piquet de mousquetaires portant les revers bleus du Royal-Italien. Elle s'avança résolûment, et demanda où était un gentilhomme nommé Des Riviez.

— C'est notre lieutenant, lui répondit-on. Tirez la clochette de cette maison, et vous le trouverez là-haut.

Claudine sonna. Un mousquetaire ouvrit la porte.

— Annoncez à votre lieutenant, dit-elle, que Claudine Simon, après l'avoir attendu pendant cinq ans, le vient trouver pour lui parler du jour où elle eut l'honneur de le voir en présence de Mlle de Boutteville.

Au bout de cinq minutes, le mousquetaire revint appeler la bavolette et l'introduisit dans une chambre d'où sortirent deux officiers pour la laisser en tête à tête avec Des Riviez. Ce n'était plus l'écolier timide et gauche d'autrefois. Un duvet noir colorait ses lèvres, et le soleil avait basané ses joues. L'uniforme et les mœurs militaires l'avaient transformé à son avantage; mais Claudine éprouva un serrement de cœur en lui voyant dans les yeux un certain air dur qu'elle ne lui connaissait point. De son côté, le lieutenant trouva la bavolette fort embellie, en sorte qu'ils commencèrent par se regarder sans dire mot. Claudine n'augura rien de bon de ce silence; elle s'attendait à un accueil tout différent. A la fin cependant, Thomas se leva et courut à elle avec empressement.

— Qu'il est bien à vous d'être venue, ma chère! dit-il en lui prenant

les mains. Je gage que vous m'accusiez déjà de vous oublier. Je n'ai pourtant songé qu'à vous depuis cinq ans, et je saurai vous prouver que mes sentimens n'ont point varié. Vous êtes mes premières amours.

— En avez-vous donc eu d'autres? demanda Claudine.

— Non, sur ma vie! répondit le lieutenant. Vous serez les premières et les dernières. Ne vous ai-je pas promis fidélité? Mais vous, comment avez-vous observé la foi jurée?

Claudine raconta qu'elle avait refusé plus d'un parti, malgré les remontrances de sa mère. Elle allait faire quelques plaintes du long retard et du silence de son ami, lorsque Thomas l'interrompit et lui parla des maux, des fatigues et des dangers de la guerre. En l'écoutant, la bavolette changeait de visage. Elle se félicitait tout bas d'avoir su contenir ses reproches, dont l'injustice et la cruauté l'auraient remplie de confusion.

— Ne pensons plus à nos ennuis passés, ma chère ame, reprit le lieutenant. Nous voilà réunis, et c'est assez. Occupons-nous des moyens de nous voir souvent, et profitons de la liberté que nous offre le voisinage, car qui sait où la guerre me peut conduire demain?

— Nos épreuves ne sont-elles pas finies, dit Claudine, et n'est-il pas temps de nous marier?

— Je le voudrais, assurément, répondit Thomas, le ciel m'en est témoin; mais il faut l'autorisation de mon colonel, le marquis d'Anisy, et l'on ne se marie pas en campagne. Attendons que la paix soit signée. Hélas! mon père voudra-t-il que je vous épouse? Je frémis en songeant à la colère où il se va mettre, si je lui parle de vous. Je suis gentilhomme, chère Claudine, et mille obstacles s'élèvent entre nous.

— Monsieur le prince les renversera.

— Mon régiment appartient à M. le cardinal, et non pas au prince de Condé. Prenons patience, ma chère ame, et nous verrons la fin de nos peines. Il suffit que vous m'aimiez. Donnez-m'en l'assurance, et j'aurai plus de courage à supporter les lenteurs et les contradictions.

En parlant ainsi, le lieutenant pressait la taille fine de la jeune fille et baisait amoureusement les tresses de cheveux blonds qui sortaient du bavolet. Comme il s'animait à ce jeu-là, Claudine se dégagea de ses bras.

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai plus besoin que vous de courage et de consolations.

— Eh! quoi, s'écria Thomas, vous repoussez les témoignages de ma tendresse?

— Non, mon ami, répondit Claudine, je repousse des libertés que votre fiancée ne doit point souffrir pour être digne de vous. Si je ne vous aimais point, serais-je à cette place?

Le lieutenant ne manqua pas de se plaindre, comme si on l'eût que-

rellé, pour amener une réconciliation avec l'accessoire obligé des embrassemens. Tout à coup ses yeux prirent une expression approchant de la violence plutôt que de la tendresse. Il saisit la jeune fille avec force et l'attira sur ses genoux. Claudine poussa un cri d'effroi. Deux lèvres agitées par une étrange convulsion lui fermèrent la bouche. Elle sentit une main se glisser sous sa gorgerette. Dans cette extrémité, Claudine, n'écoutant plus que la pudeur aux abois, frappa le lieutenant au visage à poing fermé si rudement, qu'il lâcha prise. Ils se regardèrent tous deux en palpitant, l'un de rage, et l'autre d'horreur, comme ces héros d'Homère qui suspendent leurs coups pour mieux combattre après.

— Mille démons! s'écria Thomas ivre de colère, une jolie fille ne sort pas de la chambre d'un mousquetaire mazarin comme elle y est entrée. Mes camarades se moqueraient de moi. J'y veux perdre mon nom et mon grade, si je ne vous mets à la raison.

Le lieutenant s'apprêtait à recommencer la lutte; mais Claudine lui lança un regard où perçaient l'indignation et le mépris, et, sautant d'un bond jusqu'à la porte, elle l'ouvrit et disparut.

Tant que la frayeur lui prêta des ailes, la bavolette n'eut d'autre sentiment que le plaisir de sauver son honneur d'un si grand péril. Elle traversa la plaine en courant, sans prendre le temps de respirer; mais, arrivée au logis, elle tomba évanouie sur le seuil de la porte. Dame Simonne était aux champs, en sorte qu'on n'eut point connaissance de l'expédition de Claudine. Lorsqu'elle revint à elle, la pauvre fille essaya de mesurer l'étendue de son malheur. Elle avait vécu pendant cinq années sur une espérance chimérique. Le passé n'était qu'un mensonge, le présent un lamentable débris, et l'avenir un chaos. En promenant ses regards sur le reste du monde, elle n'y voyait pas une branche où se rattacher, et, dans son désespoir, elle souhaitait la mort avec cette passion que le chagrin inspire aux jeunes filles. Elle attendit avec impatience l'heure du coucher, en dissimulant du mieux qu'elle put le désordre de son ame, et, quand elle fut retirée dans sa chambre, elle leva les mains vers le ciel en s'écriant :

— Seigneur, faut-il que vous m'ayez donné pour objet de ma tendresse le seul gentilhomme perfide et déloyal qui fût dans tout l'univers! Un seul cœur faux et malhonnête s'est trouvé parmi tant de gens vertueux, et c'est à ce monstre que mon amour tombe en partage! Que votre volonté soit faite; mais c'est pour en mourir.

Et la pauvre bavolette noya ses beaux yeux dans un torrent de larmes brûlantes.

IV.

Le héros de Rocroy n'avait point de goût pour la guerre des pots cassés. Le duc de Beaufort, au contraire, n'en savait point faire d'autre, en sorte que, durant le blocus de Paris, les troupes régulières de la reine furent souvent battues par les frondeurs. La porte Saint-Antoine, les alentours de Vincennes et de Charenton étaient le théâtre ordinaire des escarmouches. Il n'y avait guère de jours où Saint-Mandé n'entendît le feu de la mousqueterie. Un jour, M. de Beaufort, s'étant logé dans les terrains de ce village, y établit à la hâte des travaux de défense que l'armée royale voulut enlever. Les habitans, dispersés dans la plaine, voyaient de loin leurs maisons converties en redoutes et percées par les boulets. Les frondeurs, n'ayant point d'artillerie de campagne, ne purent résister long-temps, et cherchèrent un refuge derrière les murailles de Paris.

Après le combat, les paysans, rentrés chez eux, firent d'un seul mot l'inventaire de leurs pertes : tout était détruit ou endommagé dans leur village. Si quelques bestiaux et quelques meubles avaient échappé au désastre, l'occupation des gens de guerre y mit ordre. Afin de préserver Saint-Mandé d'une nouvelle surprise, un détachement royal s'y établit à demeure, mangeant ce qui restait de vivres sans les payer, et traitant le pauvre monde comme on fait en pays conquis. La basse-cour et le colombier de dame Simonne y passèrent jusqu'à la dernière volaille. Quant à sa vache, privée de soins, menacée de périr alternativement sous le sabre des mazarins ou le couteau des frondeurs, elle ne résista pas à tant de vicissitudes, et mourut de maladie. Sur ces entrefaites, la paix fut signée au château de Saint-Germain par l'entremise de M. le prince. On s'en réjouit fort à la cour, et l'on s'imagina que tout était fini; mais le parlement irrité, le peuple de Paris frémissant encore et le paysan ruiné ne voyaient dans cet accommodement qu'une partie remise. Dame Simonne, réduite à l'extrémité, manquant du nécessaire pour recommencer sa petite industrie, s'abandonnait au désespoir. Claudine tira d'une cachette, où elle l'avait enfermé, le bracelet donné par la princesse mystérieuse.

— Ne pleurez point, ma mère, dit-elle. Voici un bijou qui vous sauvera de la misère. Vous le pouvez vendre en toute assurance à maître Cambrai, orfévre du Pont-au-Change, et, avec le produit, vous achèterez des bestiaux et des meubles.

A la vue d'un joyau si précieux, Simonne se mit à trembler de tous ses membres. Elle admira la monture d'or plus encore que les perles dont elle ignorait le prix. Claudine lui raconta par quelles circonstances ce trésor était tombé entre ses mains, et comment elle s'en pouvait

considérer comme légitime possesseur, les paroles qui avaient accompagné le présent ne laissant point de doute à ce sujet. Après une courte délibération, la mère et la fille prirent leurs capuchons de laine, et se rendirent à Paris. Le Pont-au-Change était alors garni de boutiques de changeurs et de joailliers. Claudine, qui savait lire, chercha le nom de maître Cambrai sur les enseignes, et, ne le trouvant point, elle demanda au premier passant où demeurait cet orfévre. On lui répondit que Cambrai était mort, mais qu'il avait un successeur appelé Labrosse.

La boutique de maître Labrosse, l'une des plus belles du Pont-au-Change, attirait les regards par un brillant étalage de vaisselle et de bijoux. L'orfévre, assis au comptoir, essuyait la poussière d'un écrin. Son visage noir et maigre reposait sur son collet de toile empesée, comme une bécasse rôtie dans un plat de porcelaine. Il laissa le petit ballet de plumes qu'il tenait à sa main pour écouter d'un air sombre ce que lui voulaient les deux paysannes.

— Monsieur, lui dit Claudine avec assurance, il y a cinq ans, Mme de Boutteville et ses enfans m'ont envoyé chercher à mon village. Ils m'ont donné un *cadeau*, et j'ai eu l'honneur de m'asseoir à une table où étaient assis des princes et des ducs. On m'a menée ensuite à la place Royale. J'y jouais avec des enfans, lorsqu'une dame, la plus belle et la plus magnifiquement vêtue que j'aie vue de ma vie, m'a fait présent de ce bracelet, en me disant de l'aller vendre à maître Cambrai. Je l'ai gardé jusqu'à ce jour; mais, les gens de guerre ayant dévasté notre village de Saint-Mandé, je viens avec ma mère vous offrir ce bijou et vous prier de m'en remettre le prix, avec quoi nous achèterons une vache, des poules et des meubles, car la princesse inconnue m'a dit que cela valait quelque argent.

L'orfévre tira d'un étui ses lunettes et se mit à examiner le bracelet d'un air d'attention extrême. Il prit ensuite un vieux registre dont il tourna long-temps les feuillets. A la fin, il posa le doigt sur un article du registre en murmurant des paroles entrecoupées :

— Quelque argent! disait-il entre ses dents.... Je le crois bien, que cela vaut quelque argent! L'un des chefs-d'œuvre de maître Cambrai entre les mains d'une paysanne de Saint-Mandé! Onze perles de la plus belle eau! la garniture émaillée, avec une tête de levrette ciselée..... C'est bien cela; je ne me trompe point. Le conte que me fait cette fille est incroyable.

— C'est pourtant la vérité, interrompit Claudine.

— Ce bracelet, reprit l'orfévre, a été vendu à un président de la cour des comptes et non pas à une dame.

— En cherchant bien, répondit Claudine, on découvrirait peut-être que ce président avait acheté le bracelet pour le donner à une dame, à moins qu'il ne le portât sur sa robe de magistrat.

— Vous savez apparemment, s'écria maître Labrosse, qui était ce magistrat? Le président de Chevry, puisque vous le connaissez, dont nait beaucoup aux femmes. Elles lui ont coûté les yeux de la tête, et il ne méprisait point les bavolettes; mais ce n'était pas à elles qu'il offrait des bijoux de cette valeur. Il faut donc qu'on lui ait volé ce bracelet.

— Qu'est-ce que toutes ces horreurs? interrompit Claudine.

— Je vais vous l'apprendre, répondit l'orfévre, car j'entrevois enfin la vérité. Vous étiez enfant quand M. de Chevry a perdu ce bracelet; mais votre mère que voici, et qui pâlit en m'écoutant, sait bien comment ce bijou est venu entre ses mains. Le président est mort, et l'on s'imagine aujourd'hui pouvoir dissimuler le larcin. Me prenez-vous pour un sot, avec votre fable de la dame mystérieuse? Attendez un moment; je vous ferai connaître tout à l'heure qu'on ne se joue point de moi.

Maître Labrosse appela son premier commis et lui dit quelques mots à l'oreille. Le commis partit en courant et revint bientôt, accompagné de trois exempts de police et d'un homme vêtu de noir. Aux questions qu'on leur adressa, les deux paysannes comprirent qu'elles avaient affaire à la justice. Toute dénuée d'apparence qu'était son histoire de la dame mystérieuse, Claudine la répéta devant le commissaire avec un air d'innocence et de sincérité qui l'aurait peut-être sauvée, si sa mère ne se fût mise à pleurer et jeter les hauts cris. Le trouble de Simonne passa pour un indice suspect. Les réponses imprudentes et mensongères qu'elle fit par frayeur achevèrent de la perdre. Le commissaire donna l'ordre aux exempts d'emmener ces deux femmes.

— Où nous conduisez-vous? demanda Claudine.

— En prison, répondit un exempt.

Des passans s'étaient assemblés devant la boutique de maître Labrosse, ayant ouï dire qu'on y avait arrêté deux femmes. Une troupe de polissons s'apprêtait à suivre ces voleuses, que la rumeur accusait déjà de toutes sortes de crimes. Un gentilhomme demanda ce que c'était et s'approcha des exempts. Claudine reconnut M. de Buc et courut à lui.

— Monsieur, lui dit-elle, ne vous rappelez-vous point qu'à Saint-Mandé vous êtes tombé de cheval, il y a cinq ans, et que j'eus l'honneur de vous servir un verre d'eau?

— Je me le rappelle en effet, répondit M. de Buc. Vous êtes cette gentille bavolette que M. le prince prit sous sa protection pour lui avoir rendu fidèlement la moitié d'un louis d'or.

— Précisément. De grace, monsieur, venez à mon aide, et ne me laissez point accuser d'un vol dont je suis incapable.

Le commissaire consentit à rentrer dans la boutique pour procéder à de plus amples informations. Le gentilhomme témoigna de la vérité

des assertions de Claudine en tout ce qui touchait à la rencontre avec M. le prince et au *cadeau* de Mme de Boutteville; mais l'affaire du bracelet n'en demeura pas moins obscure, et, si M. de Buc se porta garant de l'innocence de la jeune fille, il déclara qu'il n'exposerait pas un cheveu sur la vertu de la mère. Le registre de maître Cambrai et le nom du président de Chevry augmentèrent la confusion, en présentant de faux indices que l'on prit pour bons. Le commissaire crut agir avec toute l'indulgence possible en laissant aller Claudine et en remettant dame Simonne aux mains des exempts. La mère et la fille s'embrassèrent; l'une partit toute en larmes pour la prison du petit Châtelet, et l'autre suivit M. de Buc.

— Ne perdez point courage, mon enfant, dit le gentilhomme; si votre mère a sur la conscience quelque péché de jeunesse, ce n'est point une raison pour qu'il vous arrive malheur.

— A Dieu ne plaise que je perde courage! répondit Claudine. L'innocence de ma mère sera reconnue, puisqu'il y a une justice. Je sais à qui m'adresser pour cela.

— Prenez garde, reprit M. de Buc, de réveiller quelque fâcheux souvenir en cherchant la lumière. Votre mère ne vous a point dit tout ce qu'elle a fait à dix-huit ans. Le feu président de Chevry était un libertin. Je vous ai tirée d'un mauvais pas; n'en demandez pas davantage.

— Monsieur, répondit Claudine, je confesse que les paysans ont toutes sortes de défauts; mais il y a encore des gens honnêtes parmi nous. Je vous en ferai convenir, pour peu que vous ayez la bonté de m'aider; et d'abord conduisez-moi, je vous prie, à la place Royale, afin que je parle à ma princesse inconnue.

— Ce n'était donc pas, dit M. de Buc, une fable inventée pour disculper votre mère?

— Je ne mens jamais, répondit Claudine avec fierté.

— Eh bien! je vous mènerai où vous voudrez, car je suis curieux de voir la fin de tout ceci.

Il y avait à la place Royale la compagnie accoutumée. Les dames étaient assises, comme à l'ordinaire, sous les arbres, et la grande Mademoiselle y avait amené ses violons. Claudine poussa des soupirs en comparant sa triste situation présente avec les délices qu'elle avait goûtées dans ce lieu le premier jour qu'elle y était venue. Il lui sembla qu'elle ne voyait plus sur les visages des promeneurs la même bienveillance qu'autrefois. Ces sourires qu'on lui avait prodigués étant enfant, elle ne les retrouvait plus étant jeune fille. Les uns la regardaient avec dédain, les autres avec une attention plus blessante encore. Elle entendit des jeunes gens se dire entre eux :

— Où diable de Buc a-t-il ramassé cette bavolette? Voilà une plaisante idée d'étaler ici cette conquête!

— Elle est, ma foi, charmante! dit un gentilhomme; j'en soulagerai volontiers de Buc, lorsqu'il n'en voudra plus.

Ces propos, accompagnés de rires pleins d'insolence, auraient indigné Claudine, si de plus graves pensées ne lui eussent occupé l'esprit. M. de Buc paraissait un peu honteux de la compagnie d'une bavolette.

— Ma mie, dit-il d'un ton presque railleur, voici la princesse de Montpensier; ne serait-ce pas votre inconnue?

— Non, répondit Claudine, mon inconnue était plus belle... Mais attendez donc : ne la vois-je pas assise à l'écart dans cette allée? Je la reconnais à son visage d'ange et à sa riche parure : c'est elle! c'est la princesse!

Claudine courut à la dame mystérieuse, et lui embrassa les genoux sans pouvoir proférer une parole.

— Relève-toi, ma fille, lui dit la dame avec bonté; il ne faut point faire de scène devant tous ces indifférens. Tu es malheureuse, puisque je te revois; mais ne t'ai-je pas promis assistance? Calme-toi donc, et conte-moi tes chagrins.

La bavolette entreprit avec volubilité un récit de ses infortunes, souvent interrompu par des pleurs, et dans lequel la dame démêla comme elle put la vérité.

— Tu as commis une imprudence, dit-elle, en attendant cinq ans pour vendre mon bracelet. J'avais donné le mot à Cambrai, et je n'y avais plus songé. Si j'eusse été morte, Dieu sait comment tu aurais échappé à l'infamie! Je suis donc bonne à quelque chose en ce monde. Suis-moi. Cette journée nous sera heureuse à toutes deux.

M. de Buc s'était approché. Il salua la dame en personne de connaissance.

— Je n'ai guère eu de sagacité, lui dit-il familièrement: j'aurais dû deviner que la princesse adorée de cette bavolette était la femme la plus prodigue qui fût sur la terre; mais j'ai découvert qui vous avait donné ce bracelet.

— Le président de Chevry, répondit la dame; je n'en fais pas mystère. — Allons, Claudine, partons sans différer. — Adieu, de Buc.

— Au revoir, princesse, dit le gentilhomme d'un ton peu respectueux.

La dame fit monter Claudine dans un carrosse magnifique, et donna l'ordre à ses gens de la mener chez maître Labrosse. L'orfévre vint sur le pas de sa boutique, le bonnet à la main.

— Vous avez pensé être cause d'une injustice et d'un malheur, lui dit l'inconnue. J'avais donné le bracelet du président de Chevry à cette petite fille : où est-il à présent?

— Au greffe du Châtelet, répondit l'orfévre.

— Venez avec moi le chercher.

On se rendit au Châtelet, qui était tout proche du Pont-au-Change. La dame laissa Claudine dans sa voiture, et descendit avec l'orfévre. Au bout d'une heure, ils revinrent tous deux.

— Maître Labrosse, dit l'inconnue en mettant le bracelet au bras de Claudine, combien estimez-vous ce joyau?

— Cinq cents pistoles, répondit Labrosse.

— Votre méprise me coûtera cher, car, en dédommagement de ses chagrins, je prétends donner à ma protégée le prix du joyau et le joyau par-dessus le marché. Si plus tard elle vous le rapporte, souvenez-vous, cette fois, qu'il lui appartient bien et dûment.

L'orfévre se confondit en excuses et rentra dans sa boutique en appelant l'inconnue *mademoiselle*. Claudine apprit ainsi que la princesse n'était point mariée. Le carrosse passa par une quantité de rues et s'arrêta devant un petit hôtel. Tout y respirait le luxe. Les pieds n'y foulaient que des tapis moelleux. La princesse remit à sa protégée une grosse bourse remplie d'or. Elle lui fit servir une collation, après quoi elle lui donna des robes de soie, des dentelles et des rubans, en disant qu'on ne pouvait porter un si beau bracelet avec le bavolet de toile et les cotillons de laine.

— Mon enfant, ajouta l'inconnue, j'attends de la compagnie; emporte cette défroque. Mes gens te vont reconduire à Saint-Mandé. Tu reverras ta mère ce soir. L'ordre d'élargissement sera signé avant la nuit. Sois toujours sage. Embrasse-moi et ne m'oublie pas dans tes prières. Je m'appelle Marie, comme la sainte Vierge.

— Hélas! mademoiselle, s'écria Claudine, faut-il déjà que je vous perde? Ne pourriez-vous me donner une place parmi vos femmes? Pour vous voir, je serais volontiers la dernière de vos servantes.

— Impossible! répondit l'inconnue; ta place n'est point ici; reste dans ton village.

La bavolette couvrit de baisers les mains de sa bienfaitrice et se retira le cœur tout gonflé de soupirs. On la fit monter dans le carrosse à quatre chevaux, et en moins d'une demi-heure elle fut à Saint-Mandé. Maître Simon, occupé à ivrogner depuis le matin, n'était point au logis. Pour passer le temps jusqu'au retour de sa mère, Claudine quitta son bavolet, se para d'une belle robe et compta ses pièces d'or en bénissant mille fois le nom de la princesse Marie. La triste aventure du bracelet finissait de la plus heureuse façon du monde. Quels cris de joie allait pousser dame Simonne à la vue de tant de bien! En sortant de prison, l'aisance, avec toutes ses douceurs, l'attendait dans sa masure. Elle allait être la plus riche paysanne de son village. Au milieu de ces agréables pensées, la bavolette entendit un carrosse s'arrêter devant la maison. Elle ouvrit la porte avec empressement et se trouva en face

de M. de Buc. Le gentilhomme avait un air sombre et intimidé tout ensemble.

— Mon enfant, dit-il avec hésitation, vous avez bien fait de vous parer, je viens précisément vous quérir de la part de la princesse.

— Comment cela se peut-il? répondit Claudine. Je la quitte à l'instant. Je me suis séparée d'elle avec bien des regrets; mais, avant de retourner chez elle, je désire au moins revoir ma mère.

— Votre mère ne rentrera point d'aujourd'hui, reprit de Buc, et je vous mènerai où elle est, si vous le souhaitez.

— Je ne bougerai d'ici, monsieur.

— Eh bien! puisqu'il faut tout vous dire, apprenez que je viens vous chercher pour vous mener à Saint-Maur, chez votre protecteur, M. le prince, à qui je suis. Il vous ménage une surprise; faites semblant de ne vous attendre à rien, car il me gronderait fort de vous avoir avertie.

— Excusez-moi, monsieur; je ne bougerai point d'ici.

De Buc mordit ses moustaches et fit le tour de la chambre à grands pas. La bavolette, effrayée, le regardait en se demandant tout bas quel intérêt pouvait avoir un si bon gentilhomme à s'abaisser au mensonge. Tout à coup de Buc jetta son chapeau sur la table, et, croisant ses bras :

—Finissons cette comédie, dit-il; c'est assez jouer l'innocente. Quelles accointances avez-vous avec votre prétendue princesse? Par qui vous a-t-elle fait donner ces nippes et ce bracelet? Vous me plaisez; je vous trouve jolie; combien vous faut-il?

— Jésus! s'écria Claudine en chancelant, que signifie cela? Vous vous trompez, monsieur. Je n'entends rien à ce langage, ou plutôt je tremble de le trop bien entendre.

— Vous ne voulez point me suivre? reprit le gentilhomme d'une voix terrible.

— Moins que jamais, monsieur, répondit Claudine.

— Au fait, vous êtes sans doute à trop haut prix pour ma bourse, et je préfère vous enlever; ce sera plus économique.

M. de Buc siffla comme s'il eût appelé des chiens. Aussitôt trois estafiers qui guettaient à la porte se précipitèrent sur la bavolette, et la saisirent à bras le corps. L'un d'eux s'apprêtait à lui mettre un bâillon sur la bouche, lorsqu'il s'aperçut de l'inutilité de la précaution : la pauvre fille était évanouie. On la porta dans le carrosse, et les chevaux partirent au triple galop.

PAUL DE MUSSET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.[1]

RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE. — AFFAIRES DE SUISSE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

La Suisse est un des pays de l'Europe où le contre-coup des événemens de 1830 se fit sentir le plus vite et le plus profondément. Les gouvernemens aristocratiques reconstitués en 1815, et qui avaient imprudemment ressuscité dans quelques cantons des institutions et des usages peu conformes aux idées de notre temps, s'écroulèrent successivement après la chute du roi Charles X; ils laissèrent en tombant le pouvoir aux mains d'une démocratie mitigée, dont les chefs, par leurs opinions aussi bien que par leur position sociale, étaient disposés à fon-

(1) Après la révolution de février, il était utile de faire connaître dans ses détails, pièces en mains, la politique extérieure, si méconnue, du gouvernement de juillet. C'est la tâche qu'entreprit ici, dans le cours même de 1848, M. le comte d'Haussonville, et nos lecteurs n'ont pas oublié le tableau général qu'il a tracé des premières années de la

der dans leur patrie un régime assez semblable à celui qui venait d'être inauguré à Paris. L'analogie évidente des principes et des intérêts contribua, dans le premier temps, à assurer entre les deux pays un accord qui leur était également profitable à tous deux. En effet, l'amitié de la Suisse garantissait à la France la sûreté d'une portion importante de son territoire, et maintenait entre elle et ses anciens adversaires ce puissant rempart que M. Guizot appelait à la tribune *un rocher de glace et de braves gens*. De son côté, la Suisse devait à l'appui bienveillant de la France d'avoir pu, malgré le mauvais vouloir des autres grandes puissances continentales, non-seulement réformer paisiblement, en 1830 et 1831, la plupart de ses institutions cantonales, mais encore préparer sans obstacle, en 1832 et 1833, la révision régulière du pacte fédéral. Malheureusement le parti modéré réformateur et gouvernemental, qui avait pris en Suisse la direction du mouvement libéral, qui d'abord avait fait preuve d'impartialité et de vigueur en employant tour à tour les troupes de la confédération à rétablir la paix compromise à Bâle par les radicaux, dans le canton de Schwitz par les partisans de la ligue de Sarnen, n'eut pas partout la force ou la volonté de résister énergiquement à l'envahissement des démagogues. Dans quelques cantons, les représentans les plus éminens des opinions modérées, abandonnés par le plus grand nombre, furent obligés de quitter la direction des affaires. Dans d'autres, ils transigèrent, retenant encore l'apparence du pouvoir, mais à la condition de l'exercer au profit de ceux qui consentaient à le laisser pour quelque temps entre leurs mains. Ailleurs enfin, les autorités locales se flattèrent qu'elles pourraient éviter toute réforme dans leurs constitutions cantonales et demeurer impunément chez elles conservatrices et presque oligarchiques, si elles se montraient ultra-libérales dans les affaires de la diète, et si elles faisaient chorus avec les radicaux les plus exaltés dans tout ce qui regardait les affaires extérieures de la Suisse. On

Politique extérieure du gouvernement de 1830, no I, dans la *Revue* du 1er octobre 1848; — 2e partie, *Rapports de la France avec la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre*, no du 1er novembre 1848; — 3e partie, *Rupture de l'alliance anglo-française en* 1840, — *Rentrée de la France dans le concert européen*, no du 15 décembre 1848; — 4e partie, *Affaires d'Italie jusqu'en février* 1848, no du 1er mai 1849. Aujourd'hui nous terminons cette série par les *Affaires de Suisse*, qui ne sont pas le chapitre le moins curieux de cette histoire contemporaine, et qui lèvent un nouveau voile de la diplomatie de lord Palmerston; mais l'auteur n'a pas cru son œuvre achevée, et il a voulu encore la retoucher et la compléter par de nouveaux documens diplomatiques et diverses négociations qu'il n'avait pu aborder ici. De toutes ces recherches il est résulté un remarquable ouvrage qui paraîtra prochainement chez le libraire Lévy sous ce titre : *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français de* 1830 *à* 1848. Nous appelons sur ce livre l'attention de tous les adversaires français et étrangers du gouvernement de 1830, et, après l'avoir lu, peut-être seront-ils réduits, comme certain ministre des affaires étrangères de la république, à louer ce qu'ils ont tant attaqué. (*N. du D.*)

s'imagine aisément quelles conséquences un pareil état des choses devait avoir sur les rapports de la Suisse avec les états qui l'environnent.

Il est toujours difficile au gouvernement d'une grande nation d'avoir avec un voisin notamment plus faible un différend qui ne dégénère bientôt en une violente querelle. C'est une expérience que les cabinets qui se sont succédé chez nous depuis 1830 ont pu faire les uns après les autres. A combien d'épreuves successives leur patience et leur dignité n'ont-elles pas été mises par les susceptibilités de ces petites démocraties helvétiques, qui, lorsqu'elles traitent avec des monarchies puissantes, prennent si facilement le ton d'une morgue hautaine pour celui d'une noble indépendance!

Il n'est point nécessaire d'entrer dans le détail de tous les justes sujets de plainte que la Suisse a donnés à ses voisins par l'hospitalité imprudente qu'elle n'a cessé d'accorder jusqu'en ces derniers temps aux réfugiés de tous les pays. Nous ne croyons pas utile de rappeler ni l'expédition de Ramorino publiquement préparée dans les murs de Genève contre le roi de Sardaigne, ni l'affaire Conseil en 1836, ni celle du prince Louis Napoléon en 1838. Ce n'est pas que ces conflits aient été sans gravité; c'est qu'aujourd'hui nous tenons pour superflu d'insister auprès de qui que ce soit sur le droit qu'avait le cabinet du 22 février de menacer la Suisse d'un blocus hermétique, et le cabinet du 15 avril de lui faire entrevoir la possibilité de représailles plus significatives encore. Personne, nous le croyons, ne songe plus à reprocher à ces cabinets les mesures qu'ils ont dû prendre envers un état qui montrait si peu de bonne volonté ou tant d'impuissance à réprimer sur son territoire les tentatives les plus compromettantes pour la tranquillité des états limitrophes. Une seule chose nous paraît digne de remarque au milieu des événemens qui ont précédé ceux de 1847: c'est la facilité avec laquelle ce pays, jadis si calme, si exclusivement renfermé dans le soin de ses propres affaires, permettait dès-lors à des étrangers débarqués chez lui de la veille de l'entraîner, pour leur propre compte et dans leurs seuls intérêts, dans les plus périlleuses aventures. Parmi les vrais habitans de la vraie Suisse, combien se souciaient en 1834 de révolutionner les états du roi de Sardaigne? combien rêvaient en 1836 le renversement du trône impérial en Autriche, ou le remplacement en France du roi Louis-Philippe par le prince Napoléon? C'est pourtant afin de seconder des desseins aussi indifférens ou plutôt opposés à ses intérêts que la diète helvétique s'est brouillée tour à tour avec la Sardaigne, avec l'Autriche et avec la France. On eût dit qu'aux yeux de ses propres enfans la Suisse avait perdu le droit d'occuper la première place dans leurs affections, et qu'eux-mêmes se jugeaient incapables de gouverner leur patrie. Des journalistes français,

des professeurs allemands étaient conviés par les cantons les plus éclairés de la Suisse à venir exercer chez eux une suprématie qui n'était le plus souvent légitimée par aucun talent supérieur. Les fils de ceux qui avaient vaillamment combattu à Morat contre la domination étrangère acceptaient docilement le joug des doctrines qui leur étaient expédiées toutes faites du dehors. Genève, l'ancienne ville de Calvin, se donnait à régenter à un rédacteur inconnu du *National* de Paris; Zurich invitait le docteur Strauss à venir attaquer les dogmes chrétiens au sein même de la cité qui avait la première reçu avec enthousiasme et défendu sur les champs de bataille les doctrines de Zwingle; Berne s'inspirait des déclamations furibondes des proscrits allemands. A vrai dire, la Suisse semblait ne plus s'appartenir à elle-même. Elle s'était livrée en pâture à des révolutionnaires cosmopolites, prêts à expérimenter sur elle, et à ses dépens, les théories subversives qu'ils n'avaient pu faire triompher dans leur contrée natale.

Peut-être nous faudrait-il encore aujourd'hui renoncer à faire comprendre comment, en 1847, le parti radical, si peu nombreux et si faible par lui-même, est cependant parvenu à imposer peu à peu aux états souverains composant la confédération suisse des institutions intérieures et une politique extérieure antipathiques à l'immense majorité de la nation, si les événemens de l'année 1848 n'avaient révélé au public européen ce que peuvent des minorités entreprenantes dans les heures fatales où Dieu permet qu'elles exploitent à leur profit les défaillances du pouvoir, l'insouciance et les dissentimens des honnêtes gens.

En Suisse, les hommes modérés étaient divisés de canton à canton, de race à race, de religion à religion. Quant au pouvoir, il était si faible, qu'à peine, s'il l'eût voulu, eût-il pu se défendre. S'agissait-il de renverser le gouvernement de quelque canton conservateur, de lui enlever l'exercice de l'autorité, ou seulement de l'obliger à s'en servir au profit exclusif des opinions exaltées, les procédés employés étaient aussi simples qu'efficaces. Les agitateurs de toute la Suisse se portaient, à un moment donné, sur le canton qu'ils se proposaient de révolutionner. Ils y établissaient des sociétés secrètes, y fondaient des journaux démagogiques, exploitant sans choix toutes les questions qui pouvaient exciter les passions de la localité, s'alliant tantôt avec les catholiques contre les protestans, tantôt avec les protestans contre les catholiques, ailleurs avec les indifférens pour opprimer à la fois catholiques et protestans un peu zélés, semant partout la haine de classe à classe, ameutant les populations de la campagne contre les habitans des villes, traînant toujours après eux la discorde, les rixes, et trop souvent la guerre civile. S'agissait-il d'arracher à la diète elle-même quelques mesures qui pouvaient la compromettre vis-à-vis des cours étrangères, après avoir provoqué dans chaque localité des mouvemens

d'opinion factices, propres à faire donner à chaque envoyé près l'assemblée fédérale des instructions conformes aux vues du parti, ils ne manquaient point d'organiser, dans la ville où siégeait la diète, quelques réunions politiques reliées par des communications régulières avec toutes les affiliations démagogiques qui couvraient le reste du territoire; ils avaient soin de réchauffer la polémique des organes ordinaires de leurs opinions, et, par cette double pression de leurs clubs et de leurs journaux, ils réussissaient le plus souvent à donner aux communications du pouvoir fédéral avec les grandes puissances du continent un ton d'insulte et de défi propre à jeter la Suisse dans les plus fâcheuses complications.

Un tel système de violence et d'intimidation n'avait déjà fait que trop de ravages en Suisse avant 1847. Cependant, là où le succès lui avait fait défaut, la répulsion qu'il avait inspirée avait produit un effet tout contraire et poussé les masses vers des sentimens entièrement opposés. Le mouvement radical, rationaliste et parfois ouvertement irréligieux avait, sur beaucoup de points, réveillé un esprit religieux très ardent. Dans les petits cantons, à Lucerne, canton directeur, à Fribourg et dans le Haut-Valais, c'étaient les populations entières qui, troublées dans leur ancien respect pour la foi de leurs pères, inquiétées pour leur antique indépendance, rompaient violemment avec les doctrines dominantes, et opposaient aux passions révolutionnaires, aux tendances sceptiques des cantons dont ils étaient entourés, un amour obstiné du passé, une foi plus ferme peut-être et plus sincère que tolérante et éclairée. Entre des états liés entre eux, quant aux affaires générales de la commune patrie, par un nœud fédéral assez faible, parfaitement indépendans les uns des autres en ce qui regarde leur gouvernement intérieur, et, sur leur territoire respectif, demeurés souverains dans la pleine acception du mot, les sujets de collision ne pouvaient manquer d'être graves et nombreux.

En 1841, une révolution radicale de la nature de celles dont nous avons cherché à expliquer le vrai caractère, les mobiles ordinaires et le but, appela au pouvoir dans le canton d'Argovie (canton mixte où les deux religions catholique et protestante sont en présence et en force à peu près égale) les hommes du parti démagogique. Ils n'y furent pas plus tôt installés, qu'accusant les moines des couvens d'Argovie d'avoir excité des troubles dans le canton (accusations qu'ils ne purent parvenir à prouver devant leurs propres tribunaux), ils prononcèrent, par simple arrêté cantonal, la suppression des établissemens religieux dont l'existence avait été spécialement garantie par l'article 12 du pacte fédéral (1). La suppression violente des couvens d'Argovie et le refus

(1) Cet article est ainsi conçu : « L'existence des chapitres et couvens, la conservation

de la diète de faire respecter les garanties stipulées amenèrent, de la part des cantons catholiques, une énergique protestation. Pour répondre à une menace qu'il considérait comme une déclaration de guerre jetée à la religion romaine, Lucerne appela chez lui les jésuites. Le résultat de cette détermination fut de remplacer la querelle des couvens par la querelle des jésuites. Si le parti radical s'était borné à soutenir que Lucerne, canton directeur, c'est-à-dire dont le gouvernement particulier devenait, à des époques déterminées par la constitution, le gouvernement central de la Suisse entière, devait s'abstenir, en sa qualité de représentant d'une fédération d'états dont un grand nombre était protestant, de recevoir chez lui et de reconnaître officiellement un ordre religieux institué surtout pour combattre les doctrines de la religion réformée, cette question eût pu diviser en Suisse comme ailleurs les meilleurs esprits; mais les exaltés du parti démagogique procédèrent tout autrement. Sans se soucier d'attendre les décisions de la diète, ou plutôt assurés de ne pouvoir tout d'abord compter sur une majorité favorable à leurs desseins, fidèles à leurs habitudes querelleuses et tyranniques, ils résolurent non pas d'agir par des voies souterraines, comme ils l'avaient fait dans des cantons mieux préparés à accepter leurs doctrines, mais de procéder à force ouverte et les armes à la main contre Lucerne. Alors se présenta le plus désolant spectacle. A la stupéfaction et à la honte de la civilisation européenne, on vit en Suisse, au milieu de la paix la plus profonde, non pas seulement la guerre civile éclater entre des états confédérés, mais une expédition de huit mille condottieri se former dans quelques cantons, sous les yeux même des autorités locales, préparer librement tous leurs moyens d'attaque, et se jeter enfin, avec douze pièces de canon, sur un canton qui vivait officiellement en bonne intelligence avec le reste du pays. Dieu nous garde, en déplorant le fatal aveuglement des partis qui déchiraient alors la Suisse, de paraître, même un instant, viser à cette fausse et lâche impartialité trop commune de nos jours, et qui consiste à ne point tenir compte du droit, à se soucier très peu de la justice, à faire la part égale entre des torts très inégaux! Hâtons-nous donc de le dire, si l'appel des jésuites à Lucerne fut un acte imprudent et impolitique, l'expédition des corps francs contre Lucerne fut, à coup sûr, un acte inique. M. Ochsenbein et les démagogues de bonne volonté qu'il avait recrutés au sein des clubs violaient toutes les lois quand ils envahissaient à main armée les petits cantons. Les petits cantons étaient mille fois dans leurs droits quand ils chassèrent à coups de fusil M. Ochsenbein et les gens de sa

de leurs propriétés, en tant que cela dépend du gouvernement du canton, sont garanties. Ces biens sont sujets aux impôts et aux contributions. (Art. 12 du pacte fédéral.) »

troupe. Les gouvernemens des cantons radicaux manquaient scandaleusement aux plus sacrés de leurs devoirs, quand ils toléraient, bien plus, quand ils favorisaient notoirement chez eux ces agressions sauvages contre les cantons catholiques. Les gouvernemens des cantons catholiques, non-seulement remplissaient une obligation étroite, mais cédaient à la nécessité, lorsque, après avoir soutenu et repoussé de pareilles attaques, ils se concertaient entre eux afin de se prêter, à l'occasion, les uns aux autres, une protection que l'autorité fédérale n'avait point pu ou n'avait point voulu leur accorder. De même que l'appel des jésuites avait amené l'expédition des corps francs, l'expédition des corps francs amena la formation de l'alliance défensive entre les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, d'Unterwalden, haut et bas, de Zug, de Fribourg et du Valais.

Cette alliance de sept cantons, dont la plupart se joignaient par leur territoire, et dont quelques-uns occupaient au centre de la Suisse des positions à peu près inexpugnables, était de nature à opposer une assez forte résistance aux projets des radicaux. Cette fédération particulière au sein de la fédération générale, qui avait reçu le nom de *ligue du Sunderbund*, mais qui n'avait d'ailleurs donné lieu à aucun traité ou stipulation quelconque entre les cantons alliés, qui avait été instinctivement convenue sous la pression des événemens, pour le besoin de la commune défense, et sans qu'aucun mot d'écrit en eût seulement constaté l'existence, devait-elle être considérée comme contraire à l'esprit et à la lettre du pacte fédéral, et se trouverait-il en diète une majorité pour en prononcer la dissolution? Telles étaient les questions à l'ordre du jour au printemps de l'année 1847. De leur solution dépendait, on le comprend, l'avenir même de la Suisse.

Avant d'expliquer avec quelques détails quelle fut l'attitude diverse prise à cette époque vis-à-vis de la Suisse par chacun des principaux cabinets de l'Europe, il est peut-être utile de démontrer brièvement pourquoi ces questions, en apparence toutes particulières à la diète helvétique, affectaient cependant les intérêts les plus essentiels des grandes puissances, et comment elles avaient le droit d'y regarder de fort près.

La Suisse occupe sur le continent une position exceptionnelle : placée entre la France et l'Autriche, elle sépare ces deux états militaires, qui auraient probablement grand'peine à vivre jamais en paix, si leurs frontières étaient plus rapprochées, et sert entre eux de barrière infranchissable. Son sol, coupé de lacs et de montagnes, est admirablement disposé pour protéger, d'une part, les provinces lombardes contre une invasion française, de l'autre, nos départemens du sud-est contre une attaque de l'Autriche; mais, on le comprend aisément, la situation géographique de la Suisse et l'heureuse configuration de son sol

seraient de bien peu d'efficacité, si sa constitution politique n'était sagement appropriée au rôle que la nature même des choses semble lui avoir destiné. Pour maintenir en tout temps entre ses redoutables voisins une complète impartialité, pour n'être pas malgré elle entraînée dans leur sphère d'action, il est essentiel que la Suisse demeure ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire une confédération d'états souverains, indépendans, ou du moins presque indépendans les uns des autres, et qu'elle ne devienne pas, je ne dirai pas une république une, indivisible, comme la république française, mais seulement une république fédérative organisée à la façon des États-Unis d'Amérique. Des considérations aussi simples ne pouvaient échapper, en 1815, ni aux ministres plénipotentiaires des cabinets réunis au congrès à Vienne, ni aux Suisses eux-mêmes. Ce fut avec vingt-deux cantons souverains placés vis-à-vis les uns des autres sur le pied d'états associés, jouissant les uns envers les autres de la plus complète indépendance, que traitèrent les puissances, et non pas avec les représentans d'un pouvoir unique et central gouvernant vingt-deux parties dépendantes et subordonnées d'un même état. La Suisse, ainsi fractionnée en vingt-deux états isolés les uns des autres, trop différens d'origine, de religion, de langage et de mœurs pour s'abandonner à de communs entraînemens, séparément trop faibles pour concevoir des vues ambitieuses et des projets d'agrandissement, avait reçu des représentans des grandes puissances de l'Europe au congrès de Vienne des avantages qu'à coup sûr ils n'auraient jamais songé à conférer à un pays autrement constitué. Ces avantages ne furent pas de peu d'importance; ils consistèrent dans la restitution de plusieurs territoires, autrefois enlevés à la confédération helvétique, dans la cession de certaines enclaves qui reliaient plus commodément entre eux les cantons confédérés, enfin dans la garantie d'une neutralité perpétuelle et d'une absolue inviolabilité de territoire. Que ces avantages aient été expressément concédés, non pas gratuitement, mais aux conditions que nous venons d'indiquer, ce n'est pas le bon sens seulement qui le dit, ce sont les termes mêmes des actes du congrès de Vienne qui l'énoncent clairement. Voici les expressions employées par le comité qui statua à cette époque sur les affaires de la Suisse :

« Les puissances alliées se sont engagées à reconnaître et à faire reconnaître, à l'époque de la pacification générale, *la neutralité perpétuelle* du corps helvétique, à lui *restituer les pays* qui lui furent enlevés, à renforcer même, par des arrondissemens territoriaux, la ligne de défense militaire de cet état; mais elles ne *considèrent ces engagemens comme obligatoires qu'autant que la Suisse, en compensation des avantages qui lui sont réservés, offrirait à l'Europe, tant par ses institutions cantonales que par la nature de son système fédératif, une garantie suffisante* de l'aptitude de la nouvelle confédération à maintenir la tran-

quillité intérieure, et par cela même à faire respecter la neutralité de son territoire (1). »

Jamais, jusqu'en ces derniers temps, la confédération helvétique n'avait songé à réclamer contre les traités de 1815. En effet, ces traités avaient été aussi profitables pour elle qu'ils ont été fâcheux pour nous. Jamais non plus les puissances étrangères, nous ne disons pas seulement la France et l'Autriche, plus directement intéressées, comme états voisins, au maintien de la constitution fédérative du corps helvétique, mais les cours plus éloignées, l'Angleterre en particulier, n'avaient varié sur l'interprétation à donner aux stipulations du congrès de Vienne. Dans aucun document diplomatique, la doctrine de la souveraineté individuelle des cantons et le droit des puissances à veiller au maintien de cette indépendance ne sont peut-être plus fortement établis et revendiqués que dans une communication adressée, en 1832, par lord Palmerston au ministre d'Angleterre en Suisse. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique s'en exprimait en ces termes:

« La neutralité de la Suisse est essentiellement liée au système fédéral actuellement établi dans ce pays, et en conséquence, lorsqu'en 1815 les grandes puissances de l'Europe ont proposé, dans l'intérêt général de tous non moins que pour le bien particulier de la Suisse, d'investir son territoire du caractère d'inviolabilité et de neutralité perpétuelle, les puissances contractantes ont exigé, *comme préliminaire indispensable d'une pareille garantie de leur part*, que tous les cantons, sans exception, souscrivissent au pacte fédéral.

« Vous ne devrez pas perdre de temps pour faire les démarches nécessaires, afin de faire connaître à qui de droit les sentimens du gouvernement anglais à ce sujet; vous direz qu'il est bien loin des intentions du gouvernement de sa majesté d'intervenir dans les affaires purement intérieures du gouvernement suisse, mais que, dans une matière qui a un rapport si direct avec les stipulations des traités dans lesquels la Grande-Bretagne est partie, le gouvernement de sa majesté se persuade qu'une expression franche et sans réserve de ses opinions sera reçue comme une preuve d'intérêt et d'amitié.

« Vous direz que, si les changemens que l'on a l'intention de proposer dans le pacte fédéral portent seulement sur des dispositions réglementaires, il pourrait être plus prudent de les remettre à une époque future, lorsque l'esprit public sera devenu moins agité qu'il ne l'est maintenant, de peur qu'en soulevant ces questions, cela ne mène à d'autres discussions plus embarrassantes; mais, si l'on a la pensée de faire des changemens tels qu'ils empiéteraient sur la souveraineté indépendante et l'existence politique et séparée des cantons, vous représenterez fortement toutes les difficultés et les dangers que l'exécution d'un pareil projet peut produire, et combien il paraît incompatible. Vous ferez observer qu'il est tout-à-fait improbable que tous les cantons s'accordent sur un plan qui ferait un tort manifeste à beaucoup d'entre eux, et que par con-

(1) Rapport du comité institué pour les affaires de la Suisse, 16 janvier 1815.

séquent toute tentative de mettre à exécution une telle réforme conduirait à une guerre civile (1). »

Peu de personnes, après avoir pris connaissance des faits que nous venons de rappeler et des pièces que nous avons citées, seront sans doute tentées de contester le droit qu'avaient les puissances signataires des traités de 1815 de prendre en très sérieuse considération l'état des choses tel qu'il se présentait en Suisse au commencement du printemps de 1847. Jamais évidemment le pacte fédéral n'avait été sous le coup d'une attaque plus directe, jamais le parti exalté n'avait laissé apercevoir plus à découvert son dessein favori, rarement avoué, toujours obstinément poursuivi, d'arriver au système unitaire d'une façon subreptice par la formation en diète d'une majorité radicale qui imposerait ses décisions absolues aux cantons réduits vis-à-vis d'elle à un rôle tout-à-fait inférieur et subordonné. Jamais les grandes puissances européennes n'avaient eu plus d'intérêt à chercher en commun les moyens de parer aux éventualités qui menaçaient l'avenir de la Suisse. Cependant elles ne réussirent pas de si tôt à se mettre d'accord.

Préciser exactement les lignes de conduite diverses suivies en cette occasion par les cabinets de France, d'Autriche et d'Angleterre, mettre au-dessus de toute contestation la part de responsabilité individuelle qui revient à chacun d'eux, montrer pourquoi a été si long-temps différée, et par la faute de qui a définitivement échoué une médiation qui pouvait seule épargner à la Suisse les horreurs de la guerre civile, et au monde entier ce premier et si contagieux exemple de la victoire brutale des masses contre le petit nombre, du triomphe inique de la force sur le droit, telle est la tâche qui nous reste à remplir. Nous procéderons d'ailleurs comme nous avons fait jusqu'à présent, en prenant soin d'appuyer notre récit sur des documens nouveaux pour la plupart, dont le nombre et l'authenticité suffiront, nous l'espérons, à établir l'exactitude de nos assertions.

La politique de la France en Suisse a été avant tout une politique de sagesse et de désintéressement. Dans ses rapports avec le corps helvétique, le gouvernement de 1830 ne s'est point attaché à la poursuite de ses intérêts particuliers. La cause qu'il a dès l'origine adoptée, celle que le ministère du 29 octobre a jusqu'au dernier moment soutenue de tous ses efforts, c'est la même cause que la diplomatie française a eu mission de patroner dans tous les états secondaires, la cause de la liberté paisible et régulière, d'une liberté décidée à résister également aux fantaisies d'un pouvoir capricieux et aux entraînemens d'une brutale anarchie. Les ressorts employés ont varié avec les temps;

(1) Lord Palmerston à M. Percy, *Foreign-Office*, 9 juin 1832.

au fond, les tendances ont toujours été les mêmes; des esprits prévenus ont pu seuls reprocher à notre politique un changement d'attitude. La contradiction n'a jamais été qu'apparente. Il est vrai, nous avons commencé par combattre en Suisse l'influence de l'Autriche, puis nous avons fini par y joindre la nôtre; mais en 1830 et 1831 qui protégions-nous contre l'action compressive du dehors, sinon les opinions modérées accomplissant alors judicieusement, selon le droit et selon l'équité, les réformes que réclamaient les institutions intérieures de plusieurs cantons helvétiques? Et en 1846 et 1847 qui défendions-nous, sinon encore ces mêmes opinions conservatrices, résistant, selon le droit et l'équité, aux prétentions oppressives du parti radical? Si donc nous avons agi d'abord en opposition avec l'Autriche, nous avons cependant, à ces deux époques, soutenu identiquement les mêmes principes, les seuls qui pussent assurer d'une façon stable le repos intérieur et l'indépendance véritable de la Suisse.

En 1847, le gouvernement français en était arrivé, après mûres délibérations, à se convaincre que le sort du parti conservateur, le seul dont la Suisse peut attendre son salut, était à tout jamais compromis, si la France et l'Autriche continuaient à faire de ce malheureux pays le théâtre d'un perpétuel antagonisme. Avec la même indépendance de jugement qui lui avait fait tenter des efforts inutiles, il est vrai, mais sincères et répétés, pour s'entendre avec l'Angleterre au sujet des affaires de la Grèce, par les mêmes mobiles désintéressés qui l'avaient plus récemment décidé à agir à Lisbonne de concert avec cette puissance, le ministère du 29 octobre résolut de traiter désormais avec l'Autriche des affaires de la Suisse avec plus d'ouverture qu'il n'avait fait jusqu'alors.

Les instructions remises à M. de Bois-le-Comte, nommé à Berne vers la fin de décembre 1846 pour y remplir le poste d'ambassadeur de France, lui signalaient, dans la rivalité qui avait régné habituellement entre les agens français et autrichiens, une des causes les plus évidentes du succès des radicaux suisses. « La position respective des deux grandes puissances limitrophes de la Suisse a subi les effets des changemens qu'éprouvait la situation intérieure de ce pays. Sous la restauration, la France et l'Autriche, ne voyant dans la Suisse qu'une position militaire à s'assurer le mieux possible l'une contre l'autre, s'y trouvaient en rivalité. Les événemens de 1830 avaient rendu plus vive cette rivalité, par la crainte imminente de la guerre, et y avaient ajouté la rivalité des opinions. La France avait pris sous sa protection les nouvelles révolutions renfermées d'abord dans des conditions libérales qui répondaient aux nôtres. L'Autriche s'était alliée à l'ancienne aristocratie, qui se considérait elle-même comme solidaire du régime détruit chez nous. Cette position s'est changée par degrés. D'une part, les révolu-

tions nouvelles, en se laissant envahir par le radicalisme, sont sorties de notre alliance; de l'autre, les anciennes aristocraties suisses ont été si complétement abattues et dissoutes, que leur reconstruction a cessé de devenir possible. Chacune des deux puissances a vu ainsi se dissoudre entre ses mains l'élément auquel elle avait associé son action : la France, l'élément libéral modéré; l'Autriche, l'élément aristocratique. Et sur les débris communs du libéralisme modéré et de l'aristocratie, elles ont vu s'établir un radicalisme provocateur et propagandiste au dehors, destructeur au dedans, dont la contagion atteint à la fois leurs frontières, et dont le but avoué tend à une centralisation incompatible avec la conservation de la neutralité suisse. Or, dans le système de paix qui prévaut aujourd'hui dans les cours de Paris et de Vienne, le maintien de cette neutralité est devenu en Suisse l'intérêt dominant pour l'une comme pour l'autre de ces puissances. La France et l'Autriche se sentent de la sorte reportées l'une vers l'autre en Suisse plus par les changemens qui s'y sont opérés que par leur volonté propre. Si, malgré toute leur puissance, elles n'ont pu empêcher un principe ennemi d'y détruire l'élément que chacune d'elles avait pris sous sa protection, c'est qu'elles s'annulaient réciproquement (1). »

Pour que le rapprochement indiqué dans le document qu'on vient de lire pût obtenir le résultat désiré, il fallait convaincre la Suisse radicale de la réalité de cette entente entre la France et l'Autriche. Non-seulement cette tâche était difficile à remplir à cause des souvenirs anciens et des passions actuelles d'une partie du peuple suisse, mais l'événement récent de Cracovie en rendait la manifestation assez délicate. En outre, le gouvernement français, quand il s'était proposé de marcher aussi d'accord que possible avec l'Autriche dans les affaires de Suisse, était loin d'avoir consenti à se mettre à sa remorque. Malheureusement, l'enchaînement des circonstances et les conséquences des résolutions antérieurement prises ne laissaient pas non plus à cette époque à l'Autriche une entière liberté d'action.

Au moment où le nouvel ambassadeur de France arriva en Suisse, le parti radical était sur le point de se rendre maître de la confédération par une suite de révolutions intérieures qu'il avait successivement suscitées dans les cantons. Cinq années lui avaient suffi pour étendre sa domination sur le Tessin et les Grisons, sur Zurich, Berne, Vaud et Genève. Encouragé par ses rapides succès et le peu de résistance que lui avait partout opposé le parti modéré, il réunissait alors toutes ses forces pour emporter par la contrainte le petit nombre de cantons qui avaient résisté à ses attaques antérieures. Après avoir échoué par les expéditions violentes des corps francs, il attendait que le vote de

(1) Instructions remises à M. le comte de Bois-le-Comte, février 1847.

Saint-Gall, en lui procurant la majorité dans la diète, lui fournît le moyen de revêtir sa tyrannie de la forme spécieuse d'une autorité régulière et légale. Les élections qui devaient avoir lieu à Saint-Gall allaient décider du sort de la Suisse. Enfin, une circonstance qui n'était pas sans gravité par elle-même redoublait encore la confiance des hommes exaltés, et devait causer un premier embarras au représentant du gouvernement français. Au 1er janvier 1847, Zurich cessait d'être canton vorort; Berne allait prendre la direction des affaires fédérales. Comme on sait, le gouvernement particulier du canton directeur devient, pendant tout le temps qu'il est investi de cette qualité, le conseil exécutif de la Suisse entière, et chargé en conséquence des communications officielles du corps helvétique avec les puissances étrangères. Or, le gouvernement particulier de Berne était alors composé des personnes qui avaient pris une part directe et personnelle aux mouvemens des corps francs; le chef de cette expédition, M. Ochsenbein, y exerçait une influence prépondérante. M. de Bois-le-Comte, quand il arriva à son poste, trouva la plupart de ses collègues du corps diplomatique, c'est-à-dire les ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche, non-seulement décidés à quitter pour ce motif leur résidence ordinaire de Berne, mais ayant déjà annoncé leur intention d'une façon qui les liait irrévocablement, tant elle avait été formelle et presque publique. Déjà M. le baron de Krudener, ministre de Russie, avait loué ostensiblement une maison à Zurich; M. le baron de Kaysersfeld, ministre d'Autriche, y était lui-même installé depuis longtemps. Dès la première entrevue que le représentant autrichien eut avec l'ambassadeur de France, il lui exprima la confiance que l'agent de la France ne voudrait point adopter, dans une occasion si significative, une détermination différente de celle à laquelle il s'était lui-même définitivement arrêté. Rompre préalablement avec le nouveau vorort sans avoir à articuler contre lui des griefs autres que ceux qui tenaient à la manière dont il était composé, s'ôter à l'avance toute occasion de communiquer non-seulement avec lui, mais avec tous les envoyés à la diète, qui allait être prochainement réunie, c'est-à-dire se priver de gaieté de cœur, par une brusque cessation des rapports personnels, des seuls moyens qui restaient encore d'agir sur nos adversaires comme sur nos amis, et sinon de faire ainsi un peu de bien, du moins d'empêcher peut-être beaucoup de mal, c'était une mesure à laquelle l'ambassadeur de France pouvait être obligé d'avoir plus tard recours, mais qu'il ne lui convenait pas d'adopter au début, et uniquement par déférence pour ses collègues d'Autriche et de Russie. M. de Bois-le-Comte se prononça très nettement à cet égard. Tout en protestant en termes positifs de sa ferme volonté de marcher habituellement d'accord avec M. de Kaysersfeld, il lui fit amicalement sentir

qu'il ne se regarderait jamais comme obligé d'acquiescer après coup à des déterminations qui n'auraient pas été antérieurement discutées et convenues entre eux. Les premières paroles adressées par le ministre de France au représentant d'une puissance avec laquelle il était disposé à concerter ses démarches étaient de nature à assurer pour l'avenir cette parfaite indépendance d'action que le cabinet français n'avait jamais voulu aliéner.

« Je n'apporte dans ce pays, dit M. de Bois-le-Comte, aucune idée plus sincère, plus fortement prononcée que le désir de m'entendre avec vous. Nous aurons, j'espère, de longs et bons rapports; mais je ne crois pas ces rapports possibles, si chacun ne s'est bien expliqué sur le caractère qu'il entend leur donner. Je vous répéterai pour cela ce que j'ai dit successivement dans une position analogue à trois ministres anglais, qui ont été mes collègues. Tous les trois ont essayé de faire avec moi ce que vous faites en ce moment, d'aller de l'avant et de me dire ensuite : Me voilà là; si vous n'y venez pas, vous rompez l'accord. Je leur ai répondu à tous les trois : « Je ne comprends l'accord qu'à « la suite d'un concert préalable; vous me trouverez toujours prêt à accorder « mes idées avec les vôtres, à les soumettre même aux vôtres, ou du moins à « en sacrifier une grande partie pour obtenir l'avantage d'une marche com- « mune; mais je ne viendrai jamais me réunir à une démarche faite sans mon « consentement, dans l'idée qu'en prenant les devans on m'entraînerait à la « suite. » Je crois donc, monsieur le baron, pour fonder entre nous les bases d'une entente sérieuse et durable, devoir commencer par vous avouer à vous-même la grave préoccupation qui va d'abord influencer mon opinion (1). »

Cependant, s'il y avait à prendre grand soin de notre attitude vis-à-vis de l'Autriche, il n'importait pas moins de ne pas laisser l'opinion de la Suisse s'égarer sur les intentions de notre gouvernement. Jusqu'au 12 mai, jour où devaient avoir lieu les élections de Saint-Gall, tout espoir de transaction n'était pas perdu. Depuis le moment où il était entré en Suisse, M. de Bois-le-Comte ne cessa point, dans ses conversations avec les hommes qui pouvaient exercer quelque influence sur l'état des esprits, de s'attacher à caractériser la politique que la France entendait suivre envers le corps helvétique. Non content de s'en expliquer avec tous ceux que sa position officielle lui donnait occasion de rencontrer, l'ambassadeur de France entreprit dans tous les cantons suisses, du mois de janvier au mois de mai 1847, une tournée quasi-officielle, qui avait surtout pour but de le mettre à même de faire entendre un langage sincère, net et amical, aux différens chefs des partis qui divisaient alors la Suisse. Nous ne saurions donner une idée plus juste de ces entretiens différens dans le ton et dans la forme, suivant les personnes et les localités, mais dont le fond était toujours à peu près le même, ni faire mieux saisir la vraie tendance des sages conseils que M. de Bois-le-Comte s'efforçait alors de faire accepter par

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 25 décembre 1846, nº 6.

ses interlocuteurs, qu'en rapportant en entier les paroles qu'il adressa à Zurich à M. Hottinger. M. Hottinger était alors vice-secrétaire d'état de Zurich, et chargé en cette qualité des relations avec le corps diplomatique.

« On nous a prêté mille prétentions et mille préventions. Les uns ont publié que nous nous entendions avec l'Autriche pour opprimer la liberté en Suisse; les autres, tout au contraire, que nous sommes ici engagés avec elle dans une lutte d'influence, qui assurera toujours le secours de l'une au parti que l'autre menacera : ce qui laisse à chacun des deux la permission de se moquer de la France et de l'Autriche.

« Quand j'ai remis la protestation sur Cracovie à M. Zehnder, je lui ai dit : « Cette pièce vous prouve que, quand l'Autriche attaque l'indépendance d'un « état secondaire, nous ne nous bornons pas seulement à nous séparer d'elle. » Il est vrai ensuite que des personnes m'ont conseillé de faire telle ou telle chose, me disant que j'acquerrais par là plus d'influence que la légation d'Autriche; mais que voulez-vous que je fasse ici de cette influence? Le jour où l'on dira : « L'ambassade de France a l'influence en Suisse, » on lui demandera compte de la conduite de MM. Ochsenbein, Fazy, Druey, et tant d'autres : c'est un compte que je ne me soucie pas d'avoir à rendre. L'Autriche a besoin, comme nous, de l'apaisement de ce pays; si mon collègue y contribue plus efficacement que moi, je vous en féliciterai et l'en remercierai, et, quant à la part d'influence qu'il pourrait devenir utile que je me fisse un jour, j'ai trop le sentiment de ce qu'est la France pour m'en inquiéter à l'avance.

« On a dit ensuite que nous recherchions en Suisse le triomphe de certains hommes, de certain parti, de certaines formes de gouvernement.

« Nous ne combattons ni les institutions ni les hommes : nous déplorons le désordre là où il se glisse; voilà tout.

« Vous êtes des républicains; vous aviez des gouvernemens aristocratiques, vous les avez renversés pour en prendre de démocratiques. On peut faire de l'ordre avec une constitution démocratique comme avec une constitution aristocratique; seulement, c'est plus difficile, peut-être aussi est-ce plus sûr.

« Nous n'avons blâmé personne comme démocrate, mais plusieurs comme radicaux, c'est-à-dire comme destructeurs, attaquant à la fois et systématiquement les principes sur lesquels repose l'ordre social.

« Est-ce à dire pour cela que nous devions entreprendre de renverser les radicaux, aujourd'hui maîtres de trois quarts des gouvernemens de la Suisse, ou que nous les croyions incapables de devenir des hommes d'ordre et de faire de l'ordre? C'est précisément dans l'esprit contraire que le conseil que je vous donne est conçu : « Que chacun reste chez soi. »

Il semble difficile de comprendre comment un pareil langage a jamais pu exciter la sérieuse indignation des patriotes les plus jaloux de l'indépendance de leur pays. Ce sont cependant des avis de cette nature, donnés avec tant de ménagement, qui ont été unanimement représentés par les journaux radicaux de la Suisse comme une insolente ingérance de la diplomatie française dans les affaires intérieures des cantons suisses. Quoi qu'il en soit, le résultat des élections de Saint-

Gall, qui s'étaient d'abord présentées sous un jour assez favorable, vint ravir toutes chances de succès aux démarches conciliatrices essayées par l'ambassadeur français. Les efforts des deux partis s'étaient portés sur le district mixte du Reinthal. Les catholiques, réunis au parti modéré, y avaient conquis un avantage marqué; mais ils avaient négligé de s'occuper du district de Gasler, dont ils se croyaient sûrs; ils y furent battus par les exaltés. Ainsi des circonstances électorales insignifiantes par elles-mêmes mettaient le sceau au triomphe du parti exalté en Suisse. Il avait enfin obtenu ce qu'il recherchait depuis si longtemps, le moyen de revêtir des couleurs d'une fausse légalité le joug despotique qu'il se proposait de faire peser sur ses adversaires. Enhardis par leur triomphe du 3 mai à Saint-Gall, les radicaux bernois élurent, le 27 du même mois, l'ancien commandant des corps francs, M. Ochsenbein, chef du conseil d'état de Berne, et, à ce titre, chef du vorort. Enfin, comme si ce choix n'avait pas par lui-même assez de signification, et pour bien établir qu'assurés maintenant de leurs forces ils entendaient marcher à la conquête des cantons récalcitrans, ils exigèrent de leur candidat qu'avant et après sa nomination il rappelât, par des paroles officielles, le souvenir déplorable auquel il devait sa nouvelle dignité. Porter ainsi à la tête de l'état le chef des corps francs, glorifiant lui-même hautement dans le passé une entreprise illégale, annonçant pour l'avenir des mesures d'une égale violence, c'était, pour le parti tout entier, réhabiliter du même coup le principe décrié des corps francs, et s'installer lui-même au pouvoir dans la personne du plus compromis de ses chefs.

Les sept cantons ne se méprirent pas un instant sur le sens des paroles et des actes de leurs adversaires. S'ils avaient eu quelques doutes, ils n'auraient pu les conserver après la discussion et le vote des instructions que le grand conseil de Berne avait remises à ses envoyés à la diète. Les radicaux y avaient fait passer les résolutions les plus extrêmes. La dissolution immédiate du Sunderbund, l'expulsion des jésuites de la Suisse entière par tous les moyens dont peut disposer la diète, la révision du pacte par une constituante nommée en proportion de la population, et d'autres propositions analogues y avaient été adoptées à la majorité de 120, 130 et 145 voix sur 152 votans. En présence de ces menaces, les sept cantons n'hésitèrent pas à maintenir leur alliance et à se préparer à la résistance. Ni à ce moment, ni plus tard, le gouvernement français, ou son agent en Suisse, n'ont eu à se demander s'ils devaient conseiller à la ligue du Sunderbund de s'opposer ou de se soumettre aux décisions de la diète. Leur résolution était toute prise.

Placé entre des agresseurs si arrogans et des opprimés si faibles, mais soutenus par le sentiment de leur droit et de la justice de leur cause, que pouvait faire le représentant d'un gouvernement qui, plein de respect pour le principe tutélaire de l'indépendance des états, ne

voulait point intervenir prématurément dans les discussions intérieures de la diète, aussi long-temps qu'il n'y serait pas contraint par la violation flagrante des traités? Il ne lui restait plus qu'à hasarder encore, sans grand espoir, un dernier avertissement, et, par une manifestation publique des sentimens de sa cour, à tâcher de jeter quelque inquiétude dans l'esprit des radicaux, et faire ajourner ainsi, autant que cela dépendait de lui, une lutte devenue imminente. Voici la dépêche dans laquelle M. de Bois-le-Comte, à la date du 4 juin 1847, rendait compte à M. Guizot de sa première entrevue avec le nouveau président du vorort.

« Les instructions que votre excellence m'avait données prévoyaient le cas où M. Ochsenbein serait nommé président de la diète. Je devais accepter les rapports officiels avec lui et lui faire la visite qui est prescrite par l'usage.

« Ses deux discours changeaient cependant considérablement la position : il venait de glorifier le rôle et de proclamer les principes contre lesquels votre excellence avait si énergiquement protesté, et la majorité du grand conseil de Berne, après avoir entendu, je dirai plus juste, après avoir exigé et obtenu ce discours, avait jugé M. Ochsenbein digne maintenant d'être placé à la tête de la confédération suisse.

« L'ambassadeur du roi, allant en cérémonie le lendemain faire à M. Ochsenbein une visite que les envoyés des autres cours lui refusent, eût proclamé l'abandon des principes que votre excellence a noblement rappelés à la Suisse.

« Je n'avais ici du corps diplomatique que M. Morier : j'ignorais ses instructions, mais je connaissais son caractère, et j'avais à parler d'un intérêt qui ne pouvait être indifférent à aucun de ceux qui peuvent désirer la conservation d'un ordre quelconque en Suisse.

« Je fus trouver M. le ministre d'Angleterre et lui proposai de concerter notre conduite; je trouvai M. Morier très frappé de la situation, n'en attendant plus que désordres, malheurs et désastres. Il m'exprima le regret de ne pouvoir accorder sa conduite à la mienne : « J'ai vainement attendu, me dit-il, « un seul mot de regret sur l'affront qui m'a été fait; je n'aurai plus rien de « commun avec eux, je ne leur répondrai pas, je ne les verrai pas; je renvoie « le tout à ma cour : elle fera ce qu'elle jugera convenable de faire. Je vais « passer quinze jours à la campagne; de là, je pars pour Paris, en disant à ja- « mais adieu à ce pays. »

« J'avais espéré, dis-je à M. Morier, que ces circonstances rapprocheraient complétement ici nos deux gouvernemens; je l'espère encore, car je ne concevrais pas deux opinions sur de tels désordres, et je commence ce bon accord par vous demander d'éclairer ma conduite par votre longue expérience de ce pays et par votre bon jugement.

« Confirmer purement et simplement par une visite officielle ce que M. Ochsenbein vient de faire est une chose que ni vous ni moi ne croirons possible. Je balance entre trois partis :

« Répondre à leur notification que je l'ai envoyée à mon gouvernement et que j'attendrai ses ordres;

« Y répondre en rappelant la note de M. Guizot;

« Y répondre par un simple accusé de réception; puis, faire ma visite à M. Ochsenbein, et lui dire à lui-même toute mon opinion.

« Nous discutâmes les trois partis; M. Morier le fit avec le plus excellent esprit et avec les mêmes sollicitudes que s'il se fût agi de sa propre conduite : il donna la préférence au troisième parti; c'était aussi mon sentiment. Nous trouvions que nous conservions ainsi plus de liberté au gouvernement du roi. Votre excellence, en effet, reste maîtresse soit de laisser les choses comme elles sont, soit de confirmer mon discours par une lettre ostensible, si elle juge utile de prononcer davantage la position prise, soit de présenter ce que j'ai dit comme n'étant l'effet que d'une inspiration toute personnelle, si elle regarde que je me suis trop avancé.

« Je répondis par un simple accusé de réception à la notification de la nomination de M. Ochsenbein, et lui fis demander d'indiquer le jour où il recevrait ma visite officielle. Il désigna le lendemain, à onze heures.

« M. Ochsenbein vint à moi avec un air de visage doux et souriant. C'est un homme d'une quarantaine d'années et d'une taille moyenne, maigre, assez élancé; d'un châtain très clair avec d'énormes moustaches blondes. J'avais eu l'égard de ne prendre personne avec moi, préférant être seul avec lui; mais il s'était fait lui-même accompagner de M. le chancelier Amrhyn, en grande tenue.

« Je lui dis : « Voulant marquer la séparation entre mes paroles officielles « et notre conversation particulière, j'ai écrit mon discours; ensuite, désirant « ne pas vous donner le désavantage de répondre d'improvisation à un discours « préparé, je vous laisserai mon papier, et, si vous croyez devoir répondre, vous « le ferez demain en me rendant ma visite. »

« Je lus alors à M. Ochsenbein ce qui suit :

« ..... Chaque nation est indépendante, mais c'est un des attributs même de « son indépendance de pouvoir en restreindre l'exercice par des traités avec les « autres nations. La France l'a fait plusieurs fois à différentes époques de son « histoire, nommément en renonçant à la faculté de fortifier plusieurs parties « de son propre territoire.

« La Suisse a fait comme la France. Tout en conservant le principe de son « indépendance, elle a signé un traité qui en limite l'usage en des points dé- « terminés. Je veux parler des dispositions de l'acte du congrès de Vienne, « auxquelles la diète de Zurich a adhéré par une déclaration solennelle.

« L'acte de Vienne reconnaît non pas une Suisse unitaire, mais une Suisse « fédérative, composée de vingt-deux cantons.

« Si un ou plusieurs de ces cantons viennent donc un jour nous dire que « l'on menace leur existence indépendante, qu'on la veut contraindre ou dé- « truire, qu'on marche à substituer une Suisse unitaire à la Suisse cantonale « que reconnaissent les traités; que par là nos traités sont atteints, nous exa- « minerons si en effet nos traités sont atteints. La nature même de ces sortes « de questions, les considérations de droit et d'opportunité à y porter, les ren- « dent tellement dépendantes des circonstances qui s'y rattachent immédiate- « ment, qu'on risque toujours de s'égarer en les traitant prématurément; aussi « ne l'avons-nous pas fait; nous nous sommes arrêtés à cette seule résolution, « à ce seul mot : nous examinerons. Je suis complétement en mesure d'ajouter « que nous le ferons dans un parfait accord d'esprit et d'intentions avec les « puissances signataires du même traité, et plus particulièrement avec l'Au-

« triche, placée envers la Suisse dans une position analogue à la nôtre par la « contiguïté de ses frontières. »

« M. Ochsenbein, après m'avoir écouté, me dit : « Je ne répondrai que de« main à votre discours, puisque vous le permettez (1). »

Une chose est surtout digne de remarque dans le document que nous venons de citer, c'est le parfait accord de vues régnant à Berne entre les représentans de la France et de l'Angleterre, accord tel que M. de Bois-le-Comte, incertain sur la nature de la manifestation qu'il convenait de faire au nom de son gouvernement, ne croyait pouvoir mieux s'adresser qu'au ministre d'Angleterre. Cette confiance était naturelle, car rien n'avait alors indiqué que le gouvernement britannique envisageait les affaires de Suisse autrement que le ministre des affaires étrangères de France; elle était bien placée, car non-seulement M. Morier en était digne par son honorable caractère, mais un long mémorandum inséré dans les papiers du parlement anglais a prouvé qu'il portait sur les hommes et sur les choses de la Suisse un jugement entièrement conforme à celui de son collègue de France (2). Enfin elle était en rapport avec les intentions du gouvernement français, car si le ministre des affaires étrangères de France avait donné pour instructions à son agent en Suisse de se rapprocher autant que possible, dans les affaires de Suisse, des ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche, il ne lui avait pas moins expressément recommandé de se ménager l'adhésion du représentant de l'Angleterre. Il ne fallait pas moins, en effet, que cette entente de toutes les grandes puissances pour contenir l'effervescence que ses récens succès avaient causée au parti exalté qui dominait alors dans les conseils de la Suisse. Afin de ne rien négliger de ce qui pouvait amener un aussi précieux concours, le cabinet français chargea son ambassadeur de France à Londres de donner communication à lord Palmerston de ce qui s'était passé à Berne entre M. de Bois-le-Comte et M. Ochsenbein, et de lui demander en même temps de joindre l'influence de la légation anglaise à celle des autres cours. Nous reproduisons ici ce premier entretien de M. de Broglie avec lord Palmerston au sujet des affaires de Suisse.

« Je lui ai, dès l'abord, donné lecture de la lettre de votre excellence, en date du 20 juin, et de la dépêche adressée au comte de Flahaut. Lord Palmerston m'a écouté attentivement, et a exprimé sans hésitation son approbation de la politique du gouvernement du roi. J'ai trouvé moins d'empressement chez lui quand je lui ai demandé, conformément aux instructions de votre excellence, s'il était disposé à s'associer au langage que nous voulions tenir à la diète helvétique. — Analysons un peu la question, m'a-t-il dit alors. De

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 4 juin 1847, n° 8.

(2) Voir le mémorandum sur les affaires de Suisse remis à lord Palmerston par M. Morier. (Papiers parlementaires sur les affaires de Suisse, 1847-1848, page 138.)

quoi peut-on menacer la diète? On ne peut la menacer que d'une seule chose, de lui retirer la garantie de la neutralité, et cela dans un seul cas, celui où la division de la Suisse en vingt-deux cantons disparaîtrait pour faire place à une république unitaire. Ce cas n'existe que dans les appréhensions de M. de Metternich. Cette menace n'est pas de nature à effrayer des hommes qui se promettraient de bouleverser toute l'Europe.

« J'ai fait observer à lord Palmerston que la proposition de M. de Metternich paraissait avoir une tout autre portée, qu'elle menaçait la Suisse d'une intervention armée que nous voulions prévenir avant tout. Nous n'admettrions la pensée d'une semblable mesure que sous l'empire de circonstances extrêmes, et dont nous n'avons pas, quant à présent, à prévoir la possibilité. Il faudrait, pour la justifier à nos yeux, que la tranquillité des états voisins fût sérieusement compromise, ou que l'humanité nous fît un devoir de venir au secours du pays lui-même, ravagé par la guerre civile. Telle est notre volonté individuelle. Mais si, la diète ne tenant aucun compte des menaces de l'Autriche, le cabinet de Vienne met ses menaces à exécution, et entraîne par son exemple la Sardaigne, Bade et le Wurtemberg, nous ne pouvons rester seuls inactifs. C'est pour prévenir une pareille éventualité que le gouvernement du roi désire et demande le concours du gouvernement de sa majesté britannique. — J'ai exposé ensuite, en peu de mots, l'état actuel des affaires en Suisse, et la marche que les événemens me paraissaient devoir prendre. J'ai exprimé la crainte que le directoire fédéral, ayant à sa tête le chef des corps francs et se fondant sur le sentiment de la majorité de la diète, hostile en principe à la présence de jésuites, n'envahît les cantons catholiques, et n'allumât ainsi la guerre civile.

« Ne pourriez-vous pas, m'a dit lord Palmerston, déterminer le pape à retirer les jésuites de Suisse?

« Cette négociation, ai-je répondu, serait lente et difficile, et l'urgence des circonstances exige une prompte détermination. — M. de Metternich, a repris le principal secrétaire d'état, ne pourrait-il pas déterminer les cantons catholiques à dissoudre leur ligue, contraire au pacte fédéral?

« J'ai rappelé, monsieur le ministre, que le Sunderbund n'est point un traité écrit, mais un pacte tacite, une ligue de fait contre les attaques des corps francs, nécessaire à défaut de toute protection efficace de la part du gouvernement fédéral; que, par conséquent, le prince de Metternich ne demanderait pas la dissolution d'une pareille alliance. Il me paraissait donc avant tout désirable d'obtenir de lui, et, par son exemple, de la Sardaigne et des petites puissances allemandes, et sans doute aussi de la Prusse et de la Russie, une attitude moins menaçante à l'égard de la diète et un langage plus modéré. Le cabinet de Vienne pourrait bien revenir aux dispositions plus modérées qui l'animaient il y a six mois, si le concours de la France et de l'Angleterre lui donnait l'espoir de réunir toute l'Europe dans une démarche commune et identique. Cette unanimité ferait hésiter la diète, confiante aujourd'hui devant l'Europe divisée, et qui compte peut-être sur l'appui de la Grande-Bretagne.

« Lord Palmerston, après un instant de silence, m'a fait remarquer, en me citant de récens exemples, combien était difficile pour tout gouvernement anglais une intervention quelconque dans les affaires d'un pays indépendant.

« J'ai demandé à lord Palmerston si ces considérations devaient le détourner absolument de toute idée de concours avec le gouvernement du roi sur cette

question? — Pas absolument, m'a-t-il répondu, mais il faudrait que le langage adressé à la diète fût bien amical et bien général, bien exempt de toute signification comminatoire. — J'ai dû remarquer, monsieur le ministre, que notre langage commun, quoique modéré sans doute, devait cependant provoquer en Suisse de sérieuses réflexions; que l'avenir, enfin, devait paraître menaçant, si les paroles actuelles ne l'étaient pas.

« J'ai demandé, en terminant, monsieur le ministre, au principal secrétaire d'état de sa majesté britannique, si je pouvais annoncer à mon gouvernement que, dans le cas où les instructions destinées à l'ambassade du roi en Suisse seraient communiquées au cabinet anglais, elles seraient prises par lui en sérieuse considération, afin d'examiner jusqu'à quel point il lui serait possible d'y conformer ses propres instructions. — Oh! oui, très certainement, m'a répondu lord Palmerston..... (1). »

On voit clairement par cette dépêche quel était le but honorable poursuivi par la diplomatie française. Loin de chercher à tenir le cabinet anglais en dehors de l'entente que nécessitait l'état actuel des affaires du corps helvétique, elle croyait n'avoir accompli qu'une portion de sa tâche, si elle n'arrivait pas à réunir dans un même faisceau l'action combinée des différentes cours. Afin de rendre cette action efficace, elle cherchait à calmer les ressentimens excessifs de l'Autriche et à éveiller la sollicitude un peu endormie de l'Angleterre. Si les premières ouvertures n'avaient pas été accueillies à Londres avec un empressement bien vif, on voit du moins qu'elles n'avaient pas été non plus positivement repoussées.

Il ne s'écoula pas beaucoup de temps avant que notre ministère reçût du cabinet de Saint-James des paroles meilleures et plus positives. Lord Palmerston, après avoir consulté ses collègues, s'était montré disposé, sinon à agir à Berne en commun avec les cabinets de Paris et de Vienne, du moins à faire entendre au vorort des conseils qui fussent de nature à seconder les vues de ces deux puissances.

« . . . . . J'ai d'abord donné lecture à lord Palmerston des instructions adressées par votre excellence à M. le comte de Bois-le-Comte. Lord Palmerston a paru m'écouter avec un vif intérêt, me priant à plusieurs reprises de relire les passages les plus importans, et il m'a témoigné ensuite, de lui-même, son entière approbation des vues et des sentimens exprimés par le gouvernement du roi.—Je lui ai demandé dès-lors s'il consentirait à s'associer à notre langage. Lord Palmerston m'a répondu qu'il avait déjà entretenu de cette affaire deux de ses collègues, dont l'opinion s'accordait avec la sienne, mais qu'il ne pouvait me répondre définitivement avant d'avoir consulté le reste du conseil. Il m'a indiqué cependant la tendance générale suivant laquelle il pensait que les instructions devaient être rédigées. Selon lui, le langage de l'Angleterre, sans avoir dans la forme toute l'autorité que peut donner au nôtre notre position limitrophe à l'égard de la Suisse, doit cependant être conçu dans le même es-

(1) Dépêche de M. de Broglie, ambassadeur à Londres, à M. Guizot, 5 juillet 1847.

prit. Il y a tout lieu de croire, en conséquence, monsieur le ministre, que l'action du gouvernement du roi sera désormais secondée par l'attitude de la légation britannique (1). »

Après cet assentiment formel donné par lord Palmerston aux instructions envoyées à M. de Bois-le-Comte, après les engagemens positifs pris verbalement dans sa conversation avec l'ambassadeur de France, qui ne se serait attendu à voir la légation anglaise à Berne prendre une attitude propre à ranimer la confiance du parti modéré, et déconcerter un peu les plans du parti radical? Nous avons quelque embarras à le dire, ce fut précisément le contraire qui arriva. A M. Morier, qui venait de quitter la Suisse, avait succédé M. Peel, en qualité de chargé d'affaires. Au lieu de se renfermer dans la réserve que son prédécesseur avait gardée vis-à-vis les membres du vorort radical, le nouvel agent anglais affecta de se placer avec eux sur le pied des plus intimes et des plus familières relations. Était-ce inexpérience de la part d'un agent encore jeune? On aurait pu le croire, si une démarche aussi éclatante qu'inattendue du secrétaire d'état de sa majesté britannique n'était venue révéler tout à coup combien il avait complétement oublié les assurances qu'il avait données dans sa conversation du 8 juillet. En effet, au lieu de s'unir à l'action modératrice que les puissances cherchaient à exercer sur les projets de M. Ochsenbein, il se trouvait que lord Palmerston, levant spontanément l'espèce d'interdit dont le corps diplomatique avait frappé l'ancien chef des corps francs, lui avait, par une dépêche officielle, fait parvenir un témoignage direct de sa considération personnelle. Nous trouvons dans les papiers communiqués au parlement, à la date du 14 août 1847, la dépêche par laquelle M. Peel rend compte de la manière dont il transmit au chef des corps francs les félicitations du ministre de sa majesté la reine de la Grande-Bretagne, et lui fait connaître la joie infinie qu'elles avaient causée à celui qui avait été, de sa part, l'objet d'une si flatteuse distinction.

« Conformément aux instructions de votre seigneurie, j'ai saisi l'occasion d'exprimer à son excellence M. Ochsenbein l'opinion favorable que le gouvernement de sa majesté a conçue de sa personne, en raison de sa haute position, de son caractère bien connu, et de sa détermination bien manifeste de faire tout ce qui sera en son pouvoir pour maintenir la tranquillité intérieure de la Suisse.

« Le président a été hautement satisfait des sentimens exprimés dans la dépêche de votre excellence, dont je m'efforçai de lui communiquer la substance aussi exactement que possible; mais, comme il m'a demandé de lui en laisser une copie, je ne me suis pas cru autorisé à accéder à sa demande sans l'expresse autorisation de votre seigneurie.

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot, Londres, 9 juillet 1847.

« M. Ochsenbein m'a à plusieurs reprises assuré de sa ferme détermination de s'opposer à l'emploi des moyens qui pourraient amener les hostilités; mais il n'est pas probable que, poussé par une société appelée le club de l'Ours et par la violente animosité des ultra-radicaux, il soit finalement capable de maintenir les opinions plus modérées de son parti (1). »

Ces dernières prévisions de M. Peel n'étaient que trop fondées. Les ultra-radicaux et les membres du club de l'Ours n'eurent pas plus tôt appris que lord Palmerston avait chargé le représentant de l'Angleterre à Berne de complimenter dans la personne de M. Ochsenbein le président du vorort radical et unitaire, qu'il fut à l'instant avéré, parmi eux et chez tous les meneurs du parti, que l'Angleterre était résolue à ne pas souffrir l'intervention de la France dans les affaires de la Suisse, et que dès-lors il fallait aller de l'avant, *car il n'y avait plus rien à craindre.*

Ce fut sous le coup de cette impression que la diète, après avoir déclaré l'illégalité de la ligue du Sunderbund et l'urgence de sa dissolution, s'ajourna au 18 octobre, afin d'aviser alors aux moyens d'exécution. Pendant que, suivant la teneur de la constitution helvétique, les conseils généraux de chaque canton délibéraient sur les instructions qui devaient mettre leurs envoyés à même de se prononcer sur le mode de coërcition à employer vis-à-vis des cantons récalcitrans, de nouvelles incitations arrivaient aux exaltés de la Suisse. Cette fois, c'étaient des Français qui, prenant fait et cause pour les radicaux suisses, protégés de lord Palmerston, les poussaient à braver hardiment le gouvernement français.

Les relations des radicaux suisses avec les républicains français n'étaient, avant 1847, un mystère pour personne. Jamais cependant cette union ne fut aussi intime et aussi apparente qu'au sein de ces nombreux banquets qui ont, pendant l'été et l'automne de cette même année, servi en même temps à célébrer les succès des radicaux suisses et à préparer le prochain triomphe des démagogues français. Tandis que les membres de notre opposition constitutionnelle, attachés à la poursuite de la réforme électorale, s'animaient à l'exemple des braves habitans de la Suisse, résistant si énergiquement à ce qui s'appelait alors l'esprit contre-révolutionnaire du gouvernement français, les chefs futurs du gouvernement sorti depuis des barricades de février juraient, dans une sorte d'exaltation prophétique, d'initier bientôt la France à la beauté du régime inauguré de l'autre côté du Jura. Chose étrange, ces mêmes mots de liberté, d'égalité et de *fraternité,* inscrits sitôt après sur le drapeau de la république française, avaient d'abord

(1) M. Peel à lord Palmerston (Papiers parlementaires relatifs à la Suisse, août 1847, page 164).

trouvé place dans une lettre écrite par un radical suisse, s'excusant de ne pouvoir assister au banquet de Châlons : « Vous l'avez compris, écrivait M. Druey, du canton de Vaud, et l'un des membres de la diète, votre cause et la nôtre sont une. Nous sympathisons avec vous, comme vous sympathisez avec nous. Des deux côtés du Jura, il s'agit de faire passer du domaine des idées dans celui des faits les grands principes de liberté, d'égalité, de fraternité des hommes, qui font le bonheur des hommes aussi bien que la gloire des sociétés. » On ne saurait trop le répéter, car c'est l'exacte vérité, ce furent surtout ces encouragemens, venus de France et d'Angleterre, qui raffermirent les résolutions ébranlées du vorort radical. Tenus en échec par les déclarations des cours de France et d'Autriche, M. Ochsenbein et ses amis avaient long-temps reculé devant la responsabilité de donner eux-mêmes le signal de la guerre civile. Quand ils furent assurés de trouver appui dans le secrétaire d'état de l'administration whig et parmi les chefs de l'opposition française, ils reprirent toute confiance, et ne songèrent plus qu'à précipiter les résolutions de la diète.

Cette assemblée ne fut pas plus tôt réunie qu'elle mit dans sa marche autant de vigueur et de promptitude qu'elle avait témoigné d'abord d'hésitation dans ses précédentes délibérations. Six jours après la reprise des séances (24 octobre 1847), le rassemblement immédiat d'une armée de cinquante mille hommes fut décrété, et le général Dufour fut nommé pour la commander. On n'attendit pour commencer les hostilités que le temps strictement nécessaire pour achever les préparatifs militaires, qui furent en même temps poussés avec une singulière vivacité. Regardant la guerre comme déclarée, les députés de sept cantons se retirèrent le 29, après s'être rendus, en dehors des séances officielles de la diète, à une entrevue provoquée dans un but de conciliation, entrevue pendant laquelle ils furent d'ailleurs seuls à vouloir faire des concessions sérieuses. Les mesures votées le 4 novembre furent immédiatement mises à exécution.

Entre le 29 octobre et le 5 novembre, c'est-à-dire entre le départ des envoyés des sept cantons du Sunderbund et le vote de la guerre, se placent deux épisodes singuliers dont il nous faut rendre compte, mais qu'aujourd'hui même encore il nous serait difficile d'expliquer. Il en résulte en effet que, dans cet instant décisif où la guerre civile, près d'éclater en Suisse, pouvait encore être évitée, ce ne fut ni l'Autriche ni la France, mais l'Angleterre, qui, par son agent à Berne et son ministre des affaires étrangères à Londres, mit la première en avant l'idée de cette médiation commune, qu'elle a, par des moyens que nous révélerons plus tard, fait intentionnellement échouer. Quels furent les motifs de ces démarches inattendues? Étaient-elles dictées par des sentimens d'humanité tardivement réveillés? étaient-elles inspirées par la crainte de voir la France, l'Autriche, la Prusse,

la Russie se réunir dans un concert dont l'Angleterre serait exclue, ou bien fallait-il les imputer au désir d'entrer dans les projets des puissances, afin de les faire plus sûrement avorter? Nous laissons nos lecteurs libres de choisir entre ces diverses explications. Pour ce qui nous regarde, nous nous interdisons d'exprimer aucune opinion; nous ne prétendons point scruter les intentions, nous racontons les faits, et nous citons les pièces.

Le 30 octobre, M. Peel se présenta chez M. de Bois-le-Comte.

« D'après l'idée que j'ai cherché à donner à votre excellence du caractère loyal et généreux de M. Peel, elle ne sera pas étonnée de ce qu'elle va lire.

« M. Peel est venu hier chez moi. Toutes mes opinions sont changées, m'a-t-il dit. La conduite des radicaux dans les derniers efforts qui viennent d'être faits pour une conciliation a été indigne. Ils n'ont rien voulu sincèrement; ils se sont moqués de tout..... Mais que va faire la France? qu'allons-nous faire? Pensez-vous véritablement, monsieur l'ambassadeur, que nous laissions écraser ces braves gens? Voilà qu'on va jeter quatre-vingt mille hommes sur eux. Vont-ils être massacrés devant nous? La conduite de l'Autriche est inconcevable. Et là, M. Peel m'a dit cette phrase que je citais hier, « que la conduite « de M. Kaysersfeld produirait un effet *tout aussi malheureux que celui qu'a-* « *vaient produit les précédentes démarches de l'Angleterre.* »

« Et comme je ne répondais pas partie par surprise et partie par embarras, M. Peel continua :

« Mais ne ferez-vous donc rien? Un mot de vous suffirait. Ils ont une peur « énorme de vous; ils sont poltrons, très poltrons, je vous assure.....

« — Je crains de vous affliger, mon cher Peel, mais, si nous laissons écraser « ces braves gens, la faute en aura été en grande partie à la conduite tenue « ici par l'Angleterre. On ne peut, dans ces affaires, agir qu'avec et par l'opi- « nion, et, sans l'attitude que votre pays a tenue, l'opinion chez nous et au « dehors nous eût laissé une liberté d'action que peut-être nous eussions pu « employer plus utilement en faveur des conservateurs.

« — Mais enfin ne pourrions-nous pas nous mettre d'accord? Je vous en « assure, monsieur l'ambassadeur, je suis convaincu, je suis tout-à-fait dans « vos sentimens, et je veux encore vous remercier de l'accueil que vous m'avez « toujours fait, même lorsque nos sentimens n'étaient pas les mêmes. » Je répondis à M. Peel qu'il n'était jamais trop tard pour chercher à établir le bon accord entre nos gouvernemens. Nous nous séparâmes très unis, mais très tristes (1). »

A vingt-quatre heures de distance du moment où M. Peel tenait à M. de Bois-le-Comte le langage qu'on vient de lire, lord Palmerston faisait faire par M. de Bunsen, ministre de Prusse à Londres, une ouverture de même nature à M. de Broglie.

« Avant-hier, 30 octobre, vers sept heures du soir, on m'a annoncé M. le ministre de Prusse. Étonné de sa visite à cette heure tardive, je ne l'ai pas été moins de l'ouverture qu'il me venait faire. « Je quitte, m'a-t-il dit, lord Pal-

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 31 octobre 1847, no 172.

« merston : je l'ai trouvé très préoccupé de la collision qui s'approche en Suisse. « Il regrette que les propositions qu'il a fait faire au Sunderbund, d'abord par « l'entremise de l'Autriche et de la France, puis par lord Minto, n'aient pas été « accueillies : il demande si l'on ne pourrait pas encore prévenir l'effusion du « sang par une démarche collective des grandes puissances, et m'a invité, ou « autorisé, ou engagé (je ne suis pas bien sûr de l'expression) à m'en entre- « tenir avec vous.

« Les propositions de lord Palmerston, ai-je répondu à M. de Bunsen, ont « été fidèlement transmises au Sunderbund, et lord Palmerston a reçu, en « échange, un long mémoire de M. Siegwart Müller; mais je lui avais fait pres- « sentir d'avance le résultat de cette tentative. Lord Palmerston proposait au « Sunderbund de se soumettre et de poser les armes, sans transaction quant « au présent, sans garantie pour l'avenir : c'était lui proposer de se rendre à dis- « crétion; il n'était pas difficile de prévoir la réponse. Quant à la possibilité « d'une démarche collective, je voudrais y croire, mais il est bien tard; au « moment où nous parlons, probablement les premiers coups sont déjà portés; « il y a déjà un vainqueur et un vaincu; le vainqueur, suivant toute appa- « rence, n'écoutera point nos bons conseils et préférera poursuivre ses avan- « tages. D'ailleurs, je suis sans instruction à l'égard de cette proposition inat- « tendue; vous de même; probablement M. le comte Dietrichstein et M. de « Brunow sont dans le même cas; il faut un mois au moins avant que nous « ayons tous réponse de nos gouvernemens. Comment se flatter, fussions-nous « d'accord, d'arriver à temps? »

« M. de Bunsen ayant insisté et désiré, en tout cas, connaître mon opinion sur ce sujet, je lui ai demandé la permission d'y réfléchir, et nous avons ajourné au lendemain la suite de notre entretien (1). »

Malgré cet appel inopinément venu du côté même où il avait le plus de motifs de redouter quelque opposition à ses vues, le gouvernement français eût peut-être encore hésité à s'adresser lui-même directement aux grandes puissances de l'Europe pour les inviter à s'interposer entre les partis près d'en venir aux mains, s'il n'y avait été comme provoqué par la démarche éclatante des sept cantons, qui, prenant le ciel à témoin de la justice de leur cause et des efforts qu'ils avaient faits pour maintenir l'union avec leurs confédérés, venaient de s'adresser successivement à la France et aux autres cabinets signataires des actes du congrès de Vienne, pour leur demander de *reconnaître expressément et formellement la position actuelle et les droits desdits cantons* (2). Comme nous l'avons établi, les cantons de la Suisse sont autant d'états souverains et égaux, à ce point que les ministres étrangers sont accrédités non pas seulement auprès de la diète, mais auprès de chacun des vingt-deux états (3). Lors donc qu'on voyait surgir en Suisse deux fédé-

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot. Londres, 1er novembre 1847.

(2) Voir la déclaration du conseil de guerre des sept cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden (haut et bas), Zug, Fribourg et Valais (1er novembre 1847).

(3) Les lettres de créance délivrées par le gouvernement français à son ambassadeur près le corps helvétique sont ainsi libellées : « A nos très chers, grands amés, alliés et con-

rations d'états, inégales peut-être en force, mais à coup sûr égales en droits, qui prétendaient toutes deux être reconnues par les puissances étrangères, il était naturel de considérer l'antique confédération helvétique comme actuellement anéantie par ce nouvel état de choses. C'est le point de départ que prit le gouvernement français dans la note par laquelle il invitait, le 4 novembre 1847, les cours d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie à interposer leur médiation de concert avec la France, et à se réunir en conférences dans une ville voisine de la Suisse, afin d'arrêter la guerre civile, et de rétablir la confédération dissoute (1). Un projet de note identique accompagnait cette proposition; elle fut communiquée le 6 par M. de Broglie à lord Palmerston. Déjà l'armée radicale était en marche; si la médiation n'était promptement offerte, le sang ne pouvait manquer de couler dans peu de jours. Cependant lord Palmerston attendit jusqu'au 16 pour répondre à la communication qu'il avait reçue le 6. Quelle était sa réponse? A la note déjà tout acceptée par les cours de Berlin et de Vienne, lord Palmerston offrait de substituer un contre-projet, et insistait pour qu'avant d'offrir la médiation aux parties belligérantes, on tombât préalablement d'accord sur toutes les questions que la médiation pouvait soulever; et comme si ce n'était pas assez de tous ces délais pour laisser aux forces considérables des radicaux le temps d'écraser la faible résistance des cantons du Sunderbund, le secrétaire d'état de sa majesté britannique faisait hâter sous main la marche des troupes expédiées de Berne contre les malheureux défenseurs de Fribourg et de Lucerne. Au moment où il traitait avec les grandes puissances, lord Palmerston se flattait que la victoire du parti radical aurait déjà anéanti, avec la résistance du parti conservateur, l'objet même de la médiation et les concessions qu'il avait été contraint de faire à ses alliés. En donnant à M. Peel connaissance du projet de note concertée, *il y joignait de tels accompagnemens* (ce sont les propres paroles de M. Peel), *que le chargé d'affaires britannique avait dû croire qu'il ne serait jamais question d'en faire usage* (2).

Ce ne fut que le 26, deux jours après la prise de Lucerne, que lord Palmerston donna enfin son assentiment à la médiation projetée. A quoi avaient été employés de si longs et de si funestes délais? Pour le savoir, il suffit de le demander aux documens officiels qui suivent; leur témoignage est irrécusable.

« M. Peel disait hier à l'ambassade qu'il avait envoyé quelqu'un à Lucerne. Il paraît très embarrassé depuis quelques jours; son langage est redevenu

fédérés le président et députés des vingt-deux cantons composant la diète helvétique : nous avons nommé M..... pour *résider près des louables cantons composant la Confédération helvétique.* »

(1) Voir le projet de note commune adressé aux cabinets de Londres, Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, 4 novembre 1847. (Pièces communiquées aux chambres françaises.)

(2) Correspondance de M. de Bois-le-Comte, dépêche du 15 décembre 1847.

comme aux premiers temps. On pensait qu'il avait bien envoyé à Lucerne, non pas dans la ville, mais bien au quartier-général, pour prévenir le général Dufour et lui conseiller de presser les choses. — Je cite à regret cette supposition. Elle montre l'incertitude qui règne encore sur tout ce qui vient de cette part. Il faut qu'il y ait quelque chose de faux au fond de toute la position prise par la cour de Londres, pour qu'un caractère vrai et généreux comme celui de M. Peel ne puisse cependant y inspirer à personne de sécurité (1).

« Ma correspondance de Berne continue à me parler de l'extrême embarras que M. Peel montre encore; on l'attribuait au faux jeu que lord Palmerston lui aurait fait jouer; mais, au fait, ce n'est qu'une supposition, et peut-être, au contraire, M. Temperly a-t-il encore été tenté d'arrêter l'effusion du sang, et de faire une démarche qui aura été repoussée comme toutes les autres démarches de M. Peel. Le seul fait certain est la gêne extrême qui se montre dans toute l'attitude de M. Peel (2). »

Cependant, si la victoire définitive des radicaux était venue assez à temps pour empêcher que la médiation ne portât ses fruits, la nouvelle de cette victoire n'était pas arrivée assez vite à Londres pour dispenser lord Palmerston de signer la note concertée. La note concertée était pour la politique anglaise tout un changement de système. Par la signature apposée à cette note, lord Palmerston avait adhéré en fait aux principes toujours soutenus par les grandes puissances. Il en était venu à nier positivement le droit que les cantons radicaux s'arrogeaient de pouvoir, en dépit des traités, opprimer leurs confédérés, et substituer, contre l'esprit de la constitution helvétique aussi bien que contre la lettre même des traités, le système unitaire à la forme fédérative; en un mot, de radical qu'il avait été jusque-là à Berne (pour nous servir d'une expression employée par son agent en Suisse), lord Palmerston était devenu soudainement conservateur. On comprend ce qu'un pareil revirement dut causer de mauvaise humeur à M. Peel, qui avait dernièrement reçu et suivi des instructions tout opposées.

« C'est avec beaucoup de regret, monsieur, que je dois revenir à vous parler de M. Peel. Il paraît que depuis mon départ de Berne il était revenu à ses anciennes amitiés, et qu'il se disposait à prendre possession de la situation, comme s'il avait jusqu'au bout, et sans distinction, soutenu les radicaux. Il avait fait une visite de félicitation à M. Ochsenbein, et il venait de l'inviter avec d'autres vainqueurs à un grand dîner quand il a reçu ma lettre, qui lui annonçait l'entente conclue et la remise que je faisais immédiatement de la note concertée. Il a aussitôt décommandé le dîner, et, M. de Massignac étant venu le soir, il lui a parlé en ces termes :

« Si je pouvais montrer les dépêches de lord Palmerston, on penserait, comme moi, que je ne saurais remettre la note qu'il m'annonce. Je donnerai ma démission plutôt que de le faire. Eh! le puis-je donc, en effet, quand je viens de faire une visite à M. Ochsenbein *dans un sens tout opposé?*

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 25 novembre 1847, nº 201.
(2) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 28 novembre 1847, nº 207.

« Vous comprenez, ajouta ensuite M. Peel avec plus de calme, que je ne me suis pas lié avec des gens comme les radicaux par amitié pour eux; mais la guerre est finie, et l'on m'a fait jouer un rôle qui me blesse beaucoup (1). »

Quel était ce rôle que l'on avait fait jouer à M. Peel, et dont il se montrait alors si vivement blessé? La dépêche suivante ne laisse aucune incertitude à ce sujet.

« Attachant une juste importance à établir près de votre excellence, avec le plus de certitude possible, quelles ont été ici les intentions et la conduite du cabinet anglais dans ces dernières circonstances, j'avais chargé M. de Massignac de confirmer, par un témoignage irrécusable, ce qui ne pouvait encore, de notre part, être considéré que comme une opinion, un soupçon, le double jeu de lord Palmerston qui pressait les opérations militaires en Suisse et retardait les négociations à Londres, afin d'annuler les unes par les autres; j'avais exprimé à M. de Massignac le désir qu'il pût en avoir l'aveu de la bouche même de M. Peel. Voici ce qu'il m'écrit de Berne :

« L'affaire de la mission du chapelain de la légation d'Angleterre est éclaircie.

« Ce matin (29 novembre 1847) je fus chez M. le ministre d'Espagne. Après avoir causé avec lui de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser ce matin, et à laquelle il donne son entière approbation quant à l'exactitude : « Je « voudrais bien savoir, lui dis-je, si vraiment Temperly a été, de la part de « Peel, dire au général Dufour de presser l'attaque contre Lucerne. — Qui « est-ce qui en doute? me répondit-il. Pour moi, j'en suis sûr; je le tiens de « bonne source, et j'en mets ma main au feu, me répéta-t-il à plusieurs re- « prises. — Je le crois, ajoutai-je; mais j'aurais quelque intérêt à le faire avouer « à Peel lui-même, et devant quelqu'un, vous, par exemple. »

« L'occasion s'en est présentée dès ce matin. — Nous parlions avec Zayas et Peel des affaires suisses et de la manière dont les différens cabinets les jugeaient. « Aucun cabinet de l'Europe, excepté celui de l'Angleterre, n'a com- « pris les affaires de Suisse, dit Peel, et lord Palmerston a cessé de les com- « prendre lorsqu'il a approuvé la note identique. — Avouez au moins, lui « dis-je, qu'il a fait une belle fin, et que vous nous avez joué un tour en pres- « sant les événemens. » Il se tut. J'ajoutai : « Pourquoi faire le mystérieux? « Après une partie, on peut bien dire le jeu qu'on a joué. — Eh bien! c'est « vrai, dit-il alors : *j'ai fait dire au général Dufour d'en finir vite.* » Je regardai M. de Zayas pour constater ces paroles. Son regard me cherchait aussi.

« Cependant, monsieur l'ambassadeur, je n'ai pas voulu vous apprendre cet aveu légèrement, et, ce soir, j'ai demandé à M. de Zayas s'il considérait l'aveu comme complet. « Je ne sais pas ce que vous voudriez de plus, me répondit-il, « à moins que vous ne vouliez une déclaration écrite. Quand je vous disais ce « matin que j'en mettrais ma main au feu (2)! »

Nous avons hâte de sortir de ces pénibles détails, que nous aurions préféré ne point relater, s'ils n'eussent été nécessaires pour éclaircir un des points les plus curieux de notre histoire contemporaine. Est-il besoin maintenant de dire quel fut le succès de la tactique de lord

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 2 décembre 1847, nº 212.
(2) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 31 décembre 1847, nº 240.

Palmerston? Pendant qu'en signant la note concertée, il disait à M. de Broglie : « Notre médiation, je le crains bien, sera devancée par les événemens (1); les radicaux suisses, obéissant à ses exhortations, *en finirent vite* non-seulement avec la résistance de leurs adversaires de Fribourg et de Lucerne, mais aussi avec les principes de la justice et de l'humanité. On s'est étonné du peu de temps qu'avait duré la lutte, ou plutôt de ce qu'il n'y avait point eu de lutte sérieuse. Que pouvaient 300,000 individus, les plus pauvres de la Suisse, contre 1,900,000 habitans des cantons les plus riches et les plus puissans? Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois, ce ne fut pas leur infériorité numérique qui paralysa les cantons du Sunderbund; ce fut l'effet moral de l'inconcevable abandon où leur cause était laissée de toutes parts. L'opinion publique française, abusée par des journaux mal informés ou aveuglés par l'esprit de parti, s'était prononcée contre eux. Le gouvernement anglais les avait livrés à leurs ennemis. Enfin, en Suisse même, les hommes les plus distingués du parti modéré, se croyant sans doute liés d'honneur par la consigne militaire, avaient consenti à servir dans l'armée radicale. M. Dufour, le général en chef, et cinq sur sept des commandans généraux, étaient conservateurs. Leur exemple avait entraîné la plupart des officiers inférieurs qui professaient les mêmes opinions. Des bataillons entiers, maudissant le joug odieux des radicaux, obéissant cependant aux ordres de la diète, s'acheminaient, le remords dans l'ame, vers le théâtre de la guerre. En voyant s'avancer contre eux ces chefs et ces soldats, porteurs du brassard fédéral, les mêmes cantons conservateurs, qui avaient jadis combattu de si grand cœur les corps francs, furent saisis de trouble et d'incertitude. Eux qui avaient culbuté sans crainte les bandes illégales dirigées par le volontaire M. Ochsenbein, ils hésitèrent à se défendre contre les troupes régulières réunies par M. Ochsenbein, président du vorort, et menées contre eux par un général conservateur nommé par la diète. En plusieurs endroits, les masses populaires demandèrent en vain à être menées au combat; leurs chefs préférèrent capituler. On sait ce que furent ces capitulations, on sait surtout comment elles furent observées.

Il n'entre point dans notre intention de raconter ce que fut le régime des cantons du Sunderbund après le triomphe des radicaux. Nous n'avons pas non plus à dire comment, affranchi par son succès des ménagemens qu'il avait gardés jusqu'alors, le parti vainqueur s'abandonna à ces excès grossiers si énergiquement stigmatisés par M. de Montalembert à la tribune de la chambre des pairs, avec une chaleur et des accens qui ne sont pas encore sortis de la mémoire des gens de bien. Nous nous renfermerons strictement dans notre sujet,

(1) Voir les dépêches de M. de Broglie du 2 décembre 1847, communiquées aux chambres en janvier 1848.

en constatant simplement l'universelle réprobation attirée sur la diète par son rejet déloyal des conditions de la capitulation qui lui avaient livré les portes de Fribourg, par les actes de violence et de spoliation éhontées qu'elle a exercés contre les vaincus, et par le joug oppresseur et tyrannique qu'elle leur a imposé. Tant d'iniquités n'eurent pas seulement pour effet de provoquer la démission des généraux suisses, embarrassés de mettre plus long-temps leur épée au service d'une cause qui, se montrant enfin à leurs yeux telle qu'au fond elle avait toujours été, soulevait leur cœur d'indignation; elles ne servirent pas non plus seulement à désabuser une portion du public européen, elles modifièrent les vues de ceux-là même qui s'étaient fait au début les alliés, nous allions presque dire les complices du parti radical en Suisse. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique parut presque regretter la bienveillance qu'il avait témoignée à des gens qui, après en avoir fait un si bruyant étalage dans le temps où ils en avaient besoin, se montraient, depuis leur victoire, si peu disposés à la reconnaître par un peu de déférence pour ses conseils. En effet, le nouvel envoyé, sir Strafford Canning, d'abord bien accueilli par M. Ochsenbein et ses amis, n'avait pas tardé à les voir s'éloigner de lui, dès qu'il avait voulu leur prêcher le calme, la modération et la justice. Chaque jour, il se montrait plus dégoûté de la tâche ingrate qui lui avait été confiée d'avoir à faire entendre raison à de pareils protégés.

« ..... La mission de sir Strafford Canning touche à son terme; il m'a annoncé hier (écrit à M. de Bois-le-Comte le même correspondant) son dessein de quitter la Suisse.

« Je vois, me disait-il, qu'on ne suit pas mes conseils, et ma position devient intenable. J'ai appuyé mes démarches officielles de lettres particulières et amicales à M. Ochsenbein; ce matin encore, je lui ai écrit pour lui recommander l'amnistie. Tout cela sera sans résultat. Ochsenbein et Funck ont le désir du bien, mais les autres membres du gouvernement sont *les bras des clubs*, et, si je confonds dans mes souvenirs M*** et M*** avec les ours de pierre qu'on voit sur la porte de Berne, ce sera leur faute, car je n'ai pas pu avoir l'honneur de les voir.

« Il avait un air triste en me disant ces paroles. Il ajouta que, depuis longtemps, il s'apercevait de la justesse des renseignemens que je lui avais donnés sur les hommes et sur les choses; qu'il y a trois mois, il avait balancé pendant trois jours pour savoir s'il ne partirait pas immédiatement; que lord Palmerston avait laissé à son jugement de partir ou de rester; qu'il avait pensé que sa présence ferait mieux écouter ses conseils, mais qu'aujourd'hui il était désabusé et qu'il allait quitter ce pays (1). »

Sans doute, s'il n'eût écouté que son inclination, sir Strafford Canning serait parti plus tôt d'un lieu où ses sages conseils étaient si mal

(1) Dépêche de M. de Bois-le-Comte à M. Guizot, 23 janvier 1848.

reçus et si peu suivis; mais il ne pouvait échapper à ce représentant expérimenté du gouvernement britannique qu'en continuant à Berne, même avec peu de chances de succès, le rôle de modérateur que la droiture de son caractère lui aurait, en tout temps, fait choisir, alors même que les intérêts de son pays ne le lui auraient pas commandé, il prenait le meilleur moyen de parer à des éventualités qui déjà se laissaient entrevoir, et menaçaient de changer en un échec définitif l'avantage que la politique anglaise avait, on sait maintenant à quel prix, remporté en Suisse.

Le dernier incident diplomatique dont il nous reste maintenant à rendre compte n'a jamais été révélé au public, et, si l'on excepte le petit nombre d'hommes considérables qui y ont pris part, bien peu de personnes en ont eu connaissance. Il nous est impossible de le passer sous silence, non-seulement parce qu'il se rattache directement à la question suisse, dont nous avons cherché à raconter fidèlement toutes les phases, mais encore parce que, si la révolution de février n'eût pas éclaté, il est probable qu'il eût exercé sur la politique extérieure de notre pays et sur le sort de l'Europe une influence considérable.

Nous avons dit, avec quelques détails, comment, à la fin de 1846, le gouvernement français, sans rien abandonner de la politique qui lui était propre, sans aller rechercher l'alliance des cours du Nord, sans se rapprocher en quoi que ce soit des tendances qui caractérisaient particulièrement la politique de la cour de Vienne, avait cru utile, pour le salut de la Suisse et le maintien de la paix du monde, de faire, de l'autre côté du Jura, avec l'Autriche, ce qu'il avait réussi à faire, pour un temps, avec l'Angleterre, de l'autre côté des Pyrénées, ce qu'il avait également essayé en Grèce avec l'Angleterre et la Russie, c'est-à-dire oublier momentanément l'antique rivalité d'influence, afin de s'occuper ensemble et de bonne foi d'un intérêt spécial, pressant et supérieur à toutes les dissidences ordinaires. De la fin de 1846 à la fin de 1847, cette entente de la France avec les cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg, et en particulier avec le cabinet de Vienne, avait été, en ce qui regardait les affaires de Suisse, heureusement maintenue, malgré quelques différences de conduite plus apparentes que réelles. Dans l'action commune, la France avait joué le rôle principal et le plus actif, non point parce qu'elle était plus que les cabinets de Russie, de Prusse ou d'Autriche, animée contre les gouvernemens radicaux de la Suisse, mais, tout au contraire, parce que, moins compromise et restée de plus grand sang-froid, elle n'avait pas prématurément rompu comme eux les liens et cessé les communications qui lui permettaient d'agir encore sur la portion restée saine de ce malheureux pays.

Cette entente avait été d'une nature si peu exclusive, que rien n'a-

vait été négligé de notre côté pour y faire adhérer l'Angleterre, à tel point que le tardif assentiment, à grand'peine arraché à lord Palmerston, avait été considéré comme un succès de la politique française. Cependant la médiation, résultat éphémère de l'entente à cinq, ayant échoué précisément parce que l'Angleterre y était entrée, et entrée dans la pensée de la faire échouer, et les dangers, conséquence de l'état violent de la Suisse, n'ayant fait qu'augmenter, les grandes puissances, en particulier l'Autriche et la Prusse, devaient être conduites à chercher dans quelque autre combinaison les garanties devenues nécessaires à la paix du continent. Ces garanties, elles ne pouvaient les trouver ailleurs que dans l'accord avec la France, elles ne pouvaient les demander à d'autres qu'au gouvernement français. L'imminence de cette situation, qui allait rendre notre cabinet arbitre des destinées de l'Europe, était amèrement pressentie par tous les correspondans de lord Palmerston à l'étranger. Il ne faut que parcourir les dernières pages des papiers communiqués au parlement d'Angleterre en 1848 et 1849, pour y voir combien souvent de Berne, de Berlin et de Vienne, les agens anglais appelaient l'attention du principal secrétaire d'état de sa majesté britannique sur les voyages de deux des plus éminens diplomates de la Prusse et de l'Autriche, M. le général Radowitz et M. le comte Colloredo, qui, après s'être rencontrés en Allemagne, se rendaient à Paris. Ces appréhensions des agens anglais n'étaient pas dénuées de fondement. Tel était en effet le résultat de la politique que leur chef avait jugé convenable de suivre en Espagne, en Italie, en Grèce, et, dernièrement enfin, dans les affaires de Suisse. Désespérant de pouvoir jamais s'entendre avec celui qui s'était fait, à Madrid, le patron des cabales des exaltés espagnols, à Rome, à Naples et en Sicile, le promoteur des insurrections et de la levée de boucliers contre l'Autriche, en Grèce, un agent incessant de troubles et de désordre, qui avait livré les conservateurs de Fribourg et de Lucerne à la colère des radicaux suisses, les grandes puissances de l'Europe venaient témoigner à la France le désir de se concerter avec elle à l'exclusion de l'Angleterre. M. le comte Colloredo et le général Radowitz, pendant leur séjour à Paris, mirent en avant l'idée d'une entente à quatre sur les affaires de Suisse. Notre cabinet avait accepté leurs ouvertures; un jour était pris (le 15 mars) pour donner aux arrangemens déjà débattus une forme arrêtée et précise. Ainsi avait été définitivement franchi un pas immense. Ces mêmes puissances du Nord, si hostiles en 1830, qui avaient eu si grande hâte, en 1840, de prendre parti contre nous et pour l'Angleterre au sujet des affaires du Levant, qui étaient restées passives et neutres en 1846 après les mariages espagnols, en 1848 après les affaires de la Suisse, se mettaient avec nous et contre l'Angleterre. Nous n'avions pas passé de

leur côté, elles avaient passé du nôtre. C'était le tour de l'Angleterre d'être placée dans l'isolement.

En donnant au public cette suite d'études que nous terminons aujourd'hui sur la politique extérieure du gouvernement français de 1830 à 1848, notre dessein a moins été de nous livrer à un examen complet et circonstancié de la diplomatie française que d'en faire ressortir les côtés saillans; nous nous sommes attaché aux événemens décisifs qui ont, pendant ces dix-huit années, mis le plus en relief le fond même de notre politique extérieure. Nous nous sommes abstenu de toute réflexion générale : nous nous les interdisons encore. Qu'il nous soit toutefois permis, au moment de poser la plume, de constater les faits en les résumant.

En 1830, le gouvernement français, sorti d'une crise révolutionnaire que nous n'avons pas beson de juger ici, fruit lui-même d'une transaction sur le mérite de laquelle nous n'avons pas à nous prononcer, se trouve en présence de l'Europe inquiète et troublée. Les grandes puissances, posées face à face de lui, une exceptée, lui sont toutes contraires. Par son accord avec le seul gouvernement dont l'origine fût semblable à la sienne, le seul dont il pût, avec honneur et sécurité, rechercher alors l'amitié, il brave, contient, calme et fait peu à peu tomber les dispositions malveillantes des autres cabinets. Quels sont les résultats de cette alliance avec l'Angleterre? D'abord la création d'un royaume de Belgique, et par suite une sécurité nouvelle acquise pour notre frontière du nord; peu après, l'établissement du régime représentatif en Espagne, qui nous ménage une égale sécurité pour notre frontière du midi; enfin, l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en Portugal, en Grèce, et, comme conséquence, un surcroît d'influence en Europe. Cette situation se prolonge sans modification essentielle jusqu'en 1840. En 1840 survient un premier dissentiment avec le cabinet anglais, dirigé par lord Palmerston. Notre pays découvre aussitôt combien, dès qu'il cesse d'être d'accord avec l'Angleterre, les autres cabinets européens sont empressés à s'unir contre lui. Il se trouve pour un temps rejeté, malgré la volonté de ceux qui le gouvernent, dans une situation isolée, violente et presque révolutionnaire devant l'Europe. Lord Palmerston est remplacé par lord Aberdeen; alors l'entente se renoue, sinon entre les deux nations, du moins entre les deux cabinets. Cette seconde alliance avec l'Angleterre semble aussi solide, elle est plus intime peut-être que la première.... Qu'elle est loin cependant de porter les mêmes fruits! A peine les efforts des ministres des deux pays suffisent-ils à prévenir de déplorables collisions. Le cabinet tory cède bientôt la place à un cabinet whig, et lord Palmerston revient aux affaires. Alors une lutte non avouée, il

est vrai, mais réelle, ardente, du côté du moins de l'Angleterre, reprend, non pas sur un seul théâtre, mais sur tous, en Espagne, en Portugal, en Grèce, en Italie, en Suisse et partout. Cependant, cette fois, le gouvernement français résiste efficacement sans que le pays lui-même en soit le moins du monde troublé; il résiste, en ayant parfois les grandes puissances contre lui, parfois neutres entre l'Angleterre et lui, et parfois avec lui. Il résiste le plus souvent avec succès, rarement avec désavantage. Si, en Portugal, il s'entend pour un moment avec l'Angleterre, c'est son opinion qui l'emporte. En Espagne, le parti français triomphe, et l'Espagne tranquille et prospère retrouve aussitôt des jours qu'elle avait presque oubliés. Notre influence domine en Grèce, la Grèce prend paisiblement son rang parmi les états constitutionnels réguliers de l'Europe. En Italie, au contraire, les conseils du gouvernement français sont dédaignés, ce sont ceux de l'Angleterre qui l'emportent; on sait ce qu'est devenue l'Italie, et si l'Angleterre est venue la tirer du naufrage où elle l'a précipitée. En Suisse, la cause radicale triomphe, grace à lord Palmerston; où en est aujourd'hui la Suisse? Voilà, si nous avons été impartial, et nous croyons sincèrement l'avoir été, le compte de la politique extérieure du gouvernement de 1830.

Nous le demandons maintenant : quand donc les ministres de ce gouvernement (nous les prenons tous ensemble) se sont-ils montrés inférieurs à la tâche qu'assume quiconque entreprend de conduire les affaires extérieures d'un grand et noble pays comme la France? Quel jour et à quel moment ont-ils négligé, compromis ou trahi les grands intérêts qui leur étaient confiés, intérêts de toute nature, permanens, transitoires, d'humanité et de civilisation générale, tous ces intérêts multiples, en apparence identiques au fond, dont l'ensemble, aussi long-temps que la France conservera son nom, qu'elle soit empire ou république, monarchie de droit divin ou monarchie constitutionnelle, ne cessera de constituer l'apanage glorieux que nos pères nous ont transmis, et que naguère encore nous espérions passer intact à nos enfans? N'étaient-ce pas les intérêts permanens de la France qu'assuraient les ministres du dernier gouvernement en créant le royaume de Belgique, en favorisant le développement du régime constitutionnel en Espagne, et plus tard en y maintenant sur le trône la dynastie qui y règne depuis Louis XIV? N'étaient-ce pas les intérêts transitoires, mais également sacrés de la France, que ces ministres ont servis, lorsqu'ils ont fait pénétrer si loin et si avant au dehors, par leurs discours, par leurs actes et par leurs exemples, non point, grace à Dieu, les doctrines révolutionnaires, mais les idées de liberté réglée, de tolérance éclairée, qui, il y a deux ans, paraissaient, sous leurs auspices, près de triompher partout? N'était-ce pas enfin à la cause de l'huma-

nité et de la civilisation qu'ils sacrifiaient une éphémère popularité, quand ils retenaient l'Italie trop prompte à provoquer inconsidérément l'Autriche, quand ils sommaient les radicaux suisses de respecter la souveraineté des petits cantons catholiques? Il est vrai, en Italie et en Suisse, ils ont échoué; pourquoi? Par leur faute? Non, mais, ce qui est triste à dire, parce que, sur ces questions, l'opinion de leur propre pays a eu le tort de ne les point soutenir. Loin de nous l'intention d'accuser indistinctement les adversaires du dernier cabinet. L'esprit de nos institutions autorisait la sévérité, l'injustice même des jugemens qu'ils ont portés sur une politique qu'à coup sûr ils avaient le droit de ne pas approuver. Nos reproches vont à ceux qui, non contens d'user d'une critique amère, ont pris ouvertement parti contre leur gouvernement et pour l'étranger. A eux la responsabilité des malheurs de l'Italie et de la Suisse, car, il ne faut pas s'y méprendre, l'Angleterre n'eût point réussi à pousser les Italiens contre les Autrichiens, ni les radicaux de Berne contre les conservateurs de Fribourg et de Lucerne, sans les auxiliaires inattendus qu'elle a rencontrés dans une partie de l'opposition française. Que chacun réponde donc de ses actes.

Nous ne nierons pas que nous ayons été aise de trouver, dans le récit des événemens extérieurs survenus pendant les dix-huit années de la monarchie de 1830, une occasion de rendre hommage à un gouvernement que nous avons soutenu, servi et aimé, parce qu'il donnait satisfaction à notre raison et à nos convictions les plus chères. Dieu nous est témoin, cependant, que nous avons eu aussi un autre but. Nous sommes de ceux qui ont toujours pensé que le plus triste service à rendre aux peuples est de leur apprendre à mépriser les gouvernemens auxquels ils ont long-temps obéi. Selon nous, les royalistes, en 1815, ont eu grand tort d'insulter ce qu'il y avait eu de glorieux dans le gouvernement impérial, les libéraux n'ont guère agi plus sagement après 1830, en dénigrant les années douces et paisibles de la restauration. De semblables injustices n'ont pas même profité à ceux qui se les sont permises. De nos jours, où la calomnie, redoublant d'audace, s'attache à dégrader tous les régimes passés, afin de mieux troubler le présent et de ruiner plus sûrement l'avenir, il importait plus que jamais de placer la vérité en face du mensonge, et d'opposer un récit calme et précis à de violentes déclamations. En montrant par des documens multipliés et par des preuves irrécusables ce qu'ont été au juste les relations de la monarchie de 1830 avec les puissances étrangères, nous n'avons donc pas visé seulement à venger ce gouvernement le plus récemment tombé, et par cela même le moins connu peut-être et le plus calomnié; nous avons aussi désiré rendre à notre pays un peu de ce respect pour son histoire et pour lui-même, sans lequel il ne tarderait pas à descendre du premier rang des nations.

O. D'HAUSSONVILLE.

L'ANGLETERRE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE DE 1850.

DES CONSÉQUENCES POLITIQUES DES RÉFORMES COMMERCIALES DE SIR ROBERT PEEL.

L'Angleterre nous offre, depuis trois ans, le spectacle, jusqu'ici sans exemple chez nos voisins, d'un gouvernement affranchi de toute opposition. Les ministres actuels ont presque toujours rencontré chez leurs prédécesseurs un appui cordial, et les tories, privés de leur chef et de leurs orateurs par la désertion de sir Robert Peel et de ses amis, plus désireux de se venger que de ressaisir le pouvoir, indécis et divisés sur la meilleure conduite à tenir, ont rarement essayé d'entraver les mesures de lord John Russell. Ils ont ainsi tenu, peut-être un peu malgré eux, la promesse faite par lord George Bentinck, lorsqu'il poursuivait avec acharnement la chute de sir Robert Peel. Lord George Bentinck avait déclaré que les successeurs, quels qu'ils fussent, du ministre renégat auraient le champ libre et une franche et loyale épreuve pour leur politique, à la seule condition de remplacer au pouvoir l'homme que les tories voulaient *jeter dehors* pour avoir trahi et livré l'agriculture nationale. Volontairement ou non, la promesse a été remplie, et M. Disraëli avait le droit de dire en juillet 1849 à lord John Russell et à ses collègues que depuis trois ans ils administraient sans obstacle, qu'ils avaient fait prévaloir et avaient pu librement ap-

pliquer leurs plans et leurs idées, et qu'ils ne pouvaient refuser de laisser juger sur les résultats de ces trois années la politique à laquelle ils s'étaient associés en 1846, et qu'ils continuaient.

Pendant toute la durée de la dernière session, le ministère whig n'a jamais eu rien à redouter pour son existence; les discussions dont la politique extérieure et l'administration des colonies ont été le sujet n'ont jamais été de nature à l'alarmer sur le pouvoir dont il était paisible possesseur. Il n'en sera plus de même cette année. Tout annonce, au contraire, une session fertile en débats animés, en luttes ardentes, en mesures décisives. L'association pour la protection de l'industrie nationale et l'association pour la réforme électorale et financière ont consacré l'intervalle des deux sessions à agiter les esprits, se combattant l'une l'autre par des publications rivales, et opposant réunion à réunion sur toute la surface de l'Angleterre. M. Disraëli a commencé, et M. Cobden a repris le rôle d'agitateur; tous deux ont parcouru les principaux comtés d'Angleterre, s'attaquant et se répondant tour à tour sans pourtant se trouver nulle part en face, et s'ajournant à leur rencontre dans le parlement. Lord Stanley vient de réunir les principaux membres du parti tory pour décider s'il convient d'attaquer le gouvernement dès le premier jour, en présentant un amendement à l'adresse, ou s'il convient mieux d'attendre une occasion plus favorable. Le gouvernement de son côté, jaloux d'échapper cette fois au reproche de s'endormir dans la jouissance du pouvoir, a fait préparer pour l'ouverture de la session un certain nombre de mesures, entre autres un nouveau plan d'administration coloniale et un projet de réforme électorale.

Changer la loi électorale et déplacer par conséquent le centre de gravité du pouvoir politique est partout une entreprise grave et périlleuse, à plus forte raison en Angleterre, où les institutions tirent de leur antiquité une grande partie de leur force, et où bon nombre d'esprits, en 1831, repoussaient encore une réforme dont ils reconnaissaient la justice, de crainte d'affaiblir le prestige de la chambre des communes en touchant à son organisation séculaire. Lord John Russell, en combattant les propositions de réforme électorale présentées par les radicaux, a plusieurs fois déclaré qu'il ne regardait pas l'œuvre de 1831 comme définitive, et qu'il admettait la possibilité d'un progrès ultérieur. Néanmoins on était fondé à croire que les whigs se tenaient pour satisfaits de la réforme accomplie, et qu'ils renvoyaient à un avenir assez lointain toute modification de la loi électorale. On a donc lieu d'être surpris de voir lord John Russell proposer lui-même cette année une réforme qu'il déclarait inopportune et prématurée l'année dernière; on est en droit de supposer à cette détermination imprévue des motifs d'une impérieuse nécessité. Pour nous, la conduite du minis-

tère whig nous semble facile à expliquer; elle nous paraît la conséquence forcée des graves changemens introduits par sir Robert Peel dans la législation économique de l'Angleterre. Sir Robert Peel a pris pour lui le côté brillant et populaire de cette révolution; il a laissé à ses successeurs la tâche ingrate de la compléter et de la terminer.

Nous sommes de ceux qui n'ont point épargné les éloges à sir Robert Peel. Nous l'avons suivi avec une sympathique émotion dans tout le cours de cette session mémorable qui mit fin à son pouvoir, alors que lord George Bentinck le poursuivait de ses philippiques, quelquefois brutales et souvent éloquentes, et que M. Disraëli l'accablait de ses sarcasmes les plus acérés et les plus amers; alors que, déterminé à tomber, il voyait ses anciens adversaires, les whigs, le soutenir avec enthousiasme et le combattre à regret; alors que M. Cobden, prêt à voter contre lui, l'adjurait de garder le pouvoir en renonçant à son bill sur l'Irlande. Cette session ne fut qu'un long drame, où tout l'intérêt s'était concentré sur sir Robert Peel; ces luttes ardentes autour d'un homme inflexible qui tenait entre ses mains les destinées de l'Angleterre rappelaient la fable antique de Prométhée; il semblait que la liberté commerciale remplaçât le feu sacré, et dût coûter, comme lui, la vie à celui qui l'apportait. On ne pouvait pourtant se dissimuler que l'avenir de l'Angleterre était engagé dans cette lutte où il ne s'agissait en apparence que d'un homme, et en admirant la force de volonté avec laquelle sir Robert Peel imposait au parlement l'abolition des lois sur les céréales, on se demandait si la situation de la Grande-Bretagne exigeait absolument ce remède héroïque.

Il est temps aujourd'hui de juger l'œuvre de sir Robert Peel, de chercher si elle a produit tous les résultats que ce hardi novateur en attendait, et de voir si, à côté de la plaie qu'elle guérissait, elle ne créait pas une plaie nouvelle. Peut-être cet examen prouvera-t-il que la célèbre doctrine du libre échange, au lieu de reposer, comme on le croit à Manchester, sur des principes éternels, applicables à tous les temps et à tous les pays, n'est qu'une théorie de circonstance, produite et justifiée par la situation exceptionnelle de l'Angleterre; peut-être prouvera-t-il surtout qu'une impérieuse nécessité ne laissait à nos voisins que le choix entre deux maux, et qu'elle a entraîné sir Robert Peel à sacrifier aux exigences du présent l'avenir de l'Angleterre. C'est une question de fait qui est ici soulevée; le soin de débattre la question théorique appartient aux économistes de profession.

I.

Dans les derniers jours de la session de 1849, M. Disraëli fit au sein de la chambre des communes la demande d'une enquête sur l'état de

la nation. Cette motion, qui fut rejetée à une forte majorité, fut cependant l'occasion du seul débat où l'existence du ministère anglais ait été réellement engagée : elle renfermait une attaque qui s'adressait à sir Robert Peel aussi bien qu'au ministère; car, dans les collègues de lord John Russell, M. Disraëli combattait moins des ministres whigs que les continuateurs de la politique commerciale de 1846. Sir Robert Peel le comprit ainsi; il vint en aide au cabinet, et porta avec le ministre de l'intérieur, sir George Grey, tout le poids de la discussion. Il revendiqua l'honneur et la responsabilité de son œuvre, et, suivant M. Disraëli pas à pas dans toutes ses attaques, il entreprit d'établir que ses propres prévisions n'avaient point été trompées. Ce discours, on le comprend, est la principale pièce du procès.

M. Disraëli prétendait qu'une enquête parlementaire aurait pour résultat de démontrer qu'en janvier 1846 toutes les branches de la richesse nationale prospéraient, et qu'en juin 1848 elles étaient toutes dans un état de souffrance profonde. Il ajoutait qu'au moment où il parlait, cette souffrance n'avait fait que s'accroître. Cependant la tranquillité intérieure n'avait point été troublée, aucune opposition n'avait été faite au ministère; celui-ci n'avait point hérité d'embarras antérieurs, puisque, à son arrivée au pouvoir, les recettes dépassaient les dépenses. Le ministère ne pouvait donc renvoyer ni aux événemens ni à personne la responsabilité du changement désastreux survenu dans la situation de l'Angleterre; ce changement était bien le résultat de la politique commerciale inaugurée par sir Robert Peel et pratiquée par lord John Russell. Le mérite de l'œuvre se reconnaissait à ses fruits.

C'était là une thèse spécieuse que M. Disraëli a développée avec beaucoup d'art et qui fournissait à sa verve satirique d'abondans matériaux; mais M. Disraëli choisissait mal son terrain : en se faisant un argument de la prospérité dont jouissait l'Angleterre au commencement de 1846, il amnistiait toute l'administration de sir Robert Peel, sauf l'abolition des lois sur les céréales, et sir Robert Peel ne manqua pas de se prévaloir de cet aveu échappé à son ennemi le plus acharné. En outre, en prenant pour second terme de sa comparaison l'année 1848, M. Disraëli mettait ses adversaires en droit de lui objecter qu'il choisissait une année exceptionnelle, et qu'il s'armait d'une détresse passagère facile à expliquer par une disette en Irlande, par la crise des chemins de fer et par le contre-coup des révolutions européennes.

L'orateur tory croyait aller au-devant de l'objection en alléguant que la famine de l'Irlande avait été un mal local, que les spéculations sur les chemins de fer remontaient aux années antérieures, et enfin qu'en 1848 les exportations de l'Angleterre n'avaient point diminué malgré la crise révolutionnaire. M. Disraëli ne pouvait cependant se dissi-

muler que l'Angleterre s'était vue dans la nécessité de nourrir l'Irlande; il rappelait lui-même qu'un emprunt considérable avait été contracté pour donner du pain à plusieurs millions d'hommes. Si les souffrances étaient pour l'Irlande, la dépense était à la charge de l'Angleterre. Quant aux actions des chemins de fer, en 1846 elles étaient regardées comme un placement sûr et avantageux; elles formaient une partie considérable de ce capital à l'aide duquel les classes industrielles faisaient le commerce étendu qui servait d'argument à M. Disraëli; en 1848, ce capital s'était évanoui en fumée par la dépréciation des chemins de fer, et bien des gens qui, deux ans auparavant, se croyaient riches et étaient riches en effet avaient passé, comme par l'action d'un pouvoir surnaturel, de l'opulence à la misère. Il est impossible de nier que cette destruction presque instantanée d'un capital de plusieurs centaines de millions ait dû exercer une influence considérable sur la prospérité de la classe commerçante et industrielle; il est également impossible de nier que les révolutions du continent ont eu leur contre-coup en Angleterre. Chacun sait qu'aussitôt après février 1848, toutes les maisons françaises qui avaient fait des commandes en Angleterre retirèrent leurs ordres : croit-on qu'il n'en ait pas été de même des maisons de Vienne, de Berlin et de toute l'Allemagne?

M. Disraëli ne pouvait espérer de détruire complétement de semblables objections. S'il a persisté à choisir l'année 1848 comme un des deux termes de sa comparaison, c'est qu'en opposant aux tableaux statistiques de 1848 ceux de l'année finissant le 25 mars 1846, il pouvait conclure qu'en trois ans le nombre des pauvres valides qui, faute d'ouvrage, avaient dû recourir à l'assistance publique s'était accru de 74 pour 100 (666,338 au lieu de 382,417); que celui des indigens secourus s'était accru de 41 pour 100 (1,876,541 au lieu de 1,332,089); que les dépenses faites en vertu de la loi des pauvres s'étaient accrues de 25 pour 100 (154,500,000 francs, au lieu de 123,550,000 fr.); enfin, que les taxes locales pour venir au secours des indigens s'étaient accrues en moyenne de 39 et demi pour 100 dans les comtés manufacturiers et de 17 pour 100 dans les districts agricoles. En outre, l'orateur, pour le besoin de sa thèse, voulait être en droit de dire que ce n'était pas seulement l'agriculture qui avait reçu un coup funeste, mais que l'industrie elle-même avait été profondément atteinte, et il espérait tourner au profit de la démonstration qu'il entreprenait l'incontestable détresse de l'industrie anglaise dans les premiers mois de 1848. M. Disraëli oubliait que qui veut trop prouver ne prouve rien, et il allait apprendre à ses dépens qu'il n'est jamais prudent d'étayer d'argumens ruineux la meilleure des causes. Si ses adversaires parvenaient à établir qu'il y avait en 1849 amélioration sur 1848, ils étaient aussi-

tôt en droit de conclure que M. Disraëli n'était pas fondé à invoquer comme preuve une année exceptionnelle et une détresse passagère : toute son argumentation se trouvait invalidée à la fois.

C'est ce que le ministre de l'intérieur, sir George Grey, ne manqua pas de faire. Il établit à son tour une comparaison entre les six premiers mois de 1848 et les six premiers mois de 1849, et, prenant successivement un certain nombre de villes industrielles, il démontra que le nombre des pauvres secourus avait décru dans une proportion notable, que les dépenses de l'assistance publique avaient diminué, enfin que les dépôts dans quelques caisses d'épargne avaient augmenté en nombre et en valeur. Il en concluait que la dépression éprouvée en 1848 était éphémère, et que l'Angleterre revenait graduellement à sa situation normale.

M. Disraëli n'avait rien à opposer à cette réponse. Il avait également été mal inspiré en voulant se faire un argument de la détresse momentanée des manufacturiers anglais. Il devait savoir que toute crise industrielle qui est produite par une cause étrangère à l'industrie elle-même, comme une disette, une commotion politique, etc., est inévitablement suivie d'une réaction favorable : la production, en effet, éprouve un temps d'arrêt pendant lequel les approvisionnemens s'épuisent, et les besoins de la consommation viennent bientôt ranimer les ateliers. Après deux ans de chômage, la consommation intérieure eût suffi pour rendre à l'industrie anglaise son activité, à plus forte raison lorsque les révolutions européennes, en paralysant l'industrie de la France et de l'Allemagne, affranchissaient les manufacturiers anglais de toute concurrence dans les marchés des deux mondes. Languissante en 1848, l'industrie anglaise réunissait, en 1849, tous les élémens de prospérité. Aussi M. Disraëli fut-il facilement accablé par sir George Grey et par sir Robert Peel, qui prouvèrent que la consommation du sucre, du café, du tabac, des eaux-de-vie, s'était considérablement augmentée, et qui lurent dans la chambre des communes nombre de lettres de négocians ou de manufacturiers des principales villes d'Angleterre et d'Ecosse, témoignant toutes de l'état florissant de l'industrie. Cette activité des manufactures anglaises s'est soutenue pendant tout le cours de 1849, et ne paraît point encore se ralentir. Néanmoins il est évident qu'à mesure que l'ordre se raffermira sur le continent, et que l'industrie française ou allemande se relèvera de ses ruines, l'industrie anglaise perdra quelques-uns de ses avantages actuels; mais M. Disraëli, qui s'était fait un argument de la détresse momentanée de 1848, ne pouvait contester à ses adversaires le droit d'invoquer à leur tour la prospérité, peut-être passagère, de 1849. Quant au fait allégué par lui, et prouvé du reste par des témoignages authentiques, que des fabricans auraient dû, faute

d'acquéreurs, exporter des articles destinés à la consommation intérieure, il ne pouvait suffire évidemment à rendre compte de l'accroissement considérable qu'avaient éprouvé toutes les exportations de l'Angleterre.

Que reste-t-il donc de toute la partie du discours de M. Disraëli qui était relative à l'industrie? Un seul fait, celui sur lequel il a le moins appuyé, et qui aurait dû être au contraire le point de départ de son argumentation. Les exportations de 1848 ont égalé, pour les quantités exportées, les exportations de 1845 et 1846; mais leur valeur, qui était, en 1846, de 59,500,000 livres, n'a plus été, en 1848, que de 53 millions de livres. Ce fait prouve que, pour la même quantité de travail, l'Angleterre a reçu, en 1848, 6,500,000 livres, ou 162,500,000 fr. de moins qu'en 1846. Cette dépréciation dans la valeur des articles exportés, et notamment des cotonnades, a fait de nouveaux progrès en 1849, quoique le prix de la matière première, du coton, ait éprouvé une certaine augmentation. D'où vient cette dépréciation? Sir George Grey s'est contenté de répondre que si les fabricans anglais avaient jugé à propos de vendre leurs produits moins cher, c'est qu'ils avaient eu intérêt à le faire, et, par une allusion aux lettres qu'il avait lues, il a invité ironiquement M. Disraëli à demander lui-même aux négocians anglais s'ils avaient pour habitude de vendre à perte et de s'en féliciter.

Toutefois si cette dépréciation des articles d'exportation n'a été produite ni par une réduction dans les bénéfices des fabricans ni par une baisse dans le prix de la matière première, elle ne peut s'expliquer que par une diminution dans les salaires. Est-il vrai que les salaires des ouvriers aient subi un abaissement depuis l'abolition des *corn-laws*? C'est là un fait incontestable. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les discours de sir George Grey et de sir Robert Peel, qui font un si magnifique tableau de la prospérité de l'industrie. A les en croire, et nous n'avons nulle raison de contester leur témoignage, jamais les fabricans n'ont été plus satisfaits : à l'exception de deux ou trois industries dont ils reconnaissent et dont ils expliquent l'état de souffrance, toutes les branches de la fabrication nationale sont en pleine activité, toutes les usines marchent, et marchent sans chômer un seul jour de la semaine. Ils citent des lettres de presque toutes les villes industrielles de l'Angleterre et de l'Écosse, Bradford, Trowbridge, Leicester, Loughborough, Nottingham, Leeds, Huddersfield, Manchester, Dundee, Glasgow, Belfast; partout l'activité des ateliers est la même, mais partout les salaires ont diminué. En deux ou trois endroits seulement, où il a fallu un supplément de bras, les salaires sont demeurés au même taux qu'en 1846 : dans tous les autres centres manufacturiers, ils ont subi une diminution. Sir George Grey et sir Robert Peel se bornent à soutenir qu'avec ces salaires réduits les ouvriers sont plus heureux qu'il

y a trois ans, à cause de la réduction plus considérable encore qu'ont éprouvée tous les articles de consommation.

Ce dernier point est matière à controverse. Nous avons vu dix calculs différens, et tous également spécieux, qui appuient ou renversent cette thèse. Sir George Grey prétend que l'ouvrier agricole, chef d'une famille de cinq personnes, a, au prix actuel du pain en Angleterre, un bénéfice de 75 ou même de 100 francs sur l'année 1846, quoique son salaire ait été réduit de 12 shillings par semaine à 10 ou de 10 à 8, et il assure que, la diminution des denrées alimentaires équivalant, pour l'ouvrier des villes, à une augmentation de salaire de 25 pour 100 ou de trois douzièmes, celui-ci a pu supporter sans inconvénient une réduction de deux douzièmes, ou même de deux dixièmes, sur le prix de son travail. D'un autre côté, le marquis de Granby, s'emparant de ce fait, que le travailleur des campagnes a subi une réduction de 2 shillings par semaine, a établi, par un calcul difficilement contestable, que le bon marché du pain et de la viande en 1849, comparativement avec les années précédentes, ne donne qu'une différence de 1 sh. 3 d. par semaine, en faveur de 1849, pour la consommation d'une famille. Par conséquent, l'ouvrier qui n'a gagné à l'abolition des *corn-laws* qu'une économie de 1,60 franc par semaine sur sa dépense, et a vu réduire son salaire de 2,50, subit chaque semaine une perte sèche de 90 centimes. C'est pis encore pour les ouvriers de Manchester, qui, depuis 1846, ont vu diminuer leurs salaires d'un quart ou d'un tiers. En 1846, les tisseurs recevaient 3 sh. 6 d. par pièce de 54 mètres; en 1849, ils ont reçu 2 sh. 7 d. En 1846, ils recevaient 4 sh. 6 d. pour la pièce de plaid de 64 mètres; en 1849, la pièce de plaid a été portée à 66 mètres et le salaire réduit à 3 sh. En 1846, le tissage d'une pièce de 75 mouchoirs se payait 4 sh. 6 d.; en 1849, il ne se paie plus que 3 sh. 8 d. Les tricoteurs de Nottingham ne travaillent pas à la tâche; ils reçoivent 5 sh. 6 d., c'est-à-dire 6 fr. 25 cent. par semaine; ils ont demandé, en 1849, à ce que leur salaire fût porté à 7 sh. : les fabricans leur ont répondu qu'ils avaient reçu une suffisante augmentation par la diminution du pain. On voit que le marquis de Granby et sir George Grey sont loin de compte.

Acceptons pour vrai ce qui est encore sujet à contestation; faisons à sir Robert Peel et aux *free-traders* une concession complète; admettons que l'abaissement du prix des objets de consommation compense et fasse même un peu plus que compenser la réduction opérée dans les salaires : un fait très grave reste acquis aux protectionistes. Au milieu d'une prospérité sans mélange, quand toutes les usines travaillent six jours par semaine, quand les partisans de la liberté commerciale n'échangent d'un bout à l'autre de l'Angleterre que des félicitations, l'abolition des lois sur les céréales a eu pour conséquence

immédiate une réduction dans les salaires des ouvriers. Qui donc avait raison, en 1846, de M. Cobden ou de lord George Bentinck? M. Cobden et ses alliés de toutes les dates se donnaient comme les avocats des ouvriers; c'est au nom du peuple, dont ils voulaient soulager la misère, qu'ils réclamaient l'abolition des lois sur les céréales; ils plaidaient la cause de la nation entière en demandant pour elle le pain à bon marché. Lord George Bentinck répondait qu'il ne s'agissait pas là d'un intérêt général, mais de l'intérêt particulier des *lords du coton et de la laine;* que ceux-ci voulaient abaisser le prix du blé pour abaisser dans la même proportion le salaire des ouvriers, qui ne gagneraient rien à ce changement. Cette dernière prédiction est aujourd'hui entièrement vérifiée; « le tour (*trick*) a été fait, » et vienne un temps d'arrêt, une crise qui oblige à ralentir la production et à diminuer les jours de travail : l'ouvrier anglais se trouvera de nouveau aux prises avec le besoin; il sera exactement dans la même situation qu'avant 1846. Les manufacturiers seuls ont gagné à cette révolution un bénéfice clair et net. C'était donc sans aucun fondement qu'on faisait intervenir dans le mémorable débat de 1846 soit le bien-être du pauvre, soit la prospérité de la nation en général : il n'y avait en présence que deux classes rivales, les chefs de fabrique et les propriétaires fonciers, dont les intérêts étaient en complète opposition. Ce sont les premiers qui l'ont emporté; nous n'avons aucun sujet de nous en affliger ou de nous en réjouir; nous constatons seulement ce fait, et nous en rechercherons tout à l'heure les conséquences politiques.

Le discours le plus remarquable qui ait été prononcé dans cette discussion est assurément celui de sir Robert Peel, mais il est en même temps le moins concluant de tous. C'est une habile apologie de l'administration de l'ancien chef des tories, c'est aussi une réfutation animée des parties faibles du discours de M. Disraëli, mais ce n'est pas une réponse aux plaintes légitimes de l'agriculture anglaise. La première partie de ce discours résume la politique commerciale suivie par sir Robert Peel depuis 1842. Cette politique, on le sait, eut pour objet d'abaisser successivement les droits sur toutes les matières premières employées par l'industrie. Sir Robert Peel prouve par des chiffres que la réduction a eu pour effet de développer considérablement les exportations, et il exalte avec abondance les mérites de son système. En cela, il enfonce une porte ouverte; il avait été secondé dans l'adoption de ces mesures par tout son parti, et M. Disraëli lui a dit avec raison que personne n'avait jamais contesté que la réduction ou la suppression des droits sur les matières premières ne fussent un grand avantage pour l'industrie et une mesure utile.

C'est en 1846 que sir Robert Peel se sépara de son parti en proposant l'abolition des lois sur les céréales. Il se félicite aujourd'hui en-

core de cette mesure, parce qu'elle a aidé l'Angleterre à traverser sans catastrophe la disette de 1847, parce que seule elle a permis d'alléger les souffrances du pays en appelant au secours de l'Angleterre la force productive des autres nations. Sur ce point, on peut répondre à sir Robert Peel qu'il fait gratuitement honneur à sa politique d'une efficacité qu'elle n'a pas. En effet, sous le régime de l'échelle mobile, au prix où le blé arriva en Angleterre en 1847, tout droit à l'importation se serait trouvé suspendu; l'entrée des blés étrangers aurait été aussi libre par la suspension que par la suppression définitive des droits. Seulement, dans ce cas, l'agriculture anglaise, la disette passée, se serait retrouvée sous la protection du tarif, au lieu d'être à jamais privée de cette protection. On ne peut même pas dire qu'il y ait eu économie pour la masse de la nation, attendu que les sommes nécessaires à l'entretien des indigens pendant la disette, qu'elles aient été dépensées sous la forme d'augmentation dans les *poor-rates* ou taxes d'assistance, ou sous la forme de blés achetés à l'étranger et revendus au-dessous du prix d'acquisition, ou enfin sous la forme d'une subvention directe aux indigens, ont toujours été dépensées. Une disette entraîne forcément pour une nation une perte de capital qu'on ne peut ni éviter ni alléger. Sir Robert Peel attribue avec plus de raison à l'abolition des *corn-laws* le bas prix des denrées alimentaires et une part d'influence sur l'activité de l'industrie manufacturière. Il n'a point eu de peine à prouver, plus complétement encore que ne l'avait fait sir George Grey, que l'industrie était dans un état prospère, et il a mis à néant les plaintes que M. Disraëli avait faites sur le sort des fabricans. L'orateur a pris de là occasion pour exposer et glorifier, dans la dernière partie de son discours, la théorie du libre échange, telle qu'elle est professée à Manchester. Sans contester les titres d'Adam Smith aux éloges que lui décerne sir Robert Peel, sans engager ici une discussion théorique, on peut faire remarquer que l'adoption des doctrines du *free-trade* par les manufacturiers anglais n'a point été le résultat spontané du progrès des lumières, mais le contre-coup d'une impérieuse nécessité. Les fabricans anglais ont renoncé aux droits protecteurs parce que ces droits étaient inutiles à presque toutes les industries anglaises, ainsi que le prouvaient les relevés des douanes, et ensuite parce qu'ils ne pouvaient exiger des agriculteurs l'abandon de la protection sans commencer par abandonner eux-mêmes le tarif qui les protégeait. L'exemple donné par eux pouvait seul leur créer une sorte de droit à réclamer des autres classes de la nation un sacrifice analogue au leur. On peut demander en outre si les doctrines libre-échangistes n'ont pas été imposées à l'Angleterre par la persistance du peuple américain à maintenir chez lui le système protecteur. Les États-Unis ont toujours été et sont encore le marché le plus considérable de l'industrie anglaise; c'est après la guerre de 1812 seulement qu'ils ont commis cette grande erreur, au

point de vue du libre échange, de vouloir se donner une industrie nationale, et d'en favoriser la naissance et les progrès à l'aide d'un tarif douanier. Or, il se trouve que, depuis quarante ans, la qualité de tous les articles manufacturés s'est améliorée, le prix a diminué dans une proportion notable, la consommation s'est considérablement accrue. Le système protecteur n'a donc produit aux États-Unis aucun des résultats funestes que l'école de Manchester a coutume de lui attribuer. La protection n'a pas seulement permis à l'industrie américaine de grandir et de prospérer; elle a réagi sur l'industrie anglaise. Le fabricant de Lowell livre aujourd'hui avec bénéfice au commerce américain de très beaux passemens à un prix inférieur de 70 pour 100 à ce qui était, il y a quarante ans, à Dundee et dans toute l'Écosse le prix de revient des passemens les plus médiocres. Nous pourrions citer beaucoup d'articles, notamment les tissus de soie et de coton, dont le prix a éprouvé un avilissement de 25, de 30, de 40 et même de 50 pour 100, en même temps que la qualité s'améliorait. En effet, le fabricant de Manchester, de Nottingham ou de Glasgow, qui, avant la guerre de 1812, réalisait d'assez beaux bénéfices, tout en fabriquant mal et en payant des droits considérables sur les matières premières, a dû sortir de son apathie pour lutter contre la concurrence que la protection lui suscitait au sein même de son marché le plus important; il a dû fabriquer mieux et abaisser ses prix. A chaque effort de l'industrie anglaise a correspondu aux États-Unis un progrès nouveau, et le commerçant anglais, à qui le tarif américain ne permettait pas d'écraser ses rivaux par un grand coup, a dû s'imposer sans cesse de nouveaux sacrifices. Il a fallu alors que l'Angleterre touchât à ses propres tarifs, qu'elle diminuât presque d'année en année les droits sur les cotons, et qu'elle les fît enfin disparaître entièrement. Cela n'a pas suffi pour tuer l'industrie américaine; aujourd'hui, celle-ci tend à se développer dans les parties des États-Unis qui produisent les matières premières, dans la Georgie, par exemple, et dans la Caroline du sud, de telle façon que l'usine se trouvera à côté du champ qui produit le coton, et bénéficiera du prix que coûte le transport de la matière première. La seule chose qui empêche le manufacturier américain de triompher complétement dans cette lutte, c'est le haut prix de la main-d'œuvre aux États-Unis. Là est la dernière ressource des fabricans anglais. Après avoir opéré sur les procédés de fabrication toutes les simplifications possibles, après avoir diminué, autant qu'il était en eux, et le prix de la matière première et leurs propres bénéfices, il ne reste plus de réduction possible que sur les frais de production, c'est-à-dire sur les salaires. Or, les enquêtes parlementaires faites à deux reprises depuis 1830, et dont les résultats sont confirmés par une enquête volontaire qui se poursuit en ce moment même, ont démontré que le salaire des ouvriers, même quand il n'y a pas de chômage, suffit à peine à les empêcher de mou-

rir de faim. Pour réduire encore ces misérables salaires sans livrer à la famine ceux qui les reçoivent, il fallait produire une baisse dans le prix des denrées alimentaires, dût-on pour cela sacrifier l'agriculture anglaise. Voilà pourquoi les fabricans anglais, placés entre la ruine et l'abolition des lois sur les céréales, ont soutenu si énergiquement M. Cobden et la ligue, et ont fini par remporter la victoire. Il est douteux que ce triomphe leur assure un avenir sans nuages, car voici que déjà la chambre de commerce de Manchester pousse un nouveau cri d'alarme, dénonce à tous les sectateurs d'Adam Smith les tentatives faites par les planteurs américains pour acclimater chez eux la fabrication des tissus, et demande au ministère anglais de favoriser, par représailles, la culture du coton dans l'Inde.

Il n'est donc pas besoin d'engager contre sir Robert Peel une discussion théorique; ce fait incontestable, que chacun des progrès de l'industrie américaine a nécessité en Angleterre un remaniement de tarif paraît suffire à prouver que la doctrine des *free-traders* est fille de la nécessité et non pas de la science. On est aussi fondé à conclure que cette doctrine ne repose pas sur des principes d'une vérité éternelle, puisqu'elle ne donne pas partout les mêmes résultats, et puisque des faits avérés viennent la démentir. Jusqu'à l'établissement du gouvernement fédéral, et, on peut même dire, jusqu'au traité de Gand, qui suivit la guerre de 1812, les États-Unis ont été une nation exclusivement agricole; depuis 1812, ils sont une nation industrielle et agricole, et leur prospérité, leur richesse, se sont accrues avec une rapidité jusque-là sans exemple. Nous voyons bien en quoi leur système de protection a été funeste aux Anglais, nous ne voyons pas en quoi il a nui aux Américains. Si une industrie florissante n'était née aux États-Unis à la faveur de la protection, le manufacturier de Glasgow ou de Manchester ne serait sans doute pas resté au même point qu'en 1812, mais il n'aurait peut-être pas été contraint de demander la suppression des droits que l'Angleterre percevait sur les cotons américains, il n'aurait sans doute pas réclamé et obtenu la suppression des droits sur les céréales, et sir Robert Peel n'aurait pas eu besoin de jeter sur une impérieuse nécessité le voile d'une théorie plus brillante que solide.

Voilà cependant tout le discours de sir Robert Peel, lorsqu'on dépouille sa pensée du vêtement splendide qu'il a su lui donner. Quant à l'agriculture, il n'en est pas question dans ce discours, qui roule pourtant « sur l'état de la nation anglaise. » On ne peut prendre, en effet, comme une discussion sérieuse les quelques phrases ironiques que sir Robert Peel a adressées aux agriculteurs : il ne nie pas la réalité ni l'étendue de leurs souffrances; il se borne à rappeler qu'au temps de la protection, dans les années 1833 et 1834, le prix des grains est tombé à 45 et 46 shillings le quarter, et qu'en 1836 le prix moyen a même été de 39 shillings. A ce moment, les plaintes de l'agriculture

furent extrêmes; un comité fut nommé par la chambre des communes, et tous les agriculteurs interrogés par ce comité s'accordèrent à prédire la ruine de l'agriculture anglaise. Cette ruine ne s'est pas réalisée, parce que les craintes conçues étaient exagérées; il en sera de même cette fois, parce que le désespoir des classes agricoles vient en grande partie d'une peur sans fondement. — Sir Robert Peel reconnaît volontiers que les fabricans anglais sont les meilleurs juges de tout ce qui touche à leurs intérêts : ne met-il pas une inégalité trop grande entre l'intelligence du fabricant et celle de l'agriculteur anglais?

II.

Nous sommes tout prêt à faire très large la part de l'exagération dans le concert de plaintes qui s'élève de tous les coins de l'Angleterre; mais il faut faire aussi la part d'une incontestable détresse. Sir Robert Peel lui-même ne nie pas que les souffrances de l'agriculture ne soient considérables. Sir George Grey, avant lui, avait fait le même aveu dans les termes les plus explicites; lord John Russell l'a reproduit après lui. M. Slaney, qui a combattu la motion de M. Disraëli, a commencé par reconnaître, au début de son discours, que la classe agricole était en proie à une détresse extrême, qu'on pouvait attribuer en partie à l'abolition des *corn-laws* et à l'avilissement du prix des grains, qui a été la conséquence de cette mesure. Il n'est pas un orateur, pas un journal, qui ait essayé de contester ce fait. Les protectionistes anglais sont donc parfaitement en droit de mettre les *free-traders* en présence de leurs discours et de leurs promesses d'autrefois, et de leur demander ce qui est advenu de toutes leurs belles paroles. A entendre autrefois M. Cobden, l'abolition des *corn-laws* devait tourner au profit de l'ouvrier, du fermier et même du propriétaire. Selon M. Hume, elle devait faire réaliser à la nation entière une économie de 50 millions de francs par semaine. Ni les propriétaires ni les fermiers ne se sont encore aperçus qu'ils aient rien gagné à ce changement; quant aux ouvriers, on a vu que la diminution des salaires était venue détruire pour eux le bénéfice de la diminution des céréales. Aucune des promesses qu'on faisait, il y a trois ans, à l'agriculture ne s'est réalisée.

M. Cobden disait, par exemple, que les fermiers anglais n'avaient nul besoin d'un tarif protecteur, attendu que la nature leur assurait sur les étrangers un avantage permanent de 10 shillings par quarter. Il estimait en effet à cette somme les frais de transport, de commission, d'emmagasinement, etc., des grains que le producteur russe ou américain voudrait envoyer sur les marchés de la Grande-Bretagne. M. Cobden, il y a trois mois, répétait encore cette assertion dans un *meeting* tenu à Leeds. Cette protection naturelle s'est trouvée n'être qu'un songe. Pendant toute l'année 1848, la farine a été transportée de New-

York à Liverpool à raison de 1 shilling ou 1 shilling 3 deniers par baril, ce qui équivaut à un peu moins de 2 shillings et demi par quarter de blé. Bien plus, il s'est trouvé des armateurs qui ont transporté des blés américains gratis à Liverpool, quand on leur garantissait un fret au retour, c'est-à-dire de Liverpool à New-York. Enfin il a été constaté, et lord John Manners en donnait récemment la preuve dans un *meeting* à Loughborough, que le fret du cabotage d'un port du canal de Saint-George à un port de la mer du Nord, et réciproquement, est égal au fret demandé pour apporter des grains d'un port quelconque d'Europe en Angleterre.

On avait pensé que la Russie, dont les ports sont fermés l'hiver par la glace, et les États-Unis seraient les seuls pays qui pourraient entreprendre d'approvisionner l'Angleterre; c'est dans cette hypothèse que les *free-traders* avaient établi leurs calculs. Il s'est trouvé que, dès la première année, il est venu des arrivages considérables de la Hollande, de la Prusse, de la France et même de la Belgique. Les blés prussiens sont venus de Stettin à Hull avec un fret égal et peut-être inférieur à celui du cabotage anglais; les frais de transport du fond de la Prusse jusqu'à Stettin et de Stettin à Hull ne s'élèvent par quarter qu'à 2 sh. 6 d. Le rendement du blé est moins considérable; mais, comme la journée d'un laboureur, qui est encore de 2 francs 25 cent. à 2 francs 50 cent. en Angleterre, n'est que de 60 à 75 cent. en Prusse, comme la terre s'y loue à raison de 5 sh. l'acre au lieu de 18 et 20 sh., la différence dans la main-d'œuvre et dans le loyer de la terre permet aux propriétaires prussiens de livrer leur blé avec bénéfice à un prix qui serait désastreux pour le fermier anglais. Aussi les importations de blé prussien se sont-elles élevées à 490,000 quarters de juillet 1848 à juin 1849. De l'aveu de sir George Grey, on regardait la France comme un pays qui importe du blé, mais qui est incapable d'en exporter. On oubliait que, si le détestable état de nos routes et l'absence de chemins de fer et de canaux permettent aux blés de la mer Noire d'arriver dans nos provinces du midi plus facilement que les blés des provinces du centre, nos provinces du nord et de l'ouest produisent plus de céréales qu'elles n'en consomment, et que la culture du colza et de la betterave ne s'est propagée dans le nord que parce que la culture du blé ne donnait pas de résultats suffisamment avantageux. Aussi ne fut-on pas peu surpris de voir les blés de France figurer pour 480,000 quarters dans les importations de juillet 1848 à juillet 1849, tandis que les blés des États-Unis, qui avaient seuls paru mériter de causer quelque inquiétude, n'y figuraient que pour 538,000 quarters. Les prévisions des *free-traders* ont donc été complétement trompées, et ce sont les agriculteurs anglais qui ont porté la peine de cette erreur.

Quels argumens le ministre de l'intérieur a-t-il trouvés pour rassurer les agriculteurs après avoir reconnu leur détresse, et confessé que les

plus vives inquiétudes régnaient parmi eux? Il a rappelé que l'avilissement actuel des céréales succédait à plusieurs années de cherté, et il a prouvé que, sous le régime de la protection, le prix des grains était descendu au-dessous des prix de 1849. Dans les cinq premiers mois de 1849, le prix le plus bas des grains a été de 44 sh. le quarter et le prix moyen de 45 sh. 3 d. Dans les années 1834 et 1835, le prix moyen fut de 44 sh. 8 d., et, pendant neuf semaines de 1836, il descendit encore plus bas. Ce ne fut alors qu'un avilissement passager; pourquoi n'en serait-il pas de même encore? C'est un triste remède pour les maux présens que le souvenir des maux passés; mais l'attente de sir George Grey a été trompée. Il présentait ce prix moyen de 45 sh. comme la limite extrême de l'avilissement des grains; ce prix n'était, au contraire, que le point de départ de la baisse, qui a toujours été croissant depuis juin 1849. Au 25 décembre, la mercuriale des grains publiée par la *Gazette des Marchés* donnait pour prix 38 sh. par quarter. Depuis 1836, jamais le prix moyen n'était tombé au-dessous de 40 sh. et n'avait même approché de cette limite. A Noël 1835, il avait été de 36 sh.; mais, trois semaines après, il était déjà remonté au-dessus de 39 sh. Pour trouver des prix aussi bas que ceux de 1849, il faut remonter jusqu'en 1822 et même au-delà. On peut donc dire que les céréales ont subi, cette année, en Angleterre, un avilissement qu'elles n'avaient point éprouvé depuis trente ans. Malgré ce bas prix, et quoique la récolte ait été bonne et abondante en Angleterre, les importations n'ont ni discontinué ni diminué. On ne peut pas dire qu'elles aient été provoquées par la perspective d'obtenir un prix très élevé en Angleterre comme en 1847 : depuis deux ans, la baisse a été continuelle et sans aucun temps d'arrêt; les grains expédiés en Angleterre ont dû être envoyés dans l'attente d'un prix qui, en aucun cas, ne pouvait s'élever au-dessus de 45 sh.; il est même à croire que les importateurs ont calculé sur des prix inférieurs, à cause du bel aspect des récoltes en Angleterre. Ainsi se trouvent dérangés tous les calculs des économistes qui, avant qu'on songeât à abolir les *corn-laws*, prétendaient que la libre importation des grains aurait tout au plus pour effet d'abaisser la moyenne des prix à près de 45 sh., et qui croyaient qu'aucune importation considérable ne pouvait avoir lieu dès que le prix des grains descendrait au-dessous de 45 et même de 48 sh. le quarter. Aujourd'hui, il faut faire de nouveaux calculs; et, comme on n'estime plus qu'à 4 ou 5 sh. le quarter, les frais de transport, etc., qu'ont à supporter les grains étrangers, on estime que le prix moyen du blé sera, à l'avenir, de 40 sh. Tel est le chiffre adopté par M. Cobden, par sir Robert Peel et par tous les hommes qui sont ou qui se croient compétens. Nous n'avons nulle raison, du reste, de contester la justesse de cette estimation; seulement, nous dirons qu'elle n'a rien d'encourageant pour le laboureur anglais. Les fermiers des Lothians, les plus ha-

biles agriculteurs de la Grande-Bretagne, arrivent à joindre les deux bouts quand le blé est à 45 sh.; les fermiers d'Angleterre, moins habiles que ceux d'Écosse, n'en peuvent faire autant quand les prix descendent au-dessous de 50 sh.; et, pour les mauvais terrains, ce prix est encore trop bas. Sir Robert Peel lui-même, dans son manifeste électoral de Tamworth en 1841, proclamait que l'agriculture anglaise ne pouvait se soutenir, si le prix du blé tombait au-dessous de 56 et même de 58 sh. Que va-t-il advenir, si le prix moyen du blé ne doit plus dépasser 40 shillings?

Ainsi, deux mauvaises récoltes successives, une bonne récolte en 1849 vendue à vil prix, et la perspective des mêmes prix à l'avenir, telle est, en ce moment, la situation de l'agriculture anglaise. On devine quelles ont dû être les conséquences désastreuses d'un pareil état de choses. Beaucoup de fermiers ont failli, et un grand nombre n'ont d'autre alternative que d'obtenir une remise de fermage ou de déposer leur bilan; ceux-là seuls résistent encore qui ont des capitaux à eux et une fortune personnelle, indépendamment de leur matériel d'exploitation. Dans vingt *meetings*, on a entendu des fermiers déclarer qu'ils avaient acquitté, les uns un an et demi, les autres deux ans de fermage sur leur capital. Combien de fermiers, ou n'ont payé qu'une partie de leur loyer, ou n'ont pu rien payer! Le seul duc de Marlborough a eu, à la Saint-Michel dernière, à pourvoir à l'exploitation de 7,000 acres de terre que ses fermiers ont abandonnées par résiliation de bail. La gêne de la noblesse anglaise est extrême; car, sans parler des propriétaires qui n'ont rien reçu, on ne trouverait peut-être pas dans la chambre des lords ou dans la *gentry* cent personnes qui n'aient été obligées ou d'accorder des délais à leurs fermiers ou de leur faire une remise de 10, de 20 et même de 25 pour 100 sur le montant des fermages. Il est impossible d'ouvrir un journal anglais sans y rencontrer l'annonce de faits semblables.

Les Anglais n'ont pas pour habitude de se borner à se plaindre. Les propriétaires fonciers et les fermiers ont commencé de concert, dès la fin de la dernière session, une agitation qui a pris de jour en jour des proportions plus considérables. Toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis le mois de juillet dernier ont été emportées par les protectionistes. M. Disraëli, M. Francis Young, le duc de Richmond, lord John Manners, M. Newdegate, ont parcouru l'Angleterre, tenant partout des *meetings* où, après avoir fulminé contre le libre échange, on votait avec acclamation une adresse à la reine pour lui demander de dissoudre le parlement actuel et d'en convoquer un autre qui représentât plus exactement le pays et pût remédier à ses maux.

Quel sera le remède qui guérira les plaies de l'agriculture? Bien des systèmes sont en présence, et aucun ne nous paraît praticable. M. Disraëli, qui s'est mis le premier en campagne, avait commencé

par demander deux choses : d'abord la révision et une répartition plus équitable de toutes les taxes spéciales qui pèsent exclusivement sur l'agriculture et qui s'élèvent à 300 millions par an; en second lieu, la peréquation des taxes locales. En effet, les taxes locales en Angleterre sont calculées sur des évaluations fort anciennes, car elles datent d'un siècle et même davantage. Or, depuis ce temps, la valeur des terres a beaucoup changé. Dans certaines contrées, les terres ont été considérablement améliorées; dans d'autres, elles sont demeurées stationnaires; dans d'autres enfin, leur produit a baissé. Il en résulte que la répartition des taxes locales, qui pouvait être fort équitable à la fin du dernier siècle, a cessé de l'être aujourd'hui, et que certains comtés sont fort grevés, tandis que d'autres supportent des taxes légères. M. Disraëli voulait que partout les taxes locales fussent élevées au niveau de celles des comtés les plus grevés, du Buckinghamshire, par exemple. L'accroissement de recettes ainsi obtenu aurait été consacré à la formation d'une caisse d'amortissement dont l'action amènerait bientôt les fonds publics au-dessus du pair, ce qui permettrait aux agriculteurs de se procurer, au taux de 2 et demi ou de 3 pour 100, les sommes nécessaires à l'amélioration du sol ou au remboursement des créances hypothécaires. Nous n'avons pas besoin de dire que ce plan n'a rencontré aucune faveur; l'idée de venir indirectement en aide à l'agriculture en lui imposant directement une charge nouvelle au moment où elle succombait sous la concurrence étrangère n'était pas de nature à faire des prosélytes parmi les fermiers. Les critiques abondèrent. M. Disraëli n'a point hésité à modifier son plan, et, sans abandonner l'idée de créer cette caisse spéciale destinée à faire baisser au profit de l'agriculture l'intérêt de l'argent, il parle maintenant de l'alimenter avec le produit de droits fixes, mais modérés, sur les céréales importées de l'étranger, et spécialement sur le blé. D'autres membres du parti protectioniste proposent pour remède l'égalisation des charges publiques : ils demandent qu'on fasse pour l'agriculture ce qu'on a fait depuis dix ans pour l'industrie. On a supprimé tout impôt sur les matières premières : qu'on supprime tout impôt direct sur l'agriculture, sur ses produits et sur les matières qu'elle emploie, les droits sur le houblon, sur la drêche, sur le sel, sur les portes et fenêtres. Si l'on ne veut pas supprimer les impôts directs qui pèsent sur la propriété foncière, qu'on assujétisse à l'impôt, en vertu de l'égalité, les capitaux employés dans l'industrie et les capitaux placés dans les fonds publics.

On sait quel est le système de M. Cobden. Ce qui cause, suivant lui, la détresse de l'agriculture, ce n'est pas l'abolition des *corn-laws*, c'est le poids excessif des impôts dont elle est chargée, et qui l'empêchent de soutenir la concurrence étrangère. Il faut donc faire disparaître du budget certaines taxes imposées à l'agriculture, et dont le produit s'élève à 250 millions; mais ce n'est pas à d'autres taxes qu'il faut de-

mander ces 250 millions, il faut les demander à une courageuse économie. M. Cobden veut donc qu'on supprime les dépenses de l'armée et de la marine. Ce plan n'est pas sérieux. Un grand pays a toujours besoin de conserver les moyens de défendre et de faire respecter son indépendance. Que deviendrait le commerce de l'Angleterre, si elle cessait de pouvoir le protéger sur toutes les mers, faute de vaisseaux? M. Cobden prétend que les dépenses que nécessitent chaque année l'armée et la flotte sont une perte sèche pour l'Angleterre. Nous serions curieux de savoir si, lorsque M. Cobden était encore fabricant, il inscrivait aux frais généraux ou aux pertes sèches la prime annuelle qu'il payait pour son établissement aux compagnies d'assurance.

Ceux qui repoussent à la fois les plans des protectionistes et le plan de M. Cobden se contentent de dire que l'agriculteur anglais ne doit s'en prendre qu'à son ignorance et à son apathie, s'il est vaincu par les étrangers sur son propre marché. Qu'il amende ses terres et qu'il améliore ses procédés de culture; il verra ses récoltes devenir plus productives, et il pourra vendre meilleur marché que les étrangers. « Demandez, disait sir George Grey, demandez aux fabricans si, dans leurs ateliers, ils ont encore un morceau de fer, une brique, provenant de leurs appareils d'autrefois. Depuis trente ans, machines, procédés de fabrication, résultats, tout a changé, et tout continue encore à changer. » Le véritable remède aux yeux de ceux-ci est donc ce qu'on appelle en Angleterre le *high farming system*, ou l'emploi des grands procédés. Il consiste à multiplier la main-d'œuvre pour ne jamais laisser la terre en repos, et à combiner l'emploi des amendemens avec l'amélioration du sous-sol par les asséchemens ou l'irrigation, suivant le terrain. Sir Robert Peel est du nombre de ceux qui croient que le remède aux maux de l'agriculture est dans les progrès qu'elle peut faire. Dans une lettre publiée il y a quelques semaines, et qui a fait une grande sensation en Angleterre, il annonce à ses fermiers que, s'ils paient la totalité du terme échu, il consacrera 20 pour 100 du fermage à des travaux sur leurs fermes, et qu'à la même condition il en fera autant l'été prochain. Il offre de se charger des travaux d'asséchement, si le fermier veut porter les matériaux sur les lieux et payer 4 pour 100 de la dépense, et il se déclare prêt à concourir à l'exécution de toute amélioration permanente. Il prétend qu'en certains endroits il est possible d'augmenter considérablement la production avec quelques dépenses et des efforts bien dirigés. Un pareil plan, qui peut convenir à de riches particuliers, est inexécutable; il ne peut jamais devenir d'une application générale, parce qu'il exige des capitaux que les fermiers anglais n'ont pas à leur disposition, et que les propriétaires eux-mêmes ne peuvent pas fournir, à moins d'avoir d'autres revenus que celui qu'ils tirent de leurs terres. « Sir

Robert Peel en parle bien à son aise, disait, il y a quelques jours, lord Henri Bentinck, lui qui a les trois quarts de sa fortune dans les fonds publics, à l'abri de toute variation, de toute perte et de tout impôt, et qui peut consacrer une partie de son superflu à se passer la fantaisie de devenir un agriculteur modèle. »

L'agriculture anglaise est déjà supérieure à l'agriculture du continent; elle peut sans doute faire encore des progrès, mais ces progrès suffiraient-ils à la tirer de la détresse? Cela est douteux. On peut améliorer les systèmes de culture sur le continent aussi bien qu'en Angleterre, le champ des améliorations y est même plus vaste, puisque tout est encore à faire. Les progrès seraient rapides le jour où on s'apercevrait en France, en Belgique, en Prusse, que l'exportation des grains peut devenir une industrie lucrative. Depuis cinq ans, les exportations de la France ont toujours été en croissant: quelques travaux de viabilité, l'achèvement de quelques chemins de fer ou de quelques canaux, en permettant aux céréales de nos départemens agricoles d'atteindre facilement nos ports de mer, donneraient à ces exportations un très grand développement. Les perfectionnemens les plus importans ne procureraient donc jamais à l'agriculture anglaise qu'un soulagement momentané, et elle a besoin d'un remède d'une efficacité durable. Il importe surtout de faire disparaître l'incertitude qui pèse sur elle. L'agriculteur anglais est obligé de faire entrer dans ses prévisions les accidens de toute sorte, l'inconstance des saisons, les variations de la température et celles de la consommation. Maintenant son sort ne dépend plus seulement de ces conditions déjà si mobiles, mais des vicissitudes que peuvent éprouver les récoltes de tous les pays du monde. Il a été écrasé en 1849 par la concurrence de la Prusse, de la Hollande et de la France; en 1850, les États-Unis, qui n'ont eu l'année dernière qu'une récolte à peine suffisante, inonderont peut-être les marchés de la Grande-Bretagne, et jamais il ne sera possible au cultivateur anglais de savoir avec probabilité ce qu'il peut craindre et ce qu'il peut espérer.

Aussi la presque universalité des propriétaires et des cultivateurs anglais s'est-elle ralliée à l'idée du rétablissement d'un droit modéré sur les céréales étrangères. Telle est la conclusion de presque tous les orateurs qui ont parlé dans les nombreux *meetings* tenus depuis le mois de juillet 1849; c'est aussi celle de presque toutes les pétitions votées dans ces réunions. Le bruit s'est répandu un instant, dans le mois de décembre, qu'une scission avait éclaté au sein du cabinet, qui compte parmi ses membres quelques-uns des plus grands propriétaires anglais. Trois ou quatre ministres devaient se retirer, et les autres auraient proposé le rétablissement d'un droit sur le blé. Ce qui donnait quelque apparence de fondement à cette rumeur, c'est que lord John

Russell, dans le discours qu'il avait prononcé en résumant le débat sur l'état de la nation, avait rappelé qu'en 1841 il avait proposé un droit modéré sur les céréales, que cette offre, jugée insuffisante par les tories, lui avait coûté le pouvoir, et qu'il croyait encore que ce plan, dédaigneusement repoussé, eût été préférable à la brusque et radicale suppression des *corn-laws*. M. Disraëli n'avait pas manqué de rappeler à son tour que le refus des protectionistes leur avait été dicté par sir Robert Peel, qui trouvait insuffisant un droit de 8 shillings, et qui, cinq ans après, passait le premier dans le camp du libre échange, en laissant en route son armée. Il ne paraissait pas impossible que lord John Russell et ses collègues, éclairés par une cruelle expérience, abandonnassent le plan de sir Robert Peel pour revenir à leurs idées personnelles.

Il n'en est rien cependant. Quand on a vu que le ministère avait demandé à M. Charles Villiers de se charger de proposer l'adresse d'usage en réponse au discours du trône, toute illusion a cessé. C'est M. Villiers qui le premier en Angleterre, et long-temps avant M. Cobden et la ligue, a demandé l'abolition des *corn-laws*. Pendant bien des années, il a présenté à cet effet, dans la chambre des communes, une motion qu'il était seul ou presque seul à défendre. Le choix d'un tel homme pour être l'organe du parti ministériel à l'ouverture de la session indiquait assez clairement que le ministère, loin de se diviser et de vouloir revenir sur le passé, était résolu à maintenir l'abolition des *corn-laws*.

III.

Le ministère anglais avait à se prononcer entre l'agitation protectioniste et l'agitation radicale : c'est pour celle-ci que les collègues de lord John Russell ont opté. M. Cobden et ses amis s'étaient endormis depuis leurs grands succès de 1846, et, au commencement de l'année qui vient de finir, ils regardaient avec un dédain peu déguisé les efforts du parti tory pour se reconstituer; mais, quand ils ont vu lord Stanley, le duc de Richmond, M. Disraëli, le marquis de Granby rallier peu à peu autour d'eux l'ancienne phalange, un moment désorganisée par la brusque volte-face de sir Robert Peel; quand ils ont vu les *meetings* protectionistes se succéder avec un succès toujours croissant, les populations agricoles s'agiter, et sept ou huit élections tourner coup sur coup à l'avantage de leurs adversaires, ils ont compris qu'il était temps de se remettre à l'œuvre. L'association pour la réforme électorale et financière a été formée; des *meetings* ont été convoqués, et M. Cobden a recommencé ses campagnes de 1844 et 1845, mais avec une verve un peu épuisée et sans retrouver ni les vives inspirations ni l'accueil enthousiaste d'autrefois. Alors chaque

jour amenait pour lui un triomphe nouveau; il se complaisait à exposer les doctrines nouvelles; il invoquait le témoignage de ces illustres écrivains anglais qui ont créé la science de l'économie politique, et, en regard du présent, il montrait l'avenir, que son imagination parait des plus brillantes couleurs. Cette année, au contraire, M. Cobden était sur la défensive; il rencontrait partout le souvenir de ses promesses passées; il lui fallait expliquer comment la détresse actuelle n'infirmait en rien ses doctrines; il lui fallait avouer que les effets bienfaisans du libre échange devaient être achetés au prix d'une crise plus ou moins longue à traverser, et que les peintures séduisantes qu'il en avait faites s'appliquaient à l'époque où toutes choses seraient rentrées dans l'état normal. Une semblable thèse prête moins à l'éloquence; il est difficile de passionner les masses avec une apologie. On remarqua que M. Cobden, après avoir annoncé qu'il irait chercher M. Disraëli jusqu'au fond du comté de Buckingham, dont il est le représentant, évita de se trouver à Aylesbury en plein soleil et un jour de marché, et préféra y venir haranguer une cinquantaine de personnes dans le coin d'une auberge le soir même du jour où, à quelques lieues de là, l'orateur tory, en présence d'une nombreuse et brillante assistance, constatait que son antagoniste fuyait le grand jour. M. Cobden s'est irrité du demi-succès qu'il obtenait, et, dans quelques villes manufacturières, où il se sentait plus à l'aise, parce que tout y est prospère aujourd'hui, à Leeds par exemple, il s'est laissé aller à des menaces imprudentes contre les protectionistes, annonçant même que les libre-échangistes auraient recours à la force, si on voulait remettre en question l'abolition des *corn-laws*. M. Cobden s'est bientôt aperçu de la faute qu'il avait commise. A ces menaces, d'autres menaces ont répondu. A York, en présence de plusieurs membres de la pairie et de la chambre des communes, en présence du maire d'York, un fermier a rappelé les paroles de M. Cobden, et a ajouté, au milieu d'applaudissemens frénétiques, que si les *lords du coton* s'avisaient jamais de déployer l'étendard de la guerre civile, les fermiers se lèveraient à leur tour, et ne s'arrêteraient qu'après avoir pendu Cobden et obligé M. Bright à remplir le rôle d'exécuteur. Ce n'est jamais impunément qu'on fait appel aux passions violentes. Quelques paroles agressives et menaçantes de M. Cobden ont suffi pour changer le caractère des deux agitations qui se poursuivaient simultanément en deux sens contraires. Les protectionistes avaient convoqué un *meeting* à Hinckley, petite ville où l'on fabrique beaucoup de chaussures, et où la diminution du blé n'a amené encore aucune réduction dans les salaires. Les ouvriers cordonniers promenèrent dès le matin dans la ville un grand pain entre deux morceaux de lard avec cette inscription : « Liberté du commerce. » Derrière venait un pain de la plus petite dimension, auquel était suspendu un hareng saur avec cette inscription :

« Protection. » Après cette exhibition, ils se rendirent en foule au lieu où les protectionistes étaient assemblés et les expulsèrent. Les choses ne se sont pas toujours passées si pacifiquement. Plus d'une fois les paysans ont mis les libre-échangistes à la porte, et, dans les villes manufacturières, on a vu les ouvriers disperser à coup de pierres des réunions d'agriculteurs, assaillir dans les rues les fermiers isolés, couvrir de boue les magistrats qui se rendaient aux *meetings*. Lord Talbot a été grièvement blessé d'un coup de pierre au moment où il haranguait des fermiers; le maire de Reading, renversé dans la boue comme il revenait de présider une réunion, assommé de coups de bâton, fut arraché presque mourant des mains de quelques furieux. M. Cobden, dans la tournée qu'il a faite à travers les comtés agricoles de l'Angleterre, a pu se convaincre par lui-même de l'extension qu'a prise l'agitation protectioniste, de la détresse qui pèse sur les fermiers, et de l'état d'exaspération où ils sont arrivés; il a pu voir combien il serait facile de mettre aux prises la population manufacturière et la population agricole, et on a remarqué que, dans les dernières réunions où il a pris la parole, son langage était moins acerbe et moins irritant.

Le ministère anglais a suivi avec anxiété les progrès de cette double agitation d'où pouvait sortir à chaque instant une collision. Les deux mouvemens ont pris trop d'importance pour qu'il lui fût possible de demeurer neutre entre eux : il lui fallait absolument s'appuyer sur l'un des deux pour tenir tête à l'autre. Son choix ne pouvait être douteux. La majeure partie des whigs ne désirait pas l'abolition complète des *corn-laws*, mais tous l'ont acceptée des mains de sir Robert Peel, tous l'ont votée : le retour à la protection eût été un pas en arrière. Les whigs sont une fraction considérable de la chambre des communes, mais ils sont incapables de former jamais par eux-mêmes une majorité : il leur faut l'appoint des radicaux et l'appoint des amis de sir Robert Peel; le retour à la protection eût été une rupture irréconciliable avec ces deux fractions, et aurait eu pour résultat de mettre les whigs à la merci des tories, qui, après avoir aidé leurs adversaires à rétablir un droit sur les céréales, entreprendraient probablement de gouverner eux-mêmes. Le ministère anglais, sous peine d'abdiquer, devait donc se déclarer pour le maintien du libre échange. Il lui fallait à la fois resserrer l'union des whigs avec les radicaux, et trouver le moyen de faire face aux assauts qui se préparent. Il va avoir contre lui, dès le début de la session, une minorité formidable et compacte, qui ne lui laissera point de relâche. Lord John Russell ne se dissimule pas toute l'influence et tous les moyens d'action dont dispose la grande propriété en Angleterre; il a vu le parti tory, complétement dissous après la réforme électorale de 1831, se reformer en moins de cinq ans et se changer peu à peu en une majorité considérable; il sait qu'avec des forces aussi étroitement balancées qu'elles le sont au-

jourd'hui, un événement imprévu peut transférer facilement le pouvoir des whigs aux tories, et rien ne permet de prévoir quel serait en ce moment le résultat d'une élection générale. Il a donc résolu d'employer son pouvoir présent à assurer à son parti la possession de l'avenir. Une nouvelle réforme électorale, si elle pouvait être imposée au parlement actuel, aurait pour effet de fortifier dans les élections futures l'influence des classes commerçantes et d'affaiblir d'autant les chances de l'aristocratie foncière. Lord John Russell, qui, l'année dernière, combattait encore comme inopportune toute demande de réforme et faisait le procès au suffrage universel, s'est décidé à proposer ce qu'il repoussait il y a six mois. En même temps que se répandait la nouvelle du choix fait de M. Villiers pour présenter l'adresse, le *Times* annonçait, d'une façon semi-officielle, qu'un paragraphe du discours de la reine recommanderait au parlement l'extension du droit électoral. Le projet ministériel est maintenant connu dans ses principaux détails, et il aura pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre des électeurs. L'alliance du parti whig avec le parti radical va donc être cimentée par un lien de plus.

Les tories, contre toute attente, ont accueilli cette nouvelle avec une extrême froideur. Ils avaient coutume de dire qu'ils avaient accepté la réforme de 1831, mais à la condition qu'elle serait définitive, et qu'il ne serait plus question de toucher aux vieilles institutions de l'Angleterre. Leurs journaux ne se sont point armés contre le projet de lord John Russell de ce qu'on appelle au-delà du détroit « le principe de finalité. » Ils ont déclaré, au contraire, que, la loi électorale actuelle étant très mauvaise, les tories se prêteraient à toute modification qui aurait pour effet d'assurer une plus grande sincérité à l'expression de la volonté nationale. Les tories se montrent fort rassurés sur l'extension du droit de suffrage, et même sur le suffrage universel, depuis l'expérience qui en a été faite en France. Ils se flattent qu'ils entraîneraient avec eux toute la population des campagnes et acquerraient par là une supériorité incontestée. Ils savent d'ailleurs qu'ils ne s'agit point encore de suffrage universel, et ils croient n'avoir rien à appréhender d'une extension de l'électorat. Dans beaucoup de petites villes anglaises, le commerce de détail ressent le contre-coup de la détresse des fermiers. Ceux-ci, en effet, ne se contentent pas d'économiser sur leurs dépenses personnelles; ils emploient beaucoup moins d'ouvriers, ils ont renoncé à tous les travaux d'amélioration, et les ouvriers agricoles sans ouvrage, en retombant à la charge des paroisses, perdent le moyen d'alimenter le commerce de détail. Le protectionisme est donc assuré de trouver des alliés jusque dans les rangs du commerce.

Aussi est-ce moins l'extension de la franchise électorale que la distribution des colléges électoraux qui peut porter un coup funeste au

parti tory. L'Irlande entière ne compte pas autant d'électeurs que le seul district ouest du comté d'York, qui élit M. Cobden. En augmentant considérablement le nombre des électeurs, on a chance de faire perdre à l'aristocratie protestante une bonne partie des colléges irlandais, dont elle dispose souverainement sous le régime de la loi actuelle; mais la grande question est de savoir si aucune tentative ne sera faite pour modifier en Angleterre la répartition des colléges. Lors de la première réforme, on enleva le droit de nomination à une foule de villages où quatre ou cinq électeurs quelquefois élisaient un député, pour le transporter à des localités considérables qui n'étaient pas représentées. C'est ainsi que Manchester et Liverpool acquirent le droit d'élire deux députés; mais le même privilége fut attribué à vingt-quatre villes peu importantes, situées presque toutes dans les comtés agricoles, et où les tories exercent une grande influence. Les radicaux, qui demandent le suffrage universel, demandent en même temps que la représentation soit réglée sur le chiffre de la population : ils se plaignent que le comté de Buckingham, avec 180,000 habitans, ait onze députés, tandis que la ville de Manchester, qui compte 250,000 habitans, et paie à elle seule deux fois autant de taxes et de contributions que tout le comté de Buckingham, n'a que deux représentans. Il est certain que la répartition des députés d'après la population aurait pour effet d'augmenter de beaucoup la représentation des villes industrielles.

Nous ne voulons pas préjuger ce que proposeront les ministres anglais, ni ce que fera le parlement; mais, en admettant que la nouvelle réforme se réduise à l'extension de la franchise électorale, il est évident qu'elle recrutera les nouveaux électeurs uniquement dans les classes moyennes, parmi les industriels et les commerçans, et qu'elle aura, par conséquent, pour résultat un nouveau déplacement de l'influence politique au préjudice de la propriété territoriale. C'est un pas considérable dans la voie où l'on était déjà entré en 1831. Autrefois, l'électorat était le privilége exclusif de la propriété foncière; la réforme de 1831 fit indirectement la part des autres genres de propriété, en élevant à la franchise la plupart des métropoles industrielles; la nouvelle réforme, en attachant l'électorat, non plus à la propriété, mais à l'acquittement d'une quotité déterminée des charges publiques, élève à la vie politique quiconque a une existence indépendante, ou présumée telle. Ce pas nouveau est la conséquence nécessaire, fatale de l'abolition des *corn-laws*. En effet, cette mesure révolutionnaire a sacrifié au salut de l'industrie anglaise tous les intérêts de la propriété foncière, qui reste encore dépositaire de l'influence souveraine en politique, puisqu'elle est maîtresse de la moitié au moins des colléges électoraux, et qu'elle dispose, dans presque tous les autres, d'une formidable minorité. Comment croire que la grande propriété, ainsi at-

teinte dans sa fortune, ne ferait pas usage des armes qu'elle a entre les mains pour ressaisir le pouvoir et changer une législation qui lui est funeste; comment espérer qu'avec ses immenses ressources, elle ne réussirait pas tôt ou tard à l'emporter dans le parlement, elle qui a pu dire avec tant de raison, par la bouche de lord George Bentinck, qu'elle avait été trahie, mais non battue, qu'elle avait été victime d'une surprise, parce que quatre-vingts personnes avaient voté contre leurs engagemens les plus solennels? Pour prévenir ce retour probable de la fortune, il n'est qu'un moyen, celui de mettre le libre échange sous la garde de ceux qui en profitent, celui d'appeler au partage des droits politiques la classe que ses intérêts rapprochent de l'industrie plutôt que de l'agriculture, et de créer, pour la défense de la législation nouvelle, un corps nouveau d'électeurs.

Nous serions tenté de croire que cette mesure, qui est nécessaire pour assurer la longévité du ministère, n'est pas indispensable pour maintenir la liberté du commerce des grains. On affecte de redouter pour le cabinet des votes de coalition. La session dernière, on annonçait de mois en mois le renversement du ministère, parce que les tories devaient voter avec les jeunes *peelites* sur les questions de politique étrangère et les questions coloniales. Le ministère a toujours eu une majorité considérable. Cette année, sur les mêmes questions, les tories voteraient avec les radicaux contre le cabinet! Cela nous paraît peu probable. On sait déjà que, sur les questions coloniales, le ministère adopte presque entièrement le plan des radicaux, et qu'il va offrir à toutes les colonies une liberté à peu près complète. Resterait donc la question des îles Ioniennes et celle des réfugiés italiens que le gouverneur de Malte n'a pas voulu laisser débarquer. Sur ces questions, les tories, au nom de l'humanité, voteraient avec les radicaux! Nous ne croyons pas ces derniers disposés à fournir à leurs adversaires éternels les moyens de mettre le cabinet en minorité, nous ne voyons pas surtout ce qu'ils pourraient gagner à un changement de ministère; mais supposons que cette hypothèse se réalise : elle aurait pour conséquence l'arrivée au pouvoir des tories. Nous doutons fort que ceux-ci entreprissent de rétablir des droits protecteurs. Quelques-uns des plus ardens d'entre eux sont les premiers à dire que l'épreuve du libre échange n'a pas encore été assez longue, qu'il faut qu'elle soit complète et décisive. M. Disraëli lui-même a été quelque temps avant de se décider à parler du rétablissement d'un droit protecteur, et il ne l'a fait qu'avec une répugnance manifeste.

Les chefs des tories sont des hommes aussi patriotes qu'éclairés; ils ne se dissimulent pas que l'abaissement du prix des grains est une question d'existence pour l'industrie, et que celle-ci défendra sa victoire avec l'énergie du désespoir. Elle ne s'inquiète pas du contre-coup

qu'elle peut recevoir de la ruine du marché intérieur. Une des premières autorités économiques de la Grande-Bretagne, M. Jones, commissaire du cadastre, dit, dans un ouvrage sur le revenu de l'Angleterre, que l'agriculture, après avoir mis en réserve ce qui est nécessaire à sa propre consommation, apporte sur le marché des produits pour une valeur de 100 millions sterling. Lorsque l'agriculture n'est pas prospère, l'économie la plus habituelle et la plus facile pour les fermiers est de diminuer le nombre des bras qu'ils emploient. Ils arrivent presque imperceptiblement à économiser 25 pour 100 sur les frais de production; mais les produits ne tardent pas à être réduits dans la même proportion, et les fermiers n'apportent plus sur le marché que 75 millions au lieu de 100. Ainsi, sans parler des salaires supprimés, qui eussent alimenté le petit commerce, voilà une valeur de 25 millions sterling qui eût été échangée contre les produits de l'industrie, et qui disparaît du marché intérieur,—25 millions, c'est-à-dire un capital égal à la moitié de tout le commerce extérieur de l'Angleterre! Mais une pareille considération n'est pas de nature à arrêter l'industrie anglaise; l'approvisionnement du marché intérieur n'est pour elle, comme le disaient les orateurs de la ligue, qu'une bagatelle; ce qu'il lui faut pour ne pas succomber sous l'encombrement des produits, c'est de pourvoir à l'approvisionnement du monde entier. Il y a à Manchester tel métier qui peut fabriquer par semaine trois millions de mètres de calicot, et qui, en fonctionnant toute l'année, suffirait à habiller la France entière. C'est là la grandeur à la fois et la faiblesse de l'industrie anglaise; il lui faut dominer tous les marchés de l'univers ou périr. Tout progrès des industries étrangères lui est funeste, et aujourd'hui elle ne peut maintenir sa supériorité qu'en réduisant aussi bas que possible les frais d'entretien de ses esclaves. L'abolition des *corn-laws* lui assure peut-être un répit de dix ans; elle ne se laissera pas enlever le prix de tant d'efforts. M. Cobden disait à Leeds, il y a trois mois, que si le parlement taxait de nouveau le pain et décrétait la ruine de l'industrie, celle-ci jetterait sur la place publique un million d'ouvriers affamés, et qu'alors sauverait qui pourrait le trône et la nation. On a fait remarquer que tel clubiste irlandais expiait actuellement aux Bermudes des discours moins incendiaires. Le 22 janvier, à Sheffield, M. Cobden s'exprimait de la même façon : « Nous n'entendons pas qu'on nous ramène au passé. J'en avertis ces dignes gentlemen qui font tant de tapage à Croydon, à Reading, à Worcester, dans leurs réunions publiques, et qui rossent à l'occasion les *free-traders;* je leur déclare, je leur signifie en propres termes que nous n'entendons pas laisser de nouveau taxer notre pain, et, dussent-ils avoir une majorité dans le parlement, je les mets au défi de l'oser faire. »

Ce qui fait des Anglais un peuple essentiellement politique et tout-

à-fait digne de se gouverner lui-même, c'est qu'ils prennent pour guide la raison et jamais l'amour-propre. Ils savent discerner avec rapidité et avec une admirable rectitude ce qu'exige l'intérêt général du pays, et, quel que soit l'entraînement des passions politiques, quelles que soient les suggestions de l'intérêt privé, ils s'imposent sans balancer les plus douloureux sacrifices. En 1815, les droits sur l'importation du blé furent rétablis, et l'on n'hésita pas à faire usage de la force pour réprimer les manifestations séditieuses, les émeutes que provoqua cette mesure législative. On ne se mettra pas dans la même nécessité, parce que les temps sont changés, parce que la disproportion des forces a également changé, parce qu'aucun homme d'état anglais ne voudra prendre la responsabilité d'une lutte violente, où le triomphe serait acheté au prix de la ruine de l'industrie anglaise. Quelques membres de l'aristocratie, qui ont toujours appartenu à la cause protectioniste, le comprennent ainsi, et acceptent, sans hésiter, la loi de la nécessité. Lord Yarborough, plus connu sous le nom de lord Worsley, s'est exprimé ainsi : « Je crois que ceux qui encouragent les fermiers à attendre leur soulagement du rétablissement des droits protecteurs ne font que se tromper eux-mêmes et tromper autrui. Je suis convaincu que la tentative de rétablir, en vue de la protection, un droit sur le blé, droit qui, pour atteindre son objet, devrait être quelquefois tout-à-fait prohibitif, ne peut aboutir qu'à un avortement après avoir plongé le pays dans une agitation convulsive et jeté les germes d'une animosité plus acharnée entre les deux classes laborieuses du royaume. » Lord Drumlanrig déclare, dans une lettre à ses tenanciers, que, « dans sa conviction la plus intime, la cause de la protection est perdue pour toujours, et que, malgré l'atteinte qu'en reçoivent ses intérêts individuels, il ne peut, comme honnête homme, dire qu'il n'en doit pas être ainsi. » Il confesse que dans une contrée comme l'Angleterre, où il existe une classe ouvrière si nombreuse et si misérable, l'intérêt de la paix et de la tranquillité publique exige qu'aucune tentative ne soit plus faite pour élever artificiellement le prix du pain. Au meeting d'Harborough, sir H. Halford, après avoir rappelé qu'il avait toujours soutenu le régime de la protection, après avoir déclaré qu'il le croyait nécessaire à une agriculture aussi lourdement taxée que celle de l'Angleterre, a ajouté : « Néanmoins je ne crois pas pouvoir, en conscience, entretenir chez vous l'espérance d'un prompt soulagement par un retour au tarif protecteur. Les grands changemens, comme l'établissement du libre échange, ont besoin d'un certain temps pour une épreuve complète, et je dois convenir que si l'agriculture est dans une détresse profonde, les autres portions de la communauté n'ont point encore à regretter ce qui a été fait. »

Nous ne croyons pas au prochain renversement du ministère de lord

John Russell, nous ne croyons pas que cet événement, s'il arrivait, dût avoir pour conséquence nécessaire le rétablissement des droits sur le blé. Il nous paraît que la grande propriété se sert de l'agitation actuelle pour se reconstituer à l'état de parti politique considérable; il n'est pas douteux qu'elle usera de la puissance qu'elle reconquiert peu à peu pour imposer des mesures favorables à l'agriculture; mais elle renoncera tôt ou tard à réclamer la protection directe par voie de droits d'entrée. D'un autre côté, il est évident que la situation actuelle ne peut se prolonger sans ruiner les agriculteurs anglais, et personne ne peut plus songer à regarder comme accidentelle et passagère l'affluence des grains étrangers sur les marchés anglais. Les illusions sincères ou affectées des *free-traders* à ce sujet sont dissipées; ils sont les premiers à convenir qu'il ne faut plus s'attendre à ce que le prix du blé dépasse en moyenne 40 ou 45 shillings. Comment viendra-t-on en aide à l'agriculture? On lui fera, sans nul doute, un certain nombre de concessions, on supprimera quelques-unes des charges qui pèsent sur elle; il est question d'abolir, cette année, le droit sur le houblon, droit fort onéreux aux agriculteurs des comtés de Kent, de Surrey et de Middlesex; on allégera ou on répartira mieux un certain nombre de taxes. Toutefois le véritable et décisif remède sera l'abaissement des fermages. Il ne faut pas s'y tromper, toutes les dissertations des journaux et des orateurs whigs ou *peelites* sur les progrès réalisables en agriculture, et sur la possibilité de produire sans perte du blé à 40 shill. le quarter, ne sont que de mensongères déclamations et des paroles perdues. M. Cobden, M. Bright, le colonel Thompson, ont été plus francs; quoiqu'il dût leur coûter de tenir un pareil langage et de renier leurs utopies d'autrefois, ils n'ont point hésité à prendre les propriétaires à partie et à les désigner comme les victimes nécessaires du changement qui s'accomplit. « On cherche, disait M. Cobden à Bradford, à établir entre la propriété et l'agriculture une solidarité fictive. Ce n'est point un grand intérêt national qui est en péril, c'est le revenu des propriétaires. L'agriculture et les agriculteurs sont également désintéressés dans la question, les propriétaires seuls sont atteints, qu'ils sachent s'exécuter. Que la question soit vidée au sein ou en dehors du parlement, c'est une affaire à régler entre fermiers et propriétaires. La terre est la matière première de l'industrie agricole; les tenanciers sont aujourd'hui en perte, parce qu'ils paient pour la terre un loyer trop élevé : qu'ils obligent les propriétaires à leur donner la matière première à bon marché, qu'ils les contraignent à rabaisser leurs fermages. » On objectait au colonel Thompson que les fermiers étaient liés envers les propriétaires par des baux à longues échéances, et que ceux-ci avaient droit à une indemnité pour la perte qu'on leur imposait. « Qu'ils viennent, répondit-il, parler d'indemnité, et nous parle-

rons de restitution! Nous leur ferons rendre ce qu'ils ont illégitimement reçu à l'aide des droits sur le blé. »

Ce langage révolutionnaire n'est pas demeuré sans écho dans les masses. Il y a un mois, lord Lennox remerciait les électeurs de Shoreham qui venaient de le nommer, et, en leur promettant de demeurer fidèle aux principes protectionistes, il démontrait comment, au prix actuel du blé, les agriculteurs étaient nécessairement en perte. « Diminuez vos fermages (*lower your rents*), » lui crièrent aussitôt un certain nombre de voix, et, dans tout le trajet qu'il fit à travers la ville, les mêmes voix le poursuivirent avec ce cri. Il n'est presque pas de *meeting* protectioniste où quelques libre-échangistes n'aient fait entendre obstinément les mêmes paroles. Ce n'est pas seulement chez les *free-traders* que se répand la conviction qu'il en faudra venir à ce moyen extrême; sir Robert Peel, comme nous l'avons vu, veut essayer de consacrer une partie de ses revenus à l'amélioration de ses terres, dans l'espérance que l'accroissement des produits rendra inutile la diminution du fermage; il se déclare prêt néanmoins à consentir sur ses baux les réductions qui, après examen, lui paraîtront légitimes. Lord Lyttelton propose à ses fermiers une sorte d'assurance mutuelle; il est prêt à annuler tous leurs baux et à en passer avec eux de nouveaux qui ne contiendraient plus la stipulation d'un fermage fixe, mais certaines conditions d'évaluation : le fermage qu'il aurait à recevoir serait déterminé chaque année par le cours moyen des denrées, pris comme base d'appréciation des produits de la terre. Lord Drumlanrig a été plus loin, et n'a point hésité à dire que, si l'état des choses ne s'améliorait pas, les propriétaires n'avaient qu'une chose à faire, c'était de sacrifier une partie de leur revenu.

Qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'un léger sacrifice. « On nous conseille, disait un fermier dans un *meeting* protectioniste, d'exiger des propriétaires un rabais de 20 pour 100 sur les fermages. Est-il sûr que cela suffise, puisque la baisse sur le prix du blé équivaut aujourd'hui à 26 pour 100? Quand nous aurons ruiné les propriétaires, comment leur demanderons-nous d'améliorer les terres et de nous faire des avances? » C'est là cependant qu'il en faudra venir tôt ou tard; la crise actuelle de l'agriculture ne se terminera que quand la classe des propriétaires fonciers aura sacrifié un cinquième et peut-être un quart de son revenu. Ce sera la ruine de l'aristocratie territoriale. Il n'est presque pas de famille dans la noblesse anglaise qui n'ait une partie de ses revenus engagée pour le service de dettes impossibles à éteindre; quelques membres de la chambre des lords ne peuvent pas disposer du sixième de leur revenu pour les dépenses de leur famille; quelques-uns ne peuvent soutenir leur rang qu'au moyen de leur traitement de fonctionnaires publics. On a vu en 1848, pour la première fois, le chef

d'une maison ducale traîné devant la cour des débiteurs insolvables; le duc de Buckingham a dû vendre les collections artistiques, les livres et jusqu'au riche mobilier de son château de Stowe; son fils, le marquis de Chandos, à qui il avait fait cession de ses biens, héritier en apparence d'un revenu de plusieurs millions, ne touche en réalité que 2,000 livres par an, sur lesquelles il est obligé de faire une pension à son père et une autre à sa mère : il lui reste pour vivre, lui et ses enfans, un peu plus de 12,000 francs par an. Nous citons ces faits et ces chiffres parce qu'ils ont été constatés dans un procès public; mais combien de grands seigneurs anglais n'ont point comparu devant les tribunaux et se débattent contre la ruine! et, pour emprunter un jeu de mots à nos voisins, « combien de coronets ne valent pas une demi-couronne! »

Il est inutile d'insister davantage pour faire comprendre quelle perturbation profonde apportera dans toutes les familles de l'aristocratie cette perte subite et sans compensation d'un cinquième ou d'un quart du revenu. Les obligations hypothécaires, déjà énormes, s'accroîtront; par la seule accumulation des années, elles deviendront hors de toute proportion avec la valeur et avec le revenu des terres, et il faudra procéder en Angleterre, comme on vient de le faire en Irlande, à une liquidation générale de la propriété foncière. Il faudra en Angleterre, comme en Irlande, abolir les substitutions. Nous n'avons pas besoin de dire que la loi qui abolira les substitutions détruira la base territoriale de l'aristocratie anglaise; sans porter une atteinte directe à la chambre des lords, elle lui ôtera toute racine dans la société. La noblesse anglaise ne sera plus qu'une aristocratie de naissance.

L'abolition des substitutions aura pour résultat en Angleterre, comme autrefois en France, la division de la propriété. Pour faire comprendre toute l'étendue du changement qui s'accomplira alors, il suffit de rappeler que l'Angleterre ne compte qu'un propriétaire sur 350 habitans; que le sol tout entier est partagé seulement entre 40,000 familles, ce qui donne à chaque propriété une étendue moyenne de 566 hectares ou un tiers de lieue carrée, et un revenu moyen de 35,000 francs. Il est facile de se représenter quelles seront les conséquences économiques de cette transformation par ce qui a eu lieu en France, où la production agricole a triplé depuis 1789, et par ce qui se passe tous les jours dans nos départemens du nord, à mesure que les petites fermes se substituent aux grandes exploitations. La division de la propriété n'a pas seulement pour effet d'accroître sensiblement la production, elle développe en même temps le bien-être des individus en augmentant la part du travail dans la distribution des produits. La situation de la classe agricole s'améliorera incontestablement en Angleterre, à mesure qu'un certain nombre de fermiers s'élè-

veront à la propriété, et qu'un plus grand nombre encore de journaliers deviendront tenanciers; mais nous ne voulons rechercher ici que les conséquences politiques d'un pareil changement. On ne nous contestera pas qu'il altérera gravement la situation de l'aristocratie. Nous disons l'aristocratie, car nous n'avons point ici de distinction à faire entre whigs et tories, qui, tout en formant deux partis, ne sont qu'une seule classe. Les substitutions ont pour objet d'empêcher que la prodigalité, l'inconduite, la folie d'un individu, ne détruisent le fruit des efforts de plusieurs générations, et ne suffisent à consommer la ruine d'une famille; en perpétuant la richesse, elles perpétuent l'influence et le pouvoir. Les substitutions détruites, toutes les fortunes passeront tour à tour par l'épreuve de la mauvaise conduite ou du malheur, et toute grande existence brisée ne se reconstruira plus. Ces immenses domaines, ces *estates* qui comprennent des milliers d'hectares, seront dépecés pour satisfaire l'ardente ambition de ces commerçans, de ces industriels qui aujourd'hui, à moins d'arriver à une richesse royale, sont exclus de la propriété, et n'ont pour leurs économies d'autre placement que les fonds publics. La bourgeoisie anglaise, qui, par l'effet de la nouvelle réforme électorale, va déposséder l'aristocratie d'une part considérable de son influence politique, la remplacera aussi un jour dans la possession du sol.

Ainsi sera réalisée la substitution des classes moyennes à la classe aristocratique comme pouvoir prépondérant. Il y a long-temps que cette révolution a commencé, et ce siècle ne la verra peut-être pas finir; car la Providence semble accorder à l'Angleterre le privilége heureux des lentes transformations et des progrès sagement préparés. Il y a plus de quarante ans, alors que l'aristocratie anglaise était à l'apogée de sa puissance, et que le parti tory semblait maître pour long-temps des destinées de l'Angleterre, un homme d'un coup d'œil sûr et d'un esprit pénétrant entrevoyait et prédisait déjà le mouvement ascensionnel des classes moyennes. Francis Horner, écrivant en 1806 à lord Jeffrey, alors simple *commoner*, lui disait que Fox emportait dans la tombe le parti whig; que le nom, que le fantôme du parti pourraient subsister encore, mais que le parti whig était bien mort. Il continuait ainsi : « Je ne puis m'empêcher de penser qu'en dépit des apparences, il y a dans la classe moyenne de ce pays une large base pour la fondation d'un parti populaire, reposant sur les opinions, les intérêts, les habitudes de ces nombreuses familles dont les traits caractéristiques sont des fortunes médiocres, mais croissantes, une éducation soignée donnée aux jeunes gens, et la pratique sévère des grandes vertus communes. Je ne doute pas que ce ne soit là la vraie démocratie, si cette classe conserve son action sur l'opinion publique, à laquelle un gouvernement doit toujours obéir. Plusieurs cir-

constances ont concouru dans ces derniers temps à diminuer la juste influence de cette classe..... Je suis profondément frappé de ce fait, que le grand nombre des personnes parmi lesquelles la richesse est distribuée dans des proportions considérables et pourtant égales, l'éducation suffisamment bonne qui accompagne cette richesse, la puissance des forces physiques et des forces morales qui sont ainsi réunies dans une population à laquelle l'ordre et la liberté sont également nécessaires, tout cela constitue un état de choses dont on n'a vu nulle part l'exemple. C'est là ce qui m'encourage à penser que la cause libérale n'est pas encore perdue en Angleterre. »

Horner avait raison, les whigs sont demeurés comme une coterie influente, mais depuis long-temps ils ne forment plus un parti. Depuis Fox, ils ont eu quelquefois le pouvoir entre les mains, mais ils n'ont pu l'exercer qu'à la condition de le partager, soit avec O'Connell, soit, comme aujourd'hui, avec les radicaux. Ils n'ont pu jamais gouverner par leurs propres forces; ils ont été les précurseurs des classes moyennes. Après 1815, on vit apparaître en Angleterre des idées analogues à celles que la révolution de 1789 a fait prévaloir en France; il se fonda, pour défendre et propager ces idées, une *revue*, aujourd'hui bien déchue, mais qui jeta pendant dix ans un vif éclat, la *Revue de Westminster*. Les élèves de Bentham y émirent sur l'éducation, sur la sécularisation nécessaire de l'enseignement, sur les rapports des individus et de l'état, sur le rôle de l'église en tant que corporation au sein de la société civile, sur les relations des pouvoirs, sur la distribution des droits et de l'influence politiques, des opinions qui sont vulgaires en France, mais qui sont beaucoup moins populaires de l'autre côté du détroit. Ces mêmes opinions furent représentées dans le parlement par un certain nombre de députés qui votaient avec les whigs en se distinguant d'eux. C'étaient presque tous des hommes d'une fortune indépendante, d'une éducation brillante, d'un esprit orné, quelques-uns alliés à de grandes familles, ne se séparant de l'aristocratie que par leurs opinions, apportant dans les discussions parlementaires ces habitudes de raisonnement philosophique, ce goût de la métaphysique, qui distinguèrent en France les orateurs de la constituante et de la législative. Ils jouèrent un rôle actif et considérable au moment de l'émancipation des catholiques et de la réforme électorale; ce furent eux qui entraînèrent les whigs quand ils allèrent se heurter contre l'église d'Irlande. Depuis, quelques-uns ont disparu de la scène politique, d'autres se sont laissé absorber par les vieux partis; M. Hume, le doyen de la chambre des communes, le colonel Thompson, M. Roebuck, sir William Molesworth et quelques autres encore représentent dans le parlement actuel cette fraction jadis influente, aujourd'hui éclipsée.

Le rôle d'avant-garde appartient, en effet, maintenant à ceux qu'un

écrivain satirique appelait les *radicaux mal élevés*, aux hommes de l'école de Manchester, aux fondateurs de la fameuse ligue. Ce ne sont plus des hommes à idées philosophiques, remontant toujours aux principes. L'école de Manchester a pour les idéologues le même dédain que Napoléon; elle invoque surtout les faits matériels, elle se vante de ne juger les choses que par leur côté pratique, et de conduire la politique comme les affaires avec des livres en partie double. Ses représentans sont tous des hommes sortis des rangs les plus humbles de la société, arrivés à la fortune par le travail et l'industrie, et à l'influence par la fortune; ils ne sont pas plus libéraux que les radicaux, mais ils ont de plus qu'eux l'amour-propre de la roture. Mettez M. Cobden sur le chapitre de Manchester et des hommes du Lancashire; il ne parlera pas dix minutes sans faire l'éloge de cette race patiente, industrieuse, énergique, pleine de volonté, qui mérite d'avoir et qui aura entre ses mains la conduite de l'Angleterre; il fera l'éloge de ses compatriotes, et c'est lui-même qu'il peindra. Les hommes de Manchester ont, les premiers, apporté dans la politique anglaise la distinction et la jalousie des castes. Toute autre influence que celle qui résulte du travail personnel et de la fortune péniblement acquise leur est importune et odieuse. Ils affectent de séparer la nation en deux parts : « la mousse aristocratique — et le vieux tronc saxon, » les parasites whigs et tories — et les classes laborieuses. Ils ne font point de distinction entre les partis, ils les confondent dans une égale animadversion. Quand la politique ne retient pas la langue de M. Cobden, ou quand il se laisse entraîner par les applaudissemens d'un auditoire complaisant, les whigs ne sont pour lui que des roués qui s'empressent de s'emparer des réformes au moment où elles vont réussir, de peur que quelques miettes du pouvoir et quelques hochets aristocratiques ne tombent entre les mains des fils des Saxons. Il y a quelques mois, au banquet de Wakefield, il disait : « Nous n'aurons pas besoin d'être en majorité pour obtenir le gouvernement à bon marché. Quand le peuple de Manchester, de Londres, d'Édimbourg, du Lancashire et du Yorkshire le demandera par notre bouche, les whigs le donneront. Si nous étions en majorité, la reine devrait nous appeler, et vous comprenez que cela ne ferait pas leurs affaires. Ils se chargeront donc de faire la besogne pour nous, quoi qu'ils puissent avoir au fond du cœur. » M. Bright disait le même jour : « Que nous importent les whigs et les tories ? Nos pères étaient bien bons de se laisser prendre à ces attrapes. Il nous faudra balayer un jour de la scène politique bien des choses qui y tiennent trop de place. »

C'est là un langage tout nouveau, et qui, avant 1837, n'avait jamais retenti à la tribune anglaise. C'est le renversement de ce qui s'est passé pendant cent soixante ans. La nation anglaise, jusqu'ici, s'est divisée

en partis et jamais en classes. Deux fractions de l'aristocratie, s'appuyant de préférence, l'une sur les intérêts agricoles, l'autre sur les intérêts commerciaux, conduisaient les tories et les whigs; mais, au sein de chaque parti, il n'y avait point de solution de continuité depuis les premiers rangs de l'échelle sociale jusqu'aux derniers. L'aristocratie a toujours été la première à appeler dans son sein tout individu qui s'est élevé par la science ou le talent. Il en est résulté que les débats politiques ont toujours été un duel entre les partis et jamais une lutte entre des classes différentes de la société. C'est cet état de choses que l'école de Manchester tend à changer en affectant d'introduire dans la politique des classifications nouvelles, de traiter les whigs comme représentant aussi exclusivement que les tories les intérêts aristocratiques, et de se donner comme seul organe de l'élément populaire de la nation. Cette classification conduit à identifier les whigs avec les tories et à substituer les luttes de classes aux luttes d'opinions. Qui sait même si ce qui n'est encore en ce moment que l'effort de quelques hommes ne va pas devenir l'œuvre du temps et des événemens?

Nous ne voulons pas voir dans cette transformation des partis un présage de malheur pour l'Angleterre, ni même un symptôme de décadence. Peut-être est-il nécessaire que les classes commerçantes et industrielles soient appelées à partager la possession du sol aussi bien que l'influence politique, et que la création d'un grand corps de propriétaires vienne opposer une barrière infranchissable au socialisme, dont les progrès pourraient être rapides dans un pays où la propriété foncière est le privilége d'un petit nombre de familles, et où tant de richesse coudoie tant de misère. Nous avons seulement le droit de dire que le jour, déjà facile à prévoir, où les whigs seront rejetés dans les rangs des tories et auront à défendre avec eux contre les classes moyennes les derniers débris de l'influence aristocratique, ce jour-là marquera l'avénement de la démocratie, car la direction de l'intelligence aura fait place à la domination du nombre; et l'œuvre de sir Robert Peel aura porté ses dernières conséquences. Sir Robert Peel, en abolissant les *corn-laws*, a-t-il obéi à une inexorable nécessité, ou bien, par une faiblesse à laquelle les plus patriotiques esprits succombent quelquefois, ne voulant pas emprunter à ses adversaires une politique qu'il avait combattue, et préférant les dépasser pour se distinguer d'eux, a-t-il devancé l'heure du sacrifice? C'est là une question sans importance en présence des faits accomplis. Une seule chose est certaine, c'est qu'il a porté le premier coup, et le coup décisif, à ces institutions qui ont donné à l'Angleterre cent soixante ans de prospérité et de grandeur.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. A. DE SAINT-PRIEST.

Le fait est désormais avéré : l'Académie française subsiste, et la révolution expire à la porte de l'Institut. Cette noble et vieille compagnie soutient aujourd'hui le choc des ébranlemens politiques avec le même calme qu'elle avait subi, pendant un siècle et demi, tout le feu des plaisanteries de ses détracteurs. Les vociférations des clubs n'ont pas plus étouffé sa voix qu'autrefois les quolibets des cafés où déclamait Fréron et soupirait *le Pauvre Diable*. Nous avons entendu l'autre jour le directeur de l'Académie invoquer un usage fondé sur un précédent de 1776. En quel autre lieu de France les amateurs du passé trouveraient-ils une pareille bonne fortune? Tel est le sort des institutions, sérieuses ou frivoles, mais fondées en conformité véritable avec le génie d'un pays, et placées, pour ainsi dire, dans le courant de l'esprit national. Ce courant les emporte avec lui, elles surnagent à sa surface. Bien long-temps avant qu'il y eût une politique au monde, l'Académie française en faisait, comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir. Au milieu d'une société dont les divers rangs étaient profondément divisés et sourdement hostiles, où l'impertinence qui tombait d'en haut ne cessait d'alimenter l'envie qui grondait en bas, ce fut dans une compagnie littéraire que le privilége et le talent se rencontrèrent, pour la première fois, sur un pied d'égalité un peu conventionnelle, mais

prélude d'une égalité véritable. Ce qu'elle n'avait jamais voulu faire sur les bancs des états-généraux ni même du parlement, l'aristocratie française y consentit sur les fauteuils de l'Académie. Elle fit à son goût, ou, si l'on veut, à ses prétentions littéraires, le sacrifice qu'elle avait refusé à ses intérêts politiques. L'Académie française est le seul théâtre où l'égalité ait été concédée sans avoir besoin d'être conquise.

C'est par là que l'Académie française représente éminemment un des faits les plus frappans de notre histoire : le mélange de l'esprit littéraire à tout le développement social et politique du pays. Peu savante d'ordinaire, lisant peu et surtout impatiemment, la nation française est pourtant, qui ne l'a remarqué? imbue de littérature jusqu'à la moelle de ses os. Les lettres ont éclairé ses jours de gloire, et l'ont consolée dans ses jours d'humiliation passagère : elle est restée littéraire dans ses plus sombres jours de crime. Sa première révolution fut préparée dans les académies, inaugurée dans les théâtres, et resta académique et théâtrale jusqu'au pied de l'échafaud. Que de têtes roulèrent alors pour arrondir une période! Comme l'instrument de mort frappait avec la froide symétrie d'une antithèse de rhétorique! Et, hier encore, tout un peuple frémissant ne s'arrêtait-il pas ébloui par le faux éclat d'une métaphore et charmé par les accens pompeux d'une voix moins juste que sonore! Avec un peu d'amour-propre et moins de patriotisme, l'Académie pouvait se dire qu'après tout la révolution de février n'était faite que pour porter à la tête des affaires un de ses membres au lieu d'un autre. Ce ne serait donc pas un des moins bons moyens d'apprécier en France le véritable état de l'opinion et d'essayer quelque prévision de l'avenir, que de regarder dans quel sens se porte le mouvement littéraire. Là où est la vive et saine littérature du pays, là sont ses véritables sentimens, là doit s'arrêter le succès définitif. A ce compte, nous devrions reprendre confiance, car si, il y a cinquante ans, la littérature portait à pleine voile vers la révolution, elle y résiste aujourd'hui par ses meilleurs organes. Elle attaquait alors, elle se défend maintenant; elle détruisait, elle conserve; ce fut un adversaire dangereux, c'est un allié que nous ne devons pas dédaigner. Miracle pour miracle, assurément, il lui a été plus facile alors d'abattre les murailles de Jéricho au son de la trompette qu'il ne lui serait aujourd'hui de relever, par une harmonie nouvelle, les remparts détruits de Thèbes; mais enfin la littérature a enfanté la société nouvelle : c'est bien le moins qu'elle la protége. Elle nous a faits tels que nous sommes, qu'elle tâche de nous conserver comme elle nous a faits. Il y va de son sort comme du nôtre. Au sein de tentatives révolutionnaires qui puisent uniquement cette fois leur force dans des appétits matériels, il n'y aurait plus de place pour l'intelligence. La révolution qui nous menace n'aurait, en fait de poésie, pas

même de *Marseillaise* possible. A entendre dès à présent ses promoteurs, on voit où elle irait chercher le vocabulaire de son éloquence, et la mort où elle nous enverrait serait véritablement *la mort sans phrases.*

Cette intime solidarité entre la politique et la littérature explique pourquoi deux fois depuis un mois l'Académie a disputé l'attention publique à l'assemblée nationale, et pourquoi la politique y a pénétré, presque à l'insu de ceux-là même qui l'y introduisaient. Assurément, M. de Noailles et M. de Saint-Priest avaient cent bonnes raisons pour ne pas parler de politique à l'Académie, et entre autres le sentiment de réserve qui porte toujours les hommes de goût à ne pas trop parler des affaires de leur métier. Il n'y a pas eu moyen cependant de l'éviter. La politique s'est retrouvée sous leurs plumes, non pas cette politique bruyante qui vit d'émotions et s'exalte pour des noms propres, mais la politique élevée, paisible, qui se nourrit de méditations, qui se mêle à tous les mouvemens de l'ame, et qui finit par pénétrer, en quelque sorte, à tel point l'intelligence, que toutes les pensées en portent l'empreinte. Cette politique a pris, chez M. de Noailles, une teinte mélancolique qui convenait au génie dont il consacrait le souvenir, et au passé dont il réveillait la cendre éteinte. M. de Saint-Priest lui a donné, au contraire, un tour vif, railleur, il l'a répandue sur tout son discours avec une légèreté élégante. Entre ces deux procédés si divers, il y a plus de rapports qu'on ne le pense. L'ironie et la mélancolie sont deux formes du doute, et le doute est, quoi qu'on fasse, au fond de l'esprit de tous ceux qui, de nos jours, ont réfléchi ou travaillé pour voir leurs réflexions déçues et leurs travaux emportés.

M. de Saint-Priest s'est montré, dans son discours, tel que les lecteurs de cette *Revue* le connaissent : toujours net et piquant dans son style, toujours impartial et sensé dans ses jugemens; du XVIIIe siècle, par la précision et la sobriété de la forme, par un certain cachet de distinction, d'originalité personnelle, qui manque d'ordinaire à notre âge, toujours imitateur et trop souvent vulgaire; du XIXe, par la largeur de la critique et l'intelligence des idées d'autrui. Cette critique large, cette intelligence étendue, avaient beau jeu pour se développer. De M. Ballanche à M. Vatout, quelle distance à parcourir! que de cordes à toucher d'un bout à l'autre du clavecin! M. de Saint-Priest a insisté avec goût sur ce rapprochement que le *hasard amenait et que l'art eût évité :* il ne savait pas ou n'a pas pu dire que l'orateur achevait le piquant contraste formé par la réunion des deux oraisons funèbres. M. de Saint-Priest, qui sait toujours ce qu'il dit et même un peu plus qu'il n'en dit, ne ressemblait guère, en ce point, à M. Ballanche, et sa plaisanterie, toujours prise au fond de sa pensée et soigneusement cachée derrière ses mots, n'est pas précisément celle de M. Vatout. Cette plaisanterie est pourtant ce qui lui a permis de donner à son discours

l'unité qui manquait au sujet. Il n'y avait que son esprit délié qui pût parcourir avec cette heureuse volubilité tant de tons divers. Il n'y avait que sa phrase élégante pour faire descendre les pensées de M. Ballanche à la portée de la foule et élever les jeux de mots de M. Vatout à la hauteur académique.

Le public a vivement goûté le ton de raillerie fine qui domine d'un bout à l'autre du discours de M. de Saint-Priest. Entraîné par la rapidité du style, ce public vraiment français s'est moqué de lui-même de la meilleure grace du monde. Guidés par des appréciations toujours justes, mais aussi toujours critiques, nous avons raillé tous nos essais passés, tous nos espoirs futurs de gouvernement. Nous avons raillé, sans respect pour les dieux, cette époque *inimitable* de l'empire *devenue si tôt une légende et presque une religion.* Nous avons raillé, sans égard pour des mésaventures qui sont celles de tout le monde, ces délicates conceptions de la théorie politique à l'ombre desquelles nous avions vécu pourtant et même grandi pendant trente années, et qui ont *disparu emportées par un tourbillon dans un sombre jour d'hiver :* assez semblables à une de ces mécaniques savantes dont la science moderne a parsemé nos vallées, et qu'un troupeau d'animaux sauvages, chassé des forêts par la faim, serait venu dévaster tout d'un coup. L'auditoire a suivi avec complaisance tous les traits décochés par M. de Saint-Priest contre tout ce qui a été déjà et ce qui peut rêver d'être encore. Il l'a vu accabler les novateurs de cette forte expression : *les architectes du vide,* sourire de pitié aux prophètes du passé, et, sévère pour les systèmes absolus, se montrer aussi sans rémission pour tous les mélanges. Le *mariage morganatique du droit divin et de la souveraineté populaire,* cette douce et pacifique espérance des ames conciliantes, est sorti tout meurtri de cette séance impitoyable. Ce jugement rapide, toujours suivi d'une exécution sommaire, ne s'est arrêté que pour se recueillir dans des termes pleins d'émotion devant la majesté des infortunes royales et devant le spectacle touchant d'une mort prématurée couronnant un exil volontaire. En un mot, au bout de cette heure qui a paru si courte à ceux qui l'ont passée en compagnie de M. de Saint-Priest, après avoir écouté les conseils salutaires qui ont terminé son discours, chacun est sorti dans une disposition d'esprit parfaitement appropriée au temps où nous vivons, avec une énergique résolution de sauver la société menacée et une assez grande incertitude sur les moyens d'y parvenir, avec une forte volonté d'arriver et une complète ignorance du but à atteindre, avec l'abîme en face et des ruines autour de soi.

Nous ne reprocherons pas à M. de Saint-Priest, à Dieu ne plaise! le résultat un peu pénible où il nous a amenés sans avoir l'air d'y toucher et par un chemin si riant. Nous nous sommes bien trop amusés

pour nous plaindre. Puis l'artiste s'inspire de ce qu'il voit, et tout ce qu'on voit aujourd'hui de la France appelle assez naturellement la critique. D'ailleurs, le don de saisir à ce degré le ridicule et de le faire passer tout d'un trait dans l'esprit d'un auditoire est un de ces talens qui dominent ceux qui le possèdent. Le sarcasme est comme l'enthousiasme de l'antiquité, il maîtrise le devin qu'il anime. Je soupçonne fort M. de Saint-Priest de ne pas être au fond si sévère pour la France, ni même pour son état social et politique, de ne pas désespérer autant de nous que sa verve moqueuse le ferait souvent penser. Les écrits qui l'ont illustré, à défaut d'autres preuves, viendraient à notre aide dans cette supposition. L'écrivain qui, dans l'*Histoire de la conquête du royaume de Naples*, nous a montré la France toute-puissante en Europe, par l'ascendant du génie et des armes, dès le temps même de saint Louis, bien avant les malheurs de Crécy et d'Azincourt, qui nous fait retrouver ainsi tout un premier siècle de gloire enseveli dans les ténèbres qui l'ont suivi, sait mieux que personne qu'une nation douée d'une telle force de vie peut avoir plus d'une éclipse sans toucher encore à son déclin. Sans chercher de démonstration ailleurs que dans l'occasion présente, plus d'un passage de son discours, et entre autres le parallèle entre M. Ballanche et M. de Maistre, ce morceau capital qui résume toute la pensée de l'orateur, suffirait pour protester contre le caractère de désenchantement un peu trop général dont certains traits sont empreints. M. de Saint-Priest, qui reproche si sévèrement à M. de Maistre d'avoir maudit la France, ne voudrait pas faire quelque chose d'analogue en la décriant tout-à-fait.

Cette comparaison était appelée par le sujet même. On ne pouvait faire l'éloge de M. Ballanche sans parler de M. de Maistre qu'il a tour à tour admiré et combattu. Élevés dans les mêmes opinions monarchiques et religieuses, éprouvant au spectacle des mêmes horreurs une même indignation, attirés l'un et l'autre par une aspiration pareille vers une philosophie plus profonde que celle qui avait enivré le XVIIIe siècle, M. Ballanche et M. de Maistre étaient entrés de bonne heure, même sans se connaître, dans cette correspondance secrète qui, d'un bout du monde à l'autre, unit les esprits d'élite. Les considérations éloquentes que le bruit éloigné des massacres de Paris inspirait à l'émigré savoyard à la cour de Saint-Pétersbourg retentissaient dans le cœur de l'humble bourgeois de Lyon, qui avait vu le sang couler à flots pressés dans les rues de sa ville natale. Devant cet assemblage effrayant de gloire et d'iniquités, dans ces alternatives d'héroïsme et de fureur, entre le bruit du canon de Jemmapes et les cris des victimes de l'Abbaye, l'un et l'autre durent se poser cette question redoutable, qui n'est pas encore résolue : Mais qu'est-ce donc que cette révolution

française? Est-ce le terme de la civilisation européenne? ou doit-elle en sortir renouvelée? Est-ce une crise? est-ce une mort? est-ce une expiation? est-ce un supplice? est-ce le mal? est-ce le bien? Étrange événement dont, depuis soixante ans qu'il dure, le caractère ne peut pas encore être défini, qui tour à tour apparaît comme un bienfait inappréciable ou comme un mal irréparable, qui a retiré à l'arbre social des racines sans lesquelles il semble qu'il ne peut plus vivre, et lui a fait pourtant porter des fruits d'égalité et de justice auxquels on ne peut plus renoncer dès qu'on les a goûtés, qui nous a assuré toutes sortes de libertés précieuses, excepté, dirait-on, la liberté d'être! Véritable signe de contradiction élevé parmi les hommes, tournant comme un phare à demi éclairé sur son pivot mobile, qui tantôt illumine la mer de ses feux, tantôt laisse le nautonnier aux prises dans la nuit avec la tempête! L'esprit plus profond qu'étendu de M. de Maistre n'hésita pas. Il porta sur la révolution française un jugement sans restriction, et qui fut aussi sans appel. Il la déclara *satanique* dans son principe; il lui reprocha moins encore ses crimes que son esprit, et 93, à ses yeux, ne fut que le châtiment de 89. M. de Maistre prononça cet arrêt dès 1795; il vécut trente ans depuis sans le rapporter. Ni les pompes de l'empire, ni la sagesse du code civil, ni le premier éclat des luttes parlementaires sous la restauration, ni cette apparence d'une société régénérée que prit, sous ses yeux, la France glorieuse d'abord et puis libre, rien ne put ébranler son jugement. Hélas! que dirait-il aujourd'hui? M. Ballanche fut moins téméraire ou moins ferme. Averti peut-être par l'atmosphère qui l'entourait, par la classe d'où il sortait, par la perspicacité naturelle de son esprit, de l'impossibilité de faire un pas en arrière vers le passé, il vit que, s'il condamnait le présent sans ménagement, il faudrait désespérer sans retour de l'avenir : il craignit qu'il n'y eût quelque impiété dans ce désespoir. Moins confiant pourtant que le libéralisme moderne dans la puissance des constitutions écrites pour remplacer les traditions, moins sûr que la philosophie rationaliste du temps d'arrêt que la raison saurait trouver elle-même, il passa toute sa vie, il épuisa tous ses efforts à opérer entre des idées d'origines contradictoires, entre des regrets, des craintes, des scrupules qui se heurtaient, une conciliation qui ne porte jamais la paix dans son esprit ni la clarté dans ses écrits. Ce n'est pas tout-à-fait à nous, dans les ténèbres où nous sommes aujourd'hui plongés, de lui reprocher de ne pas avoir vu plus clair. Si dans d'autres temps le regard de M. Ballanche nous sembla parfois un peu trouble, c'est peut-être que, plus étendu que le nôtre, il apercevait plus de nuages à l'horizon et embrassait plus d'objets à la fois.

Mais il faut laisser exposer à M. de Saint-Priest cette différence de jugement entre deux hommes si rapprochés de croyance, qui ne tarda

pas à dégénérer en polémique. Si M. de Saint-Priest n'avait suivi que ses sympathies d'écrivain et d'homme de talent, à coup sûr il aurait donné la préférence à M. de Maistre. La force de la pensée, la précision du style, la puissance de l'ironie, ces mérites éminens de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont des qualités auxquelles M. de Saint-Priest n'a pas le droit d'être insensible, tandis qu'il en a dû coûter à son esprit, qui aime à marcher droit, d'avoir à se démener l'espace de quatre gros volumes dans les régions où habitait trop souvent la pensée de M. Ballanche. Malgré ce penchant naturel qu'il a dû avoir à combattre, M. de Saint-Priest n'hésite pas à donner dans le différend l'avantage au partisan éclairé de la société nouvelle, à celui des deux chrétiens qui joignit à une foi aussi pure, bien que moins sévère, une charité plus bienveillante pour les individus, et une meilleure espérance de la bonté de Dieu pour le monde.

« Tous deux, dit-il, partirent du même principe, tous les deux donnèrent à leur système la base éminemment chrétienne de la chute du premier homme.... Mais, à l'aspect des crimes qui décimaient et souillaient la patrie, M. Ballanche n'avait point douté de son avenir, ni désespéré de la société. M. de Maistre l'avait maudite. Il avait surtout maudit la France, et, comme pour mieux la défier, il lui avait emprunté sa langue. A cet instrument affaibli et faussé, il avait su restituer quelque chose de sa force première. Fils des montagnes, il avait rendu à notre idiome cette saveur native qui semblait perdue. Comme tous les grands écrivains d'un temps de décadence, M. de Maistre était doué d'un caractère d'esprit à la fois subtil et rude, âpre et maniéré, mais original, mais animé, mais vivant! Son style sonne comme un écho excessif de Malebranche et de Pascal. M. Ballanche fut frappé de cette véhémence souvent naturelle et sincère, quelquefois factice et préméditée, de cette verve aventureuse du sophisme de bonne foi qui force l'attention en provoquant l'impatience. Il se sentit attiré par l'éloquence abrupte du théocrate savoyard; mais, lorsqu'il le vit adopter le passé tout entier sans vouloir en rien distraire, le couvrir d'une protection hautaine, s'armer de toutes les ruines pour en écraser la génération présente, poursuivre de ses dédains et de ses sarcasmes les plus beaux génies, éternel honneur de la France, commenter avec complaisance les abus les plus odieux de la tyrannie, insulter la paix, diviniser la guerre, chercher des circonstances atténuantes pour la torture, faire du plus étrange des fonctionnaires publics l'arc-boutant de la société, M. Ballanche ne put contenir son ame courageuse et tendre devant une théorie si cruelle. »

Nous connaissons peu d'exemples d'un plus heureux mélange de la critique littéraire et du jugement philosophique que ce morceau achevé dans toutes ses parties. Les admirateurs de M. de Maistre (et nous nous

comptons dans le nombre) trouveront satisfaction dans cette explication intelligente des ressorts de son talent. Les amis absolus de la partie contestable de ses doctrines s'en plaindront peut-être; ils regretteront que M. de Saint-Priest, en prononçant le mot de cruauté, n'ait pas rappelé en présence de quels faits l'ame irritée de M. de Maistre s'était exhalée dans ses écrits. C'était une génération nourrie par des déclamations sur la tolérance, par de larmoyantes idylles sur l'humanité, qui tout d'un coup s'enivrait de sang humain. Les rhéteurs de la convention avaient passé leur jeunesse à tresser des bouquets à Chloris et à répéter des comédies sentimentales. Cette littérature doucereuse des dernières années du XVIIIe siècle, arrivant avec l'écho des cris de la populace, avait je ne sais quelle saveur à la fois fade et sanglante qui soulevait le cœur. Ce fut le dégoût encore plus que l'indignation qui fit M. de Maistre orateur, et lui inspira ces *élans d'éloquence abrupte*. S'il a excusé la torture, c'était en pensant à Fouquier-Tainville; s'il a défendu l'inquisition, c'était au lendemain du comité de salut public. Les bourreaux philosophes de Paris ne tarissaient pas de sensibilité dans leurs paroles : par un mensonge plus excusable, et pour ne les imiter en rien, le chrétien de Saint-Pétersbourg fut souvent dur dans son langage. On perdait l'humanité en la flattant. M. de Maistre voulut trop souvent la sauver en l'offensant. Ce fut un tort, nous l'avons toujours pensé; mais il n'en fut pas moins, depuis Bossuet et Fénelon, le premier écrivain de génie qui eût, en français, parlé aux hommes d'autre chose que de leurs passions, de leurs intérêts et de la terre. Voilà ce que M. Ballanche pensa sans doute, et voilà pourquoi, après avoir combattu M. de Maistre, il ne cessa jamais d'en parler avec une sincère admiration et versa même quelques larmes sur sa tombe.

Au fond, et à le bien prendre, le point du débat entre eux, débat qui dure encore et dont nous ne verrons pas la solution, c'est de savoir si les sociétés chrétiennes doivent périr comme ont péri les sociétés païennes. Si la révolution française considérée en masse, tout le bien et tout le mal compensé, est la décadence de la civilisation, comme elle est aussi, non pas dans ses crimes assurément (nous ne donnerons jamais aux crimes ces excuses fatalistes), mais dans ses idées générales et dans ses résultats sociaux, le développement assez naturel de tous les principes déposés au sein des sociétés modernes depuis l'ère chrétienne, il s'ensuivrait que ces sociétés ont trouvé leur mort au bout de leur développement même. Elles seraient alors semblables aux corps mortels qui commencent de décliner le jour où ils ont atteint leur plénitude de croissance. Elles ne seraient pas comme l'ame chrétienne, qui ne cesse jamais de s'élever et de grandir. Gage d'immortalité pour les individus dans une autre existence, le christianisme

ne le serait point pour les sociétés sur cette terre. A la rigueur, cela se peut, car l'Évangile, qui a tout fait pour les sociétés, ne leur a rien promis. Il n'a fait appel directement qu'à l'individu. Mais un chrétien est excusable de vouloir espérer de lui un bienfait de plus, et de croire que le christianisme communique à tout ce qu'il touche, homme, société, civilisation, patrie, une flamme qui peut s'obscurcir, mais non pas s'éteindre, et qui se rallumera toujours à travers les âges. Était-ce là ce que voulait dire M. Ballanche sous ce nom un peu métaphysique de palingénésie sociale? Était-ce cette régénération dont il parlait? Nous serions porté à le penser; mais c'est à M. de Saint-Priest que nous le demanderons. Nous craindrions, faut-il le dire? d'aller le vérifier nous-même. Nous aimerons toujours mieux contempler la pensée de M. Ballanche dans le miroir limpide où son panégyriste la reproduit.

Nous voilà bien loin de l'Académie, bien loin surtout de M. Vatout, dont l'éloge mérité et vivement senti forme la conclusion du discours. Tout est dans tout cependant, et rien n'est absolument sans rapport avec rien, dans cette grande unité que les révolutions établissent entre les hommes. Le nom de M. Vatout se rattache d'une façon inséparable à l'une des plus belles œuvres de ce règne pour lequel la justice de la postérité aura tant à faire, puisque l'injustice des contemporains a dépassé la mesure commune : la restauration des palais royaux et la réconciliation au sein de la gloire de tous les grands souvenirs de la France. S'il y a eu un jour où on a pu croire que la révolution française était finie, c'est le jour où Versailles a été ouvert. Versailles rendait un passé à la France, sans lui enlever son présent. Il n'y eut jamais d'œuvre plus anti-révolutionnaire. La révolution hait le passé, et ses images lui causent des accès véritablement frénétiques. Les tableaux, les statues, sont les premiers objets de ses fureurs; elle y reconnaît ses ennemis. Le roi qui a consacré dans ce sanctuaire la mémoire de tous les grands hommes, le prince royal qui marchait sur leurs traces, n'ont plus eux-mêmes une statue qui les rappelle à la France. La voix courageuse de M. de Saint-Priest aura la première fait entendre aux exilés les premiers mots du jugement de l'avenir.

L'émotion de ces vicissitudes mystérieuses, les souvenirs d'une amitié sincère pour M. Vatout avaient communiqué au discours de M. Dupaty une sensibilité qui a été partagée par l'assemblée. L'appréciation très fine du genre de talent de M. de Saint-Priest a été aussi très applaudie par un auditoire qui venait d'avoir le modèle sous les yeux, et a dignement terminé cette séance, une des plus animées dont l'Académie garde le souvenir.

ALB. DE BROGLIE.

POÉSIE.

LES DEUX CIMES.

Aux grands monts la nature a fait des lots divers
Ainsi qu'aux grandes ames :
De glaciers éternels ceux-ci furent couverts,
Ceux-là remplis de flammes.

Toujours dans leur cratère, ou lave, ou passion,
Grondent des voix latentes;
Puis le volcan s'éclaire, à chaque éruption,
De gerbes éclatantes.

Jamais phare des cieux n'a lui d'un feu pareil.
Quand vient la nuit, il semble
Qu'un astre, ardent rival des splendeurs du soleil,
Surgit du mont qui tremble.

De ses jets flamboyans il embrase les airs,
Rougit les eaux voisines;
Son front fait envier sa couronne d'éclairs
Aux jalouses collines;

Vers les flots qu'il embrase, en voyant ondoyer
Ce torrent d'étincelles,
On dirait que ce faîte est le vivant foyer
Des clartés éternelles.

Mais l'ombre va bientôt couvrir du mont géant
La lave refroidie;
L'astre éphémère issu du cratère béant
N'était qu'un incendie;

Rien n'éclora de lui; nul rayon créateur
N'en peut sur nous descendre;
Il ne pleut sur nos champs, de ce soleil menteur,
Qu'une infertile cendre.

Toi donc, que ces hauteurs ont souvent ébloui,
Gravis un jour leur cime!
Tu trouveras, au lieu de l'astre évanoui,
La nuit froide et l'abîme.

Le sein de la montagne, en proie à ces ardeurs,
Se ronge et se consume;
Il exhale à tes pieds les impures odeurs
Du soufre et du bitume.

Telle est la passion : brillant foyer d'abord,
Chaleur, clarté sans ombres;
Puis, sa lave se change, au cœur dont elle sort,
En caillous durs et sombres.

Et, si vient quelque enfant par l'éclair abusé,
Il tombe au noir cratère,
En respirant du mont que la flamme a creusé
Un souffle délétère.

Préfère donc, mon ame, à cette cime en feu,
Dont l'éclat n'est qu'un piége,
Le sommet froid et pur, paré, sous un ciel bleu,
D'un long voile de neige.

Son rempart de glaciers t'épouvantait d'abord,
Sa froideur te repousse;
Mais ses pieds sont fleuris, mais un flot clair en sort
Et coule dans la mousse,

Sitôt que le soleil, de ses lèvres d'amant,
Portant la vie en elles,
Rougit sous ses baisers et presse doucement
Les neiges éternelles.

Ce mont n'a pas de feux, mais pas de gouffre obscur,
Pas de cendres éteintes;
Mais les rayons du ciel embrasent son front pur
De leurs plus vives teintes;

Il emprunte d'en haut tout l'éclat dont il luit;
Sa blancheur se colore
De l'or ardent du soir, du bleu pur de la nuit,
Des roses de l'aurore;

Ses pieds sont revêtus du frais émail des prés,
Et ses flancs pour ceinture
Ont la chaste forêt où les chênes sacrés
Grandirent sans culture,

Où le neigeux ravin, tout en fleurs au printemps,
Nous offre un lit suave.
Mais le mont plein d'éclairs se hérisse en tous temps
De scorie et de lave.

Or, quand tout flot tarit, éternel réservoir,
Source où l'été s'abreuve,
De ses grottes d'azur le glacier fait pleuvoir
L'eau mère du grand fleuve.

Telle est la froide cime : une vive lueur
Sur sa neige étincelle,
Et la fertilité coule avec sa sueur
Dès que son front ruisselle.

O mon cœur! pour qu'en toi le sommet nourricier
Garde sa séve austère,
Sois donc ainsi! pareil aux neiges du glacier
Plus qu'aux feux du cratère.

VICTOR DE LAPRADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES LIVRES ET LES THÉATRES.

« Jusqu'à présent, lecteur, suivant l'antique usage,
Je te disais bonjour à la première page.
Mon livre, cette fois, se ferme moins gaiement;
En vérité, ce siècle est un mauvais moment.

Tout s'en va, les plaisirs et les mœurs d'un autre âge,
Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant;
Rosalinde et Suzon qui me trouvent trop sage,
Lamartine vieilli qui me traite en enfant.

La politique, hélas! voilà notre misère.
Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire.
Être rouge ce soir, blanc demain, ma foi, non!

Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire;
Si deux noms, par hasard, s'embrouillent sur ma lyre,
Ce ne sera jamais que Ninette ou Ninon. »

C'est par ce sonnet que M. de Musset termine le recueil de ses poésies nouvelles, écrites pendant ces dix dernières années, et dont ici même le charme est encore présent à toutes les mémoires. Si nous le plaçons en tête de ces pages, ce n'est pas seulement pour y répandre comme un parfum lointain de cette poésie si bien douée du don de plaire; c'est aussi quelque peu pour réfuter et contredire, dans l'intérêt de sa gloire, M. de Musset lui-même. Nous qui prétendons être, non pas ses *meilleurs ennemis*, mais ses amis les plus sympathiques et les plus constans, nous ne voudrions pas, à Dieu ne plaise! lui voir faire de

la politique; d'éclatans exemples nous disent tout ce qu'y perdent les poètes; seulement, nous n'osons accepter comme sincère cet épilogue un peu railleur, surtout quand nous le rapprochons des pages qui le précèdent. M. de Musset a beau dire, il a connu d'autres muses que ces muses légères et juvéniles qui murmuraient à son oreille les doux noms de Ninette et de Ninon. Déjà *les Nuits*, *Rolla*, l'*Espoir en Dieu*, ont révélé en lui la maturité de la passion; celle de l'esprit ne lui fera pas défaut, quand il voudra se souvenir que, dans nos temps périlleux et austères, la tâche du poète devient plus sérieuse et plus grave. Cette tâche, nous le savons, n'est pas facile à préciser; on comprend l'éloignement et la répugnance; on comprend cette persévérance à se tenir à l'écart, à vivre de ses amours et de ses rêves comme dans les beaux jours de sécurité et de jeunesse, à se jouer avec le rayon charmant que mit en vous la bonne fée, et qui change en diamans et en perles les larmes et la rosée du matin. Le Caliban révolutionnaire a de trop hideuses allures pour qu'Ariel ne soit pas excusable de s'enfuir bien loin à tire-d'aile, de se dérober à la fumée et au bruit dans un de ces nuages d'or trop légers pour que l'orage y gronde, et qui s'envolent vers les régions sereines, entre l'horizon et l'azur. Il y a plus : dans un moment où certains de nos illustres, non contens de déserter la Muse, n'ont pas craint de la profaner en faisant de leur gloire littéraire une sorte de prospectus à leur initiative politique, et de leur rôle politique un moyen d'accréditer auprès du vulgaire leur génie et leurs livres, on trouve quelque chose d'aimable, j'allais dire de touchant, dans la modeste obstination de ce poète qui persiste au milieu d'un tel conflit de grands hommes, et reste fidèle à ses mélodieuses tendresses parmi toutes ces voix qui s'amplifient. Cette humilité tempérée d'ironie, cet *à parte* insouciant, cette répugnance à se commettre avec les gros sophismes et les gros mots, n'ont rien qui surprenne chez l'écrivain qui représente le mieux de nos jours les vraies traditions de l'esprit français, avec le mélange d'attendrissement et de rêverie qu'y ont ajouté les douleurs de notre siècle; car M. de Musset, qu'on ne s'y trompe pas, est bien plus héritier direct de cet esprit-là que d'autres poètes plus officiellement célèbres, chez lesquels la corde banale, grossissant la note et le son, vibre plus complaisamment; bien plus qu'eux, il a le droit de démentir, de repousser le *Heu! liquidis immisi fontibus aprum*, dont quelques-uns de ses rivaux poétiques se sont, hélas! chargé la conscience.

Et cependant c'est un mal, c'est un tort peut-être, c'est au moins une lacune, qu'un talent si fin n'ait pas, dans ce volume qu'il publie, persiflé ces folies, ces travers, ces doctrines perverses, qui ont leur côté ridicule comme leur côté dangereux. M. de Musset n'a-t-il pas prouvé qu'il savait aussi rencontrer à ses heures la verve sincère, la vive et franche inspiration de Mathurin Regnier, non moins que l'idéale ironie et la fantaisie étincelante? A une époque paisible, où les mensonges et les passions qui nous menacent n'existaient encore qu'en prélude, en symptômes précurseurs, dans une sorte de travail mystérieux et souterrain qui s'accomplissait aux bas-fonds de la société avant que l'explosion révolutionnaire les fît jaillir et éclater à la surface, M. de Musset n'écrivait-il pas son admirable satire *sur la Paresse*, que nous retrouvons dans ce volume, et où l'on rencontre ces vers, qui nous sont revenus souvent en mémoire pendant nos sanglantes collisions :

. . . « Un mal dangereux qui touche à tous les crimes,
La sourde ambition de ces tristes maximes
Qui ne sont même pas de vieilles vérités,
Et qu'on vient nous donner comme des nouveautés;
Vieux galon de Rousseau, défroque de Voltaire,
Carmagnole en haillons volée à Robespierre,
Charmante garde-robe où sont emmaillottés
Du peuple souverain les courtisans crottés;
Puis enfin, tout au bas, la dernière de toutes,
La fièvre de ces fous qui s'en vont par les routes
Arracher la charrue aux mains du laboureur,
Dans l'atelier désert corrompre le malheur;
Au nom d'un Dieu de paix qui nous prescrit l'aumône,
Traîner au carrefour le pauvre qui frissonne,
D'un fer rouillé de sang armer sa maigre main,
Et se sauver dans l'ombre, en poussant l'assassin. »

Nous le demandons à M. de Musset : est-ce assez aujourd'hui que de réimprimer ces beaux vers, écrits il y a huit ans?

Le mal des gens d'esprit, c'est leur indifférence,

a-t-il dit en un autre endroit de cette satire. Voilà justement ce dont nous sommes tentés de nous plaindre : ce mal des gens d'esprit, cette indifférence des talens fins et délicats, est une de leurs graces; mais n'est-ce pas aussi une de leurs vanités? Que cette vanité se cache sous un dédain légitime, en face de nos pauvretés et de nos misères, ou bien qu'elle se montre dans une ambitieuse envie d'intervenir, de prendre part au tumulte et au pêle-mêle pour s'en faire le héraut et le guide, n'est-ce pas toujours un symptôme de cette maladie du siècle, de ce personnalisme qui se préfère aux intérêts de l'humanité et de la vérité? Voilà de bien grands mots, et déjà il me semble entendre M. de Musset répliquer, en souriant, que c'est là bien de l'appareil et du bruit à propos de Ninette et de Ninon. Pourtant il avait, ce nous semble, un beau pendant à donner à ses vers sur *la Paresse* : au lieu de vagues symptômes et de prévisions confuses, la révolution plaçait sous ses yeux, dans toute leur réalité brutale, *ces maux dangereux qui touchent aux crimes*, et qui pouvaient bien défrayer un de ces jets d'inspiration indignée et soudaine, où l'élégance du ton et de l'allure relève, au lieu de l'amoindrir, l'énergique franchise de la pensée. André Chénier, dont M. de Musset, dans une des plus charmantes pièces de son nouveau recueil, évoque un gracieux souvenir qu'il entrelace avec un souvenir de Molière et du *Misanthrope*, André Chénier n'était pas, que nous sachions, un poète de trempe trop commune, trop suspect à l'Attique et aux abeilles. Eh bien! en face des crimes et des folies de la première orgie révolutionnaire, ce talent si pur n'a-t-il pas senti tressaillir en lui la corde vengeresse? Cette colère virile et enflammée n'a-t-elle pas éclaté dans les *Iambes?* et *les bourreaux barbouilleurs de lois* ne succèdent-ils pas, dans ces pages mutilées par le bourreau lui-même, au sourire enivré de Néère et de Camille? Peut-être M. de Musset répliquera-t-il que nous n'en sommes pas à 93, que les barbouilleurs de lois, s'il en existe aujour-

d'hui, ne sont pas tout-à-fait bourreaux, et que pour lui il n'y a eu encore d'autre Conciergerie que l'hôtel des gardes nationaux réfractaires, *le mie Prigioni*, comme il l'appelle? Soit; mais la parodie maladroite, le plagiat à demi violent, à demi mesquin, n'offrent-ils pas excellente matière à la satire, par cela même qu'étant moins grandioses ils sont plus risibles? Ce 93 diminué et non corrigé, criminel d'intention, grossier et puéril de fait, ne répondrait-il pas admirablement à ce qu'eut souvent d'ironie enjouée le talent de M. de Musset? Cette guerre si légitime ne porte-t-elle pas bonheur? N'avons-nous pas vu, depuis deux ans, un écrivain qui a mis une ingénieuse persistance à ne point dépasser sa sphère, et qui prétend au futile et au léger comme d'autres visent à la gravité et à l'importance, retremper sa verve dans une lutte incessante contre les ridicules de notre nouvelle crise, mêler sans disparate ces combats journaliers aux élémens de sa critique habituelle, et y trouver des conditions de rajeunissement et de force qui, sous peu de jours, nous l'espérons, vont se révéler dans un livre dont l'éloquente et courageuse préface sera un honneur pour les lettres?

Et remarquez que pour M. de Musset cette veine était d'autant mieux indiquée, que le moment où ses charmans proverbes le rendaient enfin populaire et accréditaient son nom auprès de la foule se combinait, par une surprenante rencontre, avec la révolution de février. Ces deux avénemens, si bizarrement contraires, étaient presque simultanés. Les caprices de la renommée, les temporisations de la gloire, permettaient que le plus exquis de nos poètes ne fût salué comme un maître et n'entrât en pleine possession de sa célébrité qu'à l'instant même où le grossier et le brutal envahissaient la politique. N'y avait-il pas, dans ce seul contraste, l'indication d'une route à suivre et d'une place à prendre, indication d'autant plus nette, que la poésie avait son transfuge dans le camp des envahisseurs? Nous ne voudrions pas qu'on pût nous taxer d'hostilité systématique envers M. de Lamartine; loin de nous surtout l'idée de faire peser sur ses vers la responsabilité d'aberrations déjà si tristement expiées! Les leçons, depuis quelque temps, n'ont pas manqué à M. de Lamartine; mais il méritait d'en recevoir une de plus : c'eût été de voir le poète qu'il traite de si haut et avec des façons si cavalières se faire l'interprète des rancunes railleuses de la civilisation, du bon sens et de l'art, pendant que l'auteur du *Lac* et des *Préludes* se fourvoyait dans la cohue. M. de Musset avait là un excellent moyen de répondre aux conseils quelque peu dédaigneux que lui adresse M. de Lamartine dans une pièce qui s'est fait bien attendre, et que, pour sa gloire, il eût dû peut-être ne publier jamais. On n'a pas oublié les beaux vers qu'écrivait ici même M. de Musset, il y a quatorze ans, quelques jours après *Jocelyn*, et où son talent, encore si jeune et déjà si mûr, trouvait, pour louer son glorieux émule, des accens que rien n'a dépassés dans la poésie moderne. Il semble qu'un homme tel que M. de Lamartine n'eût pas dû se méprendre à l'idéale beauté de ce langage; M. de Lamartine garda le silence. C'est aujourd'hui seulement, dans la nouvelle édition de ses *Œuvres complètes*, qu'il publie cette réponse tardive : elle est datée de 1840; mais ne pourrait-on pas lui attribuer une date plus récente encore? C'est un doute que nous exprimons, et rien de plus. Ce qu'il y a de pire, c'est que cette pièce rétrospective est, de tous points, indigne et de M. de Musset et de M. de Lamartine. Un pédagogue su-

perbe ne parlerait pas autrement à un écolier tapageur et mutin. On dirait un homme ayant réalisé toutes les conditions de grandeur et d'héroïsme, sauvé son pays, dépassé Pitt et Nelson après avoir égalé Byron et Goethe, et, dans un moment de complaisant loisir, s'adressant à quelque adolescent obscur qui a besoin d'être régenté. Tant de sévérité et de dédain n'est malheureusement justifié par aucune des qualités poétiques que nous admirions dans les *Méditations* et les *Harmonies*. Pour la limpidité et la transparence, l'élégance et la grace, toute cette poésie est bien loin de celle à laquelle elle répond. Vraiment, M. de Musset n'est ni orgueilleux ni vindicatif; il ne s'est vengé que par un vers du sonnet que nous avons cité. S'il eût voulu satisfaire sa vanité ou sa rancune, il n'avait qu'à placer la réponse de M. de Lamartine en regard de son admirable épître, et *la Marseillaise de la paix* à la suite de son *Rhin allemand* : jamais revanche n'eût été plus complète et plus piquante.

Il est grand temps de donner à chacun son rang et sa place, de supprimer des hiérarchies imaginaires. Les *anciens*, nous le comprenons, éprouvent toujours une certaine répugnance à s'avouer que la distance qui les séparait des nouveaux-venus et des jeunes s'est peu à peu amoindrie ou effacée. Lorsqu'ils paraissent en convenir, leurs aveux et leurs éloges gardent un certain air magistral, une allure de supériorité, de condescendance à demi voilée, qui, même dans le panégyrique, renonce difficilement aux honneurs de l'avertissement et du conseil. Il est triste, lorsqu'on a donné autrefois le mot d'ordre et la consigne, d'être forcé de se dire que les disciples d'alors sont à leur tour devenus des maîtres. Les plus ingénieux, les plus résignés n'y consentent jamais sans quelque effort où se trahit l'humaine faiblesse.

Oui, l'on peut, l'on doit regretter que M. de Musset s'obstine dans sa nonchalance et sa grace, qu'au lieu de fantaisies et de caprices il n'ait pas dit sur ce qui se passe sous nos yeux son mot, ce mot décisif que lui seul pourrait dire, *ce vers brûlant* qui *s'incrusterait* si bien dans nos ridicules et nos folies. On doit regretter que ces spectacles désastreux ou grotesques n'aient pas échauffé sa bile, ne lui aient pas inspiré ces *vigoureuses haines* de *l'homme aux rubans verts* dont il parle, en un passage de son nouveau recueil, avec un accent si sincère et si ému. Cette corde nouvelle, cette veine inexplorée, eussent achevé de lui donner, non pas un sérieux qu'il a déjà, et que nous constaterions, s'il le fallait, malgré lui, mais une influence plus directe, plus efficace sur cette génération qui l'aime, et qui a tant de fois tressailli à ses adorables accens. Quant au talent en lui-même, à l'éclat et à la valeur poétique des œuvres, les restrictions ne sont plus permises; elles ressembleraient trop, chez quelques-uns, aux secrètes représailles d'amours-propres mécontens, de grands hommes amoindris et remplacés.

Après tout, l'étourderie qui embrouillerait encore Ninette avec Ninon n'est-elle pas préférable à celle qui, dans des régions plus dangereuses et plus hautes, confond les réalités avec les chimères, les intérêts véritables avec les folles aventures, et fait sortir de cette confusion funeste le malheur et la ruine d'un pays? Ce n'est jamais impunément que les poètes commettent de semblables fautes. Outre le mal qu'ils font à la société, à leur gloire et à eux-mêmes, il est bien rare, quand ils retournent à la poésie pour se distraire des affaires ou se consoler des disgraces, qu'ils retrouvent cette justesse, cette distinction et cette

élégance, fleurs délicates qui ont peine à s'acclimater au tumulte. L'orageux langage d'une politique turbulente est pour eux, j'imagine, ce que fut la *Marseillaise* pour Mlle Rachel et pour les grands chanteurs : quelque chose d'insolite et de violent qui force le ton. M. Hugo, nous le craignons, n'échappera pas à ce péril; M. de Lamartine y a déjà succombé. Dans la plupart des pièces inédites que renferme la nouvelle édition de ses œuvres, on cherche en vain la muse enchanteresse qui, des *Méditations* à *Jocelyn*, nous a si souvent enivrés de ses sourires et de ses larmes. La forme n'y est pas seulement incorrecte : on sait que depuis long-temps M. de Lamartine ne prend plus la peine de corriger et d'assouplir ses vers; l'inspiration même est absente, et c'est à peine si quelques rares lueurs rachètent çà et là cette poésie traînante et embarrassée. On a cité *le Grillon du foyer;* c'est là un charmant sujet de rêverie intime et domestique, un thème familier autour duquel Burns ou les lakistes eussent enroulé avec grace et mélancolie un petit drame d'intérieur. Sans doute le sentiment existe dans les strophes de M. de Lamartine, mais l'exécution n'est-elle pas restée bien imparfaite là où l'achèvement et la ciselure étaient nécessaires? Parlerons-nous du *Trophée d'armes orientales?* L'auteur termine en célébrant *l'homme des batailles* qui *fête ses fiançailles*

Avec la belle mort qu'il cherche au lit du sang.

Quel vers! quel ton criard! On rencontre, à chaque instant, de ces dissonances dans les pièces nouvelles de M. de Lamartine. Y a-t-il lieu de s'en étonner? Chez l'illustre poète, la forme a toujours été moins remarquable que cette puissance de souffle, et pour ainsi dire ce battement d'ailes qui nous enlevaient avec lui vers les régions idéales. Même dans *le Lac*, dans *le Golfe de Baïa*, dans les morceaux les plus justement admirés, et où un sentiment incomparable sauvait et emportait tout, la langue poétique manquait de précision et de nouveauté. L'année y *finissait sa carrière;* le soleil se plongeait dans le *sein de Thétis;* le vrai style de la poésie moderne y était encore à l'état d'enfance et s'y permettait des banalités de Delille ou de Chompré, que M. Hugo s'est interdites, que M. de Musset a naturellement évitées. Aujourd'hui que le souffle est épuisé et que le poète a cru devoir à la grandeur de ses destinées politiques le sacrifice de toute correction dans ses vers, il est tout simple qu'on soit plus choqué de ce que la forme garde de défectueux et d'insuffisant. Non-seulement les *pièces inédites* n'ajouteront rien à la gloire de M. de Lamartine, mais elles aideront à découvrir les côtés faibles de ce talent, qui, non content de se déserter, a fini par se trahir.

Pourtant, malgré l'entraînement funeste des uns, l'insouciance mélancolique des autres, il existe encore de nobles esprits qui, sans s'imposer l'ennui de maudire, de réfuter ou de haïr, poursuivent, avec une sérénité que rien n'altère et ne décourage, leurs travaux, leurs études et leurs rêves. Sous le titre de *Littérature, voyages et poésies*, M. Ampère nous donne deux volumes où éclate, sous de nouveaux aspects et avec des richesses nouvelles, cette faculté compréhensive, pénétrante, que nul ne possède à un degré plus éminent. Ce qui donne, selon nous, à M. Ampère une physionomie originale et particulièrement attrayante, c'est, en dehors d'une érudition immense, d'un savoir

vivifiant et profond, ce talent souple, toujours en éveil, et s'appliquant avec bonheur à tout ce qui lui offre, sous une forme sérieuse ou légère, un élément de cette vérité qu'il recherche, de cette beauté qu'il aime. Ainsi, à côté de notices sur Goethe, sur Hoffmann, sur Chamisso, d'entraînans récits de voyages, de beaux travaux sur l'histoire comparée des langues et des littératures du Nord, M. Ampère publie un volume de vers, et cela simplement, sans prétention, sans emphase, uniquement parce que l'impression pittoresque, le souvenir historique, l'étude d'une poésie étrangère, se sont revêtus pour lui, à certains jours, des tissus éclatans du rhythme, et ont choisi pour interprète la langue sacrée. Ainsi compris, l'art des vers cesse d'être un art particulier, abordable aux initiés seulement, et renfermant des secrets de mécanisme et de métier; il n'est qu'une expression de plus donnée à l'émotion, à la pensée et à l'image, expression libre, spontanée, se soumettant d'elle-même et sans effort à certaines lois qui la précisent sans l'entraver. Il accompagne le voyageur, il charme pour lui les ennuis de la route, il partage ses admirations et ses aventures; il mêle à d'arides travaux son rayon et son sourire, faisant passer à travers une veillée laborieuse ses brises rafraîchissantes et embaumées. Si nous ne nous trompons, la Muse a été pour M. Ampère plutôt une compagne affectueuse qu'une de ces initiatrices superbes auxquelles on demande la gloire en retour de retentissans hommages : doux et précieux privilége d'un rare esprit chez qui le travail anime tout, ne dessèche rien, chez qui la science elle-même a ses floraisons charmantes, et qui se multiplie sans cesse, embrassant mille objets divers pour ouvrir un champ plus vaste à son talent de bien dire, ou variant les formes de son langage pour avoir plus de moyens d'interpréter ce qu'il sent, ce qu'il pense et ce qu'il sait!

Il faut en convenir, plus les temps sont orageux et tristes, plus il y a de charme à s'enfermer dans de tels travaux, et aussi à essayer de les définir et de les louer. Que n'est-il permis de s'y attarder, de s'y complaire, de se créer, à part soi, une Athènes fermée aux profanes, interdite à la barbarie menaçante! Les sujets d'étude sérieuse ou piquante, d'admiration sincère et féconde, n'y manquent pas. Là, c'est l'Académie française conservant, au milieu de nos mœurs nouvelles, toute sa dignité et son prestige, ouvrant ses portes à un public charmé pour la réception de M. de Saint-Priest, et l'ingénieux historien de Charles d'Anjou triomphant avec éclat des difficultés d'un sujet où il s'agissait d'encadrer dans le même éloge deux physionomies bien contraires, M. Ballanche et M. Vatout. Là, c'est un homme d'état illustre, plus grand peut-être dans l'adversité que dans la puissance, profitant, pour retourner à la littérature et à l'histoire, des loisirs que lui ont faits nos malheurs, et, au milieu des avortemens douloureux de la révolution française, se demandant, avec l'impartialité clairvoyante du moraliste, du politique et du sage, *pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi?* Oui, ce sont là de nobles exercices pour la pensée, et il semble qu'en suivant la trace de ces hommes éminens, on s'affermisse à leur contact, on s'éclaire de leurs leçons; mais ce charme, si on le goûte avec une obstination trop exclusive, a aussi son inconvénient et son péril. Ce qui nous alarme sur l'avenir de la société, malgré les facultés brillantes et les courageux services de ses défenseurs, c'est justement cet abîme qui sépare l'attaque et la défense. Il faut descendre si bas sur l'échelle de l'intelligence, de

la raison et du goût, pour se rencontrer avec les hommes et les œuvres qu'il serait nécessaire de combattre! Comment en avoir le courage? Comment quitter, pour l'immondice et l'égout, ces régions sereines où l'on vivait dans le commerce et la familiarité d'esprits supérieurs? Et cependant, tandis qu'au dehors, sur les cimes ou à mi-côte, la vérité, le bon sens, allument encore leurs signaux lumineux et rassurans, la sape continue, la propagande destructive ne se lasse point. Au-dessous de cette grande et belle littérature qui saisit, pour se révéler et reprendre date, chaque *interim* ou chaque temps d'arrêt de nos commotions politiques, il en existe une autre, infatigable, acharnée, souterraine, minant peu à peu les profondeurs sociales, dans l'espoir qu'une secousse nouvelle hâtera l'éboulement et fera jaillir à la surface les éclats et les débris. Et qu'on ne dise pas que cette littérature agressive et grossière, hérissée de sophismes et de mensonges, ne mérite pas l'attention des hommes chargés de discipliner ou d'avertir le goût public! Il suffirait, pour qu'elle la méritât, qu'elle fût de nature à exercer sur la foule, par la violence même et la crudité des tons, une désastreuse influence; il suffirait qu'elle renfermât, dans ses excitations perfides, dans la succession de ses tableaux, où se heurtent, en de perpétuels contrastes, les vertus du pauvre avec les vices du riche, les plaisirs de l'opulence avec les tortures de la misère, les grandeurs de la révolte avec les cruautés du pouvoir, assez d'élémens de haine, de ressentiment et de désordre pour égarer les ignorans et les crédules. D'ailleurs, ces cris de guerre du paradoxe furieux s'efforçant d'infiltrer dans les classes souffrantes la contagion de ses colères ne sont pas toujours sans entrain et sans verve. Il y a parfois du talent dans ces poésies, ces chansons démocratiques, qui ont leurs virtuoses et leurs auditoires, et qui sont aux chansons de Béranger ce que l'opposition de M. Jules Favre est à celle de Foy et de Casimir Périer. Parmi ces hommes qui s'adonnent à la propagande socialiste, qui font de leurs livres le catéchisme ou l'hymne, la légende ou le roman du communisme et de la démagogie, il en est un surtout qu'il importe de signaler, et que doit flétrir l'anathème des honnêtes gens : c'est M. Eugène Sue.

Personne n'a eu moins à se plaindre de la société polie que M. Eugène Sue. Ses premiers romans, où respirait un dédain aristocratique, un parfum de *high-life* et de dandysme byronien de fort médiocre aloi, mais d'intention très élégante, avaient été accueillis avec faveur, et le nom de l'auteur de *la Salamandre* et de *la Vigie de Koat-Ven* était devenu presque célèbre avant qu'on se fût aperçu qu'il ne savait pas écrire. Plus tard, une remarquable habileté d'agencement et de mise en scène, un talent réel pour peindre à la détrempe des caractères et des figures qui, à distance, ont de la saillie et de l'effet, valurent à M. Eugène Sue quelques-uns de ces succès démesurés qu'il faut compter au premier rang des immoralités littéraires de notre temps. M. Eugène Sue était-il alors très préoccupé des souffrances du pauvre, des problèmes du travail et de la misère? Point : on entendait parler des raffinemens de son luxe, des fastueuses fantaisies de son opulence, surtout de son empressement à profiter de ses succès pour prendre pied dans ce monde des privilégiés et des heureux qu'il peint aujourd'hui sous de si odieuses couleurs. Si parfois le romancier essayait de devenir satirique et incisif, c'était toujours aux dépens de la bourgeoisie, qu'il poursuivait de ses impitoyables sarcasmes, qu'il immolait

sans scrupule à sa passion désintéressée d'aristocratie et de noblesse. M. Eugène Sue apportait alors dans ces tendances cette manie d'exagération à laquelle échappent rarement ceux qui veulent flatter un monde dont ils ne sont pas, et où ils espèrent se faire adopter à force de complaisances.

Hélas! la société était alors assez heureuse, assez paisible, pour se permettre ces concessions et ces faiblesses. Lorsque parurent *les Mystères de Paris*, on n'en aperçut pas tout d'abord le côté coupable et dangereux, et la curiosité fut d'autant plus vive, que l'écrivain nous transportait dans des régions inconnues où tout était découverte et surprise pour ses lecteurs habituels. Il est permis de supposer que M. Eugène Sue, en commençant *les Mystères de Paris*, ne prétendait qu'à ce succès de curiosité, d'émotion violente; ensuite, lorsque les positions se dessinèrent, lorsque, effrayées par ce succès même, des voix s'élevèrent pour protester contre l'indécence de ces peintures, contre les miasmes délétères qui s'exhalaient de ces récits, l'auteur jugea convenable d'alourdir de digressions humanitaires, socialistes et économistes, certaines parties de son ouvrage. Il ne visa plus au Lauzun ni au Brummel, mais au Vincent de Paule, à un Vincent de Paule falsifié, dont les tendresses, imprégnées de fiel, se nourrissaient de Fourier et de M. Considérant. Mélange venimeux et funeste, qui alléchait, par des théories alors nouvelles sur le partage, le droit au travail et l'assistance, des imaginations attirées par les voluptueux tableaux des jouissances du vice opulent! Une fois la position prise, M. Sue ne la quitta plus, et aujourd'hui le voilà tombé, de chute en chute, aux *Mystères du Peuple!*

Qu'est-ce donc que ce livre des *Mystères du Peuple*, qui n'ose pas s'étaler aux regards dans les librairies ou les cabinets de lecture, mais qui se vend à domicile, et pour lequel on demande des commis-voyageurs qui en activent, dans toute la France, la circulation et le débit? C'est l'amas de tous les mensonges, de toutes les calomnies, de tous les blasphèmes qui ont attaqué tour à tour la religion, la noblesse, la royauté, les principes d'autorité, de respect et d'ordre, mis en relief, non sans habileté et sans vigueur, dans un de ces immenses récits dont M. Sue excelle à tisser la trame grossière, et qui donnent à l'enseignement corrupteur l'attrait d'une émotion dramatique ou romanesque. On a peine à se figurer tout ce que l'auteur a déjà accumulé de monstruosités et d'infamies dans cette œuvre dont il n'a publié encore que les premiers chapitres. Sans doute, pour le lecteur quelque peu éclairé ou délicat, ces monstruosités perdent, par leur excès même, beaucoup de leur importance et de leur péril. On hésite entre le dégoût et le mépris lorsque M. Sue nous raconte son histoire de la jeune fille enterrée vivante par trois moines rouges, lorsqu'il met en scène, le jour même de la révolution de février, un cardinal auprès duquel les cardinaux de Richelieu et de Lorraine sont des modèles de *libéralisme* et de douceur, et qui discute avec son neveu, colonel de dragons, sur les moyens de ramener enfin le droit du seigneur et la dîme. On sourit de pitié, lorsque le romancier, si impitoyable pour les évêques et les cardinaux, si prodigue d'invectives contre les ministres et les cérémonies du christianisme, s'éprend d'un bel enthousiasme pour la sublimité du culte des druides, ou bien lorsque, déclarant la guerre aux cheveux blonds et aux nez crochus, indices de la race oppressive, il met dans la bouche de son héros, modèle de toutes les vertus et insurgé de toutes les émeutes, un incroyable abrégé de l'histoire de France,

dans lequel les droits du prolétaire, du disciple de Cabet et de Louis Blanc, sont réclamés au nom de Brennus et de la race gauloise, méchamment opprimés tantôt par les Romains, tantôt par les Francs! Voilà les notions historiques que M. Eugène Sue développe pour la plus grande édification de ses lecteurs, et, afin que la mystification soit complète, il a soin de citer en note les noms les plus imposans assimilés aux plus équivoques : Augustin Thierry à côté de l'*illustre* Jean Reynâud!

Tout cela, nous en convenons, est plus méprisable que dangereux, et plus ridicule que méprisable; mais tout cela, par malheur, n'est pas destiné au public qui saurait se défendre de ces appâts grossiers. Ces pages empoisonnées seront lues, prises au sérieux peut-être, par des esprits confians, prompts à l'emportement et à l'erreur, qui y chercheront de nouveaux griefs, de nouveaux alimens de cette guerre sociale également fatale aux vainqueurs et aux vaincus. Sévère et douloureuse leçon pour les classes élevées! Autrefois, c'était pour elles qu'on écrivait les mauvais livres : on se donnait la peine alors de mêler aux enseignemens corrupteurs tous les raffinemens de l'atticisme, de la civilisation et de l'art; elles souriaient avec indulgence, elles aimaient à jouer avec ce feu dont elles se croyaient maîtresses, elles imitaient ces rois d'Orient qui portaient sur eux du poison contenu dans des bagues précieuses; aujourd'hui, le poison a fait éclater la bague. Les corrupteurs ne se donnent plus le souci de chercher dans leurs inventions la vraisemblance, le bon sens, la délicatesse et la grace, dont n'aurait que faire le nouveau public auquel ils s'adressent. Rien ne manque, hélas! à ce triste contraste. Autrefois, ce qui rendait ces inventions dangereuses, c'étaient justement ces qualités d'esprit et de goût qui en augmentaient la séduction auprès des lecteurs spirituels; aujourd'hui, ce qui les rend redoutables, c'est, au contraire, cette absence de tout esprit, de toute raison, de toute bonne foi, de toute pudeur, qui décourage la polémique, et éloigne de ces fictions hideuses les juges les mieux faits pour les réfuter et les flétrir!

Désormais, nous le croyons, la société doit être plus difficile sur ses plaisirs, moins accommodante et moins favorable aux ouvrages dont les allures immorales, atténuées d'abord par l'entraînement de l'exécution ou la curiosité du succès, paraissent plus choquantes, à mesure que le succès s'amoindrit et que la curiosité se lasse. Cette réflexion nous était suggérée, l'autre soir, par la reprise au Théâtre-Français de *Mademoiselle de Belle-Isle*. Il y a dans cette pièce une effronterie de corruption mondaine, de vice grand seigneur, sur laquelle l'attention glissait dans les temps heureux, mais qu'il n'est plus permis de méconnaître, maintenant que, suivant l'expression d'Alfieri, citée récemment par M. Sainte-Beuve, il y a lieu *d'amnistier les grands pour s'occuper des petits*. L'auteur, nous en sommes sûr, y a peu songé, et peut-être cette parfaite sécurité de conscience dans la composition d'une pièce immorale n'est-elle pas un des traits les moins caractéristiques de certains talens de notre époque.

Quoi qu'il en soit, cette comédie de *Mademoiselle de Belle-Isle* a paru cette fois bien vieillie, et a donné lieu de rappeler ce mot si juste et si terrible pour plusieurs de nos chefs-d'œuvre : « Ils ont bien plus de deux cents ans, ils en ont dix! » Sans doute, il y a là une vive hardiesse de main, une singulière aptitude à mener lestement au but, à travers accidens et hasards, une action

dramatique habilement nouée; mais que de clinquant, que de fausses paillettes dans les scènes qui prétendent à la distinction suprême, à l'élégance proverbiale de Richelieu et de ses roueries! que de *concetti* de mélodrame, que de formules surannées dans les scènes de passion! On le sait, l'intérêt principal de cette reprise était la tentative de Mlle Rachel. Cette tentative a-t-elle complétement réussi? Il est difficile de se prononcer : l'impression des deux premiers actes a été froide et mélancolique. L'actrice était évidemment dépaysée; ce masque tragique qui paraissait presque aussi sombre que celui d'Hermione et de Phèdre, cette voix qui semblait poursuivre encore le rhythme et l'alexandrin absens, contribuaient mal à l'illusion et faisaient peu croire à la comédie. Cependant Mlle Rachel a retrouvé, dans les scènes dramatiques du troisième et du cinquième acte, plusieurs de ses beaux effets, et elle n'a pas été trop inférieure à elle-même dans tous les passages où elle a pu se sentir entraînée, soutenue par un souffle lointain de ses inspirations habituelles. Il serait injuste, nous le répétons, de rien conclure de ce début. Il y a dans la tragédie toute une part donnée au convenu, au factice, toute une mélodie prescrite, notée d'avance pour l'expression du sentiment et de la passion. Cette mélopée uniforme importunait encore Mlle Rachel, et c'est là peut-être tout le secret de la différence qu'ont remarquée les esprits chagrins entre certaines inflexions de l'éminente artiste et la diction si admirablement nuancée de Mlle Mars. Ce qu'on ne saurait contester à Mlle Rachel dans ce rôle de Mlle de Belle-Isle, c'est l'extrême distinction, qualité qui ne l'abandonne jamais, et que rendait cette fois plus frappante le voisinage d'une actrice assurément fort brillante et fort parée, mais toujours un peu soubrette dans le rôle de la marquise de Prie. Au reste, la représentation n'a pas manqué d'ensemble. Richelieu a eu de l'entrain et de l'ampleur; le chevalier d'Aubigny a été passionné et pathétique, et l'on peut croire qu'aux représentations suivantes Mlle Rachel, mieux acclimatée à cette prose très différente des vers de Corneille et de Racine, atteindra la vraie nuance et complètera un succès où se mêlait, l'autre soir, un sentiment de tristesse inspiré par des traces visibles de fatigue et de souffrance.

C'est une impression beaucoup plus gaie que l'on va chercher aux *Porcherons*, le nouvel opéra de M. Grisar, qui continue la bonne veine de l'Opéra-Comique, et ajoute à la réputation musicale de l'auteur de *Gilles Ravisseur*. Cette fois, M. Grisar a eu trois actes à mettre en musique, et il s'est fort habilement tiré de cette tâche difficile. La pièce, un peu lente dans les deux premiers actes et fort invraisemblable dans l'ensemble, se relève et s'anime à la fin; le troisième acte offrait au compositeur un excellent cadre dont il a tiré bon parti. Chaque soir, on applaudit avec chaleur le chœur bachique, les couplets du sergent, pleins de mouvement et d'ampleur, la ronde des *Porcherons*, l'air de Mlle Darcier et le finale. Ce qui manque à cette musique, c'est le développement : les idées sont fines, élégantes; mais, au moment où l'on s'attend à les voir prendre leur essor et se traduire en mélodies, elles s'arrêtent, se morcellent ou s'éteignent dans les profondeurs de l'orchestre. Toutefois la distinction et l'élégance sont si rares, qu'il y a lieu d'applaudir sincèrement au succès des *Porcherons*, et de constater les progrès de M. Grisar.

Pendant que l'Opéra-Comique fait alterner avec bonheur *la Fée aux Roses* et *les Porcherons*, Mme Ugalde et Mlle Darcier, le Théâtre-Italien n'est pas toujours

aussi heureux dans ses tentatives pour ramener son ancien public. Il est clair que, là aussi, une révolution s'est faite, et que, soit abaissement de la fortune publique, soit variation du goût, soit absence de nouveaux virtuoses, soit lacune dans cette belle chaîne de l'art italien, qui, pour nous, se termine à Donizetti, la curiosité et la vogue se détournent de ce théâtre, sur lequel planent tant de mélodieux souvenirs. Pourtant, les reprises de la *Cenerentola* et du *Barbier* réunissaient encore plusieurs élémens de succès et d'intérêt. Lablache a reparu avec cette voix puissante, cette gaieté olympienne qui s'étonne de ne plus soulever autour d'elle les joyeuses explosions d'autrefois. Dans les rôles de Dandini et de Figaro, Ronconi a fait preuve d'une souplesse de talent, d'un art incomparable pour fondre l'expression musicale avec la situation dramatique, d'une verve nerveuse et irrésistible qui ne s'était jamais révélée avec tant d'éclat que dans ces derniers temps. Quelques jours après, le Théâtre-Italien faisait débuter dans *Nabucco* une grande et belle personne, Mlle Elvina Froger, dont la voix, vibrante et étendue, a besoin d'être assouplie, mais qui a mérité parfois d'être associée au triomphe de Ronconi, sublime, comme on sait, dans le principal rôle. Enfin Mlle Sophie Vera a chanté l'autre soir dans la *Donna del Lago*, et le rôle poétique et passionné d'Elena lui a permis de déployer des qualités qu'on ne lui soupçonnait pas, à côté de ces exquises élégances, de ces délicats ornemens qui avaient si bien fait valoir les beautés de *Matilde di Shabran* et de *l'Elisir*.

En d'autres temps, il n'en eût pas fallu davantage pour faire prospérer ce théâtre. Aujourd'hui ces courageux efforts ne sont plus appréciés que par quelques fidèles *dilettanti* auxquels se mêle, de temps à autre, un public bien différent de celui qui, dans les beaux jours, envahissait ces loges brillantes et battait des mains aux doux accens de Malibran et de Grisi. Encore une fois, d'où vient cette déchéance que fait mieux ressortir la prospérité d'une scène moins importante dans l'art musical? Peut-être est-ce là un des nombreux indices de cet abaissement général qui suit les révolutions et qui s'applique également aux fortunes, aux idées, aux goûts, à cet ensemble matériel et idéal qui compose la société. Oui, le niveau s'est abaissé, la civilisation et l'art ont descendu un échelon : pourront-ils demeurer dans ces régions intermédiaires? Est-ce une condition de notre temps, que nous devions nous y résigner et nous y fixer? Tout au haut, sur les cimes où rayonnaient les clartés immortelles et les lumineux horizons, nous voyons encore quelques-uns de nos maîtres continuant leur tâche réparatrice et appelant à eux les intelligences lasses et découragées. Tout au bas, dans ces profondeurs effrayantes que la révolution a creusées et où s'agitent tant de haines, d'angoisses et de misères, les apôtres de rébellion ou de désordre, les prédicateurs de mensonges et de crimes nous jettent leurs appels fébriles; ils invitent à descendre, à tomber jusqu'à eux, les esprits menacés d'affaissement et de vertige. C'est entre ces deux appels contraires que se trouve placée aujourd'hui la société; c'est entre ces deux alternatives qu'elle doit choisir : elle n'hésitera pas.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1850.

Nous nous félicitons d'avoir toujours prêché l'union du président et de la majorité de l'assemblée, et même d'y avoir toujours cru. C'est difficile, nous disions-nous, parce que la constitution ne s'y prête pas; mais c'est encore plus nécessaire que ce n'est difficile, et c'est là ce qui nous a toujours rassurés. Nous n'avons jamais cru aux bruits qui se répandaient d'une scission profonde entre le président et la majorité; nous n'avons jamais pris au sérieux les boutades que nous lisions çà et là. Cela veut-il dire que nous pensons qu'une paix béate et parfaite a toujours régné et régnera toujours entre le président et l'assemblée? Non assurément : il n'y a pas de bon ménage qui n'ait ses froideurs; mais la réconciliation est inévitable, quand la séparation est impossible. Entre le président et l'assemblée, le divorce n'est pas de mise. Cela fait que nous sommes décidés à prendre avec beaucoup de sang-froid les rumeurs qui ne manqueront pas de se répandre de temps en temps sur les querelles de l'union. Ce qu'on a dit il y a trois semaines, ce qu'on ne dit plus depuis huit jours, on le redira, nous en sommes sûrs, dans un mois ou deux. Nous nous en soucierons peu.

Ce qui fait l'union en politique, ce n'est pas d'avoir les mêmes amis, mais d'avoir les mêmes ennemis. Or, il est évident que le président et la majorité de l'assemblée ont les mêmes ennemis. Ce qui menace le président menace l'assemblée, ce qui menace l'assemblée menace le président. Si le président et l'assemblée se séparaient l'un de l'autre, la démagogie pourrait leur faire tour à tour des avances; mais ce serait pour les détruire l'un par l'autre, car elle

hait le président autant que l'assemblée et l'assemblée autant que le président, attendu qu'elle les regarde avec raison comme ses deux adversaires et ses deux vainqueurs. Elle veut prendre sa revanche sur eux, et elle annonce hautement qu'au jour de son triomphe elle ne se laissera pas tromper et amadouer comme elle prétend qu'elle s'est laissé faire au 24 février. Et, pour le dire en passant, n'y a-t-il pas de quoi trembler ou de quoi rire, selon les goûts, quand la démagogie prétend qu'au 24 février elle n'a fait que la moitié de sa besogne? Quelle est donc l'autre moitié?

Ce jour de triomphe qu'annonce la démagogie, de quoi et de qui l'espère-t-elle? Elle l'espère du suffrage universel, tel qu'il est organisé en ce moment. Elle a raison; nous ne craignons pas, quant à nous, le suffrage universel lorsqu'il est vraiment universel, comme il l'a été au 10 décembre 1848. Le mouvement national qui corrigeait la révolution de février sur le dos de ses auteurs, et qui prenait pour devise le nom de Napoléon, ce mouvement faisait que tout le monde votait, et, comme tout le monde votait, le vote a été bon. Aux élections de mai 1849, il y a déjà eu moins de votans, et le vote déjà a été moins bon. Que sera-ce aux élections prochaines, si l'apathie des électeurs va croissant, si les inconvéniens du scrutin de liste dégoûtent chaque jour les citoyens de l'exercice d'un droit qui ne leur donne pas le plaisir de faire leur volonté? La pire organisation du suffrage universel est celle qui fait voter le petit nombre au nom et sous l'abri du grand nombre. Or, n'est-ce pas l'organisation actuelle? Il me faut voter sur je ne sais combien de noms inconnus en faveur d'un seul nom que je connais et que j'aime. C'est, comme on l'a dit, voter sur échantillon. Si l'on voulait garder le scrutin de liste par respect pour la constitution, et cependant avoir l'opinion réelle de l'électeur, il faudrait prescrire que le nom inscrit le premier sur la liste comptera plus que tous les autres. De cette manière, l'électeur aurait la faculté de dire sa pensée. Hors de là, tout est vide et faux dans le scrutin de liste, et tout est dangereux. Unir dans la même loi le suffrage universel et le scrutin de liste, c'est défaire d'une main ce que l'on fait de l'autre. Le suffrage universel doit être essentiellement spontané et individuel; avec le scrutin de liste, il devient affaire de coterie et de comité, et cela nécessairement. Je défie qu'avec le scrutin de liste, le suffrage universel puisse agir, s'il n'y a pas des comités qui préparent la liste, et qui donnent la consigne. Le suffrage universel a la prétention de faire voter tous les individus; le scrutin de liste a pour but de ne faire voter que les partis. C'est une institution essentiellement oligarchique, c'est-à-dire faite pour la domination du petit nombre sur le grand.

Pour éviter l'oligarchie démagogique que nous avons déjà supportée en février, il faut nécessairement changer l'organisation du suffrage universel. Or, qui peut faire ce changement, sinon le président et l'assemblée, s'ils s'accordent dans leurs volontés? Avec leur accord, une bonne loi électorale qui interprétera la constitution dans le sens de la liberté et de la sincérité du suffrage universel, une bonne loi est possible. Sans leur accord, elle est impossible. Voilà ce qu'il faut bien comprendre. Nous continuons à réprouver de toutes nos forces les coups d'état violens et tapageurs dont la mise en scène ressemblerait à quelque mimodrame du Cirque-Olympique. Nous ne voulons que des chan-

gemens accomplis par les corps qui sont chargés légalement de faire la loi et de l'exécuter. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui croient que la constitution ne peut avoir que le sens qu'il plaît à la montagne de lui assigner. Cette interprétation exclusive et arbitraire, ce droit de proclamer à sa fantaisie les violations de la constitution, ont été vaincus le 13 juin 1849. La constitution n'appartient pas seulement à ceux qui l'ont faite, elle appartient à ceux qui l'ont acceptée; elle n'a donc que le sens que lui donnent les besoins de la nation; elle a le sens qui fait vivre la société, et non pas le sens qui la ferait infailliblement périr. Or, ce sens vital de la constitution, qui peut le proclamer, sinon les pouvoirs créés par la constitution elle-même, c'est-à-dire le président et l'assemblée?

L'accord de la majorité et du président nous paraît donc la condition indispensable du salut public; mais, pour que la majorité s'accorde d'une manière efficace avec le président, il faut que la majorité soit d'accord avec elle-même. Or, l'accord de la majorité dépend beaucoup de son organisation. Qu'on nous permette quelques réflexions à ce sujet.

Ç'a été un grand bien que la réunion de la rue de Poitiers et plus tard du conseil d'état. Elle a singulièrement aidé à la recouvrance du pays; mais il ne faut pas se dissimuler que, dans une réunion de ce genre, l'accord ne peut aisément avoir lieu que sur les grands principes sociaux. Une fois qu'on entre dans le détail, une fois qu'on arrive à la pratique, l'accord d'une grande réunion devient difficile, quand surtout cette réunion est composée de nuances d'opinions diverses. Cette diversité de nuances est inévitable, et de plus elle n'est point un mal; nous ne voudrions pas la voir s'effacer. Que faire donc pour la maintenir dans ses justes limites? Il faut que chaque nuance ait son *à parte*, et que ces divers *à parte* se réunissent dans un concert intelligent et réfléchi. Venons au fait. Il y a dans la majorité des légitimistes, des bonapartistes et des orléanistes. Si vous essayez de les confondre dans une grande réunion et de les faire tomber d'accord sur des mesures qui ne soient pas des mesures immédiates de salut public, il arrivera infailliblement de deux choses l'une : ou bien la division se mettra dans le camp, ou bien les violens entraîneront le corps de la réunion. Au lieu d'être conduit par la tête, on sera conduit par la queue. Le moyen d'éviter cet inconvénient, c'est que chaque nuance ait en quelque sorte sa réunion à part pour s'y entendre et s'y concerter en famille, et que ces diverses réunions communiquent entre elles par leurs chefs naturels. Organisation tout-à-fait aristocratique, nous le reconnaissons, ou fédérative, nous l'avouons encore; mais c'est pour cela même que nous l'aimons. Quand il y a dans une majorité des pensées diverses, qu'est-ce qui vaut le mieux de mettre aux prises ces diverses pensées en les faisant représenter dans chaque parti par les plus violens, ou de les mettre en face les unes des autres en les faisant représenter dans chaque parti par les plus éclairés? Dans le premier cas, la lutte est inévitable; dans le second cas, l'accord est probable. Les plus éclairés sont en général les plus modérés. Il n'y a donc point de danger, selon nous, à organiser la majorité d'une manière aristocratique. Devons-nous craindre davantage l'organisation fédérative? En vérité, non, car c'est le moyen que la pensée de chaque nuance de la majorité ait sa part d'influence dans les me-

sures soutenues par la majorité. Rien d'ailleurs ne répond mieux à la nature de la majorité que cette organisation fédérative, car la majorité est véritablement une fédération de salut public.

Parlons plus familièrement : avoir son chez soi et se faire de fréquentes visites, voilà la bonne manière d'être bons amis. Les ménages en commun ne réussissent pas long-temps. Il faut qu'on ait plaisir à s'aller voir, et que la réunion ne soit pas une affaire de nécessité, mais l'effet d'un bon penchant. Si nous ne nous trompons pas, ce genre d'organisation où chaque parti aura plus de liberté et où la majorité aura plus de cohésion est en train de se faire, et nous nous en félicitons. Tout ce qui donnera à la majorité plus d'union et plus de concert, tout ce qui assurera la prépondérance de la majorité dans l'assemblée, tout ce qui imprimera aux délibérations une marche plus sûre et plus rapide, importe au salut de la société. Rien n'affaiblit et ne discrédite le gouvernement parlementaire comme le désordre et le décousu des discussions. Rien ne l'honore et ne le remet en crédit comme l'ordre et la gravité des délibérations. Comparez, je vous en prie, l'effet que produit une délibération conduite par les orateurs de la montagne avec une délibération conduite et animée par les orateurs de la majorité. Après les violences confuses de la montagne, le pays est disposé à prendre en dégoût la liberté de la tribune elle-même et toutes les libertés; il demande instamment le repos; il ne comprend plus l'ordre que sous la forme du silence. Après une délibération conduite par les orateurs de la majorité, le pays, ranimé et consolé par ce noble emploi du talent et de la conscience, croit de nouveau que le gouvernement parlementaire est possible, et qu'il faut en supporter les inconvéniens pour en avoir les avantages et l'honneur. Quand il croit cela, le pays, selon nous, a raison. Oui, le gouvernement parlementaire est possible, s'il rentre dans les habitudes morales et intellectuelles qu'il a eues si long-temps, s'il reprend cette discipline salutaire qui s'appelle dans le monde la bonne éducation. Voilà l'œuvre à laquelle la majorité doit consacrer tous ses efforts. Nous savons bien que le gouvernement parlementaire doit se transformer, nous savons bien qu'il ne doit pas suivre la route ancienne; la constitution de 1848 donne à l'assemblée législative plus de souveraineté à la fois et moins de liberté que n'en avaient les chambres de la monarchie constitutionnelle. L'assemblée est plus souveraine que les chambres dans les grands jours, elle est moins libre tous les jours. Elle peut accuser le président; elle peut faire des lois dictatoriales; elle peut beaucoup dans le cercle révolutionnaire; elle peut moins dans le cercle légal et administratif. Elle peut beaucoup enfin là où elle ne veut pas; elle ne peut presque rien là où elle serait tentée de vouloir. Nous serions disposés à croire que, dans le régime nouveau, c'est l'assemblée qui règne et le président qui gouverne : mauvais partage, selon nous; car celui qui règne sans gouverner essaie toujours de gouverner, et à son tour celui qui gouverne sans régner essaie de régner.

En signalant l'importance et l'utilité politique des grandes et belles discussions qui honorent et qui accréditent le gouvernement parlementaire, nous pensions aux débats de la loi sur l'instruction secondaire, aux discours qui les ont animés, et surtout à celui de M. Thiers. Cette grande discussion a beau-

coup fait pour cette réhabilitation du gouvernement et des influences parlementaires que nous aimons à signaler dans cette quinzaine : non pas que nous ayons jamais pensé que le gouvernement parlementaire était perdu; il ne s'agit, dans notre pensée, que de ces oscillations de crédit et de discrédit qu'ont toutes les institutions humaines, grace au bon ou au mauvais usage qui s'en fait. Ces oscillations ne sont pas des révolutions, grace à Dieu; elles sont pourtant des symptômes qu'il est bon d'étudier et de signaler.

Après avoir indiqué l'effet général de cette discussion, venons à ses effets particuliers, et disons quelques mots de cette grande question de l'instruction publique, qui préoccupe beaucoup et qui cependant ne préoccupe pas encore autant qu'elle devrait le faire; mais nous savons bien à quoi tient cette indifférence relative. Elle tient à ce qu'ayant une sorte d'anxiété générale, nous avons de la peine à avoir une sollicitude particulière sur quelque chose. La question de l'instruction publique touche à ce que nous appelons les grands et lointains avenirs de la société : or il y a un avenir plus prochain et je dirais volontiers plus présent, qui nous tient en éveil, et c'est l'incertitude de cet avenir prochain qui nuit à la sollicitude de l'avenir lointain.

Les diverses pensées qui, dans cette grande question, partagent l'assemblée et le pays, se sont exprimées librement dans la première délibération, et nous savons déjà à quoi nous en tenir sur les intentions des principales nuances de la majorité.

Dans cette question, tous les orateurs veulent la conciliation dans le présent et dans l'avenir; mais la plupart réservent leurs rancunes du passé, et ils s'en font un petit titre d'honneur auprès de leurs partisans. Cela fait qu'avec des orateurs qui avaient tous la prétention d'être des conciliateurs, il n'y a eu que peu de discours vraiment concilians. Les conclusions étaient à la paix; mais les considérans se sentaient de la guerre. M. l'évêque de Langres est celui qui a pris le plus lestement cette situation intermédiaire entre la paix et la guerre, bénissant d'une main, réprouvant de l'autre. Par malheur, c'est la main politique qui bénit et la main évangélique qui réprouve. M. l'évêque de Langres est de ceux qui croient que l'Université a fait tout le mal dont nous souffrons. Il n'y a pas un des malheurs, pas une des fautes, pas une des faiblesses de notre siècle qu'il n'impute à l'Université. C'est une triste liquidation assurément que celle des fautes et des malheurs de nos jours; mais est-ce l'Université qui est seule coupable? n'y a-t-il que l'Université qui enseigne et qui prêche dans le pays? Il y a partout une école, dites-vous; oui, mais il y a partout aussi une chaire. L'enseignement moral de la population n'est pas remis seulement aux maîtres des diverses écoles; il est remis aussi au clergé. Qu'a fait le clergé pour empêcher le mal? Le clergé existe depuis le concordat; les maîtres d'école n'existent que depuis 1833. Pourquoi ne demander compte de l'état moral du pays qu'à l'Université? Pourquoi n'en pas aussi demander compte au clergé? mais il y a surtout quelqu'un à qui on oublie toujours de demander compte de cet état et qui doit être mis sur la sellette, quelqu'un qui aime mieux accuser les autres que de s'accuser soi-même; ce quelqu'un est tout le monde. Oui, c'est la société elle-même qui est coupable des maux dont elle souffre et dont elle se plaint. C'est la société elle-même tout entière qui devrait faire sa

confession et surtout avoir le ferme propos de revenir au bien. Il est commode de dire tantôt que l'Université fait beaucoup de mal et tantôt que le clergé ne fait pas beaucoup de bien, et, pendant ce temps, on se représente soi-même comme étant dans l'état d'innocence primitive; on se trouve à la fois malheureux et innocent : sort digne d'intérêt et qui nous attendrit sur nous-mêmes. Aussi les plus mondains sont-ils, par le temps qui court, les plus empressés à se plaindre de l'état du monde et à regretter les dures austérités de l'école et du couvent, à la condition de ne s'imposer aucune privation. Quels saints ils auraient été, s'ils avaient été élevés pour cela! Saint Jérôme quittait Rome pour le désert; ceux-ci ne vont pas au désert et restent à Paris; seulement, ils veulent qu'on leur sache gré de la vocation qu'ils auraient eue pour la Thébaïde, et ils veulent surtout qu'on sache mauvais gré à l'Université de ce qu'ils n'ont pas la vocation.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, au surplus, que la société s'en prend aux écoles des maux qu'elle ressent. Toutes les vieilles sociétés en sont là. Il y avait dès le temps de Quintilien des pères de famille, et ce n'étaient pas toujours les plus sévères dans leur vie, qui se plaignaient de la corruption des écoles. A cela, que répondait Quintilien? Que si les mœurs se corrompent parfois dans les écoles, elles se corrompent aussi, hélas! dans la maison paternelle, et que les mauvais exemples font autant de mal pour le moins que les mauvais discours. *Corrumpi mores in scholis putant; nam et corrumpuntur interim, sed domi quoque; et sunt multa ejus rei exempla.* Plût à Dieu, continue Quintilien, que nous ne perdissions pas nous-mêmes les mœurs de nos enfans! A peine nés, nous les énervons par la délicatesse. Cette éducation molle, que nous appelons indulgente, ôte la force et la vigueur à l'esprit aussi bien qu'au corps.... S'ils disent quelque chose de licencieux, c'est pour nous un divertissement; nous accueillons avec des rires et des baisers des mots que nous supporterions à peine dans des orgies égyptiennes. Pourquoi s'en étonner? C'est nous qui les leur avons appris; c'est de nous qu'ils les ont entendus; ils sont témoins de nos passions et de nos plaisirs criminels.... Tout cela passe en habitude, bientôt après en nature. Les enfans apprennent ainsi le vice avant de savoir qu'il y a des vices, et voilà comment, débauchés et énervés avant le temps, ils viennent dans les écoles, non pas y prendre la corruption, mais l'y apporter. *Non accipiunt ex scholis mala ista, sed in scholas afferunt.*

A Dieu ne plaise que nous soyons disposés à reconnaître les traits de la civilisation moderne dans ce portrait de la civilisation romaine! Nous ne voulons indiquer qu'une seule analogie; la famille accuse l'école, et l'école accuse la famille. Toutes deux ont raison l'une contre l'autre; mais à quoi leur sert d'avoir raison? A quoi leur sert de se trouver mutuellement coupables? Ne vaudrait-il pas mieux employer mutuellement leurs forces à se repentir et à se corriger? Telle était la conclusion à laquelle arrivait naguère M. Albert de Broglie dans les réflexions sur la loi de l'instruction secondaire qu'il a publiées dans ce recueil. Il remarquait que la société avait mauvaise grace à demander à l'Université la rectitude de sentimens et l'austérité de vie, toutes les vertus enfin dont elle se dispense elle-même. Comme nous différons, sur beaucoup de points et particulièrement sur le choix des remèdes, d'avec M. Albert de Bro-

glie, nous sommes heureux de nous rencontrer avec lui dans le même regard sur les causes du mal. Nous sommes heureux de dire avec lui que c'est le lieu de beaucoup se confesser les uns aux autres, et de peu s'accuser.

Ces sentimens sont, nous n'en doutons pas, dans le cœur de M. l'évêque de Langres; mais ils ne sont pas dans son discours, ou, s'ils y sont, ils sont, chose étrange, dans la partie politique plutôt que dans la partie épiscopale. Comme politique, M. de Langres consent à ce concert d'efforts de l'esprit ecclésiastique et de l'esprit philosophique, de l'église et de l'Université, qui est le but de la loi; mais, comme évêque, il croit que ce concours est mal entendu, que l'église peut se passer de l'Université, qu'elle n'a pas besoin du concours des laïques pour sauver la société et pour se sauver elle-même. M. de Langres veut bien que l'église vienne au secours de l'état, puisque l'état réclame l'assistance de l'église; mais c'est pure charité, selon M. de Langres, et c'est même, disons-le, une charité sans humilité. Eh bien! nous sommes convaincus que M. de Langres est à ce sujet dans une erreur dangereuse; nous sommes convaincus que, lorsque M. de Langres se fait tolérant pour être bon politique, c'est alors qu'il est, sans le savoir, un évêque intelligent des besoins de l'église, et que, lorsqu'il croit pouvoir rester étranger aux destinées de l'état pour être bon évêque, c'est alors surtout qu'il méconnaît, nous ne disons pas les devoirs, mais les intérêts et les droits de l'église. Qu'on nous entende bien : nous ne voulons pas renvoyer ici M. de Langres aux maximes de la charité chrétienne; nous renvoyons seulement M. de Langres aux maximes de la bonne politique ecclésiastique. Il faut y prendre garde en effet : l'idée que l'église peut rester étrangère à la destinée de l'état, sinon par charité et par commisération, l'idée que l'église n'a point besoin du concours de l'état, et que l'état, au contraire, a besoin du concours de l'église, puisqu'il le réclame dans la loi de l'instruction secondaire, cette idée contient le principe du système que nous regardons comme le plus funeste à l'église et au clergé, le système de la séparation absolue de l'église et de l'état, le système qui a été vivement préconisé peu de temps après la révolution de février, le système enfin que le clergé ne doit pas être salarié par l'état. Entre le discours de M. de Langres et cette doctrine fatale et profondément révolutionnaire, selon nous, les liens sont étroits. Si l'église est étrangère à l'état, si elle peut se passer de lui, d'autres trouveront que l'état peut aussi se passer de l'église. Et ce ne sont pas seulement des incrédules et des indifférens qui croient cela; ce sont des hommes profondément religieux, comme cela se voit dans les communions protestantes.

De même qu'il y a des gens qui croient que l'instruction n'est pas et ne doit pas être un service de l'état, que les familles doivent donner l'instruction aux enfans sans que l'état ait ni le droit ni le devoir de savoir quel est ce genre d'instruction, et s'il est bon ou s'il est mauvais, et surtout sans que le budget ait à en faire les frais, qui nous dit qu'il ne se trouvera pas aussi des gens pour croire et pour dire que la religion et le culte ne sont pas et ne doivent pas être non plus un service de l'état, que chaque individu doit, comme en Amérique, faire les frais de son culte? M. de Langres a cru prendre le beau rôle en disant à l'état : Nous pouvons nous passer de vous; il a pris le rôle dangereux. Sa question amène la réponse : Nous pouvons aussi nous passer de vous. Nous

voyons bien que la double suppression de l'instruction publique et du clergé dans le budget ferait une économie, à ne regarder que les chiffres; mais cela ferait un douloureux déficit dans les ressources de la morale publique. La doctrine de M. de Langres détruit l'Université : c'est son beau côté à ses yeux; mais elle détruit aussi le concordat : c'est son mauvais côté aux nôtres.

Si le vieil esprit de discorde a été beaucoup représenté dans la discussion, l'esprit nouveau, l'esprit de transaction et d'union y a été représenté aussi d'une manière éclatante par M. de Montalembert et par M. Thiers; c'est même, grace à Dieu! cet esprit qui a fini par prévaloir. Le discours de M. Thiers a fixé les bases de la transaction, et personne ne les déplacera dorénavant. Comment ici ne pas signaler, ne fût-ce que par un mot, les services éminens que M. Thiers rend à la cause de la civilisation avec un dévouement que rien ne lasse et rien ne décourage? Il y a des fermetés qui n'ont pas même besoin d'espérer pour être inébranlables, et c'est une de ces fermetés stoïques, mais ardentes et actives, une de ces fermetés comme il en faut aux temps où nous vivons, que M. Thiers apporte au secours de notre pays. En moins de quinze jours, il fait ce discours sur l'instruction publique, qui est l'*ultimatum* éloquent des amis de la paix des idées, et ce rapport sur l'assistance publique, qui est le manifeste des amis de la paix sociale.

Il y a, comme on sait, deux manières bien différentes d'entendre le dogme de la fraternité, et, par suite, de résoudre le problème de l'assistance publique. Il y en a une qui consiste à égarer la multitude sur la nature de ses droits, à lui dissimuler ses devoirs, à exagérer en elle le sentiment de ses maux, à lui promettre une félicité sans bornes, à lui dire que le seul obstacle à cette félicité est dans la résistance d'une société égoïste. Cette manière de comprendre la fraternité et l'assistance publique est celle des apôtres de février. Il y en a une autre, qui est tout l'opposé de la première, et qui consiste à dire au peuple l'exacte vérité sur l'étendue de ses droits et de ses devoirs, sur l'impossibilité de guérir toutes les souffrances, sur ce qu'il y a de chimérique, et en même temps sur ce qu'il y a de praticable et de sensé dans la poursuite des améliorations sociales, sur les résultats obtenus et sur ceux qu'il est permis d'espérer, résultats moins grands que nos désirs assurément, et qui seront toujours bornés, comme la puissance humaine. Cette seconde manière d'entendre et de résoudre le problème de l'assistance est celle de la commission dont l'honorable M. Thiers a été l'organe éloquent.

Tout le monde lira ce magnifique travail où M. Thiers, avec l'admirable justesse de son esprit, a posé les vrais principes de la bienfaisance individuelle et de la bienfaisance publique, en les séparant du faux alliage de la philanthropie socialiste, et en montrant encore une fois les illusions et les mensonges de cette philanthropie. C'est la philanthropie socialiste qui a dit que la misère donnait un droit contre la société : paroles fatales, qui ont déjà semé dans le monde des germes de dissolution que la sagesse des gouvernemens aura bien de la peine à étouffer. Si la misère donnait un droit, le devoir de l'assistance serait illimité, et l'assistance illimitée produirait la ruine et la misère de tous. La bienfaisance individuelle peut être illimitée, mais il n'en est pas de même de la bienfaisance publique. Il n'est pas permis à l'état de se ruiner par l'aumône, car son trésor est le patrimoine de tous, celui du pauvre aussi bien que celui

du riche, et ce patrimoine doit être administré avec prudence. Si la misère donnait un droit, la bienfaisance cesserait d'être libre : ce ne serait plus, par conséquent, la bienfaisance. D'un côté, il y aurait des créanciers, de l'autre des débiteurs; des créanciers exigeans, des débiteurs ruinés et insolvables. Il n'y aurait plus de charité, plus de reconnaissance, et ainsi disparaîtraient à la fois les deux sentimens, les deux vertus qui ont le plus contribué jusqu'ici à rapprocher les hommes et à les unir.

La misère ne peut donc pas constituer par elle-même un droit à l'assistance; mais la société n'en doit pas moins secourir les malheureux dans la limite de ses ressources. C'est un devoir d'humanité, et ce devoir, quoi qu'on ait dit, la société monarchique n'y a jamais manqué. Ceux qui l'ont accusée d'indifférence pour les classes pauvres l'ont calomniée. Ce n'est pas la société monarchique, il est vrai, qui a créé la nouvelle acception du mot *assistance*, les mots de charité et de bienfaisance lui suffisaient; mais ce n'est pas non plus la révolution de février qui a couvert le sol de la France de tous ces établissemens charitables qui font l'honneur de notre civilisation. Ce n'est pas la révolution de février qui a fondé les sociétés de maternité, les crèches, les salles d'asile, les sociétés de patronage, les colonies pénitentiaires et agricoles, les établissemens destinés aux enfans trouvés, ceux des sourds-muets et des jeunes aveugles; ce n'est pas elle qui a réglé le travail des enfans dans les manufactures; les caisses de secours mutuels, les caisses de retraite, les caisses d'épargne, ce n'est pas elle qui les a instituées; et ces grandes aumônes que le budget, dans des calamités exceptionnelles, a offertes plus d'une fois à des populations entières, ce n'est pas la révolution de 1848 qui les a votées. Tout cela est l'œuvre de cette monarchie impitoyable et de cette société qui aimait la monarchie plus qu'elle ne la soutenait. L'œuvre n'est pas complète; elle ne le sera jamais. Il y aura toujours des pauvres et des riches, à moins qu'un jour il n'y ait que des pauvres; mais tous les moyens de diminuer le mal sont connus et appliqués. Le système est créé; il ne reste plus qu'à le développer. Ce système, qui repose sur l'action combinée des individus et de l'état, ne pouvait convenir par cela même aux économistes de février, dont la chimère a été de vouloir que l'état fût chargé de tout dans la société. Ils avaient voulu faire de l'état un entrepreneur universel, un banquier universel, un instituteur universel; ils ont voulu en faire également la providence universelle des pauvres, comme si sa bourse devait y suffire, et comme si d'ailleurs son caractère convenait à une pareille tâche. La bienfaisance n'est pas une affaire d'administration et de police. La charité individuelle, par sa discrétion et sa délicatesse; la charité religieuse, par les consolations sublimes qu'elle joint à l'aumône, feront toujours plus, pour le pauvre, que la charité de l'état, qui paie l'aumône à bureau ouvert, qui ne peut connaître les misères cachées, et qui n'a rien de ce qu'il faut pour les consoler. L'état ne peut intervenir utilement que là où la charité individuelle et la charité religieuse sont impuissantes. Il leur sert de complément. En dehors de ce système, il n'y a rien de vrai ni de praticable. Il n'y a que des théories qui bouleversent tous les principes sociaux; il n'y a que des mensonges ou des erreurs, qui finissent toujours par aboutir à ceci : une banque universelle, un crédit universel, autrement dit le papier monnaie et la banqueroute.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de sujets qui tournaient nos regards plutôt vers les remèdes de nos maux que vers nos maux eux-mêmes. La mention qu'il nous faut faire de la discussion de la loi sur la transportation des insurgés de juin en Algérie vient rompre cette suite de réflexions consolantes; mais cette mention a aussi son utilité. Elle nous montre que nous sommes toujours sur le même abîme et que le volcan brûle et gronde toujours.

La montagne n'aime pas qu'on lui parle des journées de juin, et, quand elle en parle elle-même, c'est avec un sentiment de dépit et de colère qu'elle ne peut pas dissimuler. Les journées de juin ont été la première victoire de la société contre les élémens ligués pour la détruire; à ce titre, elles ont dû laisser des souvenirs amers dans cette partie de l'assemblée, qui n'est pas connue jusqu'ici pour s'être beaucoup réjouie des victoires de la société. Il ne faut donc pas s'étonner si, de ce côté de l'assemblée, on a profité d'une occasion qui s'offrait naturellement pour chercher à réhabiliter les journées de juin. L'assemblée législative s'est résignée à entendre l'apologie des journées de juin, et sa résignation a duré quatre séances. Il a fallu, dans cette enceinte où siégent les généraux illustres qui ont vaincu l'insurrection, dans cette enceinte où siége le général Cavaignac, entendre discuter la question de savoir quels sont les vrais auteurs de cette guerre impie, qui a commis le crime, qui l'a provoqué, qui doit répondre du sang répandu. Nous avions cru jusqu'ici, et toute la France avait cru comme nous, que la responsabilité de ces fatales journées appartenait tout entière à la politique du Luxembourg et des ateliers nationaux, aux circulaires du gouvernement provisoire, aux bulletins de la république; nous étions dans l'erreur. L'insurrection a été provoquée par le parti modéré. La réaction conspirait ouvertement contre la république : les barricades n'ont été dressées que pour défendre la république contre la réaction. Les intrigues et les complots des royalistes avaient poussé le pays à bout; la misère a fait le reste. C'est donc aux royalistes qu'il faut demander compte du sang versé. Les insurgés de juin ont été entraînés par un mouvement légitime dans son principe. Ils sont plus dignes de pitié que de colère. C'est M. Jules Favre qui l'affirme, et qui invoque en leur faveur des circonstances atténuantes.

Il fallait une réponse, au nom de l'armée, à cette justification des journées de juin. C'était l'armée en effet, c'était la garde nationale qui étaient attaquées dans leur honneur. Si les insurgés de juin sont innocens, c'est l'armée qui est coupable. Si la cause des barricades a été juste et légitime dans son principe, les factieux sont ces gardes nationaux, ces pères de famille qui sont allés se faire tuer devant les barricades à bout portant. Cette réponse que l'honneur des défenseurs de l'ordre exigeait, M. Léon Faucher et le général Bedeau se sont chargés de la faire, et ils l'ont faite avec un sentiment d'indignation qui a été presque universellement applaudi par l'assemblée. En somme, la réhabilitation essayée par la montagne n'a eu d'autre résultat que de démontrer une fois de plus l'obstination du parti révolutionnaire. Elle a montré aussi jusqu'où pouvait aller son ingratitude. Le parti révolutionnaire se plaint amèrement des rigueurs du gouvernement actuel; il lui reproche sa cruauté; il oppose à ce système de transportation en masse et de détention arbitraire, qui est devenu le régime habituel de la république, les lois beaucoup plus douces de la monarchie, où l'on

pouvait conspirer tout à son aise et attaquer le gouvernement dans la rue sans avoir à craindre autre chose que quelques années de prison. Certes voilà un rapprochement qui nous touche, et, sauf la conclusion qu'on en tire, nous le trouvons fort juste en effet. Oui, la monarchie constitutionnelle était plus douce que la république, elle était plus modérée dans les châtimens qu'elle infligeait, elle respectait bien davantage la liberté et la vie des individus, elle était plus généreuse; mais pourquoi? Parce qu'elle était un gouvernement limité, où le jeu régulier des institutions, l'équilibre des forces politiques, le frein de la loi, procuraient au pouvoir une liberté d'action et un sentiment de sécurité qui le portaient naturellement à l'indulgence, tandis que la république, au contraire, celle du moins qu'on nous a faite en 1848, exposée à de continuelles secousses par la mobilité de son principe, toujours inquiète du lendemain, toujours menacée de périr dans un conflit, se voit forcée de demander aux lois exceptionnelles l'autorité que ne peut lui donner l'exercice régulier de sa constitution. Les pouvoirs faibles sont les plus violens; l'extrême licence appelle pour contre-poids l'extrême rigueur. Aussi les lois d'exception ont-elles été le régime ordinaire de la France depuis la révolution de février. Oui, nous le pensons comme vous, ces transportations en masse, ces détentions sans jugement, ces tribunaux militaires, cette législation de l'état de siége et de la dictature, tout cela est bien rigoureux, surtout pour une nation comme la nôtre, qui était si fière de sa civilisation et de la douceur de ses mœurs; mais à qui la faute? et qui a droit de se plaindre? L'occasion d'ailleurs était bien choisie pour crier à la barbarie, à l'injustice! Où sont donc les bourreaux et les martyrs? Quoi! voilà des hommes qui ont commis le plus grand des crimes, qui ont voulu détruire, non pas un gouvernement, mais la société même, qui, pendant trois jours, ont arboré le drapeau de l'incendie et du pillage! Pris les armes à la main, un décret ordonnait de les transporter à trois mille lieues de la France; on a différé par humanité l'application du décret. Par des graces individuelles ou collectives, on a réduit successivement leur nombre de 3,500 à 468, et enfin ces derniers, qui sont les plus endurcis et les plus dangereux, on les transportera en Algérie, presque en vue de la France, sur des terres qu'ils pourront fertiliser par le travail. Voilà pourtant ce qu'on appelle un excès de cruauté!

La politique étrangère vient de se ranimer sur une question qui nous touche d'aussi près que faisait, il y a un an, la question italienne. Nous voulons parler des réfugiés allemands et italiens qui agitent la Suisse et des démarches faites par les puissances européennes pour obtenir leur expulsion. Selon nous, il y a là un intérêt européen, mais il y a aussi une question française. C'est sur ces deux points que nous voulons faire quelques courtes réflexions. Parlons d'abord de l'intérêt européen.

Il y a trois Europes aujourd'hui; il y a l'Europe absolutiste, l'Europe libérale, l'Europe démagogique. Nous ne dirons rien pour le moment de l'Europe absolutiste. La lutte engagée entre l'Europe libérale et l'Europe démagogique, quant à elle, date déjà de deux ans. Elle a commencé en 1848, au mois de juin, dans les rues de Paris; elle a continué en 1849, au 13 juin, à Paris encore, sur le boulevard de la Madeleine; elle s'est poursuivie à Rome contre M. Mazzini, en Saxe et en Bade enfin contre les démagogues allemands. Vaincue en 1848, mais non pas domptée, la démagogie a de nouveau offert la bataille du 13 juin

1849. Vaincue encore, elle a espéré un instant que son drapeau abattu à Paris se relèverait à Rome contre notre armée. M. Mazzini a été vaincu comme l'avait été M. Ledru-Rollin, et vaincu par l'Europe libérale; n'oublions jamais ce point capital. Tel est aussi le caractère de la victoire remportée par la Prusse en Saxe et en Bade. C'est encore une victoire du libéralisme sur la démagogie. Les démagogues allemands n'ont pas été vaincus par les armes de la Russie ou de l'Autriche, c'est-à-dire par des puissances qui appartiennent, l'une tout-à-fait, l'autre beaucoup à l'Europe absolutiste. Ils ont été vaincus par la Prusse, c'est-à-dire par une puissance libérale, par une puissance qui, à l'heure qu'il est, essaie encore de conserver ou de protéger la doctrine de l'unité allemande. Nous croyons encore pouvoir compter, parmi les victoires que l'Europe libérale a remportées sur l'Europe démagogique, le résultat des dernières élections en Piémont. Là aussi la démagogie offrait la bataille, et là aussi elle a été vaincue, non pas par les armes, mais, ce qui vaut mieux, par les votes intelligens du pays.

Si nous énumérons les diverses victoires que l'Europe libérale a remportées sur l'Europe démagogique, c'est pour combattre par ces souvenirs un penchant au découragement trop fréquent dans le parti modéré. Ce découragement a deux mauvais effets : d'une part, il nous rend plus faibles devant nos implacables ennemis; d'autre part, il nous rend faibles aussi devant nos alliés, c'est-à-dire devant l'Europe absolutiste. Ces alliés-là sont toujours prêts à devenir nos maîtres, et ils sont disposés à croire que nous avons grand besoin d'eux. Il faut savoir un peu mieux ce que nous sommes et ce que nous avons fait : l'Europe libérale s'est jusqu'ici sauvée toute seule; voilà la vérité. Ce qu'elle a fait jusqu'ici, il faut qu'elle continue à le faire.

Or, dans la question des démagogues réfugiés en Suisse, quel est l'intérêt de l'Europe libérale? C'est en Suisse que la démagogie a commencé la grande campagne qu'elle fait depuis deux ans contre l'Europe libérale. Dans ses premières attaques, elle a profité de l'inexpérience du libéralisme, et elle a même tâché de lui faire croire que leur cause était commune. Le 24 février a cruellement détrompé le libéralisme, et depuis ce jour, la guerre s'est sérieusement engagée entre les libéraux et les démagogues. Vaincus partout, les démagogues se sont réfugiés en Suisse, d'où ils étaient partis, et c'est de là, comme d'une forteresse toujours prête à recueillir leurs défaites, qu'ils espèrent recommencer leurs incursions; mais ils ont perdu leur plus grand prestige, l'illusion qu'ils pouvaient faire sur leur caractère et sur leurs forces. Ils sont connus, ils sont éprouvés; on sait qu'ils sont insupportables comme maîtres et faibles comme ennemis. Tout faibles qu'ils sont, cependant, ils peuvent encore agiter et inquiéter l'Europe libérale, et ce serait une grande faute de les laisser conspirer à leur aise dans cette citadelle placée au milieu du continent, y refaire leurs forces, épier nos faiblesses et nos lassitudes, et nous forcer à recommencer les terribles journées que nous avons traversées. L'Europe libérale a donc intérêt à l'expulsion des démagogues réfugiés en Suisse.

Comme la plupart de ces démagogues appartiennent à l'Allemagne, la Prusse et l'Autriche, qui sont chargées, à l'heure qu'il est, du soin de faire la police en Allemagne, parce que les petits états sont trop faibles pour la faire, la Prusse et l'Autriche ont un intérêt plus pressant que toute autre puissance à réclamer

l'expulsion des réfugiés allemands. Faut-il en effet que pour être prêtes à repousser l'invasion démagogique, la Prusse et l'Autriche gardent une armée toujours sur pied? Faut-il qu'elles continuent à faire la dépense d'un état militaire ruineux? Faut-il qu'elles s'exposent à faire banqueroute, si elles restent armées, ou à se voir bouleversées de fond en comble, si elles désarment? C'est impossible. Elles demandent donc à la Suisse de chasser les démagogues allemands et d'assurer par cette mesure la sécurité de l'Allemagne, sinon elles y pourvoiront elles-mêmes. Cette réclamation nous semble juste, légitime, conforme au droit des gens. Nous croyons que la Suisse y déférera; mais si, par hasard, elle n'y déférait pas, si les intrigues et les manœuvres de la démagogie parvenaient à intéresser la Suisse dans sa querelle, si la Suisse enfin voulait résister aux demandes et ensuite aux armes de la Prusse et de l'Autriche, que devrions-nous faire alors? C'est ici que commence la question française.

Faudrait-il soutenir, par notre diplomatie d'abord et par nos armes ensuite, la résistance de la Suisse aux réclamations des puissances allemandes? Faudrait-il prendre fait et cause pour la démagogie, faire en Suisse le contraire de ce que nous avons fait en Italie? Nous ne pensons pas que personne dans le parti libéral conseille cette politique insensée. La montagne pourra être de cet avis. C'est sa cause, en effet, qui est engagée en Suisse, comme elle était engagée à Rome, comme elle était engagée en Saxe et en Bade; mais ce n'est pas notre cause. Les démagogues allemands sont les alliés des héros des barricades de juin 1848 : ce sont donc nos ennemis, il serait singulier que nous allassions nous battre pour eux.

Nous ne ferons pas la guerre pour les réfugiés allemands et italiens rassemblés en Suisse, nous n'irons pas défendre M. Mazzini en Suisse après l'avoir détruit à Rome : cela est évident; mais devons-nous, si la Suisse repousse les réclamations de l'Allemagne, ce qu'encore un coup nous ne croyons pas, devons-nous répéter notre expédition d'Italie, et aller détruire la démagogie à Lausanne et à Genève, comme nous l'avons détruite à Rome, pendant que, de leur côté, les Prussiens et les Autrichiens la détruiront dans les cantons allemands et dans les cantons italiens? Nous ne sommes pas suspects d'indulgence pour la démagogie, mais notre répugnance ne va pas jusqu'au donquichottisme, et nous ne nous croyons pas obligés d'aller partout dans l'univers pourfendre le monstre de la démagogie : c'est assez de l'exterminer chez nous. Il n'y a, d'ailleurs, aucune analogie à établir entre les causes de notre expédition en Italie et les causes qui pourraient nous appeler en Suisse. La substitution de la république à la théocratie pontificale dans les murs de Rome changeait profondément l'état du catholicisme et l'état de l'Europe. Comme intéressés à l'indépendance du chef de la chrétienté catholique, comme intéressés au maintien de l'équilibre italien, nous avions droit et raison d'intervenir à Rome. La substitution de la démagogie à la démocratie dans le canton de Vaud et dans le canton de Genève n'est pas un changement dans l'état de l'Europe. Cela peut faire de Vaud et de Genève des voisins un peu plus malveillans pour nous, cela peut nous obliger à quelques précautions : c'est un changement du moins au plus, non du tout au tout. Il y a déjà bien long-temps que Vaud et Genève appartiennent à la démagogie; nous ne sommes pas intervenus. Jusqu'ici, les réfugiés de la Suisse ne nous ont pas causé d'em-

barras; attendons, mais en même temps n'hésitons pas à déclarer que nous trouvons justes et légitimes les plaintes de la Prusse et de l'Autriche, puisque les réfugiés allemands de la Suisse sont pour l'Allemagne une cause d'inquiétude; n'hésitons pas non plus à dire qu'en pareil cas nous agirions de même.

Eh quoi! dira-t-on, vous vous joindrez d'intention, sinon d'action, aux oppresseurs de la Suisse. — En quoi la Suisse sera-t-elle opprimée parce qu'on l'empêchera d'inquiéter l'Allemagne? — Mais si la Prusse et l'Autriche victorieuses veulent faire une contre-révolution en Suisse, si l'invasion étrangère amène le triomphe du Sonderbund? — Chaque phase de l'intervention diplomatique ou militaire qui se prépare en Suisse devra être observée avec soin; car chaque phase aura sa politique, et nous aviserons, suivant en cela le vieux et sage proverbe : A nouveau fait, nouveau conseil. Ce que nous voulons seulement dire aujourd'hui, c'est que nous aurions grand tort de donner un appui quelconque à la démagogie, qui est le mal certain du jour, par crainte de l'absolutisme, qui n'est que le mal éventuel de l'avenir.

— En Piémont, le traité de paix est ratifié, et le régime représentatif fonctionne, tant bien que mal, péniblement si l'on veut, mais enfin il fonctionne, c'est l'essentiel. La machine gouvernementale, que l'impéritie de certains conducteurs avait fait dérailler et conduite au bord du précipice, est désormais replacée sur sa voie; il est bon qu'elle chemine d'abord avec précaution et en évitant avec soin de nouveaux chocs. Aujourd'hui que la sécurité est rétablie aux frontières, en même temps que la liberté a été préservée au dedans par la prudente énergie de M. d'Azeglio et de ses collègues, le Piémont a surtout affaire de réparer silencieusement ses pertes, de panser ses blessures et de réorganiser les divers services intérieurs que deux années de guerre et d'agitation ont profondément ébranlés. « Il faut que le Piémont se fasse, pendant quelque temps, oublier par la diplomatie étrangère. » Ce propos caractérise parfaitement la situation, et si, comme on le dit, il a été tenu par le roi Victor-Emmanuel, il témoigne d'un judicieux coup d'œil et d'une grande sagesse politique.

Il est des rêves qu'il faut ajourner, des pensers qu'il faut laisser dormir; il est aussi des illusions dont les derniers événemens ont démontré la vanité, et dont il faut se défaire, sous peine de compromettre irrémédiablement les véritables et solides destinées que l'avenir réserve. Si l'Italie, jusqu'à présent, a manqué au Piémont, le Piémont ne doit pas se mettre dans le cas de manquer un jour à l'Italie. Au lieu de risquer sa propre existence et d'attirer l'ennemi sur le dernier rempart de l'indépendance italienne, sa mission aujourd'hui est de réaliser pacifiquement, par l'exercice des libertés constitutionnelles, le type sur lequel les divers états de la péninsule devront, par la suite, tôt ou tard, se modeler, de constituer le vigoureux centre de gravité qui devra attirer et condenser les fragmens épars de la patrie commune. Telle était autrefois la vieille politique de la maison de Savoie; c'était la bonne, elle avait le temps pour principal auxiliaire. On s'est mal trouvé d'avoir voulu marcher trop vite. Les événemens ne semblent-ils pas aujourd'hui commander d'y revenir?

C'est pourquoi nous voyons avec plaisir le parlement de Turin occupé à dis-

cuter de bonnes mesures administratives et des lois de finances comme celles, par exemple, que le gouvernement soumet en ce moment à son approbation. Les deux prises d'armes contre l'Autriche et les frais de la guerre à payer ont mis à sec cette belle réserve métallique que le roi Charles-Albert avait amassée pour le jour où sa race jetterait son enjeu dans les plaines de la Lombardie. Les ressources futures de l'état ont été aussi entamées. Le gouvernement sarde propose en ce moment aux chambres de contracter un emprunt de 4 millions de rente; le capital que représente cette somme n'est assurément pas trop considérable pour combler les découverts du trésor et les dépenses urgentes. 36 millions à payer à l'Autriche, 4 millions à la banque de Gênes, 10 millions pour le remboursement de bons du trésor, 5 millions à affecter à l'amortissement de l'emprunt de 1848, 15 ou 20 millions que réclament les travaux de chemins de fer commencés et qu'on ne peut laisser interrompus sans un déchet énorme, tel est le bilan qu'a présenté à la chambre M. Camille de Cavour, dont l'expérience en ces matières est incontestée, et dont la parole acquiert de jour en jour une plus grande autorité dans le parlement. M. de Cavour a soutenu avec talent le projet de loi du ministère, et c'est avec un vrai plaisir qu'on voit se produire à la tribune piémontaise, où tant de vaines déclamations avaient jusqu'ici retenti et retentissent encore, un exemple de cette éloquence claire, pratique, nourrie de faits, qui est le vrai style parlementaire. Le discours de M. de Cavour est d'un bon augure pour l'avenir.

Jusqu'à présent, les avocats de la gauche avaient à Turin le dernier mot dans les discussions; désormais, ils devront céder le pas aux esprits pratiques, aux véritables hommes de gouvernement. Parmi ces derniers, le ministre de l'intérieur, M. Galvagno, a pris une bonne place à côté de M. d'Azeglio par la manière dont il a su conduire la délicate affaire des élections. Il est juste de citer également le sénateur Nigra, ministre des finances. M. Nigra était, avant d'être ministre, le premier banquier de Turin. Sa capacité est reconnue, et il possède en outre une qualité que l'ombrageuse délicatesse du caractère national exige impérieusement, avant toute autre, de ceux qui prennent part à l'administration de la chose publique : il faut au vieil honneur piémontais des réputations non-seulement sans reproche, mais encore telles que l'ombre d'un soupçon ne les puisse atteindre. Le double renom bien constaté de M. Nigra doit faire espérer que les finances sardes verront réparer le désordre immense dans lequel elles sont tombées. Avec un peu de résolution et d'habileté, il ne sera pas difficile, d'ailleurs, au gouvernement du roi Victor-Emmanuel de faire jaillir de nouvelles ressources d'un pays jusqu'à présent fort ménagé, et où il existe pour l'impôt plus d'une source encore intacte.

Au demeurant, la situation est bonne, et il ne tient qu'aux Piémontais de l'améliorer. Pour cela, certaines questions de drapeau et de cocarde nous paraîtraient inopportunes à soulever. Ce qui est fait est fait. Le Piémont a assez noblement conquis ses couleurs pour que personne, pas même ses adversaires, songe à les lui contester. Il serait donc peu raisonnable de se donner des airs de défi au moment où les relations normales se renouent avec les puissances étrangères. C'est au dedans qu'il faut s'occuper, nous le répétons encore. Rétablir les finances, restaurer l'administration, réglementer le système électoral et la presse, pousser la construction des chemins de fer, etc., voilà plus qu'il

n'en faut pour remplir la présente législature, commencée dans des conditions relativement très favorables, si on les compare à ce que l'état de choses antérieur pouvait à bon droit faire appréhender.

— Le Portugal est en ce moment travaillé par une dangereuse crise morale. Ce malheureux petit pays se fractionne, comme on sait, en trois partis politiques : le parti chartiste ou modéré, dirigé depuis sept ans par le comte de Thomar (l'un des Costa-Cabral); le parti septembriste ou démagogique, dont la direction flotte un peu au hasard parmi les membres de l'opposition parlementaire, et enfin le parti miguéliste ou absolutiste, dont le chef est toujours à Londres. Sous l'impulsion vigoureuse et homogène du comte de Thomar, le seul homme d'état vraiment remarquable que le Portugal ait produit dans ces derniers temps, le parti modéré a acquis dans les chambres une prépondérance qu'on ne songe même pas à lui contester; mais le danger n'a fait que changer de place. Par cela même qu'ils sont sans direction réelle et qu'aucune prétention immédiate ne vient les diviser, en appelant chacun d'eux autour d'un drapeau distinct, les deux partis extrêmes se sont peu à peu confondus dans une étroite solidarité d'opposition. Par cela même encore que ces partis n'avaient aucune chance dans le parlement, c'est sur l'opinion qu'ils ont jeté leur dévolu, et ils comprennent à merveille leur terrain. Exploitant cette tendance qu'ont les masses, dans tout pays où l'esprit public n'est pas encore formé, à personnifier chaque système dans un homme, ils ont pris très habilement pour point de mire le principal représentant de la politique modérée. La croisade de calomnies organisée par les journaux septembristes et miguélistes contre celui-ci dépasse déjà toute mesure. En veut-on un échantillon? Dernièrement, un ancien magistrat est décoré pour ses services; le hasard veut que ce magistrat soit le créancier d'un carrossier qui, vers la même époque, a vendu à beaux deniers comptans une calèche au comte de Thomar, et vite on imprime que le ministre s'est fait donner une calèche pour prix d'une décoration. Tout le reste à l'avenant. Le comte de Thomar n'a pas cru manquer à sa dignité en opposant à ces étranges inventions les preuves les plus minutieuses et les plus formelles, et nous n'oserions lui en faire un reproche. L'honneur d'un homme d'état a d'autres exigences que l'honneur de l'homme privé, car la calomnie qui s'adresse au premier n'atteint pas que lui seul. A une époque récente, nous avons vu des attaques tout aussi odieuses et tout aussi niaises à la fois obtenir chez nous, auprès du peuple, un certain crédit, grace au dédain même qui en haut les protégeait. Le comte de Thomar a relancé la calomnie jusqu'à Londres, où le *Morning-Post*, qui s'en était fait l'écho, s'est vu obligé de rétracter ses accusations.

Tout impuissant qu'il est, ce dévergondage d'attaques n'en est pas moins pour le Portugal un symptôme très inquiétant. Une société est moralement bien malade, lorsque les plus impudentes accusations trouvent dans l'inertie de l'opinion assez d'encouragemens pour oser se produire ainsi au grand jour. Nous avons appris à nos dépens à quoi aboutit cette espèce de *spleen* social, moitié indifférence, moitié curiosité, qui n'accepte pas la calomnie politique, mais qui ne s'en révolte pas, qui ne veut pas la révolution, mais qui finalement la subit. Une société qui s'ennuie se prépare de terribles distractions, nous en savons

quelque chose. Le Portugal n'est pas précisément blasé, comme nous l'étions, par l'excès du bien-être. Isolé, depuis plus d'un siècle, par la politique anglaise, de tout mouvement commercial; dévasté, durant de longues années, par la guerre civile, ce pays est arrivé aux dernières limites de la misère et du découragement; mais le découragement n'est pas moins dangereux que l'ennui. Le ministère Costa-Cabral et la majorité qui l'appuie doivent sérieusement se préoccuper de cette situation, qui appelle plus que jamais une politique vigoureuse et persistante, agressive même au besoin.

C'est cette politique qui a sauvé l'Espagne, en régénérant son esprit public et en groupant autour du ministère Narvaez toutes les forces vives de la nation. Le cabinet de Madrid va faire une nouvelle expérience de sa force, en dissolvant le congrès et en déférant de nouveau la politique conservatrice au jugement des électeurs. Quelques journaux français ont cru devoir envisager cette dissolution comme un expédient extrême, une sorte de coup d'état : c'est là une erreur grossière. Il est d'usage, dans presque toutes les monarchies constitutionnelles, de ne pas attendre, pour faire appel aux électeurs, que la chambre élective ait atteint la limite extrême de son mandat; or, le congrès a déjà dépassé d'un an le terme qui était habituellement assigné à sa durée. Toute nouvelle prolongation de ses pouvoirs serait donc un manque de déférence et un acte de défiance vis-à-vis du pays. Le cabinet a d'ailleurs une impatience bien naturelle et très honorable à coup sûr de faire sanctionner officiellement par la nation ses immenses réformes, qui ont été posées en principe dans le cours de la présente législature. Il n'attend, pour publier l'ordonnance de dissolution, que le vote de la proposition tendant à convertir immédiatement en loi, avant toute discussion de détail, le projet de budget pour 1850, tel que l'a accepté la commission.

Cette proposition a été également très mal interprétée par quelques-uns de nos journaux, qui la considèrent tout à la fois comme un fait inconstitutionnel et comme une reculade du cabinet Narvaez devant l'opposition : c'est exactement le contraire. Abusant de la lettre du règlement pour placer, malgré lui, le gouvernement dans une situation extra-légale, la minorité, dès la présentation de la loi du budget, avait imaginé une foule d'amendemens, qui, si l'on avait suivi la marche habituelle, auraient ajourné l'adoption de ce budget à sept ou huit mois et condamné l'administration à percevoir, durant ce long délai, l'impôt sans autorisation préalable. La proposition dont il s'agit déjoue ce complot. En la formulant, le ministère a voulu prouver qu'il tenait à honneur de rester dans la légalité la plus stricte, et que, bien loin d'éluder certaines attaques dont on le menaçait, il se sentait assez fort pour hâter l'heure des explications. C'est à la fois un acte de haute constitutionnalité et un défi formel jeté à l'opposition.

Ce défi s'adresse, du reste, bien moins aux exaltés qu'aux conservateurs dissidens. Le ministère avait hâte d'en finir avec cette coterie hargneuse qui le harcèle depuis quelques mois, et qui, en affublant de principes modérés des prétentions qui l'étaient fort peu, aurait pu jeter à la longue une fâcheuse incertitude dans les esprits. Les ministres et les orateurs de la majorité l'ont saisie corps à corps, acceptant toutes ses interpellations, les provoquant même et la relançant sans pitié dans sa retraite dès qu'elle cherchait à éluder le

combat. Devant cet inexorable parti pris d'explications qui les mettait sans cesse dans l'alternative de faire amende honorable au cabinet ou de rompre ouvertement avec leurs colléges électoraux en passant le Rubicon de l'opposition extrême, les conservateurs dissidens faisaient, il faut l'avouer, assez piètre figure. Cette campagne parlementaire aura de bons résultats. C'est à la fois une leçon pour les ambitions mécontentes qui pourraient être tentées à l'avenir de sacrifier l'homogénéité de la majorité à leurs petits calculs, et pour les électeurs qui s'étaient laissé prendre à de faux semblans de modération. Un incident de la plus haute portée a signalé cette discussion, qui, à l'heure qu'il est, a dû se terminer par un vote approbatif. M. Mon a énergiquement défendu le ministère, confondant en tout la cause de celui-ci avec sa propre cause. Le pays saura les confondre aussi.

Voici ce qu'on nous écrit de Madrid sur l'ensemble de cette situation : « La discussion relative à la mise en vigueur immédiate du budget de 1850 a fourni au cabinet l'occasion de faire justice de certaines accusations, en s'appuyant sur les aveux de ceux qui les avaient mises en circulation. C'est ainsi que M. Vasquez Queipo, qui a quitté tout d'un coup le sous-secrétariat de l'intérieur, sous prétexte que le ministre, comte de San-Luis, avait exercé une influence illégale dans l'élection de M. Bermudez, a été forcé, en plein parlement et en réponse à une interpellation du ministre, de confesser que, malgré tous les bruits que l'opposition avait répandus, jamais il n'avait eu la moindre connaissance d'une démarche quelconque, pas même d'une insinuation de la part du gouvernement en matière d'élection. Il a déclaré aussi que les fonds secrets du ministère ont été administrés avec la plus rigoureuse légalité, au point, a-t-il dit, que le ministre s'est montré, dans l'emploi de ces fonds, plus mesquin qu'il ne convenait au service public.

« Le ministère a hâte de dissoudre les cortès le plus tôt possible, et la majorité désire elle-même de nouvelles élections pour s'épurer de tous les élémens équivoques qui étaient entrés, sous des masques plus ou moins décevans, dans sa composition. La conduite de M. Vasquez Queipo, l'enfant gâté du cabinet, le confident de ses plus secrètes pensées, a été une de ces sévères leçons que nous qualifions d'un nom très expressif et qui n'a pas sa traduction en français : *escarmiento*. Heureusement, maintenant que M. Queipo a déserté avec armes et bagage, et qu'il figure dans les rangs de l'opposition, il se trouve dans l'impossibilité de jouer un double jeu.

« Il ressort de cette longue et orageuse discussion une vérité qui fera époque dans l'histoire de nos institutions libérales. Pour la première fois depuis que nous vivons sous le régime d'une constitution, le budget ne sera pas un vain mot. C'est ce que M. Bravo Murillo a déclaré à plusieurs reprises dans la chambre, en ajoutant que le jour où il se sentirait impuissant à tenir cet engagement solennel, il quitterait immédiatement son poste. C'est là le signe d'une ère nouvelle pour notre crédit; c'est l'avant-coureur indispensable du règlement de notre dette étrangère, sujet continuel des méditations et de la sollicitude de notre cabinet. Nous espérons tout de la sagesse et de la droiture de M. Bravo Murillo, soutenu comme il l'est par la fermeté et la décision de notre *iron duke*.

« Au reste, tous ceux qui connaissent à fond l'Espagne savent que le désordre

de nos finances date du temps de Philippe II, que ce malheureux sol d'Espagne n'a pas cessé d'être sillonné, depuis 1800, par toute espèce de guerre : guerre d'invasion, guerre de succession, guerre de parti; que la perte de nos colonies, dont les produits nous ont fait négliger pendant des siècles nos ressources intérieures, vint donner le coup de grace à nos finances, et tout homme qui se connaît tant soit peu en économie politique doit savoir combien il est difficile de remplir un vide creusé par tant de générations, de mettre l'ordre là où le désordre est enraciné, dans les intérêts et les habitudes d'une immense bureaucratie, etc.

« J'appelle aussi votre attention sur le tarif dernièrement publié, et qui, sans être une déclaration ouverte et franche en faveur de la liberté du commerce, peut être considéré comme un pas de géant dans le sens libéral. La prépondérance des manufacturiers catalans est un obstacle à une réforme plus franche. Cependant ces messieurs comprennent déjà que leur monopole ne sera pas éternel, que l'opinion publique se soulève contre leurs prétentions, et que le gouvernement et les cortès ne sont pas disposés à leur sacrifier le bien-être de la nation, les intérêts des consommateurs, de l'agriculture et du commerce. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le duc d'Augustenbourg et la révolte du Holstein, par C. Wegener (1). — La cause première des agitations dont le Danemark méridional a été le théâtre depuis plusieurs années n'est point demeurée inaperçue pour ceux qui ont envisagé de près la question. Ils ont de bonne heure remarqué que le mouvement n'avait pas le caractère de spontanéité qu'on se plaisait à lui attribuer en Allemagne, et que la main d'une puissante famille princière, intéressée à l'indépendance des duchés de Schleswig et de Holstein, se cachait derrière les démonstrations du parti germanique.

Des documens nouveaux, des lettres saisies durant la guerre récente, la correspondance des princes d'Augustenbourg, et surtout celle du chef de cette famille durant les six années qui ont précédé la révolution dernière, ne laissent plus aucun prétexte aux incertitudes. Il est démontré, par la curieuse publication de M. Wegener, que le duc d'Augustenbourg, aujourd'hui débordé par la démagogie allemande, a fomenté dans une pensée essentiellement personnelle, c'est-à-dire dans la pensée de rétablir la souveraineté féodale de sa maison, ces tendances germaniques hostiles au Danemark que l'on nous donnait comme des manifestations instinctives du génie de la race allemande.

Rien ne coûtait au noble duc, et si ce n'est dans la guerre, pour laquelle il ne semble point avoir de vocation, il a partout payé de sa personne. Il ne s'est point contenté de susciter et d'encourager les savans du Holstein, d'éditer leurs œuvres de ses deniers, de provoquer des démonstrations populaires, de dessiner et de mettre en circulation des bannières pour le duché imaginaire de Schleswig-Holstein; il a lui-même parcouru une partie de l'Europe pour gagner les cabi-

(1) 1 vol. in-8°, Copenhague, 1849.

nets à sa cause, et il n'a pas dédaigné de prendre maintes fois la plume, de combattre à côté des journalistes mis par lui en avant pour séduire l'opinion populaire. Le pastoral se mêle plus d'une fois aux raffinemens de la diplomatie; le merveilleux intervient même par instans. Tandis que les publicistes compulsent et commentent la fameuse charte de 1460 et semblent prendre à tâche d'endormir l'Europe entière, de tendres jeunes filles brodent des drapeaux, d'autres font circuler des pétitions; les associations musicales, les *Liedertafeln*, chantent les chants du pays, des hymnes patriotiques, ou bien encore des agens dévoués du prince, travestis, s'en vont, à la faveur de la nuit, tenter tel ou tel journaliste dont la conscience résiste. Il était plus facile d'entraîner les Allemands du Holstein que les Danois du Schleswig, et cependant l'ingénieuse hypothèse du duché-uni de Schleswig-Holstein échouait radicalement, si les Danois, qui forment la majorité du Schleswig, refusaient de prendre part aux manifestations habilement ménagées par le chef présomptif de ce duché. On mit donc un soin particulier à séduire les Danois du Schleswig.

Dans une lettre du 15 novembre 1843, un pasteur Lorenzen, qui s'était chargé de diriger cette besogne, donne au duc le conseil de renoncer pour l'instant au projet d'une *association patriotique* dont celui-ci avait conçu le plan. Le pasteur Lorenzen annonce que les agens envoyés pour fonder cette association manquent d'habileté, et qu'il est nécessaire d'en chercher d'autres, entourés de plus d'estime et de confiance. Comme les obstacles viennent surtout des paysans danois, il est indispensable de fonder un journal populaire, et, comme ces paysans ne comprennent point l'allemand, il importe que le journal soit publié en danois. M. Wegener ajoute, d'après les pièces officielles, que le duc approuva la proposition, fournit de l'argent et envoya des agens à un imprimeur de Sonderbourg avec de fortes sommes, tandis qu'un autre agent plus intime s'y rendait la nuit. L'imprimeur résista quelque temps, dans la crainte de perdre tous ses abonnés danois; mais, le duc lui ayant fait présent d'une presse mécanique et s'étant engagé sur l'honneur à le soutenir, il se rendit. Les armes du Schleswig-Holstein, dessinées par la main du duc, furent imprimées en tête du journal. Après les armoiries vinrent les drapeaux, que l'on promena dans toutes les solennités où s'agitait le parti germanique. Un somptueux échantillon de cet étendard était sorti des mains des filles du duc d'Augustenbourg; il fut déployé pour la première fois dans la fête chantante de Wurzbourg, en 1845, au milieu des initiés et des plus fidèles champions de la cause. L'enthousiasme fut grand, si l'on en croit une lettre d'un conseiller Jasper au duc : « Nous attendons avec une grande impatience, écrit-il de Schleswig, la belle bannière, présent digne de l'auguste donateur. Elle sera saluée avec admiration, reconnaissance et enthousiasme, non-seulement à Wurzbourg, mais dans tous les cantons de la patrie allemande. On dit que ce drapeau sera conservé ici, dans la maison du bailli Pauly, et aucun ordre arbitraire n'empêchera les pèlerins de s'y rendre en foule, comme tout récemment à la sainte robe de Trèves. »

L'important, après avoir enrôlé sous cette bannière la population germanique sur le terrain des duchés, était d'intéresser la publicité allemande à l'entreprise et de mettre sur pied *le bon vieux Michel* Allemand lui-même; de là le voyage du duc en Allemagne. Il fallait plus, car l'intégrité du Danemark est garantie par les traités; il fallait s'assurer le concours de l'Angleterre et de la

France. La difficulté était sérieuse. Une lettre du prince de Noër-Augustenbourg au duc indique à cet égard, sans circonlocutions diplomatiques, le plan que la famille entendait suivre. « A ta place, dit le prince de Noër, j'écrirais au roi Léopold, et je lui demanderais s'il ne serait pas possible d'obtenir une promesse de garantie en faveur de tes droits de la part de la France et de l'Angleterre. Ensuite, je me rendrais promptement à Berlin et à Vienne avec le même but; de Vienne j'irais par Bruxelles éventuellement à Paris et à Londres. Je te recommande d'ailleurs la plus grande circonspection en parlant des Danois, soit en public, soit en particulier, car tout est rapporté..... Brûle cette lettre après l'avoir lue. »

Le duc trouva, en effet, de l'appui à Berlin, dans quelques petites cours, notamment auprès du poète-roi de Bavière. A Vienne, il eut moins de succès. Enfin, aux renseignemens qui lui vinrent de Paris et de Londres, il vit promptement qu'il n'y avait rien à tenter de ce côté. Ne pouvant compter sur les gouvernemens, il fit faire auprès de quelques journaux de Paris et de Londres les démarches qui avaient si bien réussi en Allemagne. Quelques-uns se laissèrent prendre au prétexte de nationalité mis en avant par le parti germanique du Holstein; mais, sitôt que la question eut été élucidée par la discussion, il n'y eut plus, en Angleterre et en France, qu'un seul et même sentiment. L'on tint pour incontestable que le droit et le bon sens étaient du côté du Danemark. Quel était donc le véritable état des choses après tant d'activité dépensée? Les Allemands du Holstein et ceux du Schleswig étaient profondément remués. Les Danois du Schleswig, loin de s'associer à ces agitations, poussaient des cris d'alarme et suppliaient le gouvernement de prendre des mesures pour garantir l'unité du royaume. Toute la presse allemande servait le duc avec chaleur. Le roi de Prusse l'appuyait dans des vues que l'on connaît, sachant bien que si ce duché de Schleswig-Holstein devenait jamais indépendant du Danemark, ce serait pour tomber sous l'influence, peut-être même sous la domination de la Prusse. L'Angleterre et la France, secondées par l'Autriche, donnaient, au contraire, au roi de Danemark des assurances de bon vouloir, et l'encourageaient à prévenir, par quelque mesure énergique, les difficultés qui pouvaient surgir de cette question. *La lettre-patente* publiée en juillet 1846 était due en partie à ces encouragemens.

Les princes d'Augustenbourg n'ignoraient point que le roi Louis-Philippe, en particulier, mis de bonne heure au courant du débat, et mu par des sentimens très amicaux pour le roi de Danemark, avait pris ses intérêts fort à cœur. Aussi la révolution de février fut-elle accueillie avec enthousiasme par la famille d'Augustenbourg. Le prince de Noër en eut le premier connaissance. Sur-le-champ, il écrivit au duc : « Je t'envoie ci-jointes les importantes nouvelles de Paris, lui dit-il. Qu'est devenu maintenant le soutien de la *lettre-patente* (le roi des Français), lui sur l'autorité duquel le Danemark s'appuyait avec confiance?..... Que va devenir Metternich avec sa stupide politique? La première chose que fera la France, ce sera d'exiger une constitution pour le Milanais et de voler au secours des Italiens. Que la Prusse prenne garde à ses provinces rhénanes. Le roi des Belges peut également faire son paquet. Bref, dans le moment actuel, tout chancelle. » C'était la situation la plus favorable que les princes d'Augustenbourg pussent désirer. Ils redoublèrent donc d'ac-

tivité en se distribuant les rôles. De là le soulèvement du Holstein et la guerre.

La question était d'abord purement féodale. L'esprit révolutionnaire s'y est mêlé depuis, dans le Holstein du moins. Les Danois du Schleswig ont donné à leur gouvernement les preuves les plus positives de leur soumission et de leur dévouement. Aux termes du dernier armistice, pendant que les négociations se poursuivent avec lenteur, des troupes suédoises occupent, on le sait, le nord du Schleswig, et, sur ce point, le Danemark n'a rien à craindre : sur ce terrain, la paix reste profonde; mais il n'en est pas de même dans le midi, parmi les Allemands des deux duchés. La présence des troupes prussiennes a fortifié là le parti germanique, et l'esprit d'insurrection y conserve toute sa force et toutes ses espérances. Bien mieux, l'administration étant ainsi désorganisée dans le Holstein, ce duché ayant paru présenter aux agitateurs allemands une sécurité qu'ils ne trouvaient pas ailleurs, la démagogie y a établi l'un des foyers de sa propagande. Le duc d'Augustenbourg se trouve donc singulièrement dépassé. Il s'est trop tôt réjoui des révolutions de Paris, de Berlin et de Vienne. Il lui fallait, sans doute, une secousse assez puissante pour soulever les passions de l'Allemagne contre le Danemark, et briser l'unité de ce royaume; mais il ne fallait pas que le mouvement, en rapprochant les deux duchés de l'Allemagne, fût de nature à donner une impulsion trop forte à l'idée d'unité germanique. Cette idée, sans être près de triompher, est menaçante pour la souveraineté que le duc ambitionnait. Dans l'hypothèse où le duché de Schleswig-Holstein deviendrait indépendant, il ne pourrait donc plus offrir au duc d'Augustenbourg la perspective d'un pouvoir bien assuré ni bien durable. Ainsi le promoteur de la révolte du Holstein serait puni par son propre succès. Il ne posséderait que l'ombre de l'état dont il a si long-temps rêvé la conquête. Toutefois nous avons l'espoir qu'il n'aura pas même cette consolation. Bien que l'on attribue au gouvernement français l'intention d'entrer en rapports plus étroits avec la Prusse, nous pensons que la France, ramenée à un sentiment plus vrai de ses intérêts, restera unie à l'Angleterre, à l'Autriche et à la Russie pour sauvegarder l'intégrité du Danemark, et que ni la Prusse, ni la démagogie allemande, ni le duc d'Augustenbourg, ne prévaudra contre cette alliance.

— ESPANA GEOGRAFICA, HISTORICA, ESTADISTICA Y PINTORESCA, par don F. de Mellado (1). — L'Espagne, nous avons essayé de le démontrer plus d'une fois par des exemples, a retrouvé depuis assez long-temps ce mouvement de la vie littéraire qu'on s'était accoutumé à considérer comme suspendu dans son sein. L'imagination surtout a repris son essor, s'est retrempée à ses sources; il y a eu comme un travail profond, d'où elle est sortie aussi active que jamais, et avec les ressources nouvelles que lui offraient les élémens confus d'une époque agitée. Les richesses lyriques ne sont guère moindres en Espagne que dans les autres pays durant la période récente que nous avons traversée. Le théâtre

(1) Madrid, 1849.

est plus abondant sans aucun doute, aussi original et plus digne de remarque que chez la plupart des peuples de l'Europe moderne. La poésie, le roman, la critique même, ont su produire des travaux, des essais dignes d'attention. Ce qui a manqué jusqu'ici au-delà des Pyrénées, ce sont plutôt des livres d'une utilité directe, pratique, usuelle, renfermant des renseignemens sûrs, des données certaines sur le pays, sur ses intérêts, sur son industrie, sur son organisation administrative. Ce sont des œuvres de peu d'ambition auxquelles l'esprit espagnol semble ne se prêter que difficilement, et qui ont pourtant de l'intérêt non-seulement pour les Espagnols eux-mêmes, mais aussi pour les étrangers, habituellement peu ou point informés de ces détails matériels. A vrai dire, ces enseignemens utiles, ces documens statistiques, ces notions usuelles, que nous voudrions voir divulgués par des ouvrages sans prétention, le gouvernement lui-même les possède-t-il? Il en a manqué trop souvent jusqu'à ces derniers temps; les élémens de désordre, si multipliés en Espagne autrefois, suffisaient à expliquer son ignorance; les révolutions prolongées l'expliquent encore aujourd'hui. C'est cette absence de renseignemens certains qui a rendu si laborieuses, si peu sûres, si vaines parfois, les tentatives diverses accomplies pour la réorganisation administrative, pour l'organisation nouvelle d'un système d'impôt que M. Mon n'a pu mener à bout qu'à force de ténacité, de persistance, et en soulevant contre lui des animosités de plus d'une sorte. Jusque-là, le plus souvent on spéculait dans le vide, en mettant des conjectures à la place des réalités. On décrétait des organisations sur le papier, et ces organisations rencontraient un obstacle invincible dans les faits; le chiffre même de la population est encore mal connu en Espagne; on ignore dans quelle proportion elle a pu s'accroître. On peut faire des calculs de probabilité à ce sujet, raisonner par à peu près et rien de plus. Il règne, depuis quelque temps, au-delà des Pyrénées, une certaine émulation à combler ces lacunes regrettables; il faut surtout citer les travaux de M. Madoz. Quant à M. Mellado, son *Espagne géographique et statistique* réunit assez de renseignemens pour offrir un certain intérêt d'utilité publique : c'est un tableau fort étendu de la Péninsule, province par province. La plus petite localité n'est point oubliée dans la description géographique de M. Mellado. L'auteur y joint le chiffre de la population, autant qu'on peut l'obtenir, la quantité des impôts perçus dans chaque circonscription, l'indication des industries locales, le détail des produits de la terre, etc., etc. Il peut s'être encore glissé plus d'une erreur dans le travail de M. Mellado, ce n'en est pas moins un inventaire utile auquel l'auteur a cru devoir ajouter l'agrément de quelques *illustrations* qui s'allient assez bien avec la nature géographique de l'ouvrage. Un livre de ce genre est dans tous les cas une de ces tentatives à encourager dans un pays où ce qui fait défaut le plus souvent, c'est un certain fonds de connaissances pratiques, de renseignemens usuels, essentiels dans toutes les positions.

V. DE MARS.